

# Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO

Préparé par la Commission de la Communauté économique  
des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Division statistique  
des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales



CEDEAO

# Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO

Préparé par la Commission de la Communauté économique  
des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Division statistique  
des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales



## Note

La définition utilisée dans ce rapport et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ou de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé des frontières ou limites.

Le terme « pays », ainsi qu'il a été utilisé dans le texte du présent rapport, désigne également, selon le cas, des territoires ou zones.

Les termes « développé » et « en développement » utilisés en référence aux pays/régions sont employés à des fins statistiques et n'expriment pas nécessairement un jugement quant au niveau de développement de tel ou tel pays ou de telle ou telle région.

La publication a été préparée par la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest avec l'aide et le soutien de la Division de statistique du Secrétariat des Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales.

## Préface

Le *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO* est l'un des produits découlant du projet de « Renforcement des capacités statistiques au sein de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest en appui aux objectifs du Millénaire pour le développement », mis en œuvre conjointement par la Division de statistique des Nations Unies (DSNU) et la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA). Il décrit les pratiques nationales en matière de mesure de la pauvreté en termes monétaires et présente les statistiques sur la pauvreté pour les 15 États membres, notamment le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Le renforcement des capacités nationales à produire des statistiques sur la pauvreté a été l'un des domaines retenus lors de la première réunion des Chefs des services nationaux de statistique (SNS) de la région CEDEAO, tenue le 21 novembre 2003 à Ouagadougou, Burkina Faso. Le travail sur le *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO* a démarré à la suite d'un atelier consacré aux statistiques sur la pauvreté qui s'est déroulé du 26 au 30 juillet 2004 à Abuja, Nigéria, et au cours duquel 37 personnes représentant 14 pays ouest-africains et le Secrétariat exécutif de la CEDEAO ont été formés à la collecte et au dépouillement des statistiques sur la pauvreté. Cet atelier a été suivi d'une réunion de groupe d'experts (Abuja, 24-25 février 2005), qui ont convenu de la liste de statistiques et d'indicateurs sur la pauvreté devant être collectés conjointement par la DSNU et la Commission de la CEDEAO et qui ont préparé un plan annoté de la publication. Sur la base de ce plan, trois consultants issus de la région de la CEDEAO ont été recrutés afin de préparer le premier projet de publication, sous la direction et la supervision générale de la DSNU et de la Commission de la CEDEAO. Les différents projets ont été examinés puis approuvés par un comité de pilotage composé des directeurs des SNS des pays de la CEDEAO. Le projet définitif a été envoyé pour commentaire aux États membres avant sa publication.

Depuis plusieurs années, la demande en production et utilisation de statistiques sur la pauvreté dans l'espace CEDEAO est en hausse, ainsi que le besoin de renforcer les capacités nationales d'utilisation de telles données pour les évaluations des pays et les stratégies de réduction de la pauvreté. Toujours est-il que le manque de statistiques comparables sur la pauvreté demeure une source de préoccupation pour la Commission de la CEDEAO dans ses efforts tendant à harmoniser les statistiques dans la région. Les SNS n'ont pas tous la même capacité en matière de collecte régulière de données sur la pauvreté, et n'utilisent pas les mêmes méthodes de collecte, ni les mêmes mesures de la pauvreté. Le présent rapport, premier de son genre dans la région de la CEDEAO, représente un pas important vers un système harmonisé de statistiques sur la pauvreté dans la région. Les diverses pratiques suivies par les pays en matière de collecte de données et de mesure de la pauvreté constituent un cadre comparatif permettant aux pays d'évaluer leurs propres méthodologies. Il est par ailleurs primordial de comprendre comment les pays de la région définissent et mesurent la pauvreté puisque c'est à partir de là que l'on peut avancer vers la réalisation de l'objectif de statistiques plus harmonisées dans la région.

Le présent rapport doit servir d'outil de partage d'informations sur les pratiques suivies en matière de mesure de la pauvreté dans l'espace CEDEAO ainsi que de guide de référence pour les statisticiens, chercheurs et décideurs politiques nationaux. Outre le fait qu'il fait le point sur les pratiques nationales en matière de collecte de données et de mesure de la pauvreté, le rapport présente des profils de pauvreté pour chaque pays, en mettant en lumière les grandes tendances et configurations observées dans la région. Le *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO* sera étoffé graduellement par les pays de la région au fur et à mesure qu'ils réussiront à relever le défi

de la collecte, de l'analyse et de la diffusion à intervalles réguliers de données comparables et de qualité sur la pauvreté et les facteurs qui en sont liés.

Le *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO* a été préparé en collaboration étroite avec les services nationaux de statistique des États membres de la CEDEAO. La DSNU et la Commission de la CEDEAO tiennent à exprimer aux États membres leur appréciation pour le soutien et le dévouement qu'ils ont manifesté pour ce projet et pour avoir fourni les données disponibles permettant la préparation de cette publication. Nous sommes par ailleurs reconnaissants au gouvernement du Nigéria d'avoir accueilli en 2004 l'atelier consacré aux statistiques sur la pauvreté et en 2005 la réunion du groupe d'experts.

Le premier projet de profils nationaux a été préparé par M. Momar Ballé Sylla (Sénégal), M. Bakari Traore (Burkina Faso) et Pr Bernard Aigbokhan (Nigéria). Le projet final du rapport intégral, y compris la vue d'ensemble, a été préparé par Mme Ionica Berevoescu, tous consultants auprès de la DSNU. Les membres de l'équipe de projet de la DSNU, à savoir Grace Bediako, Yacob Zewoldi, Erlinda Go, et Jeremiah Banda ont offert des observations et contributions sans prix, tout comme les membres de la Commission de la CEDEAO, Akou Adjogou et Joseph Ilboudo.

Nous sommes reconnaissants à toutes les institutions régionales et internationales qui ont participé au projet, soit en envoyant des personnes ressource à l'atelier et à la réunion du groupe d'experts, soit en fournissant des données au *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO*. Nous remercions en particulier la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies (CEA) et l'Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne (AFRISTAT).



Dr Ibn Mohamed CHAMBAS,  
*Président de la Commission de la CEDEAO*



Dr Paul CHEUNG,  
*Directeur,  
Division de statistique des Nations Unies*

## Structure du rapport

Ce rapport sur le *Profil de pauvreté dans les pays de la CEDEAO* fait état des méthodes adoptées au plan national, pour déterminer le niveau de pauvreté monétaire et mettre à disposition des statistiques sur les quinze pays membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), que sont : le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Mali, le Niger, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone et le Togo.

Le rapport se divise en deux parties. La première donne un aperçu de l'évaluation de la pauvreté d'un pays à un autre et s'articule autour de trois principaux axes. D'abord, elle mesure la capacité des services nationaux de statistique de la région CEDEAO à collecter, analyser, et disséminer les données relatives à la pauvreté, en mettant en lumière les insuffisances quant à la disponibilité des données, en identifiant les besoins les plus importants en matière de ressources humaines et d'assistance technique et financière. Sont ensuite passées en revue les différences entre les méthodes les plus récentes utilisées pour évaluer le niveau de pauvreté d'un pays à un autre, fournissant ainsi des informations de base permettant d'harmoniser les statistiques disponibles dans la région. Enfin, elle présente une série d'estimations faites au niveau national par type de localité et la situation socioéconomique des chefs de famille, en soulignant les principales tendances et structures.

La deuxième partie du rapport comprend les profils des pays, et fait un bref historique de l'évaluation de la pauvreté dans chacun d'eux, en présentant les dernières statistiques disponibles. Le profil de chaque pays montre les enquêtes auprès des ménages effectuées depuis 1985 et les trois types de données collectées : les dimensions monétaires de la pauvreté (revenus et dépenses), les dimensions non monétaires de la pauvreté (éducation, santé, accès aux services sociaux de base) et les perceptions subjectives de la pauvreté. Vient ensuite une brève présentation de la méthode d'évaluation utilisée depuis 1985, en mettant l'accent sur la dernière étude menée et les dernières méthodes d'estimation. Enfin, le profil individuel comprend des statistiques tirées des dernières études disponibles au niveau national, par localité, par région, selon la taille des ménages et la situation socioéconomique du chef de famille (éducation, profession et sexe). Selon leur disponibilité, des statistiques comparables dans le temps sont présentées.

## Sources de données

Les méthodologies d'évaluation du niveau de pauvreté et les données présentées dans ce rapport sont tirées de publications préparées par les bureaux nationaux des statistiques et d'autres rapports publiés et produits par les pays membres de la CEDEAO, en collaboration avec des agences internationales telles que la Banque mondiale et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Des informations additionnelles ont été rassemblées à partir des travaux de l'Atelier régional sur les statistiques en matière de pauvreté organisé en juillet 2004 à Abuja, Nigéria, par le Secrétariat exécutif de la CEDEAO et la DSNU, rencontre qui a permis aux représentants des Bureaux nationaux des statistiques de partager leurs expériences dans la collecte et l'analyse de données, ainsi que des statistiques sur la pauvreté. Tous ces rapports sont présentés à la fin de cette publication, sous forme de liste de références bibliographiques par pays.

Il peut y avoir beaucoup plus de données que celles qui ont été compilées dans le présent rapport. D'une part, certains pays peuvent avoir l'information et ne pas la disséminer aux niveaux régional et international, et les auteurs ne pouvaient donc en disposer. D'autre part, certaines publications de recherche internationales peuvent contenir une analyse plus exhaustive des données recueillies dans les pays de la CEDEAO, mais celle-ci n'a pas été prise en compte dans ce rapport. L'accent y a été plutôt mis sur les pratiques nationales en matière d'évaluation et d'analyse

du niveau de pauvreté, ainsi que sur la capacité nationale à produire et à disséminer des données sur la pauvreté.

## **Symboles et conventions**

Une barre (/) entre deux années consécutives (exemple 1988/1989) signifie que la collecte de données est intervenue sur une période continue qui a couvert des mois consécutifs durant la période de deux ans.

Un trait d'union (-) entre deux années (exemple 1987-1989) signifie que la collecte de données a été faite en deux phases, dont chacune est spécifique à certains types de localités (zones urbaines ou rurales), entre le début de l'année et la fin de l'année indiquée.

Deux points de suspension (..) signifient que l'information n'est pas disponible pour le pays pour l'année ou la période indiquée.

Un tiret (—) signifie « non applicable ».

< 1 signifie ampleur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité employée.

## Table des matières

Préface .....	iii
Structure du rapport.....	v
Source de données .....	v
Symboles et conventions.....	vi
APERÇU .....	1
Demande accrue et utilisation des statistiques sur la pauvreté dans la région CEDEAO .....	1
Enquêtes auprès des ménages pour la collecte de données sur la pauvreté.....	2
Pratiques nationales en matière d'évaluation du niveau de pauvreté dans la région CEDEAO.....	5
Établissement de l'agrégat de consommation .....	5
Ajustements relatifs au coût de la vie.....	7
Ajustements relatifs à la composition des ménages.....	7
Lignes de pauvreté .....	8
Profil de pauvreté.....	11
Évaluation du niveau et des tendances de la pauvreté au plan national.....	11
Différences dans la pauvreté selon les groupes de ménages.....	13
Différences dans la pauvreté en zone urbaine et en zone rurale .....	13
Tendances de la pauvreté en milieu rural et en milieu urbain.....	15
Différences de niveaux de pauvreté selon les régions.....	16
Pauvreté selon la taille du ménage .....	17
Différences de niveaux de pauvreté selon la profession.....	18
Éducation et pauvreté .....	20
Genre et pauvreté .....	21
Conclusion .....	22
PROFIL DES PAYS .....	25
Bénin .....	27
Burkina Faso .....	33
Cap-Vert.....	39
Côte d'Ivoire .....	45
Gambie.....	52
Ghana .....	59
Guinée .....	68
Guinée-Bissau.....	75
Libéria .....	80
Mali .....	85
Niger .....	92

Nigéria .....	98
Sénégal.....	108
Sierra Leone .....	117
Togo .....	125
Notes techniques .....	130
Références.....	131

## Tableaux et figure

Tableau 1	Enquêtes menées depuis 1985 sur la collecte de données relatives aux revenus et aux dépenses des ménages au niveau national.....	3
Tableau 2	Sources de données sur les prix des biens de production propre.....	6
Tableau 3	Types d'approches dans la définition de la ligne de pauvreté.....	8
Tableau 4	Seuil calorique dans les pays utilisant l'approche fondée sur le coût des besoins essentiels pour définir la ligne de pauvreté.....	9
Tableau 5	Taux, profondeur et sévérité de la pauvreté .....	11
Tableau 6	Tendances du taux de pauvreté, de 1985 à 2004.....	12
Tableau 7	Taux de pauvreté par type de localité.....	14
Tableau 8	Proportion de la population rurale pauvre dans l'ensemble de la population	15
Tableau 9	Tendances du taux de pauvreté par type de localité, de 1985 à 2004.....	15
Tableau 10	Régions ayant le taux de pauvreté le plus élevé ou le plus faible .....	17
Tableau 11	Classement selon la profession du chef de ménage et le taux de pauvreté le plus élevé ou le plus faible .....	18
Tableau 12	Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage.....	20
Tableau 13	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage .....	21
Figure 1.	Taux de pauvreté selon la taille du ménage en Guinée (2003/2004) et au Niger (2005).....	18

## Bénin

Tableau BJ.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Bénin.....	28
Tableau BJ.2	Lignes de pauvreté, Bénin, ELAM 1996 et 1999 et ECVR 1994/1995 et 1999/2000	30
Tableau BJ.3	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Bénin, ELAM 1996 et 1999, ECVR 1994/1995 et 1999/2000 .....	30
Tableau BJ.4	Taux de pauvreté par département et par ville principale, Bénin, ECVR 1999/2000 et ELAM 1999 .....	31
Tableau BJ.5	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Bénin, ELAM 1999, ECVR 1999/2000, et QUIBB 2003 .....	31

## Burkina Faso

Tableau BF.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Burkina Faso.....	34
--------------	--	----

Tableau BF.2	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Burkina Faso, 1994-2003.....	36
Tableau BF.3	Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté par région administrative, Burkina Faso, ECVM 2003.....	36
Tableau BF.4	Taux de pauvreté selon le statut socioéconomique du chef de ménage, Burkina Faso, ECVM 2003 .....	37
Tableau BF.5	Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Burkina Faso, ECVM 2003 ...	37

## Cap-Vert

Tableau CV.1.	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Cap-Vert .....	39
Tableau CV.2	Évaluations de la pauvreté, Cap-Vert, IDRF 1988/1989 et IDRF 2001/2002	41
Tableau CV.3	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Cap-Vert, IDRF 2001/2002 .....	41
Tableau CV.4	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par île, Cap-Vert, IDRF 2001/2002 .....	42
Tableau CV.5	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Cap-Vert, IDRF 2001/2002	43
Tableau CV.6	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon le secteur économique dans lequel opère le chef de ménage, Cap-Vert, IDRF 2001/2002	43
Tableau CV.7	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Cap-Vert, IDRF, 2001/2002 .....	44
Figure CV.1	Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Cap-Vert, IDRF 2001/2002....	42

## Côte d'Ivoire

Tableau CI.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Côte d'Ivoire.....	46
Tableau CI.2	Seuils de pauvreté, Côte d'Ivoire, de 1985 à 2002.....	47
Tableau CI.3	Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Côte d'Ivoire, ENV 2002.....	48
Tableau CI.4	Taux de pauvreté selon la zone, Côte d'Ivoire, de 1985 à 2002.....	48
Tableau CI.5	Taux de pauvreté et répartition de la pauvreté par région, toutes zones et zones rurales, Côte d'Ivoire, ENV 2002 .....	49
Tableau CI.6	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, par région et par type de localité, Côte d'Ivoire, ENV 2002 .....	50
Tableau CI.7	Taux de pauvreté selon le groupe professionnel du chef de ménage, Côte d'Ivoire, ENV 2002 .....	50
Tableau CI.8	Taux d'alphabétisation selon le niveau de pauvreté et le sexe, Côte d'Ivoire, ENV 2002 .....	51
Tableau CI.9	Taux de scolarisation primaire selon le niveau de pauvreté et le sexe des enfants, Côte d'Ivoire, ENV 2002 .....	51

## Gambie

Tableau GM.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Gambie.....	53
Tableau GM.2	Échelle d'équivalence, Gambie, 1998.....	53
Tableau GM.3	Lignes de pauvreté, Gambie, 1992/1993 et 1998.....	55
Tableau GM.4	Taux de pauvreté estimé en 1998 par type de localité, sur la base des différentes lignes de pauvreté, Gambie, NHPS 1998 .....	55
Tableau GM.5	Taux de pauvreté, par type de localité, Gambie, HES 1992/1993 et NHPS 1998.....	56
Tableau GM.6	Taux de pauvreté selon la division administrative, Gambie, NHPS 1998...	56
Tableau GM.7	Taux de pauvreté selon le statut professionnel des membres du ménage, Gambie, NHPS 1998.....	57
Tableau GM.8	Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans selon le sexe et le niveau de pauvreté, Gambie, NHPS 1998 .....	58
Figure GM.1	Taux d'alphabétisation des femmes et des hommes de 15 à 24 ans selon le niveau de pauvreté, Gambie, NHPS 1998 .....	57

## Ghana

Tableau GH.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Ghana.....	60
Tableau GH.2	Agrégat de consommation, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1989/1999, et ENV 2005/2006.....	61
Tableau GH.3	Échelle d'équivalence, Ghana, ENV 1991/1992-ENV 2005/2006 .....	62
Tableau GH.4	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999, et ENV 2005/2006 .....	63
Tableau GH.5	Taux de pauvreté par type de localité, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999, et ENV 2005/2006.....	63
Tableau GH.6	Taux de pauvreté par zone, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999, et ENV 2005/2006.....	64
Tableau GH.7	Répartition de la pauvreté par zone, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999, et ENV 2005/2006.....	65
Tableau GH.8	Taux de pauvreté et répartition des pauvres selon les régions, Ghana, ENV 2005/2006.....	65
Tableau GH.9	Taux de pauvreté et répartition des pauvres selon la principale activité économique du ménage, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999 et ENV 2005/2006.....	66
Tableau GH.10	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999, et ENV 2005/2006 .....	66

## Guinée

Tableau GN.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Guinée.....	69
--------------	--	----

Tableau GN.2	Lignes de pauvreté par type de localité, Guinée, EIBC 1994/1995 et EIBEP 2002/2003 .....	70
Tableau GN.3	Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Guinée, EIBEP 2002/2003.....	71
Tableau GN.4	Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté par région, Guinée, EIBEP 2002/2003 .....	71
Tableau GN.5	Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté selon le groupe socioéconomique du chef de ménage, Guinée, EIBEP 2002/2003.....	73
Tableau GN.6	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon la situation matrimoniale du chef de ménage, Guinée, EIBEP 2002/2003 .....	74
Figure GN.1	Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Guinée, EIBEP 2002/2003 .....	72
 <b>Guinée-Bissau</b>		
Tableau GW.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Guinée-Bissau .....	76
Tableau GW.2	Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté, Guinée-Bissau, ILAP 2002.....	77
Tableau GW.3	Taux de pauvreté et répartition des pauvres par région, Guinée-Bissau, ILAP 2002.....	78
 <b>Libéria</b>		
Tableau LR.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Libéria .....	81
Tableau LR.2	Taux de pauvreté par type de localité, Libéria 2000 .....	82
Tableau LR.3	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Libéria 2000 .....	83
Tableau LR.4	Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Libéria 2000 .....	83
Tableau LR.5	Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Libéria 2000 .....	84
 <b>Mali</b>		
Tableau ML.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Mali .....	86
Tableau ML.2	Taux de pauvreté par type de localité, Mali, EBC 1988/1989 et EMEP 2001/2002 .....	88
Tableau ML.3	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Mali, EMEP 2001/2002 .....	89
Tableau ML.4	Taux de pauvreté selon la région administrative, Mali, EMEP 2001/2002 .	89
Tableau ML.5	Taux de pauvreté et répartition des pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, Mali, EMEP 2001/2002 .....	90
Tableau ML.6	Taux de scolarisation au primaire selon le niveau de pauvreté, Mali, EMEP 2001/2002.....	90

## Niger

Tableau NE.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Niger .....	93
Tableau NE.2	Composition du panier de la ménagère, Niger, QUIBB 2005 .....	94
Tableau NE.3	Taux de pauvreté par type de localité, Niger, QUIBB 2005 .....	95
Tableau NE.4	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon les régions, Niger, QUIBB 2005.....	96
Tableau NE.5	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Niger, QUIBB 2005 ....	96
Tableau NE.6	Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Niger, QUIBB 2005.....	97
Tableau NE.7	Taux de pauvreté selon le secteur économique dans lequel opère le chef de ménage, Niger, QUIBB 2005.....	97
Figure NE.1	Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Niger, QUIBB 2005 .....	96

## Nigéria

Tableau NG.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Nigéria .....	99
Tableau NG.2	Composition de l'agrégat de consommation, Nigéria, ENV 2003/2004 .....	100
Tableau NG.3	Échelle d'équivalence, Nigéria, ENV 2003/2004 .....	101
Tableau NG.4	Lignes minimales et maximales de pauvreté au Nigéria, ENV 2003/2004 .....	102
Tableau NG.5	Taux de pauvreté par type de localité et par zone, et selon la ligne de pauvreté, Nigéria, ENV 2003/2004 .....	102
Tableau NG.6	Répartition des pauvres par type de localité et par zone, et selon la ligne de pauvreté, Nigéria, ENV 2003/2004 .....	103
Tableau NG.7	Évaluation de la pauvreté par type de localité et par zone, Nigéria, ENV 2003/2004.....	103
Tableau NG.8	Taux de pauvreté par type de localité, Nigéria, de 1985 à 2004.....	104
Tableau NG.9	Taux de pauvreté par zone, Nigéria, de 1985 à 2004 .....	105
Tableau NG.10	Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Nigéria, de 1985 à 2004 .....	106
Tableau NG.11	Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Nigéria, de 1985 à 2004 .....	106
Tableau NG.12	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Nigéria, ENV 2003/2004 .....	107
Figure NG.1	Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Nigéria, ENV 2003/2004.....	105

## Sénégal

Tableau SN.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Sénégal.....	109
Tableau SN.2	Composition du panier de la ménagère, Sénégal, ESAM II 2001/2002.....	111
Tableau SN.3	Lignes de pauvreté, Sénégal, 1994/1995 ESAM I et 2001/2002 ESAM II ...	112
Tableau SN.4	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, par type de localité, Sénégal, ESAM I 1994/1995 et ESAM II 2001/2002 ...	113

Tableau SN.5	Répartition des ménages pauvres par type de localité, Sénégal, ESAM I 1994/1995 et ESAM II 2001/2002 .....	113
Tableau SN.6	Taux de pauvreté et répartition des ménages pauvres selon les régions administratives, Sénégal, ESAM II 2001/2002 .....	114
Tableau SN.7	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Sénégal ESAM II 2001/2002.....	114
Tableau SN.8	Taux de pauvreté et répartition des ménages pauvres selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Sénégal, ESAM II 2001/2002 .....	114
Tableau SN.9	Taux de pauvreté et répartition des ménages pauvres selon l'activité économique du chef de ménage, Sénégal, ESAM II 2001/2002.....	115
Tableau SN.10	Taux de pauvreté et répartition des ménages pauvres selon le secteur d'activité du chef de ménage, Sénégal, ESAM II 2001/2002.....	115

## Sierra Leone

Tableau SL.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Sierra Leone.....	118
Tableau SL.2	Agrégat de consommation, Sierra Leone, EIM 2003/2004.....	119
Tableau SL.3	Échelle d'équivalence, Sierra Leone, EIM 2003/2004 .....	119
Tableau SL.4	Composition du panier alimentaire et non alimentaire, Sierra Leone, EIM 2003/2004.....	120
Tableau SL.5	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, par type de localité, Sierra Leone, EIM 2003/2004.....	121
Tableau SL.6	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon les districts, Sierra Leone, EIM 2003/2004.....	122
Tableau SL.7	Taux de pauvreté selon le groupe d'âge et le sexe du chef de ménage, Sierra Leone EIM, 2004 .....	122
Tableau SL.8	Taux de pauvreté selon la situation matrimoniale du chef de ménage, Sierra Leone, EIM 2003/2004.....	123
Tableau SL.9	Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Sierra Leone, EIM 2003/2004.....	123
Tableau SL.10	Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Sierra Leone, EIM 2003/2004.....	124

## Togo

Tableau TG.1	Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Togo.....	126
Tableau TG.2	Définition des lignes de pauvreté, Togo, EBC 1987-1989.....	127
Tableau TG.3	Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon les régions et les localités, Togo, EBC 1987-1989.....	128
Tableau TG.4	Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage et selon la région pour les lignes de pauvreté globales, Togo, EBC 1987-1989.....	129

## ABRÉVIATIONS ET SIGLES

<b>CSLP</b>	Cadre (intérimaire) stratégique de réduction de la pauvreté
<b>CEA</b>	Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies
<b>CEDEAO</b>	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
<b>CEA</b>	Consommation d'énergie alimentaire
<b>DSBE</b>	Degré de satisfaction des besoins essentiels
<b>DSD</b>	Dimension sociale du développement
<b>DNSI</b>	Direction nationale de la statistique et de l'informatique
<b>DPS</b>	Direction de la prévision et de la statistique
<b>DSNU</b>	Division de statistique des Nations Unies
<b>DSCR</b>	Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté
<b>DSRP</b>	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
<b>DISRP</b>	Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté
<b>EAM</b>	Enquête auprès des ménages
<b>EBC</b>	Enquête budget-consommation
<b>BSDS</b>	Enquête de base sur la fourniture de services
<b>ECAE</b>	Enquête de conjoncture sur l'agriculture et l'élevage
<b>EDS</b>	Enquête démographique et de santé
<b>HES</b>	Enquête économique sur les ménages
<b>EGM</b>	Enquête générale sur les ménages
<b>EIM</b>	Enquête intégrée auprès des ménages
<b>EIBEP</b>	Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté
<b>EIBC</b>	Enquête intégrée sur le budget et la consommation des ménages
<b>ELAM</b>	Enquête légère auprès des ménages
<b>ELIM</b>	Enquête légère intégrée auprès des ménages
<b>ILAP</b>	Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté
<b>EMCES</b>	Enquête malienne de conjoncture économique et sociale
<b>EMEP</b>	Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté
<b>ENC</b>	Enquête nationale sur la consommation
<b>NHPS</b>	Enquête nationale sur la pauvreté des ménages
<b>ECAN</b>	Enquête sur la consommation alimentaire et la nutrition
<b>EPAM</b>	Enquête permanente auprès des ménages
<b>EPCES</b>	Enquête permanente de conjoncture économique et sociale
<b>MICS</b>	Enquête par grappes à indicateurs multiples
<b>EP</b>	Enquête prioritaire

<b>EQ</b>	Enquête qualitative
<b>EQPIES</b>	Enquête qualitative sur la pauvreté intégrée et l'évaluation sociale
<b>ENV</b>	Enquête sur le niveau de vie
<b>ESI</b>	Enquête sur le secteur informel
<b>EAEDM</b>	Enquête sur les activités économiques et les dépenses des ménages
<b>ECVM</b>	Enquête sur les conditions de vie des ménages
<b>ECVR</b>	Enquête sur les conditions de vie en milieu rural
<b>IDRF</b>	Enquête sur les revenus et les dépenses des ménages
<b>ESIP</b>	Enquête sur les informations prioritaires
<b>EPP</b>	Enquête sur les perceptions de la pauvreté
<b>PPA</b>	Évaluation participative de la pauvreté
<b>FMI</b>	Fonds monétaire international
<b>FRPC</b>	Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance
<b>IDH</b>	Indice de développement humain
<b>INSAE</b>	Institut national de la statistique et de l'analyse économique
<b>INSD</b>	Institut national de la statistique et de la démographie
<b>IPC</b>	Indice des prix à la consommation
<b>MDR</b>	Ministère du développement rural
<b>NEPAD</b>	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le développement
<b>OCS</b>	Observatoire du changement social
<b>ODHD</b>	Observatoire du développement humain durable
<b>AFRISTAT</b>	Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne
<b>ORANA</b>	Office de recherches sur l'alimentation et la nutrition africaines
<b>PPA</b>	Parité du pouvoir d'achat
<b>PPTTE</b>	Pays pauvres très endettés
<b>PCI</b>	Programme de comparaison international
<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le développement
<b>CWIQ</b>	Questionnaire des principaux indicateurs du bien-être
<b>QUIBB</b>	Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être
<b>QUID</b>	Questionnaire unifié des indicateurs de développement
<b>IHSN</b>	Réseau international pour les enquêtes auprès des ménages
<b>SNS</b>	Services nationaux de statistique
<b>SISIRP</b>	Système d'informations statistiques intégré pour la réduction de la pauvreté

<b>SGDD</b>	Système général de diffusion de données
<b>SEEDS</b>	Stratégie de développement et de démarginalisation économique des États
<b>SRP</b>	Stratégie de réduction de la pauvreté
<b>NEEDS</b>	Stratégie nationale de développement et de démarginalisation économique
<b>SNLP</b>	Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté
<b>UEMOA</b>	Union économique et monétaire ouest-africaine

## APERÇU

### Demande accrue et utilisation des statistiques sur la pauvreté dans la région CEDEAO

La pauvreté constitue une préoccupation majeure dans la région CEDEAO, et au cours des deux dernières décennies, diverses interventions en vue de sa réduction ont été mises en œuvre dans chacun des pays membres. Jusqu'à une période récente, les politiques de développement étaient axées sur les ajustements économiques structurels, pour la plupart préconisés par le bailleur de fonds, avec le soutien des agences internationales telles que la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et la Banque africaine de développement. Bien que ces programmes aient stabilisé l'environnement économique, ils ont été d'un apport peu significatif au niveau macroéconomique, pour améliorer le niveau de vie des populations. Dans les années 90, avec le changement du paradigme de développement mettant désormais les populations au centre du développement (par. 26, a), Déclaration de Copenhague sur le développement social, 1995), le suivi-évaluation régulier de la pauvreté est devenu beaucoup plus important et les gouvernements nationaux eux-mêmes s'impliquèrent davantage. Tous les pays de la CEDEAO (à l'exception du Libéria) ont participé au Sommet mondial pour le développement social, en 1995 à Copenhague, et convenu avec les autres pays du monde de l'adoption de la Déclaration de Copenhague sur le développement social ainsi que du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social. Un des aspects importants de la déclaration a été l'engagement pris pour estimer les niveaux de pauvreté, fixer des objectifs visant à réduire la pauvreté et mettre en œuvre des politiques de lutte contre la pauvreté.

Bien que l'assistance technique et financière de la Communauté internationale soit restée importante dans la région CEDEAO dans la dernière partie des années 90, et a continué de l'être dans les années 2000, les pays ont pris en main les politiques d'évaluation et de réduction de la pauvreté. Plusieurs projets et programmes internationaux ont contribué de manière significative à l'augmentation de la demande en statistiques sur la pauvreté, et de la capacité nationale à produire et à utiliser ces statistiques pour formuler des politiques. En 1996, le Programme des Nations Unies pour le développement a lancé l'Initiative sur les stratégies de lutte contre la pauvreté à travers laquelle les pays étaient encouragés à faire des diagnostics et à développer des stratégies de lutte contre la pauvreté. C'est ainsi que plusieurs pays de la CEDEAO ont suivi le modèle fourni par le *Rapport sur le développement humain* (Human Development Report), rassemblé diverses données socioéconomiques sur le développement et les facteurs assimilés, et publié des rapports nationaux (Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Nigéria et Sénégal).

Durant la même année, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont lancé l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), qui exige des pays éligibles à un allègement de la dette, l'élaboration et la mise en œuvre de documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP), des données sur la stabilité macroéconomique, et la prise de mesures visant à introduire des réformes sociales et structurelles<sup>1</sup>. Au début des années 2000,

---

<sup>1</sup> Dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, à la fin de l'année 2006, sept pays de la CEDEAO avaient atteint le point d'achèvement et étaient éligibles pour un allègement de la dette : Bénin, Burkina Faso, Ghana, Mali, Niger, Sénégal et Sierra Leone. Trois autres pays, Gambie, Guinée et Guinée-Bissau, ont parachevé leurs DSRP et sont devenus éligibles pour un allègement provisoire. Après la mise en œuvre des réformes économiques et sociales, ils peuvent bénéficier d'un allègement total. La Côte d'Ivoire, le Libéria et le Togo sont potentiellement éligibles, mais ils n'ont pas encore rempli les critères nécessaires. Le Nigéria et le

tous les pays de la CEDEAO avaient achevé un DSRP provisoire ou définitif. Diverses statistiques sur la pauvreté et les facteurs économiques liés à la pauvreté, déjà produites, ont été compilées et utilisées dans les politiques des pays, ainsi qu'indiqué dans les DSRP. Dans certains cas, le processus de DSRP a stimulé la production de nouvelles données et des études sur les ménages ont été commanditées dans le but de fournir les informations nécessaires. En outre, à travers les DSRP, les pays de la CEDEAO ont mis en place des systèmes de suivi-évaluation permettant d'intégrer les informations en provenance d'entités nationales différentes, et d'assurer la collecte future ainsi que la dissémination des données nécessaires à l'évaluation des stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté. Avec ce système, plusieurs pays prévoient de combiner des études d'évaluation de la pauvreté tous les cinq ans avec des études annuelles sur le suivi-évaluation de l'accès des pauvres aux services sociaux.

L'adoption des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en 2000 par les organisations internationales et les gouvernements nationaux, a créé un regain d'efforts visant à réduire la pauvreté dans le monde et à produire des statistiques pour en évaluer l'évolution. Deux des objectifs de ces OMD consistent à « réduire de moitié le nombre de personnes vivant avec moins de 1\$ par jour » et « réduire de moitié la proportion des personnes qui souffrent de la faim » à l'horizon 2015. Les pays de la CEDEAO ont exprimé entre autres leur engagement à réaliser les OMD et soumettent des rapports relatifs au niveau national (Division de statistique des Nations Unies, 2004).

Alors que la demande et l'utilisation des statistiques sur la pauvreté ont augmenté dans les pays de la région CEDEAO, la production de ces données ne se fait pas de la même manière. D'une part, tous les pays n'ont pas collecté et disséminé les données sur la pauvreté à intervalle régulier. D'autre part, les pays n'ont pas utilisé les mêmes méthodes de collecte de statistiques et d'évaluation de la pauvreté. Ceci a réduit considérablement la comparabilité des données et préoccupe au plus haut point la Commission de la CEDEAO, dans ses efforts visant à harmoniser les statistiques dans la région.

## Enquêtes auprès des ménages pour la collecte de données sur la pauvreté

Les pays de la CEDEAO ont collecté des données pour l'évaluation de la pauvreté à partir de trois principales enquêtes sur les ménages : a) des enquêtes sur les revenus et les dépenses; b) des études sur les dimensions non monétaires de la pauvreté comme l'éducation, la santé, les biens et l'accès aux services publics; et c) des enquêtes sur les évaluations subjectives de la pauvreté.

Tous les pays de la CEDEAO ont au cours des deux dernières décennies mené au moins une étude sur les ménages, qui donne des informations globales sur les revenus et les dépenses. La plupart d'entre eux ont également fait des études à buts multiples tenant compte des revenus et des dépenses ainsi que d'autres facteurs tels que la santé, l'éducation, l'emploi, l'agriculture, la propriété immobilière ou foncière, l'accès aux services, et les programmes sociaux, permettant ainsi de mieux comprendre la pauvreté et les nombreuses questions y associées.

Pourtant, certains pays en ont fait beaucoup plus que d'autres (tableau 1). La Côte d'Ivoire a été la plus prolifique avec quatre enquêtes sur l'évaluation du niveau de vie (ENV) entre 1985 et

1989 et quatre autres depuis 1990<sup>2</sup>. Le Ghana a également effectué deux études ENV entre 1985 et 1989, suivies après un court intervalle par celle de 1991/1992. Les études subséquentes, la quatrième et la cinquième, ont été faites avec des intervalles de sept ans.

Tableau 1  
Enquêtes menées depuis 1985 sur la collecte de données  
relatives aux revenus et dépenses des ménages au niveau national

	1985 à 1989	1990 à 1994	1995 à 1999	2000 à 2004	2005 à 2006
<b>Bénin</b>	1986/1987		1994-96 <sup>1)</sup>	1999-2000 <sup>1)</sup> , 2003	
<b>Burkina Faso</b>		1994/1995	1998	2003	
<b>Cap-Vert</b>	1988/1989			2001/2002	
<b>Côte d'Ivoire</b>	1985 <sup>2)</sup>	1993	1995, 1998	2002	
<b>Gambie</b>	1989	1992/1993	1998	2003/2004 <sup>3)</sup>	
<b>Ghana</b>	1987/1988 <sup>2)</sup>	1991/1992	1998/1999		2005/2006
<b>Guinée</b>			1994/1995	2002/2003	
<b>Guinée-Bissau</b>	1986	1991, 1993		2002	
<b>Libéria</b>				2000	
<b>Mali</b>	1988/1989	1994		2001/2002	
<b>Niger</b>		1989-1993 <sup>1)</sup>			2005
<b>Nigéria</b>	1985/1986	1992/1993	1996/1997	2003/2004	
<b>Sénégal</b>		1992	1994/1995	2001/2002	
<b>Sierra Leone</b>		1989/1990		2003/2004	
<b>Togo</b>	1987-1989 <sup>1)</sup>		1995		2006 <sup>3)</sup>

Source : Profils des pays individuels.

Notes :

- 1) Dans plusieurs pays, les enquêtes n'ont pas couvert tous les types de localité en même temps. Au Bénin, des études séparées ont été menées en zone urbaine (1996 et 1999) et en zone rurale (1994/1995 et 1999/2000). Au Niger, l'étude de 1989-1993 a été faite en 1989/1990 en zone urbaine et en 1992/1993 en zone rurale. Au Togo, l'enquête de 1987-1989 a été effectuée entre février 1987 et mars 1988 dans les principales villes et entre octobre 1988 et novembre 1989 dans les petites villes et les zones rurales. Un sous-échantillon de cette étude a été utilisé dans une étude effectuée par le PNUD en 1995.
- 2) En Côte d'Ivoire, plusieurs enquêtes ont été faites entre 1985 et 1989 (1985, 1986, 1987, et 1988). Au Ghana, entre 1985 et 1989, deux études (1987/1988 et 1988/1989) ont été effectuées.
- 3) Résultats non disponibles à la date de février 2007.

Le Bénin, la Gambie, la Guinée-Bissau, et le Nigéria ont collecté les données nécessaires à l'évaluation de la pauvreté monétaire dans quatre enquêtes sur les ménages depuis 1985. Seuls la Gambie et le Nigéria ont pu mener les enquêtes à des intervalles relativement réguliers, au rythme d'environ une étude tous les cinq ans. La Guinée-Bissau et le Bénin n'ont pas pu en produire tous les cinq ans mais ont réussi à en faire sur trois des quatre périodes quinquennales, entre 1985 et 2004.

Le Burkina Faso et le Sénégal ont démarré une série d'enquêtes sur les revenus et les dépenses plus tard, à partir de 1990-1994, mais ils ont pu les mener dans chacune des périodes quinquennales qui ont suivi.

<sup>2</sup> La Côte d'Ivoire et le Ghana ont été parmi les premiers pays africains où le type d'étude ENV a été mis en œuvre avec l'appui de la Banque mondiale.

En revanche, la Guinée a mis en œuvre deux enquêtes dans un intervalle de huit ans, alors que le Cap-Vert, le Niger et la Sierra Leone en ont fait deux avec plus de dix années d'intervalle. Le Togo également a mis en œuvre ses trois enquêtes (dont la seconde couvre uniquement un sous-échantillon de la première), avec de longues périodes d'intervalle. Le cas extrême est celui du Libéria où la seule source de données sur la pauvreté est une enquête qui date des années 2000.

Il convient de noter que seules quelques études indiquées au tableau 1 ont été mises en œuvre en même temps dans les zones urbaines et dans les zones rurales. C'est le cas pour trois enquêtes : le Bénin a mis en œuvre des études nationales sur les dépenses en 1986/1987 et 2003 mais dans l'intervalle, deux enquêtes séparées ont été effectuées en zones urbaines et en zones rurales respectivement. Au Niger et au Togo, les premières enquêtes ont été mises en œuvre en zones urbaines et en zones rurales avec un intervalle de plus d'une année.

La capacité de traitement et de dissémination des données a également varié d'un pays à un autre. Pour certaines enquêtes, les résultats ont été rendus publics plus d'une année après la collecte de données, comme ce fut le cas de celles de 2003 au Burkina Faso, des enquêtes de 1998 et 2003/2004 en Gambie et de 1998/1999 au Ghana.

Des informations additionnelles sur la pauvreté ont été collectées à travers d'autres types d'enquêtes. Premièrement, certaines enquêtes ont couvert des zones ou des domaines plus étriqués. Par exemple en 1996, des études sur les dépenses des ménages ont été menées dans les capitales de sept pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger, Sénégal, et Togo. Ces études avaient pour objectif de déterminer la structure des achats de biens et services des ménages, en vue d'une pondération permettant d'harmoniser l'indice des prix pour tous les pays de l'UEMOA.

Deuxièmement, le suivi-évaluation rapide et des enquêtes de satisfaction basées sur des questionnaires courts et prévoyant l'entrée des données sont devenus depuis peu monnaie courante dans la région. Les questionnaires des principaux indicateurs du bien-être, [Core Welfare Indicator Questionnaire (CWIQ)] initiés par la Banque mondiale ont été appliqués dans 11 des 15 pays de la CEDEAO : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Nigéria, Sénégal, et Togo. Selon la Banque mondiale (2002), ce type d'étude est conçu pour indiquer si les services publics et les programmes de développement atteignent et bénéficient aux pauvres, si les populations ont accès aux services et aux infrastructures sociales de base, et si elles sont satisfaites de ces services. Bien que le CWIQ ne soit pas conçu pour évaluer la hausse ou la baisse des niveaux de pauvreté, certains pays peuvent utiliser les résultats pour évaluer les conditions de vie des ménages à une période précise.

Troisièmement, tous les pays de la région, à l'exception du Cap-Vert et de la Guinée, ont rassemblé des données sur les perceptions subjectives de la pauvreté à travers des évaluations participatives de la pauvreté [Participatory Poverty Assessments (PPA)] ou d'autres études qualitatives ainsi qu'à travers des modules sur le bien-être subjectif intégrés aux questionnaires portant sur les ménages. Ces évaluations qualitatives ont permis d'avoir une connaissance approfondie des causes de la pauvreté et de l'appauvrissement selon les pauvres, y compris leurs points de vue sur la qualité des services, les priorités et les défis, ainsi que les opportunités qui leur sont offertes.

Enfin, d'autres types d'enquêtes ont été utilisés pour rassembler des données sur la dimension non monétaire de la pauvreté ou les facteurs socioéconomiques liés à la pauvreté monétaire. Presque tous les pays de la CEDEAO ont pu réunir des données sur la santé, l'éducation, et la nutrition grâce aux enquêtes démographiques et de santé (EDS) et aux enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS). Seuls le Bénin et le Cap-Vert n'ont pas fait des études MICS et seules la Gambie, la Guinée-Bissau, et la Sierra Leone n'ont pas encore fait d'études EDS. Des études relatives à l'emploi et au secteur informel, où des études plus générales sur le contexte socioéconomique ont été entreprises dans la région. Six pays, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali,

le Niger, le Nigéria, et le Togo, ont mené des études sur la main-d'œuvre, et deux d'entre eux, le Mali et le Niger, ont fait des études portant sur le secteur informel, généralement dans la capitale ou les zones urbaines du pays.

Ainsi, bien qu'il ait été difficile de procéder à un suivi-évaluation permanent, les pays de la CEDEAO ont pu conduire plusieurs types d'enquêtes. Les informations nécessaires à l'évaluation monétaire et non monétaire de la pauvreté ainsi que celles portant sur les autres facteurs socioéconomiques liés à la pauvreté, sont maintenant disponibles pour les évaluations de la pauvreté au niveau national et l'élaboration des politiques.

## Pratiques nationales en matière d'évaluation du niveau de la pauvreté dans la région CEDEAO

Diverses données nécessaires pour l'évaluation de la pauvreté ont été collectées dans la région CEDEAO au cours des deux dernières décennies, même si elles ne l'ont pas été de manière intégrée et coordonnée. En outre, l'évaluation de la pauvreté monétaire a varié d'un pays à un autre. Par conséquent, les statistiques produites par les pays ne sont pas comparables. La compréhension de la définition et de l'évaluation de la pauvreté par les pays est un premier pas vers des statistiques harmonisées. Ainsi, cette section passe en revue la définition opérationnelle de la pauvreté telle qu'utilisée par les entités nationales, notamment les bureaux nationaux des statistiques et les organismes gouvernementaux. Elle identifie les éléments communs et les éléments différents dans la région de la CEDEAO dans les dernières études qui ont été menées, par rapport à trois mesures visant à évaluer la pauvreté sur la base de la consommation : a) établissement de l'agrégat de consommation; b) ajustements relatifs aux différences dans le coût de la vie et à la composition sexospécifique du ménage; et c) définition du niveau de pauvreté. Les différences dans n'importe lequel de ces éléments sont importantes, car elles réduisent la comparabilité des estimations de pauvreté à travers les pays.

### Établissement de l'agrégat de consommation

Tous les pays de la CEDEAO ont utilisé des données sur la consommation et les dépenses pour évaluer la pauvreté. Par rapport au revenu, la consommation est considérée comme étant un meilleur indicateur du bien-être, notamment dans les pays en développement ayant une économie agricole relativement pauvre ou un secteur informel important, où durant l'année, les fluctuations des revenus sont plus importantes que celles des dépenses, et où les ménages consomment une part substantielle de leur propre production de biens<sup>3</sup>. Cependant, l'établissement d'agrégats de consommation présente des similitudes et des différences d'un pays à un autre. Dans leur ensemble, les pays de la CEDEAO ont collecté des données sur les denrées alimentaires et autres, consommées par les ménages qui font des dépenses fréquentes ou non. L'élaboration des agrégats de consommation a pris en considération les dépenses pour les denrées achetées et corrigé les différences entre la consommation et les dépenses.

D'abord, la valeur de consommation à partir des biens produits par les ménages, des cadeaux reçus, des paiements en nature faits par les employeurs, a été incluse dans l'agrégat de consom-

---

<sup>3</sup> Pour une revue générale des arguments en faveur de l'utilisation des revenus ou des dépenses pour estimer le niveau de pauvreté, voir *Compendium of best practices in poverty measurement* (Expert Group on Poverty Statistics, Rio Group, 2006) et *Handbook on Poverty Statistics: concepts, Methods and Policy Use* (publication des Nations Unies, à paraître).

mation par tous les pays. Cependant, certains ont utilisé des données sur les sources différentes de prix, pour estimer la valeur de cette consommation (tableau 2). La Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, et le Sénégal ont utilisé des prix collectés à l'occasion de la même étude sur les ménages, assurant ainsi la correspondance entre les prix assignés et le pouvoir d'achat de groupes de populations spécifiques. Le Bénin, le Libéria, le Mali, la Sierra Leone et le Togo ont également collecté des prix sur les marchés de chaque zone d'énumération durant l'étude sur les ménages. Le Niger et le Nigéria ont utilisé une combinaison des deux sources de données. Au Niger, les statistiques sur les prix utilisés proviennent de l'étude sur les ménages et les indices des prix à la consommation (IPC). Au Nigéria, les données sur les prix ont été collectées dans les marchés pour chaque zone d'énumération, seulement pour les produits qui n'ont pas été couverts par les informations déjà disponibles à travers la production d'IPC. En Gambie, seules les données provenant d'indices des prix à la consommation ont été utilisées.

Tableau 2

**Source de données sur les prix des biens de production propre**

	Année	Enquêtes auprès des ménages	Enquêtes sur le marché local	Indices des prix à la consommation
<b>Bénin</b>	1999-2000		✓	
<b>Côte d'Ivoire</b>	2002	✓		
<b>Gambie</b>	1998			✓
<b>Ghana</b>	2005/2006	✓		
<b>Guinée</b>	2002/2003	✓		
<b>Guinée-Bissau</b>	2002	✓		
<b>Libéria</b>	2000		✓	
<b>Mali</b>	2001/2002		✓	
<b>Niger</b>	2005	✓		✓
<b>Nigéria</b>	2003/2004		✓	✓
<b>Sénégal</b>	2001/2002	✓		
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004		✓	
<b>Togo</b>	1987-1989		✓	

Source : Profils des pays individuels.

Deuxièmement, les données relatives à la consommation de biens durables chers, tels que les véhicules ou les réfrigérateurs, sont tirées du prix d'achat et de l'âge des produits. L'équivalent des revenus locatifs qu'auraient engrangé les propriétaires qui occupent leur propre maison a été calculé sur la base des régressions hédoniques, en tenant compte des chiffres réels enregistrés et des caractéristiques de logement. La plupart des pays de la CEDEAO concernés par l'agrégat de consommation ont pris en compte les coûts d'utilisation et les dépenses équivalentes de loyer. Cependant il y a eu quelques exceptions. Par exemple, le Mali a inclus dans l'agrégat de consommation le prix d'achat de ces biens, alors que le Niger n'a inclus ni le coût des biens durables ni leur valeur d'utilisation.

Enfin, d'autres types d'articles dont l'exclusion de l'agrégat de consommation a été recommandée par les experts<sup>4</sup>, ont été inclus par certains pays. Par exemple, les dépenses afférentes à

<sup>4</sup> Voir, par exemple, *Guidelines for Constructing Consumption aggregates for Welfare Analysis* (Deaton, Angus et Salman, Zaidi, 2002).

la santé ont été incluses dans l'agrégat de consommation de la Gambie, du Libéria, du Nigéria et de la Sierra Leone. Au Ghana, les petites dépenses liées à la santé ont été incluses alors que celles plus importantes portant par exemple sur les hospitalisations ont été exclues. Au Niger, aucune dépense relative à la santé n'a été prise en considération. À titre d'exemple, les dépenses sur les mariages et les dots ont été incluses pour le Libéria et le Mali, mais non pour le Ghana, le Niger, le Nigéria ou la Sierra Leone. Les cadeaux et les transferts ont été inclus pour le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali et le Sénégal, mais exclus pour le Ghana, le Nigéria et la Sierra Leone.

## Ajustements relatifs au coût de la vie

Certains pays ont ajusté les dépenses du ménage relatives aux différences dans le coût de la vie à des périodes différentes ou selon les régions. En Côte d'Ivoire (2002), les facteurs de déflation des prix de chaque frange de la population par rapport au prix d'Abidjan ont été utilisés. Au Nigéria, les différences saisonnières régionales des prix des biens ont été prises en considération pour l'enquête auprès des ménages de 2003/2004 qui a rassemblé des données pour un an, et tous les prix ont été ajustés pour correspondre à un mois particulier, notamment janvier 2004. De la même manière, en Sierra Leone, tous les prix collectés en 2003/2004 dans les études sur les ménages ont été ajustés par rapport à ceux en cours à la date de mai 2003, et convertis en une moyenne régionale pondérée. Au Ghana (2005/2006), les différences dans le coût de la vie entre différentes zones à une période donnée ont été ajustées et les variations des prix pendant les mêmes périodes couvertes par chaque enquête ont été prises en compte en utilisant les données relatives à l'indice des prix à la consommation (IPC). Au Togo (1978-1989), les fluctuations saisonnières des prix du marché ont été contrôlées également.

Afin d'ajuster les évaluations de la pauvreté relatives aux différences dans les coûts de la vie entre certains types de localités, quelques pays ont calculé plus d'un niveau de pauvreté. Au Bénin (1999-2000) et au Niger (2005), deux niveaux ont été définis, l'un pour les zones urbaines et l'autre pour les zones rurales. En Gambie, en Guinée et au Sénégal les seuils de pauvreté ont été calculés séparément pour la capitale, les zones urbaines et les zones rurales. Au Sénégal, un niveau différent a été calculé pour chaque étape de l'étude 2001/2002. Au Togo, des niveaux de pauvreté multiples spécifiques aux régions du pays et aux types de localités ont été définis.

## Ajustements relatifs à la composition des ménages

Des personnes d'âges et de sexes différents ont des besoins différents et par conséquent, le niveau de dépense peut varier d'un ménage à un autre, simplement à cause des différences dans leur composition. En particulier, pour deux ménages de même taille, le même volume de dépense totale peut être suffisant pour satisfaire les besoins fondamentaux d'un ménage, mais pas forcément pour un autre, selon l'âge et le sexe de ses membres. La pratique internationale en matière d'évaluation de la pauvreté consiste à ajuster les dépenses du ménage par rapport à l'âge et au sexe de ses membres. Bien que des données antérieures sur les dépenses collectées dans la région aient été analysées par tête d'habitant, pour la dernière enquête disponible, près de la moitié des pays de la CEDEAO ont ajusté la consommation des ménages en utilisant des échelles d'équivalence : Bénin, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Nigéria, Sénégal, et Sierra Leone.

Cependant, les échelles adoptées ont varié de celles très simples faisant la différence uniquement entre un adulte et un enfant ou entre l'homme, la femme et l'enfant, et celles basées sur une catégorie plus large définie par âge et par sexe. Par exemple, l'échelle d'équivalence utilisée en Guinée-Bissau assigne l'équivalent d'un adulte aux personnes de plus de 15 ans et l'équivalent de 0,5 adulte à des enfants de moins de 15 ans. Au Bénin (1999-2000), les unités d'équivalence des

adultes assignées ont été de 1 pour les hommes, 0,8 pour les femmes et 0,5 pour les enfants de moins de 10 ans; par contre, les échelles récemment utilisées au Ghana (1998/1999) et en Sierra Leone (2003/2004) font la différence entre 15 catégories définies par âge et par sexe, et l'échelle utilisée par la Gambie (1998), fait la différence entre 17 catégories (voir profils des pays).

## Lignes de pauvreté

Les pays de la région CEDEAO ont utilisé quatre types d'approches pour définir les lignes de pauvreté dans le cadre des dernières enquêtes qui ont été effectuées. Trois de ces approches génèrent des lignes de pauvreté absolues — coût des besoins essentiels, consommation d'énergie alimentaire et 1 dollar par jour — et la quatrième, un niveau de pauvreté relatif. À l'instar des autres pays moins développés, les lignes de pauvreté absolues ont été préférées dans la région de la CEDEAO (tableau 3).

Tableau 3

### Types d'approches dans la définition de la ligne de pauvreté

	Année	Coût des besoins essentiels	Consommation d'énergie alimentaire	1 dollar par jour	Ligne de pauvreté relative
<b>Bénin</b>	1999-2000	✓			
<b>Burkina Faso</b>	2003	✓			
<b>Cap-Vert</b>	2001/2002				✓
<b>Côte d'Ivoire<sup>1)</sup></b>	2002				✓
<b>Gambie</b>	1998	✓			
<b>Ghana</b>	2005/2006	✓			
<b>Guinée</b>	2002/2003	✓			
<b>Guinée-Bissau</b>	2002			✓	
<b>Libéria</b>	2000			✓	
<b>Mali</b>	2001/2002		✓		
<b>Niger</b>	2005	✓			
<b>Nigéria</b>	2003/2004		✓	✓	✓
<b>Sénégal</b>	2001/2002	✓			
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004	✓			
<b>Togo</b>	1987-1989		✓		

Source : Profils des pays individuels.

Note : 1) En Côte d'Ivoire une ligne de pauvreté relative a été définie pour les données de 1985. Cette ligne de pauvreté, ajustée par rapport au changement des prix, a été appliquée aux données collectées dans les enquêtes subséquentes : 1993, 1995, 1998, et 2002.

L'approche fondée sur les besoins essentiels a été choisie dernièrement par huit des quinze pays de la CEDEAO (tableau 3). Selon cette approche, les lignes de pauvreté sont calculées sur la base des besoins caloriques minimaux par individu, du panier de la ménagère, et des denrées non alimentaires considérées comme absolument nécessaires. Les ménages ou les individus qui ne peuvent pas se permettre de consommer ces biens minimales sont considérés comme pauvres.

Pour les pays utilisant l'approche relative au coût des besoins essentiels, une ligne de pauvreté globale a été définie sur la base de la ligne de pauvreté alimentaire et de la composante non alimentaire de la ligne de pauvreté. Les méthodes de calcul de la ligne de pauvreté alimentaire ont varié d'un pays à un autre.

D'abord, il n'y a pas eu de ligne de pauvreté commune pour la consommation calorifique minimale (tableau 4). Pour les pays utilisant des échelles d'équivalence, les besoins calorifiques minimales ont varié entre 2 400 calories (Bénin et Sénégal) et 2 900 calories (Ghana) par équivalent adulte par jour. Pour les pays mesurant la pauvreté par tête d'habitant, le seuil de consommation calorifique était de 2 100 calories par personne par jour en Guinée et au Niger, et de 2 283 calories par personne par jour au Burkina Faso.

Deuxièmement, la composition du panier de la ménagère varie d'un pays à un autre. Le nombre d'articles composant ce panier varie de 4 (Burkina Faso) à 30 (Guinée). Plusieurs méthodes ont été utilisées pour choisir le panier de la ménagère dans les pays de la CEDEAO. Par exemple, au Ghana et en Sierra Leone, les listes des produits ont été choisies à partir du modèle de consommation alimentaire des populations les plus pauvres (définies comme 50 % et 20 % respectivement,

Tableau 4

**Seuil calorifique dans les pays utilisant l'approche fondée sur le coût des besoins essentiels pour définir la ligne de pauvreté**

	Année	Seuil de consommation calorifique (calories par équivalent adulte et par jour)
<b>Bénin</b>	1999-2000	2 400
<b>Sénégal</b>	2001/2002	2 400
<b>Gambie</b>	1998	2 700
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004	2 700
<b>Ghana</b>	2005/2006	2 900
		(calories par tête d'habitant et par jour)
<b>Guinée</b>	2002/2003	2 100
<b>Niger</b>	2005	2 100
<b>Burkina Faso</b>	2003	2 283

Sources : Profils des pays individuels.

ayant le niveau de dépense le plus faible par équivalent adulte). Au Niger et au Sénégal, toutefois, le panier de la ménagère choisi représente le modèle de consommation de la population couvrant le milieu de la distribution de la dépense. Au Niger, les produits alimentaires choisis couvrent 90 % de la consommation alimentaire du ménage, entre le deuxième et le neuvième décile de dépense par tête d'habitant. Au Sénégal, la consommation des ménages entre le neuvième et le sixième décile de dépenses par équivalent adulte a été analysée. En revanche, en Gambie, la sélection des denrées alimentaires est basée sur les perceptions relatives des niveaux de vie dans la société, c'est-à-dire, les articles qui permettent d'avoir un régime sain à un coût relativement faible.

La composante non alimentaire de la ligne de pauvreté globale a également été déterminée sur la base de différentes méthodes. La plupart du temps, les pays utilisent la moyenne portant sur la composante non alimentaire des ménages où le niveau de dépenses avoisine la ligne de pauvreté alimentaire. Ce fut le cas de la Gambie, du Ghana, du Niger, du Sénégal et de la Sierra Leone. Dans ce dernier pays, une sélection de 19 articles a été utilisée pour calculer la moyenne de la composante non alimentaire des dépenses par équivalent adulte des ménages, avec des dépenses situées au même niveau que la pauvreté alimentaire. Une deuxième méthode, appliquée au Bénin et au Burkina Faso, a pris en considération la part des dépenses alimentaires dans les dépenses globales des ménages en dessous de la valeur médiane des dépenses (au Bénin), ou pour les ménages vivant en dessous de la ligne de pauvreté (Burkina Faso). Pourtant, une troisième méthode a été utilisée en Guinée : la ligne de pauvreté globale a été calculée comme étant une fonction multivariée de la ligne de pauvreté alimentaire.

La méthode de la consommation d'aliments et d'énergie a été utilisée dans trois pays de la CEDEAO : Mali (2001/2002), Nigéria (2004, entre autres lignes de pauvreté) et Togo (1987-1989). Selon cette approche, le seuil de pauvreté est calculé en tant que niveau de dépense à partir duquel les ménages doivent satisfaire les besoins caloriques sur la base d'une combinaison d'aliments. Toutefois, le même niveau de consommation calorique ne signifie pas le même pouvoir d'achat en terme réel, ceci étant une déficience de la méthode. Au Mali, le seuil calorique a été fixé à 2 450 calories par jour et par personne. Au Nigéria, deux seuils caloriques de 2 900 et 2 100 calories par jour et par équivalent adulte ont été utilisés pour la limite maximale et la limite minimale, respectivement, de la ligne de pauvreté. Au Togo, trois seuils caloriques ont été définis, soit 1 990 calories par jour et par personne pour les principales villes, 2 000 dans les centres urbains secondaires et 2 080 dans les zones rurales.

La ligne de pauvreté globale a été calculée comme étant fonction de la ligne de pauvreté alimentaire. Au Mali, il a été calculé à 1,5 fois la valeur de la ligne de pauvreté alimentaire. Au Togo, il est basé sur la part des dépenses alimentaires dans trois types de localités (villes principales, centres secondaires urbains, zones rurales). Au Nigéria, la limite maximale de la ligne de pauvreté (pour la méthode d'apport énergétique), a été calculé comme étant la somme de la limite maximale de la ligne de pauvreté alimentaire et la moyenne des dépenses non alimentaires des ménages ayant des niveaux de consommation qui avoisinent la ligne de pauvreté alimentaire.

Le niveau de pauvreté selon l'approche de 1 dollar par jour a été utilisé par trois pays de la CEDEAO : la Guinée-Bissau (2002), le Libéria (2000) et le Nigéria (2004, entre autres lignes de pauvreté). En Guinée-Bissau, la limite maximale de la ligne de pauvreté était de 2 dollars par équivalent adulte par jour et le niveau inférieur de 1 dollar par jour et par équivalent adulte. Au Libéria, le seuil de 1 dollar par jour et par personne représentait la limite maximale de la ligne de pauvreté, la limite minimale étant un demi-dollar par jour et par personne. Le Nigéria a utilisé le seuil de 1 dollar par jour.

Alors que la plupart des pays de la CEDEAO ne fondent pas leurs estimations de la pauvreté sur l'approche dite de 1 dollar par jour, le seuil est utilisé par la Banque mondiale pour fournir des estimations comparables au niveau international. C'est également l'évaluation standard proposée pour mesurer les progrès effectués dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Cependant, l'approche de 1 dollar par jour a ses limites, dans la mesure où les experts en matière de pauvreté reconnaissent qu'il n'y a aucune association entre ce seuil et la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins essentiels (Groupe des experts sur les statistiques relatives à la pauvreté, Groupe de Rio, 2006). L'on se préoccupe également du calcul du taux de change de la parité du pouvoir d'achat (PPA) utilisé pour réaliser la comparabilité entre les pays, en particulier compte tenu du fait que les PPA ne sont pas spécifiques à la pauvreté.

Bien que des niveaux de pauvreté relatifs aient été utilisés par la plupart des pays dans les premières évaluations, depuis une période récente, seuls trois pays de la CEDEAO ont procédé à une évaluation de la pauvreté sur la base de cette approche : Cap-Vert, Côte d'Ivoire, et Nigéria (entre autres lignes de pauvreté). Il est généralement convenu que cette approche signifie que le niveau de pauvreté doit se référer explicitement à la situation moyenne d'une société donnée et non pas à un niveau absolu fondé sur un panier de la ménagère minimale, les besoins caloriques, ou 1 dollar par jour. La décision de savoir qui est pauvre et qui ne l'est pas est relative au niveau de consommation dans un pays au moment de l'enquête. Au Cap-Vert, pour l'enquête de 2001/2002, la ligne de pauvreté était de 60 % des dépenses par tête d'habitant et la ligne de pauvreté extrême de 40 % des dépenses par tête d'habitant. En Côte d'Ivoire, les lignes de pauvreté utilisées au cours des dernières décennies se sont fondées sur le niveau de consommation au dixième percentile (décile le plus pauvre) dans l'enquête de 1985. La valeur de cette ligne de pauvreté relative a été mise à jour d'une enquête à une autre par rapport aux changements des prix, étant donné qu'elle est utilisée comme la ligne de pauvreté absolue. Le Nigéria a également défini des lignes de pau-

vreté relatives jusqu'en 1996, et en 2004 l'approche a été utilisée par souci de cohérence avec les estimations précédentes. Les limites maximales et minimales des lignes de pauvreté relatives ont été définies comme étant deux tiers et un tiers respectivement des dépenses moyennes nationales. Au Nigéria, les lignes de pauvreté relatives ont constitué la base de la plupart des statistiques sur la pauvreté, et par conséquent la base de cet aperçu qui couvre l'ensemble du pays.

## Profils de pauvreté

Dans la mesure où les méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté sont différentes d'un pays à un autre et que les enquêtes auprès des ménages n'ont pas été menées au même moment, cette partie du rapport fondée sur les estimations nationales est d'utilisation limitée en termes de comparaison à travers les pays. Cependant, les taux de pauvreté<sup>5</sup> présentés mettent en lumière les caractéristiques communes dans les profils définis : évaluations nationales de la pauvreté et des tendances de la pauvreté, catégories socioéconomiques des populations courant le risque de pauvreté le plus élevé. Ces informations sont utiles pour comprendre la pauvreté et ses implications dans les pays de la CEDEAO.

## Évaluation du niveau et des tendances de la pauvreté au plan national

Selon les dernières enquêtes disponibles sur chaque pays, et sur la base des lignes de pauvreté nationales, les pauvres représentent moins d'un tiers de la population au Bénin, au Ghana et au Togo, et plus d'un tiers de la population au Cap-Vert et en Côte d'Ivoire (tableau 5). Environ la moitié de la population vit en dessous de la ligne de pauvreté au Burkina Faso, en Gambie, en Guinée, au Nigéria et au Sénégal. Près des deux tiers de la population étaient pauvres en Guinée-Bissau et au Niger, et plus des deux tiers au Mali et en Sierra Leone. Selon les évaluations nationales, la profondeur de pauvreté varie entre 0,096 (Ghana) et 0,314 (Mali), alors que la sévérité de la pauvreté varie de 0,045 (Togo) à 0,176 (Mali).

Sur la base des évaluations disponibles pour les deux dernières décennies et comparables au sein de chaque pays, la pauvreté a augmenté en Côte d'Ivoire et en Gambie; elle a diminué au Cap-Vert, au Ghana, en Guinée, au Mali, et au Sénégal, et restée au même niveau au Bénin et au Burkina Faso (tableau 6). S'agissant des pays dans lesquels la pauvreté a augmenté, en Gambie le taux de pauvreté a progressé de 1,38 fois entre 1992/1993 et 1998, et en Côte d'Ivoire où les évaluations sont disponibles pour deux périodes, il y a eu une hausse importante de la pauvreté entre 1985 et 1993, avec une hausse, plus de trois fois, du taux de pauvreté.

Tableau 5  
Taux, profondeur et sévérité de la pauvreté

	Année	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Bénin</b>	2003	29	0,109	0,062
<b>Burkina Faso</b>	2003	46	0,156	0,071
<b>Cap-Vert</b>	2001/2002	37	0,136	0,066
<b>Côte d'Ivoire</b>	2002	38	0,129	0,060
<b>Gambie</b>	1998	47	..	..

<sup>5</sup> Les taux de pauvreté (ou ratio de pauvreté, ou incidence de la pauvreté) présentés dans cet aperçu correspondent aux limites maximales des lignes de pauvreté estimées par pays. Selon le pays, la limite minimale des lignes de pauvreté est liée à l'extrême pauvreté, la pauvreté principale, ou la pauvreté alimentaire (voir rapport des pays).

	Année	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Ghana</b>	2005/2006	29	0,096	0,046
<b>Guinée</b>	2002/2003	49	0,172	0,081
<b>Guinée-Bissau</b>	2002	65 <sup>1)</sup>	0,250 <sup>1)</sup>	0,124 <sup>1)</sup>
<b>Libéria</b>	2000	76 <sup>2)</sup>	..	..
<b>Mali</b>	2001/2002	68	0,314	0,176
<b>Niger</b>	2005	62	..	..
<b>Nigéria</b>	2003/2004	54	0,218	0,119
<b>Sénégal</b>	2001/2002	57	0,183	0,079
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004	70	0,290	0,160
<b>Togo</b>	1987-1989	32	0,100	0,045

Source : Profils des pays individuels.

Notes : Deux points de suspension (..) indiquent que l'information n'est pas disponible.

1) Les valeurs pour la Guinée-Bissau correspondent au seuil de 2 dollars par jour. Pour le seuil de 1 dollar par jour en 2002, la Guinée-Bissau avait un taux de pauvreté de 21 %, une profondeur de pauvreté de 0,053 et une sévérité de la pauvreté de 0,021.

2) Le taux de pauvreté pour le Libéria a été calculé en terme de ménages et non de personnes.

Parmi les pays dont les taux ont baissé, le Ghana, le Cap-Vert et la Guinée ont enregistré la réduction la plus importante. Au Cap-Vert, le taux de pauvreté a baissé en passant de 49 % à 37 % sur une période de 14 ans, alors qu'au Ghana, une baisse similaire a été enregistrée dans chacun des intervalles de sept ans, entre les trois dernières enquêtes. Ainsi dans l'ensemble, le taux de pauvreté a baissé au Ghana, passant de 52 % en 1991/1992 à 29 % en 2005/2006. En Guinée, il est passé de 63 % à 49 % sur un intervalle de huit ans, entre 1994/1995 et 2002/2003. Une baisse relativement importante a été notée au Sénégal, alors qu'au Mali le changement a été marginal (tableau 6).

Tableau 6.

#### Tendances du taux de pauvreté, de 1985 à 2004

	Approche adoptée pour définir la ligne de pauvreté	Taux de pauvreté par année d'enquête <sup>1)</sup> (%)				Ratio des taux de pauvreté <sup>2)</sup> [enquête actuelle/ enquête précédente)		
		1985 à 1989	1990 à 1994	1995 à 1999	2000 à 2004	1990 à 1994	1995 à 1999	2000 à 2004
<b>Bénin</b>	Coût des besoins essentiels	..	..	29	29	..	..	0,97
<b>Burkina Faso</b>	Coût des besoins essentiels	..	45	45	46	..	1,02	1,02
<b>Cap-Vert</b>	Ligne de pauvreté relative <sup>3)</sup>	49	..	..	37	..	..	0,75
<b>Côte d'Ivoire</b>	Ligne de pauvreté relative <sup>4)</sup>	10	32	34	38	3,23	1,04	1,14
<b>Gambie</b>	Coût des besoins essentiels	..	34	47	..	..	1,38	..
<b>Ghana</b>	Coût des besoins essentiels	..	52	40	29	..	0,76	0,72
<b>Guinée</b>	Coût des besoins essentiels	..	..	63	49	..	..	0,79
<b>Mali</b>	Consommation d'énergie alimentaire	73	..	..	68	..	..	0,94
<b>Nigéria</b>	Ligne de pauvreté relative	46	43	66	54	0,92	1,54	0,83
<b>Sénégal</b>	Coût des besoins essentiels	..	..	68	57	..	..	0,84

Source : Profils des pays individuels.

Notes : Deux points de suspension (..) indiquent que l'information n'est pas disponible.

- 1) Seules les estimations basées sur des méthodologies comparables au niveau de chaque pays ont été incluses. Si un pays a plus d'une estimation comparable dans la même période de cinq ans, l'évaluation la plus proche de la fin de l'intervalle est choisie. Au Ghana, la dernière enquête a été menée hors de l'intervalle 2000-2004 à 2005/2006.
- 2) Un ratio supérieur à 1 indique une augmentation du taux de pauvreté comparé à l'enquête précédente et un ratio inférieur à 1 indique une baisse de ce taux.
- 3) Au Cap-Vert, une ligne de pauvreté relative a été définie pour les données portant sur la période 2001/2002. Ajustée par rapport aux changements des prix, elle a été appliquée par la suite aux données de 1988/1989.
- 4) En Côte d'Ivoire une ligne de pauvreté relative a été définie pour les données de 1985. Ajustée par rapport aux changements des prix, elle a été appliquée aux données collectées dans les enquêtes subséquentes : 1993, 1995, 1998 et 2002.

Il est difficile de répondre à la question de savoir si la pauvreté a augmenté ou baissé dans certains pays. D'une part, certains pays n'ont pas pu collecter des données pour deux périodes précises, ou ils ont suivi différentes méthodologies de collecte et d'analyse de données. Ainsi, le profil de pauvreté de la CEDEAO ne pouvait présenter des tendances pour la Guinée-Bissau, le Libéria, le Niger, la Sierra Leone, ou le Togo. En outre, au Nigéria, la comparabilité des statistiques sur la pauvreté est limitée par l'utilisation des lignes de pauvreté relatives au lieu des lignes absolues. D'autre part, même si les pays ont utilisé la même approche dans la définition des lignes de pauvreté, les différences dans les champs des enquêtes ou dans l'établissement des agrégats de consommation, ainsi que les mauvais ajustements relatifs aux changements des prix d'une enquête à l'autre, ont pu avoir des effets importants sur les tendances estimées de la pauvreté. Par exemple en Gambie, les lignes de pauvreté pour les enquêtes de 1992/1993 et 1998 ont été initialement établies sur la base du même algorithme, en suivant l'approche du coût des besoins essentiels. Celles-ci ont indiqué une augmentation importante de la pauvreté, soit environ le double de la valeur initiale. Toutefois, il a été observé plus tard que les lignes de pauvreté indiquées dans les deux enquêtes sont très différentes en prix réel et qu'une nouvelle ligne devait être calculée pour 1998, en procédant à un ajustement relatif aux différences des prix de 1992/1993. Au Burkina Faso également, les évaluations initiales de l'Office national des statistiques indiquent une légère augmentation des taux de pauvreté entre 1998 et 2003, avec 45 % et 46 %. Cependant, une évaluation adoptée par la Banque mondiale par la suite dans le DSRP 2004 du Burkina Faso couvrant uniquement les produits listés de la même manière dans les deux enquêtes, indiquent une baisse du taux de pauvreté qui passe de 55% à 46%.

## Différences dans la pauvreté selon les groupes de ménages

Les évaluations de la pauvreté pour les différentes catégories des populations sont importantes pour connaître les groupes les plus affectés par la pauvreté et comprendre l'exclusion sociale. En outre, un suivi-évaluation continu de l'incidence de la pauvreté pour les catégories définies peut expliquer à quel point chacune d'elles en particulier est affectée par les changements économiques et sociaux ou par les politiques. La plupart des pays de la CEDEAO ont défini des profils de pauvreté pour des groupes selon qu'ils résident en zone rurale ou urbaine, la région, la taille du ménage, et les caractéristiques sociodémographiques du chef de ménage.

### Différences dans la pauvreté en zone urbaine et en zone rurale

Sur la base des dernières évaluations disponibles, dans tous les pays de la CEDEAO la population rurale a été davantage affectée par la pauvreté que la population urbaine (tableau 7). Des taux élevés de pauvreté rurale ont été enregistrés par exemple au Mali et en Sierra Leone, où plus des trois quarts de la population rurale sont pauvres et au Niger, au Nigéria et au Sénégal, où deux tiers de la population rurale sont pauvres.

Dans certains pays les différences de pauvreté entre les zones rurales et les zones urbaines sont considérables. Les taux de pauvreté sont trois fois plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines au Ghana et deux fois plus élevés au Burkina Faso, au Cap-Vert, en Guinée, au Mali (tableau 7). Par exemple au Ghana (2005/2006), le taux de pauvreté était de 39 % dans les zones rurales, contre 11 % dans les zones urbaines, et au Mali (2003), de 81 % dans les zones rurales contre 33 % dans les zones urbaines.

Dans d'autres pays les résidents des zones rurales étaient également susceptibles d'être pauvres, mais les taux de pauvreté sont comparativement élevés aussi bien dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Au Sénégal, par exemple en 2001/2002, le taux de pauvreté était de 42 % à Dakar, 50 % dans les autres zones urbaines et 65 % dans les zones rurales.

Tableau 7  
Taux de pauvreté par type de localité

	Année	Taux de pauvreté (%)				Rural
		National	Urbain		Total urbain	
			Capitale	Autres zones urbaines		
<b>Bénin</b>	2002	29	..	..	24	32
<b>Burkina Faso</b>	2003	46	..	..	20	52
<b>Cap-Vert</b>	2001/2002	37	..	..	25	51
<b>Côte d'Ivoire</b>	2002	38	15	32	25	49
<b>Gambie</b>	1998	47	21	48	..	61
<b>Ghana</b>	2005/2006	29	11	..	11	39
<b>Guinée</b>	2002/2003	49	21	27	24	60
<b>Guinée-Bissau<sup>1)</sup></b>	2002	65	52	..	..	..
<b>Libéria</b>	2000	76 <sup>2)</sup>	51 <sup>2)</sup>	.. <sup>3)</sup>	..	86 <sup>2)</sup>
<b>Mali</b>	2001/2002	68	28	37	33	81
<b>Niger</b>	2005	62	27	56	..	66
<b>Nigéria<sup>4)</sup></b>	2003/2004	54	..	..	43	63
<b>Sénégal</b>	2001/2002	57	42	50	..	65
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004	70	15	70	56	79
<b>Togo</b>	1987-1989	32	17	..	..	..

Source : Profils des pays individuels.

Notes : Deux points de suspension (..) indiquent que l'information n'est pas disponible.

1) Les taux de pauvreté pour la Guinée-Bissau sont basés sur une ligne de pauvreté de 2 dollars par jour par équivalent adulte. Pour 1 dollar par jour par équivalent adulte, le taux de pauvreté était de 21 % au niveau national et de 9 % dans la capitale.

2) Les taux de pauvreté pour le Libéria ont été calculés en terme de ménages et non de personnes.

3) Au Libéria, les populations urbaines autres que celles vivant dans la capitale, sont divisées en deux types : chefs-lieux de comté (75 % des ménages étaient pauvres) et concessions urbaines (86 % des ménages étaient pauvres).

4) Les taux de pauvreté du Nigéria sont fondés sur une ligne de pauvreté relative, mais des valeurs similaires sont estimées en utilisant les approches basées sur le coût des besoins essentiels et de 1 dollar par jour.

D'autre part, les principales villes ont souvent des taux de pauvreté inférieurs à ceux du reste du pays (tableau 7). Le fossé entre les zones rurales et la capitale est particulièrement large au Mali et en Sierra Leone. Au Mali (2001), le taux de pauvreté était de 28 % à Bamako, contre 81 % dans les zones rurales. En Sierra Leone (2003/2004), Freetown avait un taux de pauvreté de 15 % contre 70 % dans les autres zones urbaines et 79 % dans les zones rurales.

Tableau 8  
Proportion de la population rurale pauvre  
dans l'ensemble de la population

	Année	Proportion de la population rurale pauvre dans l'ensemble de la population
		(%)
Burkina Faso	2003	92
Cap-Vert	2001/2002	62
Côte d'Ivoire	2002	73
Ghana	2005/2006	86
Guinée	2002/2003	86
Mali	2001/2002	87
Nigéria	2003/2004	65
Sénégal	2001/2002	65 <sup>1)</sup>
Sierra Leone	2003/2004	73

Sources: Profils des pays individuels.

Note : 1) Le taux de pauvreté au Sénégal a été calculé en terme de ménages et non de personnes.

telles que celles énumérées doivent être collectées et analysées pour pouvoir mieux évaluer les effets des politiques de développement rural.

### Tendances de la pauvreté en milieu rural et en milieu urbain

Dans certains pays de la CEDEAO, la pauvreté urbaine a suivi une tendance similaire à la pauvreté rurale. Au Ghana et au Sénégal, la pauvreté rurale et la pauvreté urbaine ont diminué. Au Ghana, entre 1991/1992 et 2005/2006, la baisse a été considérable tant au niveau urbain que rural, et les taux sont passés de 64 % à 39 % dans les zones rurales et de 28 % à 11 % dans les zones urbaines. Au Sénégal, la réduction de la pauvreté a été substantielle entre 1994/1995 et 2001/2002 pour être passée de 71 % à 50 % dans les zones urbaines autres que la capitale et de 56 % à 42 % à Dakar. Dans les zones rurales, la baisse a été plus faible, le taux étant passé de 71 % à 65 %. Par conséquent, bien que la pauvreté ait baissé de manière générale au Sénégal, les inégalités entre les zones urbaines et les zones rurales ont augmenté.

En Gambie, aussi bien la pauvreté rurale que la pauvreté urbaine ont augmenté, bien que la hausse ait été beaucoup plus prononcée en zone rurale (tableau 9). Ainsi, la Gambie a connu non seulement une augmentation de la pauvreté mais également une hausse des inégalités entre les zones urbaines et les zones rurales. Au Nigéria, une hausse a été notée tant au niveau urbain qu'au niveau rural entre 1993 et 1996, et une baisse entre 1996 et 2004. Cependant, la baisse des taux de pauvreté a été plus élevée en zone urbaine entre 1996 et 2004.

Tableau 9  
Tendances du taux de pauvreté par type de localité, 1985 à 2004

		Taux de pauvreté par année d'enquête <sup>1)</sup> (%)				Ratio des taux de pauvreté <sup>2)</sup> (enquête actuelle/enquête précédente)		
		1985 à 1989	1990 à 1994	1995 à 1999	2000 à 2004	1990 à 1994	1995 à 1999	2000 à 2004
Bénin	Rural	..	..	23	24	..	..	1,01
	Urbain	..	..	33	32	..	..	0,96
Burkina Faso	Rural	..	51	51	52	..	1,00	1,03

Les pauvres résidant dans les zones rurales représentent 62 % de la population totale au Cap-Vert et 92 % au Burkina Faso (tableau 8). Dans la mesure où la plupart des pauvres dans les pays de la CEDEAO vivent dans les zones rurales, le développement rural est devenu un objectif important dans tous les documents de stratégie de réduction de la pauvreté. Par exemple, il est considéré que les pays qui investissent dans l'agriculture pourront réduire la sous-alimentation, améliorer les activités non agricoles génératrices de revenus, ainsi que l'accès des populations aux sources de revenus financiers; ils parviendront à développer les infrastructures rurales et à faciliter l'accès aux services sociaux. Dans la mesure où le développement rural englobe une large gamme de stratégies, des données sur des questions

		Taux de pauvreté par année d'enquête <sup>1)</sup> (%)				Ratio des taux de pauvreté <sup>2)</sup> (enquête actuelle/enquête précédente)		
		1985 à 1989	1990 à 1994	1995 à 1999	2000 à 2004	1990 à 1994	1995 à 1999	2000 à 2004
	Urbain	..	10	17	20	..	1,59	1,21
<b>Côte d'Ivoire</b>	Rural	..	..	42	49	..	..	1,17
	Urbain	..	..	23	25	..	..	1,05
<b>Gambie</b>	Rural	..	41	61	..	..	1,49	..
	Urbain	..	40 <sup>3)</sup>	48 <sup>3)</sup>	..	..	1,20 <sup>3)</sup>	..
<b>Ghana</b>	Rural	..	64	50	39	..	0,78	0,79
	Urbain	..	28	19	11	..	0,70	0,56
<b>Guinée</b>	Rural	..	..	82	60	..	..	0,73
	Urbain	..	..	18	24	..	..	1,34
<b>Mali</b>	Rural	81	..	..	81	..	..	1,00
	Urbain	59 <sup>4)</sup>	..	..	37 <sup>4)</sup>	..	..	0,61 <sup>4)</sup>
<b>Nigéria</b>	Rural	51	46	70	63	0,89	1,52	0,91
	Urbain	38	38	58	43	0,99	1,55	0,74
<b>Sénégal</b>	Rural	..	..	71	65	..	..	0,92
	Urbain	..	..	71 <sup>5)</sup>	50 <sup>5)</sup>	..	..	0,70 <sup>5)</sup>

Source : Profils des pays individuels.

Notes : Deux points de suspension (..) indiquent que l'information n'est pas disponible.

1) Seules les évaluations basées sur des méthodologies comparables au sein de chaque pays ont été incluses. Si un pays a eu plus d'une évaluation comparable dans la même période quinquennale, l'évaluation la plus proche de la fin de l'intervalle est choisie. Au Ghana la dernière enquête a été menée hors de l'intervalle 2000-2004 à 2005/2006.

2) Un ratio supérieur à 1 indique une augmentation du taux de pauvreté comparé à l'enquête précédente. Un ratio inférieur à 1 indique une baisse du taux de pauvreté.

3) Les tendances de la pauvreté en zone urbaine autre que la capitale en Gambie. À Banjul, la pauvreté a augmenté pour passer de 17 % à 21 % entre 1992/1993 et 1998.

4) Les tendances de la pauvreté en zone urbaine autre que la capitale au Mali. À Bamako, la pauvreté a baissé en passant de 37 % à 28 % entre 1988/1989 et 2001/2002.

5) Les tendances de la pauvreté en zone urbaine autre que la capitale au Sénégal. À Dakar, la pauvreté a baissé en passant de 56 % à 42 % entre 1994/1995 et 2001/2002.

En Guinée, au Burkina Faso, au Mali, et en Côte d'Ivoire, les tendances rurales et urbaines divergent. Par exemple en Guinée, entre 1995 et 2002, la pauvreté rurale a baissé, passant de 82 % à 60 % alors que la pauvreté urbaine a augmenté de 18 % à 24 %. Par conséquent, le fossé entre les zones rurales et les zones urbaines se rétrécit en Guinée, même s'il reste important. Il s'est rétréci au Burkina Faso suite à l'augmentation du niveau de pauvreté en zone urbaine, alors que le niveau de pauvreté en zone rurale est resté inchangé. Au Mali au contraire, les inégalités entre zones rurales et zones urbaines ont augmenté parce que seule la pauvreté en zones urbaines a baissé alors qu'en zones rurales, elle est restée au même niveau. En Côte d'Ivoire, une légère augmentation de la pauvreté urbaine et une augmentation plus substantielle de la pauvreté en milieu rural ont également contribué à l'augmentation des inégalités entre zones rurales et zones urbaines.

### Différences de niveaux de pauvreté selon les régions

Dans tous les pays de la CEDEAO, l'on note de grandes disparités dans le niveau de pauvreté selon les régions (tableau 10). Par exemple au Niger en 2005, 19 % de la population de la région de Diffa étaient considérés comme très pauvres, contre 80 % dans celle de Maradi. De même au Ghana, en 2005/2006, 15 % de la population étaient considérés comme pauvres dans la région orientale contre 88 % dans celle située plus à l'ouest.

Dans des pays tels que la Guinée-Bissau et la Sierra Leone, des différences régionales dans les taux de pauvreté semblent beaucoup plus faibles parce que toutes les régions ont des taux de pauvreté élevés. Ces taux se situaient entre 63 % et 80 % en Guinée-Bissau (2002), et entre 59 % et 92 % en Sierra Leone (2003/2004).

Tableau 10

**Régions ayant le taux de pauvreté le plus élevé ou le plus faible.**

	Année	Région <sup>1)</sup> ayant le taux de pauvreté le plus élevé		Région <sup>1)</sup> ayant le taux de pauvreté le plus faible	
		Nom	Taux de pauvreté (%)	Nom	Taux de pauvreté (%)
<b>Bénin<sup>2)</sup> urbain</b>	1999	Aplahoue	38	Abomey-Bohicon	15
<b>rural</b>	1999/2000	Borgou	47	Zou	14
<b>Burkina Faso</b>	2003	Nord	69	Centre-Nord	34
<b>Cap-Vert</b>	2001/2002	Île de Saint-Antao	54	Île de Sal	13
<b>Côte d'Ivoire</b>	2002	Ouest	64	Sud	30 <sup>3)</sup>
<b>Gambie</b>	1998	Rive Nord	67	Ouest	45
<b>Ghana</b>	2005/2006	Région la plus à l'ouest	88	Est	15
<b>Guinée</b>	2002/2003	Haute-Guinée	68	Basse-Guinée	40
<b>Guinée-Bissau<sup>4)</sup></b>	2002	Oio	80	Biombo/Bulama	63
<b>Mali</b>	2001	Koulikoro	84	Kidal	34
<b>Niger</b>	2005	Maradi	80	Diffa	19
<b>Nigéria</b>	2004	Nord-Est	72	Sud-Est	27
<b>Sénégal</b>	2001/2002	Ziguinchor	67 <sup>5)</sup>	Louga	36 <sup>5)</sup>
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004	Kailahun	92	Pujehun	59
<b>Togo<sup>2)</sup> villes principales</b>	1987-1989	Dapaong	24	Atakpame	12
<b>petites villes</b>	1988/1989	Maritime	31	Plateaux	13
<b>rural</b>	1988/1989	Savanes	69	Plateaux	12

Sources : Profils des pays individuels.

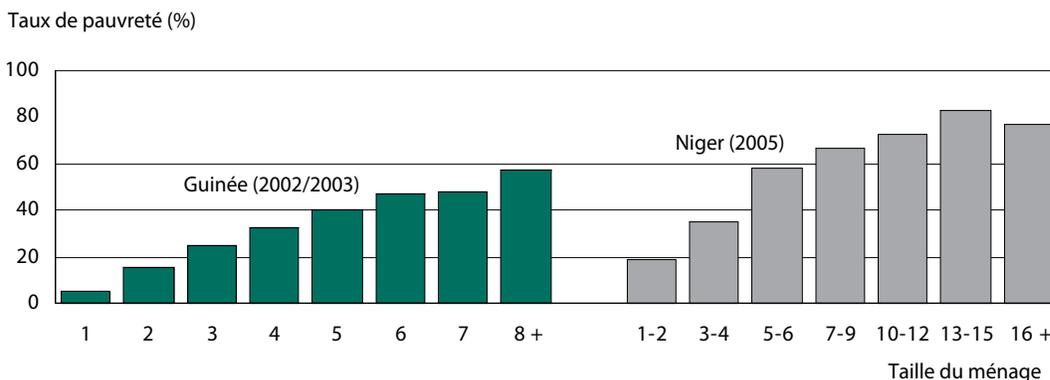
## Notes :

- 1) Capitales non incluses.
- 2) Le Bénin et le Togo ne disposent pas d'informations pour les zones urbaines et rurales combinées.
- 3) Abidjan non incluse.
- 4) Pour la Guinée-Bissau, les taux de pauvreté sont basés sur une ligne de pauvreté de 2 dollars É.-U. par jour par équivalent adulte. Pour 1 dollar par jour par équivalent adulte, la région enregistrant le taux le plus élevé était celle d'Oio (34 %) et celle ayant le taux le plus faible était Biombo/Bulama (14 %)
- 5) Le taux de pauvreté dans les régions du Sénégal a été calculé en termes de ménages et non de personnes.

Les pays de la CEDEAO ont incorporé la réduction des inégalités régionales et locales ainsi que les disparités dans le développement et la pauvreté dans les objectifs déclarés dans les DSRP, bien que les stratégies prévues n'aient pas été clairement identifiées. Pour un certain nombre de pays tels que le Bénin, le véritable développement régional passe par la promotion de centres de spécialisation et de développement régional qui devraient permettre de réduire les disparités spatiales et socioéconomiques (Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté, 2002).

## Pauvreté selon la taille du ménage

Les ménages de grande taille étaient beaucoup plus à même d'être pauvres dans tous les pays de la CEDEAO, ainsi que l'illustrent les cas de la Guinée et du Niger à la figure 1. L'interprétation des



différences de niveaux de pauvreté par taille du ménage est limitée par le fait qu'aucun n'a procédé à un ajustement de la consommation des ménages pour des économies d'échelle. Par conséquent, les ménages de grande taille peuvent avoir des dépenses par tête d'habitant plus faibles non pas parce qu'ils sont beaucoup plus pauvres, mais parce qu'ils dépensent moins par personne pour arriver aux mêmes conditions de vie. Si l'ajustement relatif aux économies d'échelle est fait, la différence peut paraître moins prononcée.

Figure 1  
Taux de pauvreté selon la taille du ménage en Guinée (2003/2004) et au Niger (2005)

Source : Profils des pays individuels.

## Différences de niveaux de pauvreté selon la profession

Tous les pays de la CEDEAO sont caractérisés par de grandes disparités dans le niveau de pauvreté, selon que les chefs de ménage exercent une activité professionnelle exigeant ou non de hautes qualifications, ou un travail à haute compétence (tableau 11). Par exemple au Mali (2001/2002), les taux de pauvreté variaient entre 21 % lorsque le chef de famille était un employé du secteur public, et 84 % lorsqu'il était dans l'agriculture. Au Burkina Faso (2003), les taux de pauvreté variaient entre 4 % lorsque le chef de famille travaillait dans le secteur public, et 56 % lorsqu'il était cultivateur pratiquant les cultures vivrières.

Tableau 11  
Classement selon la profession du chef de ménage et le taux de pauvreté le plus élevé ou le plus faible

	Année	Groupe ayant le taux le plus élevé		Groupe ayant le taux le plus faible	
		Profession du chef de ménage <sup>1)</sup>	Taux de pauvreté (%)	Profession du chef de ménage <sup>1)</sup>	Taux de pauvreté (%)
<b>Burkina Faso</b>	2003	Cultivateur pratiquant des cultures vivrières	56	Employé du secteur public	4
<b>Cap-Vert</b>	2001/2002	Travailleur peu qualifié	41 <sup>2)</sup>	Officiels, chefs de service, professionnels, techniciens	4 <sup>2)</sup>

	Année	Groupe ayant le taux le plus élevé		Groupe ayant le taux le plus faible	
		Profession du chef de ménage <sup>1)</sup>	Taux de pauvreté (%)	Profession du chef de ménage <sup>1)</sup>	Taux de pauvreté (%)
<b>Côte d'Ivoire</b>	2002	Cultivateur	56	Employé du secteur public	9
<b>Gambie</b>	1998	Agriculture	64	Employé dans l'industrie : hôtellerie et restauration	12
<b>Ghana</b>	2005/2006	Cultivateur pratiquant des cultures vivrières	46 <sup>3)</sup>	Employé du secteur public	8 <sup>3)</sup>
<b>Guinée</b>	2002/2003	Agriculture de subsistance <sup>4)</sup>	63	Employé du secteur privé	17
<b>Libéria</b>	2000	Cultures	88 <sup>2)</sup>	Professionnels	58 <sup>2)</sup>
<b>Mali</b>	2001/2002	Agriculture	84	Employés du secteur public	21
<b>Niger</b>	2005	Agriculture	69	Administration	23
<b>Nigéria</b>	2003/2004	Agriculture et forêt	67	Professionnels, techniciens	34
<b>Sénégal</b>	2001/2002	Économiquement inactif	63 <sup>2)</sup>	Employé domestique	41 <sup>2)</sup>
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004	Agriculture	83	Employé privé	31

Sources : Profil des pays individuels.

Notes : Deux points (..) signifient que les données ne sont pas disponibles.

- 1) Catégorie définie par nationalité.
- 2) L'incidence de la pauvreté est calculée en termes de ménages pour le Cap-Vert, le Libéria et le Sénégal.
- 3) Les taux de pauvreté présentés pour le Ghana sont fonction de l'activité principale du ménage.
- 4) En Guinée, le groupe ayant le taux de pauvreté le plus élevé est représenté par les éleveurs indépendants (72 %), bien que les pauvres de cette catégorie ne représentent que 0,6 % de la population de pauvres.

Dans tous les pays, le fait que le chef de ménage soit cultivateur, est associé à une forte pauvreté. Toutefois, pour les pays disposant de données plus désagrégées, des différences de niveaux de pauvreté selon le type d'activité agricole peuvent être observées. En général, le taux de pauvreté était beaucoup plus faible lorsque le chef de ménage pratique une activité agricole produisant pour l'exportation ou les marchés locaux et générant des revenus monétaires. Par exemple au Burkina Faso (2003), le taux de pauvreté était de 46 % pour les personnes vivant dans des ménages dirigés par un agriculteur pratiquant les cultures de rente contre 56 % lorsque le chef de ménage était un agriculteur pratiquant les cultures vivrières. Au Ghana (2005/2006), l'indice de décompte par personne était de 24 % lorsque le chef de ménage pratique les cultures d'exportation, contre 46 % lorsqu'il pratique les cultures vivrières. En Guinée (2002/2003), les groupes dont les ménages étaient dirigés par des agriculteurs produisant des biens d'exportation ou des biens destinés au marché local, étaient plus riches que ceux dont les chefs de ménage travaillaient dans l'agriculture de subsistance ou comme éleveurs. Les taux de pauvreté respectifs étaient de 44 %, 63 % et 72 % (voir profil des pays).

Dans des pays pour lesquels existent des données, plus de la moitié des démunis vivaient dans des ménages dirigés par une personne s'adonnant à l'agriculture. Par exemple en Guinée (2002/2003), 53 % des pauvres du pays vivaient dans des ménages dirigés par des cultivateurs pratiquant les cultures vivrières; au Ghana (2005/2006), 69 % des pauvres vivaient dans des ménages où la principale activité économique était la culture vivrière; et au Mali (2001/2002), 79 % des pauvres du pays vivaient dans des ménages dirigés par un éleveur ou un pêcheur (voir profil des pays).

Les politiques de réduction de la pauvreté dans les pays de la CEDEAO telles que définies dans les différents DSRP, visent à faciliter l'accès à l'emploi durable qui garantirait une sécurité des revenus. Il est prévu que la diversification des économies nationales et le développement des secteurs industriels et des services créeraient plus d'emplois formels dans des secteurs diffé-

rents de l'agriculture. Cependant, le processus est lent à générer des opportunités d'emplois qui satisferaient les exigences du grand nombre de pauvres, notamment lorsque ces derniers n'ont pas bénéficié d'une éducation formelle et ne possèdent aucune qualification. Ainsi, certains des pays de la région qui s'appuient largement sur l'agriculture jugent important de mettre l'accent et d'augmenter la productivité agricole, la production du bétail, et de développer les marchés agricoles. Ces pays ont pour objectif d'améliorer les conditions de vie des pauvres en les aidant à entreprendre des activités de microcrédit, de formation, et en leur facilitant l'accès à la terre ainsi qu'en promouvant le traitement à petite échelle des produits agricoles.

## Éducation et pauvreté

L'éducation constitue le facteur clé pour expliquer les différences de niveaux de pauvreté, ainsi qu'un important outil de réduction de la pauvreté pour les générations futures. Les personnes les moins éduquées n'ont pas un accès facile aux sources de revenu et s'exposent fortement à la pauvreté. Dans le même temps, les enfants pauvres ont un accès difficile à l'école et leurs familles dépensent moins pour leur éducation. Et à l'instar des autres parties du monde, dans la région de la CEDEAO, les taux de pauvreté sont les plus élevés pour ceux qui vivent dans des ménages dirigés par une personne qui n'a aucune éducation, tandis que le risque de pauvreté baisse avec une augmentation du niveau d'éducation (tableau 12). Par exemple au Nigéria (2003/2004), le taux de pauvreté était de 69 % lorsque le chef de ménage n'avait aucune éducation, 49 % s'il avait fait l'école primaire, 26 % s'il avait fait des études postsecondaires. En Sierra Leone (2003/2004), les personnes vivant dans des ménages dirigés par une femme avaient un taux de pauvreté de 72 % lorsque celle-ci n'avait aucune éducation et 28 % lorsqu'elle avait bénéficié d'une éducation secondaire. Les personnes vivant dans des ménages dirigés par un homme avaient un taux de pauvreté de 75 % si l'homme n'avait aucune éducation et de 17 % s'il avait une éducation post-secondaire. Ainsi qu'indiqué dans le cas de la Sierra Leone, le niveau général d'éducation du chef de ménage est plus déterminant dans le niveau de pauvreté des personnes vivant dans un ménage dirigé par une femme que dans celui des personnes vivant dans un ménage dirigé par un homme.

Tableau 12  
Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage

	Année	Taux de pauvreté (%)				
		Tous niveaux d'éducation	Aucune éducation	Éducation primaire	Éducation secondaire	Éducation postsecondaire
Cap-Vert <sup>1)</sup>	2001/2002	28	42	28	6	< 1
Libéria <sup>1)</sup>	2000	76	81	82	72 <sup>2)</sup>	51
Nigéria	2003/2004	54	69	49	44	26
Sénégal <sup>1)</sup>	2001/2002	49	54	46	26	13
Sierra Leone (femmes)	2003/2004	68	72	58	28 <sup>2)</sup>	..
Sierra Leone (hommes)	2003/2004	70	75	63	45 <sup>2)</sup>	17

Source : Profil des pays individuels.

Notes : Deux points de suspension (..) signifient que les données ne sont pas disponibles.

< 1 indique la magnitude 0 ou inférieure à la moitié de l'unité employée.

- 1) L'incidence de la pauvreté est calculée en termes de ménage pour le Cap-Vert, le Libéria et le Sénégal.
- 2) Au Libéria le premier cycle du secondaire (grade 7-9) n'est pas inclus. En Sierra Leone, le niveau inférieur du secondaire est exclu et le taux de pauvreté ne tient compte que du niveau supérieur du secondaire.

Les taux de scolarisation des enfants étaient plus faibles dans les ménages pauvres comme l'indiquent les cas de la Côte d'Ivoire, de la Gambie et du Mali (voir profil pays). Par exemple, en

2002, seuls 47 % des enfants âgés de 6 à 11 ans des ménages pauvres (53 % de garçons et 41 % de filles) fréquentaient l'école primaire contre 67 % pour les enfants de familles qui ne sont pas pauvres (70 % de garçons et 63 % de filles). Un autre exemple est celui du Mali où en 2001/2002, seuls 31 % des enfants âgés de 7 à 12 ans vivant dans des familles extrêmement pauvres ne fréquentaient pas l'école primaire contre 46 % d'enfants vivant dans des ménages pauvres, et 58 % d'enfants vivant dans des ménages aisés.

Les politiques en matière de réduction de la pauvreté dans les pays de la CEDEAO ont intégré l'amélioration de l'éducation dans leurs principaux objectifs, et l'éducation est un domaine dans lequel tous les pays ont fait des investissements. Bien que tous les niveaux d'éducation soient considérés comme importants, l'éducation de base de qualité constitue une priorité. Des progrès significatifs ont été enregistrés au cours de la dernière décennie, mais beaucoup reste encore à faire pour réaliser les objectifs universels d'accès à l'éducation de base, en particulier dans les zones rurales.

## Genre et pauvreté

Il est reconnu que la nature, les causes et les conséquences de la pauvreté sont différentes selon qu'il s'agisse de l'homme ou de la femme; pourtant le genre n'est pas très bien intégré dans les analyses de la pauvreté. Et bien qu'une plus grande prise de conscience ait été notée concernant les questions de genre, il reste difficile pour les pays d'incorporer cette dimension dans leur politique de lutte contre la pauvreté, d'en suivre et d'en évaluer les résultats (Banque mondiale, 2002a). Il s'agit là des questions qui interpellent le monde et pour lesquelles certains pays de la CEDEAO ont pour objectif d'être au diapason des derniers développements dans ce domaine. Mais pour la plupart, la dimension genre dans l'analyse de la pauvreté se limite au taux de pauvreté des personnes vivant dans des ménages dirigés

par une femme en comparaison avec des ménages dirigés par des hommes. Sur la base de cet indicateur, un coup d'œil au profil de pauvreté dans la région de la CEDEAO indique que, dans la plupart des pays, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes sont plus riches (tableau 13). Ceci, apparemment est en contradiction avec les conclusions faites par d'autres pays et le point de vue quasi général selon lequel les femmes sont économiquement et socialement beaucoup plus vulnérables, et donc beaucoup plus exposées à la pauvreté. Idéalement, cette question devrait faire l'objet d'une analyse beaucoup plus approfondie, basée sur une collecte de données bien planifiées pour prendre en compte les questions plus spécifiques au genre, par exemple, l'utilisation du temps ou l'accès au marché formel de l'emploi, et permettre de mesurer les inégalités de consommation au sein des ménages.

Tableau 13  
Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage

	Année	Taux de pauvreté (%)	
		Ménages dirigés par des femmes	Ménages dirigés par des hommes
<b>Burkina Faso</b>	2003	37	47
<b>Cap-Vert<sup>1)</sup></b>	2001/2002	31	26
<b>Côte d'Ivoire</b>	2002	35	39
<b>Ghana</b>	2005/2006	19	31
<b>Guinée</b>	2002/2003	43	50
<b>Guinée-Bissau</b>	2002	56	66
<b>Libéria<sup>1)</sup></b>	2000	69	78
<b>Mali<sup>1)</sup></b>	2001/2002	42	59
<b>Niger</b>	2005	62	62
<b>Nigéria</b>	2003/2004	44	58
<b>Sénégal<sup>1)</sup></b>	2001/2002	37	51
<b>Sierra Leone</b>	2003/2004	68	70
<b>Togo</b>	1987-1989	31	33

Sources : Profil des pays individuels.

Notes : 1) Taux de pauvreté calculé en termes de ménages et non de personnes.

Cependant, pour le moment, les détails des profils de pauvreté dressés

pour les pays de la CEDEAO apportent une certaine complexité au débat, au-delà du discours selon lequel les ménages dirigés par des femmes sont plus riches. Bien qu'au niveau national les membres de ménages dirigés par des femmes sont moins à même d'être pauvres (sauf au Cap-Vert et au Niger), dans certains cas le niveau de pauvreté des membres d'un ménage dirigé par une femme peut être plus élevé que pour ceux dont le ménage est dirigé par un homme dans des régions et des types de localités spécifiques (en Côte d'Ivoire et au Togo) ou si la femme est jeune (Sierra Leone) [voir profil des pays individuels].

Au Burkina Faso, en Guinée et au Nigéria, il a été noté que les ménages dirigés par des femmes sont de plus petite taille (voir profil des pays), donc ils ne jouissent pas d'économies d'échelle de la même manière que les ménages de plus grande taille dirigés par des hommes. Ceci s'explique en partie par les différences de niveaux de pauvreté observées entre les ménages dirigés par les hommes et les ménages dirigés par les femmes qui peuvent être dues au fait que les pays de la région CEDEAO n'ont pas procédé à l'ajustement de la consommation des ménages pour des économies d'échelle.

En outre, certains experts soutiennent que le modèle de ménage africain est essentiellement différent de celui des pays occidentaux. Une partie de ce qui est défini comme « ménage dirigé par une femme » est en fait une étape transitionnelle du ménage où le mari est temporairement absent. La polygamie et la migration du partenaire male d'un ménage à un autre, ainsi que la migration temporaire de l'homme pour le travail peuvent avoir des conséquences non seulement sur la structure des revenus mais également sur la distribution de la consommation au sein du ménage. Alors que ce type d'hypothèse doit être prouvé, le profil de pauvreté en Sierra Leone par exemple, prouve que la pauvreté d'un ménage est liée au statut matrimonial du chef de ménage. En 2003/2004, le taux de pauvreté était plus élevé pour des personnes vivant dans des familles polygames dirigées par des hommes que pour celles vivant dans des familles monogames dirigées par des hommes; 75 % contre 70 % respectivement. D'autre part le taux de pauvreté était plus élevé pour ceux qui vivaient *de facto* dans des ménages dirigés par des femmes que pour ceux qui vivaient *de jure* dans des ménages dirigés par des femmes; 73 % contre 67 %<sup>6</sup>. En Guinée, cependant, ceux qui vivent dans des ménages dirigés *de jure* par des femmes ont un taux de pauvreté légèrement plus élevé que ceux vivant dans des ménages *de facto* dirigés par des femmes; 43 % contre 40 % respectivement.

L'on n'est pas encore parvenu à comprendre le rôle du genre dans la dynamique de la pauvreté pour chaque pays. L'évaluation de la pauvreté selon les revenus financiers tient compte forcément de l'ensemble des ménages et non des individus pris séparément. D'autre part, les indicateurs non monétaires de la pauvreté ont été utilisés pour évaluer le statut de la femme, et assurer le suivi-évaluation de la réussite des politiques mises en œuvre au niveau national. Ces indicateurs montrent par exemple que dans les pays de la CEDEAO, à l'instar des autres pays en développement, le taux de scolarisation des filles est toujours plus faible que celui des garçons, notamment au niveau secondaire; la mortalité maternelle est toujours très élevée et l'accès aux services publics, à l'emploi formel, au microcrédit pour le développement des entreprises est encore plus difficile chez les femmes que chez les hommes.

---

<sup>6</sup> Les ménages dirigés *de facto* par des femmes sont ceux qui sont dirigés par des femmes dont le partenaire est temporairement absent (par exemple du fait de migration temporaire pour cause de travail ou de polygamie). Les ménages *de jure* dirigés par des femmes sont ceux qui sont dirigés par des femmes sans partenaire.

## Conclusion

En résumé, le profil de pauvreté de la CEDEAO montre que les taux de pauvreté sont élevés dans beaucoup de pays et des tendances à la baisse ont été enregistrées seulement dans certains cas. Les inégalités sont importantes et les concentrations de la pauvreté sont fonction des lieux de résidence et de la profession. La plupart des démunis qui vivent dans les zones rurales n'ont aucune éducation et travaillent dans le secteur agricole. Ainsi, les informations compilées dans ce rapport donnent une base qui permet de mieux comprendre la pauvreté dans la région, et qui peut être davantage enrichie par les pays de la CEDEAO, s'ils parviennent à collecter de manière régulière, à analyser et à disséminer des données qualitatives comparables sur la pauvreté et les facteurs qui y sont liés. La revue des pratiques nationales dans la production des données présentées dans ce rapport met en exergue plusieurs difficultés auxquelles ces pays ont eu à faire face. Ces difficultés sont passées en revue dans les paragraphes qui suivent.

Premièrement, procéder à un suivi-évaluation régulier de la pauvreté nécessite un appui institutionnel et politique au niveau national ainsi qu'une assistance technique et financière internationale. Au cours des dernières décennies, les pays de la CEDEAO ont amélioré leur capacité de planification et d'étude sur la pauvreté, d'analyse de données collectées et d'utilisation de leurs conclusions pour formuler des politiques. Cependant, la plupart n'ont pas été en mesure de mener des études régulières et l'assistance financière et technique reçue des agences internationales continue de jouer un rôle important. Des retards dans la mise en œuvre du travail sur le terrain, du traitement de données et de la dissémination des résultats ont été notés dans le cadre des dernières études qui ont été menées. Tous ces facteurs indiquent que les pays de la région n'ont pas encore les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des systèmes durables de suivi-évaluation de la pauvreté.

Deuxièmement, le suivi-évaluation des tendances de la pauvreté s'est avéré particulièrement difficile. Dans chaque pays de la CEDEAO, des changements sont intervenus dans les méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté. Même si ces changements traduisent une volonté de se conformer aux normes internationales en matière de recherche sur la pauvreté, ils ont rendu plus difficile l'évaluation de l'impact des politiques de réduction de la pauvreté. Seuls quelques pays de la région ont pu ajuster les données déjà collectées, pour pouvoir comparer les taux de pauvreté estimés. Il importe par conséquent que les futures études soient planifiées de manière que, aussi bien la comparabilité avec les études précédentes qu'avec les nouvelles méthodes d'analyses de la pauvreté développées au niveau international, soit prise en considération. En outre, il est important que les bureaux nationaux des statistiques définissent des groupes socioéconomiques d'intérêts, et évaluent régulièrement les changements socioéconomiques et les politiques qui affectent l'incidence de la pauvreté sur ces groupes.

Troisièmement, les comparaisons entre les pays de la région sont limitées dans la mesure où les estimations nationales de la pauvreté sont basées sur différentes méthodologies d'évaluation. Les pays ont différentes définitions opérationnelles de la pauvreté basées sur une perception différente de ce que représentent les besoins essentiels et sur la manière d'évaluer ces besoins. Tous les paramètres inclus dans les agrégats de consommation ne sont pas les mêmes. Seuls quelques pays ont utilisé des ajustements pour les différences régionales en matière de prix ou pour les données non disponibles, et seulement quelques-uns d'entre eux ont tenu compte des modèles de consommation alimentaire spécifique à leur région. Alors que beaucoup de pays de la CEDEAO ont récemment préféré une approche axée sur le coût des besoins essentiels, il n'y a aucun seuil calorique commun et aucun ensemble de produits alimentaires communs qui puissent permettre d'avoir le minimum requis pour une vie saine. L'approche basée sur le coût des besoins essentiels peut constituer une solution en terme de comparabilité dans la région, si les différences méthodologiques peuvent être réduites. Bien que les besoins essentiels soient en ce moment définis de

manière opérationnelle dans la région de différentes façons, les inadéquations ne seraient pas entièrement justifiées par les différences dans les modèles de consommation. Il faudra donc pour l'avenir trouver des solutions qui permettent d'harmoniser les statistiques en matière de pauvreté.

Quatrièmement, la capacité analytique des pays de la CEDEAO doit être améliorée à maints égards. L'actuelle capacité analytique de certains pays tels que reflétée dans les publications nationales disponibles ainsi que dans le présent rapport, semble limitée à quelques statistiques et indicateurs. Plus d'informations devraient être incluses dans les profils de pauvreté des pays, à l'effet d'assurer un meilleur lien avec la prise de décision politique et d'évaluer les effets des politiques mises en œuvre. Dans certains pays, les données tendent à être sous-utilisées au niveau local. Bien que celles-ci permettent des analyses variées, la plupart du temps, cela est fait par des utilisateurs internationaux, tandis qu'il peut y avoir une expertise locale encore peu visible, pour procéder à de telles analyses. En outre, certaines de ces questions relatives à la pauvreté considérées importantes au niveau international ne peuvent pas être solutionnées sur la base de données disponibles dans la région CEDEAO. C'est le cas de l'analyse dynamique de la pauvreté pour laquelle des données sont nécessaires. Cette analyse devrait indiquer par exemple les gens qui sont frappés par la pauvreté et ceux qui sont parvenus à sortir de la pauvreté, combien de temps ce processus a-t-il duré, et quelles sont les ressources qu'il leur a fallu mobiliser pour se hisser au-dessus de la ligne de pauvreté. Bien qu'importantes, ces études n'ont pas encore été intégrées dans les programmes réguliers de la CEDEAO. Un autre exemple portait sur la relation entre le genre et la pauvreté. La pratique courante en matière d'évaluation de la pauvreté est axée sur le ménage en tant qu'unité statistique; elle ne permet donc pas de procéder à une analyse directe des inégalités de la consommation sur la base du genre. Des données plus détaillées sur la consommation individuelle et les questions sexospécifiques, telles que l'utilisation du temps ou l'accès formel à des sources de revenus, devraient être mises à disposition pour permettre d'avoir toutes les données nécessaires relatives à l'allocation des ressources selon les genres et la position de la femme au sein du ménage.

Cinquièmement, la capacité des pays à disséminer des informations aux niveaux national et régional doit être renforcée. Par exemple, les publications sur la pauvreté dans les pays de la CEDEAO visent des programmes internationaux, des agences et des donateurs, et pas toujours les utilisateurs nationaux. Faire en sorte que la présentation des conclusions des études et leurs implications politiques soient plus accessibles au grand public peut permettre d'améliorer la capacité locale à développer l'analyse des publications et de mieux susciter une prise de conscience sur les questions auprès d'une frange importante de la population. Ceci serait un bond en avant et contribuerait à faire des gens moins aisés des agents actifs dans le processus de réduction de la pauvreté. Par ailleurs, une dissémination plus large de l'information dans la région, non pas seulement des informations et des publications sur les principales conclusions, mais aussi sur les instruments d'évaluation et les rapports méthodologiques, améliorerait le processus d'intégration statistique dans la région CEDEAO.

# PROFIL DES PAYS



## Bénin

Avec une population de 6 769 914 habitants selon le recensement effectué en 2002 (Institut national de la statistique et de l'analyse économique, 2003), le Bénin occupe le 163<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Ce pays a adopté son premier programme d'ajustement structurel en 1989, à la fin d'une période caractérisée par des difficultés économiques et financières. Trois autres programmes ont suivi en 1992, 1994 et 1997, avant que le pays ne s'engage dans un cadre de stratégie de réduction de la pauvreté. Les mesures d'ajustement et de stabilisation se sont succédées pour renverser la tendance négative de la croissance économique. De - 2,9 % en 1989, le taux de croissance a progressé pour atteindre 3,2 % en 1990 et 5,7 % en 1997, avant de baisser pour se situer à un niveau certes positif de 3,9 % en 2003 (Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté, 2002; République du Bénin, 2004). Entre 1996 et 2005, la croissance moyenne annuelle du PIB était de 4,8 %, plaçant ainsi le Bénin dans le groupe des pays africains ayant enregistré une croissance soutenue au cours de la période (Banque mondiale, 2006c). Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) est passé de 292 en 1980 à 273 en 1990, avant d'augmenter pour atteindre 325 en 2003 (Banque mondiale, 2006c).

Depuis la crise économique qui l'a frappé dans les années 1980, la question de la pauvreté est devenue une préoccupation majeure pour les autorités du pays et pour ses partenaires au développement (République du Bénin, 2000). En 1992, dans le cadre de son action de réduction de la pauvreté, le gouvernement du Bénin a mis en œuvre le Programme d'action sociale urgent et, en 1994, il a introduit un programme de gestion de la dimension sociale du développement. La réduction de la pauvreté et la protection des groupes vulnérables ont été clairement définies en tant qu'objectifs additionnels du troisième Programme d'ajustement structurel (1995-1997). Par ailleurs, le Plan de développement national, 1998-2002, s'était fixé comme objectif ultime la réduction de la pauvreté (Programme des Nations Unies pour le développement, 2000). En juin 2000, le Bénin a parachevé le document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP) et deux autres documents DSRP complets en décembre 2002 et en décembre 2004<sup>7</sup>.

Le système de suivi-évaluation de la pauvreté au Bénin, appelé Observatoire du changement social, a été introduit en 1990 et a depuis lors permis aux décideurs politiques d'obtenir des informations sur les conditions de vie des ménages et sur la réponse de ces derniers par rapport au changement de l'environnement socioéconomique (Programme des Nations Unies pour le développement, 2000). L'Observatoire du changement social a continué de jouer un rôle de premier plan dans les suivis techniques de la mise en œuvre du DSRP. Toutefois, le système de suivi-évaluation du DSRP doit être renforcé, notamment en ce qui concerne la pauvreté et les conditions de vie des ménages, telles que reconnues par le pays dans son DSRP de 2002 (Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté, 2002).

## Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Le Bénin a effectué plusieurs enquêtes relatives à l'évaluation et à l'analyse de la pauvreté monétaire. La première de ces enquêtes, notamment, l'Enquête budget-consommation 1986/1987 (EBC 1986/1987), a été menée au niveau national (tableau BJ.1). Au cours des années 1990, deux séries d'enquêtes séparées ont été conçues pour les zones urbaines et les zones rurales, respectivement. L'enquête phare (ELAM), menée par l'Institut national de la statistique et de l'analyse économique

<sup>7</sup> Dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, le Bénin a atteint le point de décision en 2000 et le point d'achèvement en 2002.

(INSAE), a couvert les zones urbaines, et l'enquête sur les conditions de vie des ménages dans les zones rurales (ECVR), coordonnée par le Ministère du développement rural (MDR), a été axée sur les zones rurales.

Tableau BJ.1

**Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Bénin**

Étude nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
<b>Consumption Budget Survey</b> (Enquête budget-consommation)	EBC	1986/1987	✓		
<b>Light Household Survey</b> (Enquêtes légères auprès des ménages)	ELAM	1996, 1999 <sup>1)</sup>	✓	✓	
<b>Study on Household Living Conditions in Rural Areas</b> (Étude sur les conditions de vie des ménages ruraux)	ECVR	1994/1995, 1999/2000	✓	✓	
<b>Core Welfare Indicators Questionnaire</b> (Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être)	QUIBB	2003	✓	✓	
<b>Enquête démographique et de santé</b> (Enquête démographique et de santé)	EDS	1996, 2001, 2006		✓	
<b>Qualitative study on perceptions and dimensions of poverty</b> (Enquête sur la perception des dimensions de la pauvreté)	EPPR	1993-96			✓

**Source :** Institut national de la statistique et de l'analyse économique au Bénin; (Ministère du développement rural); Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *Internal Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org); Fonds monétaire international, *Système général de diffusion de données (SGDD)*, consulté le 25 avril 2007 sur <http://dsbb.imf.org/Applications/web/dggs/gddshatgdds/>.

**Note :** 1) Les autres enquêtes ELAM ont été menées en 1990/91, 1992, 1993 et 1994, mais elles n'ont pas tenu compte du module relatif au revenu et au dépense. L'enquête ELAM 1995 a été utilisée comme enquête pilote pour le module des dépenses.

Les enquêtes ELAM ont été menées dans les zones urbaines chaque année, mais un module des dépenses de consommation a été ajouté uniquement pour les enquêtes menées en 1996 et 1999. La première série des enquêtes ELAM engagée au cours de la période 1990-1994 visait à analyser les caractéristiques des ménages urbains, en particulier les groupes vulnérables des quartiers défavorisés au cours de la période de l'ajustement structurel. L'enquête ELAM de 1995 a servi de projet pilote pour le module sur les dépenses de consommation. Sur la base de cette expérience, l'enquête ELAM de 1996 a permis de collecter des données sur les dépenses qui ont été utilisées pour produire le premier profil de pauvreté monétaire urbain au Bénin. Cette enquête a couvert cinq villes — Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey et Bohicon — et l'enquête de 1999 a pris en compte six villes supplémentaires : Kandi, Natitingou, Djougou, Ouidah, Lokossa et Aplahoué. Les enquêtes de 1996 et 1999 ont utilisé des modules de questionnaires différents de ceux des enquêtes précédentes, pour obtenir des informations spécifiques sur la consommation et les activités économiques des ménages, ainsi que sur les informations socioéconomiques contextuelles.

L'enquête relative aux conditions de vie des ménages en zones rurales (ECVR) a été faite en 1994/1995 puis en 1999/2000. Les données ont été collectées à plusieurs niveaux : *a)* au niveau des villages (liste des ménages ainsi que des informations sur les infrastructures et l'accès aux services sanitaires et sociaux); *b)* au niveau des ménages et au niveau individuel (informations portant sur les caractéristiques sociodémographiques des ménages, informations sur les biens des mé-

nages, le bétail, le revenu des ménages, le temps utilisé, les dépenses sur les articles achetés et la consommation des biens et services offerts localement, la nutrition, la santé et la mortalité ainsi que les difficultés rencontrées par les ménages et les stratégies mises en œuvre pour les vaincre); et c) points de vente auxquels les prix des denrées alimentaires largement consommées ainsi que des produits non alimentaires ont été enregistrés.

La seule autre enquête qui a permis de collecter des données sur les revenus et les dépenses au niveau national au Bénin, a été menée en 2003. Elle était basée sur un questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) et comportait un module sur les dépenses.

Des données additionnelles sur des dimensions non monétaires de la pauvreté tel que l'éducation, la nutrition, la santé ont été assemblées à travers trois enquêtes démographiques et de santé (EDS) menées en 1996, 2001 et 2006. De même, l'INSAE a mené une enquête sur les perceptions des dimensions de la pauvreté mises en œuvre dans les zones rurales en 1993 et dans les zones urbaines en 1996.

## Évaluation de la pauvreté

Au Bénin, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données relatives aux dépenses et plusieurs types de lignes de pauvreté. L'une des premières études sur la pauvreté réalisée dans le pays, menée par Lachaud en 1994 en utilisant les données portant sur l'enquête budget-consommation de 1986/1987, a utilisé des lignes de pauvreté absolues et relatives. Les données ont été également fondées sur une évaluation de la pauvreté menée par la Banque mondiale en 1994. Cette évaluation a utilisé une ligne de pauvreté absolue, s'appuyant sur la méthode de la consommation d'énergie (Banque mondiale, 1994a).

Une approche normative a été appliquée aux données sur les dépenses collectées dans les premières phases des enquêtes ELAM et ECVR. La ligne de pauvreté a été établie sur la base d'une liste de biens et services considérés nécessaires pour chaque communauté. La liste a varié selon les valeurs spécifiques de la communauté, ses habitudes, ses priorités et ses normes de vie.

La toute dernière évaluation de la pauvreté faite au Bénin s'appuie sur l'approche axée sur le coût des besoins essentiels. La méthodologie a été appliquée à des données portant sur l'ELAM de 1996 et 1999 et sur l'ECVR de 1994/1995 et 1999/2000. Les mesures d'estimation de la pauvreté sont présentées dans les paragraphes qui suivent.

### Agrégat de consommation

L'agrégat de consommation a pris en considération les dépenses en denrées alimentaires et autres produits, ainsi que la consommation d'autres biens et services produits localement. Dans le but de tenir compte des variations saisonnières dans la consommation en milieu rural, la collection de données ECVR a eu lieu en quatre phases, chacune portant sur une durée d'un mois. Une première visite a été effectuée en mai durant la période de report (avant les récoltes) dans le Sud, et la période de paiement aux producteurs pour la vente de coton dans le Nord. Une deuxième visite a été faite en août, qui correspondait à la période de report dans le Nord et la première saison de récolte dans le Sud. La troisième visite, effectuée en novembre, correspondait à la période des récoltes dans le Nord, et la quatrième en février à la période post-récolte de la deuxième saison dans le Sud et de la vente de coton dans le Nord.

Une échelle d'équivalence a été adoptée avec un adulte (homme) correspondant à un équivalent adulte, une adulte (femme) à 0,8 équivalent adulte et un enfant âgé de moins de 10 ans à 0,5 équivalent adulte.

## Lignes de pauvreté

Avec l'approche basée sur les coûts des besoins essentiels, la ligne de pauvreté alimentaire a été calculée sur la base de l'évaluation du panier de la ménagère (Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté, 2002). Ce panier de la ménagère reflète les proportions des différents produits alimentaires consommés par les ménages dans chaque environnement spécifique. Les besoins caloriques eux-mêmes ont été établis à 2 400 calories par équivalent adulte par jour. La ligne de pauvreté globale a été déterminée sur la base de la proportion des dépenses alimentaires dans les dépenses totales pour les ménages en dessous de la médiane des dépenses totales. Sur la base de cette méthodologie, les lignes de pauvreté ont été établies ainsi :

Tableau BJ.2

**Lignes de pauvreté, Bénin, ELAM, 1996 et 1999 et ECVR 1994/1995 et 1999/2000**

Zones urbaines		Zones rurales	
Sources	Ligne de pauvreté globale (CFA francs par an par équivalent adulte)	Sources	Ligne de pauvreté globale (CFA francs par an par équivalent adulte)
ELAM 1996	48 629	ECVR 1994/1995	42 075
ELAM 1999	91 705	ECVR 1999/2000	51 413

Source : Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté (2002). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté* (DSRP), au Bénin, 2003-2005.

## Profil de pauvreté

Les statistiques sur la pauvreté qui ont été mises à disposition sur la base des deux séries d'enquêtes ELAM et ECVR indiquent que, au Bénin, le niveau de pauvreté a baissé dans les zones urbaines et a augmenté dans les zones rurales (tableau BJ.3). En zone urbaine, le taux de pauvreté a baissé, en passant de 29 % en 1996 à 23 % en 1999. En revanche, en zone rurale, cet indice a augmenté, passant de 25 % en 1994/1995 à 33 % en 1999/2000. Des tendances similaires ont été observées pour les autres mesures de pauvreté. La profondeur et la sévérité de la pauvreté ont baissé dans les zones urbaines et ont augmenté en zone rurale (tableau BJ.3). Par conséquent, les disparités entre les zones urbaines et les zones rurales se sont accentuées au cours de cette période.

Tableau BJ.3.

**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, par type de localité, Bénin, ELAM 1996 et 1999, ECVR 1994/1995 et 1999/2000**

	Taux de pauvreté (%)		Profondeur de la pauvreté		Sévérité de la pauvreté	
	1994-1996	1999/2000	1994-1996	1999/2000	1994-1996	1999/2000
<b>Zones urbaines</b>	29	23	0,091	0,070	0,041	0,030
<b>Zones rurales</b>	25	33	0,063	0,094	0,024	0,039

Source : Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté (2002). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté* (DSRP), au Bénin, 2003-2005.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

S'agissant des disparités géographiques de la pauvreté en 1999/2000, en zone rurale, tous les départements du pays (Borgou, Alibori, Atacora, et Donga) et, à un degré moindre, ceux qui se trouvent dans la région Atlantique et dans la région de Couffo ont enregistré des niveaux de pauvreté marqués par une moyenne très élevée (tableau BJ.4). Dans les zones urbaines, les villes du département de Couffo, Atacora, et Ouémé, et à un degré moindre celles de l'Atlantique, Borgou et Donga sont les plus pauvres.

Tableau BJ.4  
Taux de pauvreté par département et par ville principale, Bénin, ECVR 1999/2000 et ELAM 1999

Département	Zones rurales, ECVR 1999/2000		Zones urbaines, ELAM 1999	
	Taux de pauvreté (%)	Ville <sup>1)</sup>	Taux de pauvreté (%)	
Borgou	47	Parakou	25	
Alibori	44	Kandi	22	
Atacora	44	Natitingou	34	
Donga	42	Djougou	25	
Atlantique	40	Ouidah	27	
Couffo	37	Aplahoué	38	
Plateau	32	..	..	
Collines	28	..	..	
Ouémé	25	Porto-Novo	32	
Mono	14	Lokossa	15	
Zou	14	Abomey-Bohicon	15	
Littoral	..	Cotonou	20	
Toutes zones rurales	33	Toutes zones urbaines	23	

Source : République du Bénin, Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté, 2002. *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*, 2003-2005, annexe IV, pages 94-95, tableaux 1 et 3.

Notes : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

Deux points de suspension (..) signifie que l'information n'est pas disponible.

1) Les villes figurant au tableau correspondent aux départements listés.

Plus récemment, l'INSAE a estimé les taux de pauvreté au niveau national pour le compte des années 1999/2000 et 2003. Les données ont été tirées des études ECVR de 1999/2000, ELAM 1999 et QUIBB 2003. Ces estimations indiquent que la pauvreté est restée à peu près au même niveau au plan national, 29 % en 1999/2000 et en 2003 (tableau BJ.5). Au cours de cette période les taux de pauvreté rurale ont baissé légèrement en passant de 33 % à 32 %, tandis que ceux de la pauvreté urbaine se sont accrus légèrement également, en passant de 23 % à 24 %. Toutefois, la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont augmenté au plan national ainsi que dans les zones urbaines et les zones rurales (tableau BJ.5).

Tableau BJ.5  
Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Bénin, ELAM 1999, ECVR 1999/2000 et QUIBB 2003

	Taux de pauvreté (%)		Profondeur de pauvreté		Sévérité de la pauvreté	
	1999/2000	2003	1999/2000	2003	1999/2000	2003
Zones urbaines	23	24	0,069	0,107	0,030	0,069
Zones rurales	33	32	0,094	0,110	0,039	0,058
Toutes zones	29	29	0,084	0,109	0,035	0,062

Source : Institut national de la statistique et de l'analyse économique, 2003, études QUIBB, mentionné par la République du Bénin, 2004, *Programme de renforcement de l'Observatoire du changement social, rapport d'activité sur la mise en œuvre du DSRP 2003*, page 17, tableau 1.1.1.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

L'analyse effectuée par l'INSAE montre que la tendance des taux de pauvreté s'est maintenue et que les objectifs du Millénaire pour le développement, qui consistent à réduire de moitié l'incidence de la pauvreté à l'horizon 2015, ne seront pas atteints (République du Bénin, 2004).

## Conclusion

Les statistiques sur la pauvreté ont été compilées au Bénin au cours des deux dernières décennies, bien qu'à des intervalles irréguliers et sur la base de méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté différentes. Les deux principales enquêtes menées en 1990, ELAM et ECVR, sont spécifiques aux zones urbaines et aux zones rurales respectivement. Ainsi qu'il est suggéré dans le document DSRP 2002 du Bénin, il y a lieu de passer en revue les méthodologies utilisées et d'entreprendre des enquêtes sur la pauvreté au niveau national qui couvriraient aussi bien les zones urbaines que les zones rurales, afin de fournir des informations beaucoup plus cohérentes et qui peuvent être comparables entre deux localités, ainsi qu'un profil de pauvreté national beaucoup plus adéquat.

La méthodologie d'évaluation de la pauvreté a changé avec le temps, en passant d'un seuil relatif à un seuil normatif, et à une approche basée sur les coûts des besoins essentiels. La comparaison des statistiques dans le temps est limitée. Par conséquent, la possibilité d'évaluer les évolutions en matière de réduction de pauvreté s'amenuise. D'autre part, l'adoption récente par le pays de lignes de pauvreté absolues, fondées sur l'approche basée sur les coûts des besoins essentiels, ramène à la méthodologie en phase avec les normes internationales actuelles en matière de recherche sur la pauvreté.

Enfin, les publications officielles disponibles sur la pauvreté au Bénin contiennent des informations limitées sur certains éléments dont on a besoin pour estimer la pauvreté, notamment l'établissement des agrégats de consommation. En outre, les profils de pauvreté mis à disposition dans ces publications sont limités à la zone géographique dans laquelle vit le ménage. Les statistiques sur la pauvreté obtenues à partir des caractéristiques sociales du chef de ménage, bien que produites et analysées dans certaines publications internationales, sont soit non officielles ou pas suffisamment disséminées. Des profils de pauvreté plus détaillés mis à jour avec les enquêtes successives sont requis pour pouvoir déterminer la manière dont les différents groupes de population sont affectés par les mesures de réduction de la pauvreté, et les politiques qui doivent être conçues dans l'avenir.

## Burkina Faso

Le Burkina Faso, qui comptait une population de 12 802 282 d'habitants en 2005 (Nations Unies, 2007), occupait le 174<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Depuis 1991, le Burkina Faso a mis en œuvre une série de programmes d'ajustement structurel et de stabilisation soutenus par la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres partenaires au développement. Il s'en est suivi une performance macroéconomique relativement bonne. Entre 1996 et 2005, le taux de croissance annuelle moyen du PIB était de 4,6 %, plaçant le Burkina Faso dans le groupe des pays africains qui ont enregistré une croissance soutenue au cours de la période (Banque mondiale, 2006c). Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) est passé à 192 en 1980, 205 en 1990 et 248 en 2004 (Banque mondiale, 2006c).

En 2000, le Burkina Faso a lancé un programme de réduction de la pauvreté avec le soutien de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, et des prêts de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international dans le cadre de la Facilité de réduction de la pauvreté et de croissance (FRPC). Le premier document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) a été produit en mai 2000 et le second en juillet 2004<sup>8</sup>.

Le premier DSRP du pays a tiré ses statistiques sur la pauvreté d'enquêtes sur les ménages menées en 1990, tandis que le second a bénéficié des statistiques additionnelles et générées après 2000. La stratégie d'amélioration de l'évaluation de la pauvreté proposée dans le DSRP 2000 est axée sur la consolidation du système existant d'enquêtes, en assurant régulièrement la disponibilité et la sûreté des indicateurs, particulièrement ceux relatifs aux statistiques sur la pauvreté.

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Au Burkina Faso, l'évaluation et l'analyse de la pauvreté monétaire ont été basées sur trois principales sources : deux enquêtes prioritaires (EP I, menée d'octobre 1994 à janvier 1995, et EP II menée de mai à août 1998) et sur une enquête sur les conditions de vie des ménages (ECVM), effectuée d'avril à juillet 2003.

Les données sur les dimensions non monétaires de la pauvreté, notamment l'éducation, la santé, l'emploi et l'accès aux services sociaux de base ont également été collectées au Burkina Faso après 1990. Trois enquêtes démographiques et de santé (EDS) ont été faites en 1992/1993, 1998/1999, et 2003, et deux enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) en 1996 et 2006. Un questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) a été utilisé conjointement avec l'ECVM de 2003 et une seconde enquête QUIBB a été entreprise en 2005. Depuis 2000, le Burkina Faso a également effectué régulièrement des enquêtes sur les dépenses publiques et l'accès aux services sociaux de base. Les données sur les évaluations subjectives de la pauvreté ont été collectées à travers deux évaluations participatives de la pauvreté qui ont été faites en 1998 et 2003.

### Évaluation de la pauvreté

Au Burkina Faso, la pauvreté monétaire a été mesurée sur la base de données sur les dépenses et les lignes de pauvreté absolues axées sur l'approche des coûts des besoins essentiels<sup>9</sup>. Les trois en-

---

<sup>8</sup> Dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, le Burkina Faso a atteint le point de décision en 2000 et le point d'achèvement en 2002.

<sup>9</sup> Les informations sur l'évaluation de la pauvreté contenues dans ce profil sont fondées pour une grande part sur le rapport intitulé *La pauvreté en 2003* (Institut national de la statistique et de la démographie, 2003).

quêtes qui ont été faites pour cette analyse de la pauvreté monétaire — EP I 1994/1995, EP II 1998 et 2003 et ECVM 2003 — ont suivi des méthodes de collecte de données relativement similaires. Les lignes de pauvreté ont été établies en 1994/1995 (EP I) et mises à jour sur la base de changement des prix pour les deux enquêtes successives (1998 EP II et 2003 ECVM).

Tableau BF.1

**Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Burkina Faso**

Enquête nationale		Année	Revenus et Dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
<b>Priority Survey</b> (Enquête prioritaire)	EP	1994/1995, 1998	✓	✓	
<b>Burkina Faso Household Living Standards</b> (Enquête burkinabé sur les conditions de vie des ménages)	ECVM	2003	✓	✓	
<b>Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être</b>	QUIBB	2003, 2005		✓	
<b>Demographic and Health Survey</b> (Enquête démographique et de santé)	EDS	1992/1993, 1998/1999, 2003		✓	
<b>Enquête par grappes à indicateurs multiples</b>	MICS	1996, 2006		✓	
<b>Dépenses publiques et accès aux services sociaux de base</b>		Depuis 2000		✓	
<b>Évaluation participative de la pauvreté</b>	PPA	1998, 2003			✓

Sources : Institut national de la statistique et de la démographie, Burkina Faso; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.Internationalsurveynetwork.org](http://www.Internationalsurveynetwork.org).

## Agrégat de consommation

Les trois enquêtes ont collecté des données sur les biens, le logement, les activités économiques non agricoles, les revenus et les dépenses. Dans l'enquête ECVM de 2003, les dépenses en produits alimentaires ont été enregistrées pour les 15 derniers jours et les autres dépenses pour les 30 derniers jours. L'agrégat de consommation établi tient compte des dépenses monétaires du ménage ainsi que de la consommation de production pour compte propre, la valeur d'usage imputée pour les biens durables, le loyer imputé, ainsi que les transferts.

Aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour ajuster les dépenses du ménage aux différences d'âge et de sexe.

## Lignes de pauvreté

Les lignes de pauvreté absolues utilisées pour évaluer la pauvreté au Burkina Faso ont été établies selon l'approche du coût des besoins essentiels. Pour calculer le niveau de pauvreté alimentaire, les besoins nutritionnels minimaux ont été fixés à 2 283 calories par jour et par personne. Le panier de la ménagère contenait quatre éléments essentiels : le mil, le sorgho, le maïs et le riz. Le niveau de pauvreté non alimentaire a été déterminé en utilisant le ratio des dépenses alimentaires à celui des dépenses non alimentaires.

La première enquête portant sur les dépenses, EP I 1994/1995, a fixé le niveau de pauvreté à 41 099 francs CFA par personne et par an. Cela constitue la base de fixation de la ligne de pauvreté pour les enquêtes EP de 1998 et ECVM de 2003, en tenant compte des variations de prix et du changement dans le modèle de consommation des biens essentiels. Ainsi, les niveaux ont été

fixés à 72 690 francs CFA en 1998 et 82 672 francs en 2003. La ligne de pauvreté en 2003 représentait approximativement un quart des salaires minimaux au Burkina Faso (345 732 francs CFA/an) et à peu près deux cinquièmes du niveau international qui est de 1 dollar É.-U. par jour et par personne.

L'utilisation de ces lignes de pauvreté indique que, entre 1994/1995 et 2003, il n'y a pas eu de baisse au Burkina Faso. Le taux de pauvreté a été estimé à environ 45 % entre 1994/1995 et 1998 et 46 % en 2003. La tentative qui a été faite pour expliquer le paradoxe du pays, caractérisé par une bonne performance macroéconomique au cours de la période, a conduit à mettre en lumière certaines sources de partialité dans les évaluations de la pauvreté (Ponty, 2007; Grimm et Günter, 2007). En résumé, les trois enquêtes ont été faites en différentes saisons; la période de référence de l'enquête rétrospective pour les biens consommés n'a pas été exactement la même, et le nombre d'articles inclus dans l'agrégat de consommation a varié. Les données contenues dans les enquêtes de 1994 ont été collectées durant la période post-récolte (octobre-janvier), tandis que les données pour les années 1998 et 2003 ont été collectées durant la phase de report (avant les récoltes) [mai-août]. La variation des prix de certains produits largement utilisés, notamment les céréales et les différences de consommation entre ces deux périodes sont souvent les plus prononcées de l'année. Ces différences ont réduit la comparabilité des résultats de 1994 avec ceux obtenus à partir des deux enquêtes les plus récentes.

Une revue de l'évaluation de la pauvreté au Burkina Faso, initiée par la Banque mondiale, a donné lieu à l'établissement d'un nouvel agrégat de consommation pour 1998 et 2003, couvrant seulement les produits qui ont été listés de la même manière dans les deux enquêtes (Burkina Faso, Ministère de l'économie et du développement, 2004). Ces produits couvrent 84 % de la consommation alimentaire, 88 % du total de la consommation déclarée en 2003, 92 % de la consommation alimentaire et 93 % de la consommation totale en 1998. Pour obtenir la même valeur du taux de pauvreté tel que précédemment estimé par l'Institut national de la statistique et de la démographie (INSD), une ligne de pauvreté de 72 110 francs CFA aux prix du mois de juin 2003 à Ouagadougou a été définie. Le taux de pauvreté de 1998 réévalué par la Banque mondiale était de 55 % contre 45 % précédemment estimés par l'INSD. Par conséquent, en termes de tendance de la pauvreté, les estimations de la Banque mondiale font apparaître une baisse du taux de pauvreté au Burkina Faso entre 1998 et 2003, passant de 55 % à 46 % (Burkina Faso, Ministère de l'économie et du développement, 2004). Cependant, les tendances de la pauvreté présentées sont, selon les publications nationales, basées sur les estimations initiales de la pauvreté faites par l'INSD.

## Profil de pauvreté

En 2003, le Burkina Faso avait un taux de pauvreté de 46 %, une profondeur de pauvreté de 0,156 et une sévérité de la pauvreté de 0,071. Selon les estimations nationales, le taux de pauvreté a à peine augmenté en passant de 45 % en 1994 à 46 % en 2003<sup>10</sup>. Cependant, aussi bien la profondeur que la sévérité de la pauvreté ont augmenté au cours de la période (tableau BF.2).

### Pauvreté par type de localité

Ceux qui vivent dans les zones rurales sont à même d'être plus pauvres que ceux qui vivent dans les zones urbaines. En 2003, plus de la moitié de la population rurale était pauvre, contre environ un cinquième de la population urbaine. Selon les estimations nationales, les différences de la pau-

---

<sup>10</sup> La Banque mondiale a estimé une baisse du taux de pauvreté au Burkina Faso qui est passé de 55 % en 1998 à 46 % en 2003; pour les zones rurales, cette baisse a été de 61 % à 52 % (Burkina Faso, Ministère de l'économie et du développement, 2004).

vreté entre les deux types de localités ont baissé d'une enquête à une autre (tableau BF.2), dans la mesure où l'augmentation de la pauvreté en milieu urbain a été beaucoup plus significative. La part de la zone rurale dans le pourcentage total des pauvres a baissé légèrement en passant de 96 % en 1994 à 94 % en 1998, et à 92 % en 2003 (Institut national de la statistique et de la démographie, 2003).

Tableau BF.2

**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Burkina Faso, 1994-2003**

	Taux de pauvreté (%)			Profondeur de pauvreté			Sévérité de la pauvreté		
	1994	1998	2003	1994	1998	2003	1994	1998	2003
<b>Zones rurales</b>	51	51	52	0,161	0,157	0,179	0,070	0,068	0,082
<b>Zones urbaines</b>	10	17	20	0,025	0,040	0,055	0,009	0,015	0,022
<b>Toutes zones</b>	45	45	46	0,139	0,137	0,156	0,060	0,059	0,071

Source : Institut national de la statistique et de la démographie, 2003, *Burkina Faso, la pauvreté en 2003*.

**Pauvreté par région**

Les disparités géographiques dans la pauvreté ont été très marquées au Burkina Faso en 2003. Six des treize régions administratives du pays avaient enregistré une forte incidence de la pau-

Tableau BF.3

**Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté par région administrative, Burkina Faso, ECVM, 2003.**

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Nord</b>	69	13	0,247	0,118
<b>Centre-Sud</b>	66	6	0,260	0,135
<b>Boucle du Mouhoun</b>	60	16	0,213	0,096
<b>Plateau central</b>	59	8	0,203	0,095
<b>Sud-Ouest</b>	57	6	0,175	0,073
<b>Centre-Est</b>	55	10	0,197	0,091
<b>Centre-Ouest</b>	41	8	0,141	0,068
<b>Est</b>	41	7	0,123	0,053
<b>Cascades</b>	39	3	0,146	0,074
<b>Sahel</b>	37	4	0,126	0,058
<b>Hauts-Bassins</b>	35	8	0,106	0,045
<b>Centre-Nord</b>	34	6	0,082	0,028
<b>Centre</b>	22	5	0,071	0,029
<b>Toutes régions</b>	46	100	0,156	0,071

Source : Burkina Faso, Ministère de l'économie et du développement, 2004, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*.

gions agroclimatiques et celle de 1998 a été fondée sur les dix régions de planification du Ministère de l'économie et des finances. L'enquête de 2003 a donné des résultats pour les treize régions administratives et de planification du Burkina Faso (voir Tableau BF.3).

vreté, qui dépassait les 55 % (Boucle du Mouhoun, Sud-Ouest, Plateau central, Nord, Centre-Est et Centre-Sud). Ces régions comptaient également la profondeur et la sévérité de la pauvreté les plus élevées (tableau BF.3). Par contre, trois régions avaient une incidence de la pauvreté de moins de 35 % (Centre, Centre-Nord et Hauts-Bassins).

L'analyse des changements dans la pauvreté au niveau régional n'a pas été possible du fait des différents paramètres utilisés dans l'échantillonnage des enquêtes de 1994, 1998 et 2003 (Ministère de l'économie et du développement du Burkina Faso, 2004). L'enquête effectuée en 1994 a tenu compte des sept ré-

À titre de comparaison, entre 1998 et 2003, les données émanant des enquêtes ont été groupées en six zones agroclimatiques. L'analyse a montré que les tendances dans la pauvreté étaient très différentes d'une zone à une autre, et a reflété des changements importants dans la carte de la pauvreté au Burkina Faso (Ministère de l'économie et du développement du Burkina Faso, 2004). Le taux de pauvreté a baissé dans les régions agroclimatiques du Sud, du Sud-Est, et du Nord, mais il a augmenté au Centre-Sud et, à un degré moindre, à l'Ouest.

## Pauvreté selon le statut socioéconomique du chef de ménage

Ceux qui vivent dans des ménages dirigés par une personne qui s'adonne aux activités agricoles comptaient les taux de pauvreté les plus élevés, particulièrement si le chef de ménage pratiquait

Tableau BF.4

**Taux de pauvreté selon le statut socioéconomique du chef de ménage, Burkina Faso, ECVM 2003**

	Indice de décompte par personne (%)
Cultures vivrières	56
Cultures de rente	46
économiquement inactif	35
Sans emploi	28
Cultivateurs indépendants	22
Travailleurs du secteur informel	15
Salariés du secteur privé	11
Fonctionnaires	4
Toutes catégories	46

Source : Jean-Pierre Lachaud, 2003, *Pauvreté et inégalité au Burkina Faso : profil et dynamique*, cité par le Ministère de l'économie et du développement, Burkina Faso, 2004, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté* (DSRP), page 23, tableau 5.

les cultures vivrières. En 2003, le taux de pauvreté était de 56 % lorsque le chef de famille pratique les cultures vivrières et de 46 % lorsqu'il pratique les cultures de rente (tableau BF.4). Par contre, ceux qui vivent dans des ménages dirigés par des salariés se sont avérés moins pauvres. Le taux de pauvreté était bas et se situait notamment à 4 % pour ceux qui vivaient dans une famille dirigée par un employé du secteur public (tableau BF.4).

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Ceux qui vivent dans des ménages dirigés par une femme sont moins exposés à la pauvreté que ceux qui vivent dans des ménages dirigés par un homme. Le taux de pauvreté pour ceux qui vivaient dans un ménage dont le chef était une femme en 2003 était de 37 % contre 47 % pour ceux dont les ménages étaient dirigés par des hommes. Selon le DSRP de 2004 du Burkina Faso, cette situation peut s'expliquer

par le fait que ces ménages ont tendance à compter beaucoup plus de membres. La méthodologie d'évaluation de la pauvreté n'a pas tenu compte des effets des économies d'échelle; par conséquent les taux de pauvreté pour les familles de grande taille peuvent avoir été surestimés.

Tableau BF.5

**Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Burkina Faso, ECVM 2003**

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Ménages dirigés par une femme	37	4	0,127	0,057
Ménages dirigés par un homme	47	96	0,158	0,072

Source : Ministère de l'économie et du développement du Burkina Faso, 2004, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté* (DSRP).

## Conclusion

Les statistiques sur la pauvreté sont produites régulièrement au Burkina Faso depuis 1990, à la suite des méthodes similaires de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté. La disponibilité des statistiques et leur répartition selon les différentes zones géographiques où vivent les ménages et selon les caractéristiques économiques du chef de ménage ont été cruciales pour la compréhension de la pauvreté au Burkina Faso. Cependant, l'évaluation des tendances de la pauvreté doit être développée plus à fond ainsi que le reconnaît d'ailleurs le pays dans le DSRP de 2004 (Burkina Faso, Ministère de l'économie et du développement, 2004).

L'évaluation de la pauvreté a été fondée sur des lignes de pauvreté absolues conformes à l'approche du coût des besoins essentiels et tenant ainsi compte de certaines des dernières normes internationales en matière de recherche sur la pauvreté. Pourtant, aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée dans les estimations officielles nationales de la pauvreté. Bien qu'il soit important de maintenir une certaine comparabilité avec les statistiques précédentes, les futures évaluations s'enrichiraient en prenant en considération l'effet de la composition du ménage selon le sexe et l'âge sur les dépenses.

## Cap-Vert

Selon le recensement effectué en 2000, le Cap-Vert comptait une population de 436 863 habitants, dont plus de la moitié vivait dans des zones urbaines (Institut national de statistique, 2001). Constitué par plus d'une dizaine d'îles montagneuses pour des terres arables qui ne comptent que pour 10 % de la superficie, le Cap-Vert a peu de ressources naturelles exploitables. Le développement du capital humain — éducation, formation et santé — est considéré comme l'entreprise la plus importante et ses indicateurs sociaux sont favorables dans le contexte de l'Afrique subsaharienne. Le pays se situe au 106<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006), soit le rang le plus élevé des pays de la CEDEAO. Entre 1996 et 2005, la croissance moyenne du PIB était de 6,5 %, plaçant le Cap-Vert dans le groupe des pays africains qui ont enregistré une croissance soutenue au cours de cette période (Banque mondiale, 2006c). Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) s'est accru de manière significative en passant de 852 en 1990 à 1 292 en 2004 (Banque mondiale, 2006c).

Le Cap-Vert a déjà réussi à atteindre certains objectifs du Millénaire pour le développement, notamment ceux portant sur l'éducation primaire universelle et l'amélioration de la santé maternelle. Cependant, il est toujours loin des objectifs en ce qui concerne la réduction de la pauvreté (République du Cap-Vert, 2004). Au cours des 15 dernières années, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs stratégies de développement et de réduction de la pauvreté en mettant l'accent sur une croissance économique durable plus forte, à travers la promotion des activités génératrices de revenus, en aidant les groupes les plus vulnérables et en mettant à leur disposition des programmes multisectoriels (République du Cap-Vert, 2004). En septembre 2004, un document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR) a été préparé, intégrant des stratégies de réduction de la pauvreté dans les politiques de croissance économique. Un cadre institutionnel de suivi-évaluation du DSCR a été mis en place.

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Le principal instrument de suivi-évaluation de la pauvreté au Cap-Vert est constitué par une enquête sur les ménages qui a permis de collecter des données sur les revenus et les dépenses, et qui n'a été menée que deux fois, en 1988/1989 et en 2001/2002. Une enquête démographique et de santé reproductive a été effectuée en 1998 et un questionnaire des principaux indicateurs de base du bien-être (CWIQ) préparé en 2006 a été ajouté à la courte liste des enquêtes effectuées au Cap-Vert (tableau CV.1).

Tableau CV.1

#### Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Cap-Vert

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté
Enquête sur les dépenses et les revenus des ménages	IDRF	1988/1989	✓	
Enquête sur les conditions de vie et le budget des ménages	IDRF/EBC	2001/2002	✓	✓
Questionnaire des principaux indicateurs du bien-être	CWIQ	2006		✓
Enquête démographique et de santé reproductive		1998		✓

Sources : Institut national de statistique du Cap-Vert; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

## Évaluation de la pauvreté

Au Cap-Vert, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données collectées dans l'enquête sur les dépenses et les revenus des ménages effectuée en 1988/1989 (IDRF 1988/1989), et une enquête beaucoup plus récente sur les conditions de vie et le budget des ménages en 2001/2002 (IDRF 2001/2002). Les statistiques sur la pauvreté ont été obtenues en rapprochant les niveaux de pauvreté relatifs aux ensembles de données portant sur la période 1988/1989 et 2001/2002. Cependant, pour pouvoir analyser les changements de la pauvreté dans le temps, le niveau défini en 2001/2002 a pris en compte les différences des prix au cours de la période qui ont été utilisées pour réestimer les statistiques de 1988/1989.

### Agrégat de consommation

Les agrégats de consommation préparés pour 2001/2002<sup>11</sup> comptent les dépenses alimentaires et les dépenses pour les produits non alimentaires ainsi que la valeur des services et des produits alimentaires locaux. Les dépenses imputées de loyer ont également été incluses pour les maisons propres, tandis que des dépenses en investissement telles que les constructions ont été exclues.

Aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour ajuster les dépenses du ménage aux différences d'âge et de sexe.

### Lignes de pauvreté

Sur la base d'une approche fondée sur la ligne de pauvreté relative en 2001/2002, la ligne maximale de pauvreté qui définit la pauvreté globale a été fixée à 43 250 escudo cap-verdien par habitant et par an, soit 60 % de la moyenne des dépenses par tête d'habitant. La limite minimale (définissant la pauvreté extrême) était de 40 % de la moyenne des dépenses par tête d'habitant, soit 28 833 escudo cap-verdien par tête d'habitant et par an.

Afin d'analyser les tendances de la pauvreté, les évaluations de 1988/1989 précédemment estimées et basées sur des lignes de pauvreté relatives ont été réestimées en utilisant celles de 2001/2002 ajustées par rapport au changement dans les prix entre 1988/1989 et 2001/2002. Le changement dans la méthodologie d'évaluation a été reflété dans les valeurs d'estimation de la pauvreté (tableau CV.2). Par exemple, la valeur du taux de pauvreté pour 1989/1990 a été changée de 31 % (sur la base de la ligne relatif de 1988/1989) à 49 % (sur la base de la ligne déflatée de 2001/2002).

## Profil de pauvreté

Sur la base des lignes de pauvreté de 2001/2002, le taux global de pauvreté a baissé entre 1988/1989 et 2001/2002, en passant de 49 % à 37 %. Le taux de pauvreté extrême a chuté également en passant de 32 % à 21 %. La profondeur et la sévérité de la pauvreté ont également baissé au cours de cette période (tableau CV.2).

### Pauvreté par type de localité

Les ménages vivant dans les zones rurales ont été beaucoup plus pauvres que ceux des zones urbaines (tableau CV.3). En termes de population, le taux de pauvreté pour les zones rurales est deux fois plus élevé en zone urbaine, 51 % contre 25 % et pour les ménages, l'incidence de la pauvreté était 2,5 fois plus élevée dans les zones rurales que dans les zones urbaines, 42 % contre

---

<sup>11</sup> Aucune information disponible sur la comparabilité des agrégats de consommation pour les enquêtes de 1988/1989 et 2001/2002.

17 %. La profondeur et la sévérité de la pauvreté étaient également beaucoup plus élevées dans les zones rurales (tableau CV.3).

Tableau CV.2

**Évaluations de la pauvreté, Cap-Vert, IDRF 1988/1989 et IDRF 2001/2002**

	Évaluation de la pauvreté 1988/1989		Évaluation de la pauvreté 2001/2002,
	Selon le seuil relatif de 1988/1989	Selon le seuil relatif ajusté pour les différences de prix, 2001/2002	Selon le seuil relatif de 2001/2002
<b>Ligne (limite maximale) de pauvreté</b>			
Taux de pauvreté (%)	31	49	37
Profondeur de pauvreté	0,111	0,215	0,136
Sévérité de la pauvreté	0,050	0,119	0,066
<b>Ligne (limite minimale) de pauvreté extrême</b>			
Taux de pauvreté (%)	17	32	21
Profondeur de pauvreté	0,044	0,117	0,060
Sévérité de la pauvreté	0,014	0,054	0,024

Source : Institut national de statistique, 2004, *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert*, IDRF 2001/2002.

Tableau CV.3

**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Cap-Vert, IDRF 2001/2002**

	Taux de pauvreté (% de la population)	Taux de pauvreté (% de ménages)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Zones urbaines	25	17	0,05	0,02
Zones rurales	51	42	0,16	0,08
Toutes zones	37	28	0,14	0,07

Source : Institut national de statistique, 2004, *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert*, IDRF 2001/2002.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

**Pauvreté par île**

Les disparités dans la pauvreté selon les îles sont significatives. Le taux de pauvreté a varié de 13 % pour la population de l'île de Sal à 54 % pour celle de l'île de S. Antão (tableau CV.4.). En termes de ménage, l'incidence de la pauvreté a varié de 10 % (île de Sal) à 42 % (île de S. Antão). B. Vista est l'île qui a enregistré la profondeur et la sévérité de la pauvreté les plus faibles. L'île de S. Antão a, en revanche, enregistré le taux de pauvreté ainsi que la profondeur et la sévérité de la pauvreté les plus élevés.

**Pauvreté selon la taille du ménage**

Les ménages de grande taille couraient un risque de pauvreté plus élevé que les ménages de petite taille<sup>12</sup>. 4 % des ménages comptant une seule personne étaient pauvres en 2001/2002 et ce

<sup>12</sup> Au niveau national, toutes les mesures de pauvreté par tête d'habitant étaient disponibles. Le taux de pauvreté par type de localité et par île était également disponible. Toutefois, pour les caractéristiques des ménages, notamment la taille ou le statut socioéconomique du chef de ménage, les mesures de pauvreté n'étaient disponibles que sur la base des ménages.

pourcentage a augmenté de manière constante avec la taille des ménages pour atteindre 46 % pour six personnes ou plus (figure CV.1). La question des économies d'échelle n'a pas été prise en compte dans l'évaluation de la pauvreté au Cap-Vert. Par conséquent les différences dans la pauvreté entre les ménages comptant moins de cinq personnes et les familles qui en comptent plus de six peuvent avoir été surestimées.

Tableau CV.4

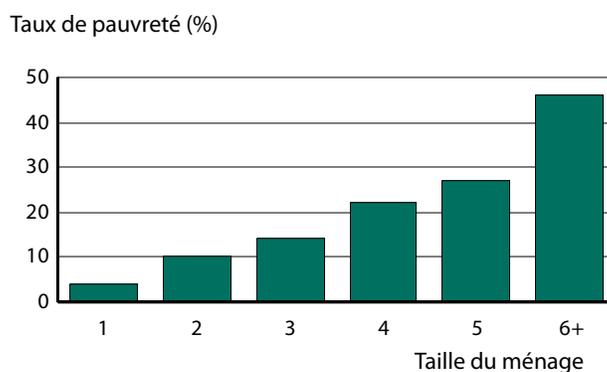
**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, par île, Cap-Vert, IDRF 2001/2002**

	Taux de pauvreté (% de la population)	Taux de pauvreté (% des ménages)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Saint-Antão</b>	54	42	0,16	0,08
<b>Fogo</b>	42	34	0,12	0,06
<b>Brava</b>	41	31	0,07	0,02
<b>Saint-Nicolau</b>	40	28	0,10	0,05
<b>Maio</b>	38	25	0,09	0,05
<b>Santiago</b>	37	29	0,10	0,05
<b>Saint-Vicente</b>	26	18	0,05	0,02
<b>B. Vista</b>	15	11	0,03	0,01
<b>Sal</b>	13	10	0,03	0,02
<b>Toutes îles</b>	37	28	0,14	0,07

Source : Institut national de statistique, 2004, *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert*, IDRF 2001/2002.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Figure CV.1

**Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Cap-Vert, IDRF 2001/2002**

Source : Institut national de statistique, 2004, *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert*, IDRF 2001/2002.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

**La pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage**

La pauvreté a été associée au faible niveau d'éducation au Cap-Vert. En 2001/2002, 42 % des ménages dirigés par une personne n'ayant aucune éducation étaient pauvres, contre 28 % lorsque le chef de ménage avait une éducation de base et 6 % lorsqu'il avait le niveau d'éducation secondaire

(tableau CV.5). Les ménages dirigés par des personnes moins éduquées avaient également une profondeur et une sévérité de la pauvreté beaucoup plus élevées (tableau CV.5).

Tableau CV.5  
Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Cap-Vert, IDRF 2001/2002

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Aucune éducation	42	0,15	0,07
Éducation de base intégrée	28	0,10	0,05
Éducation secondaire	6	0,02	0,01
Toutes catégories d'éducation	28	0,14	0,07

Source : Institut national de statistique, 2004, *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert*, IDRF 2001/2002.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Les ménages dirigés par une personne travaillant dans le secteur primaire avaient l'incidence de pauvreté la plus élevée (41 %), la profondeur de pauvreté la plus élevée (0,15) et la sévérité de la pauvreté la plus marquée (0,08) [tableau CV.6]. Les ménages dirigés par des personnes travaillant dans le secteur tertiaire avaient l'incidence de la pauvreté la plus faible, 19 %, ainsi que la profondeur et la sévérité de la pauvreté les plus faibles (0,06 et 0,03 respectivement) [tableau CV.6].

Tableau CV.6  
Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon le secteur économique dans lequel opère le chef de ménage, Cap-Vert, IDRF 2001/2002

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Secteur primaire	41	0,15	0,08
Administration publique	31	0,12	0,06
Secteur secondaire	28	0,10	0,05
Secteur secondaire, administration publique exclue	19	0,06	0,03
Toutes catégories du secteur économique	28	0,14	0,07

Source : Institut national de statistique, 2004, *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert*, IDRF 2001/2002.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

### Pauvreté selon le statut professionnel du chef de ménage

L'incidence de la pauvreté était à un niveau aussi faible que 4 % pour les ménages dirigés par des cadres, des spécialistes, des techniciens, et 13 % pour ceux dirigés par des militaires, du personnel administratif, des employés dans les services et les usines. Par contre, elle était de 41 % dans les ménages dirigés par des travailleurs peu qualifiés (Institut national de statistique du Cap-Vert, 2004).

### Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les ménages dirigés par une femme avaient une incidence de pauvreté plus élevée que ceux dirigés par des hommes en 2001/2002, soit 31 % contre 26 % respectivement. En outre, la profondeur et la sévérité de la pauvreté étaient légèrement plus élevées pour les ménages dirigés par une femme (tableau CV.7).

## Conclusion

Comparé aux autres pays de la région CEDEAO, le Cap-Vert a effectué un nombre d'enquêtes limité. Des statistiques sur la pauvreté n'ont été produites que deux fois au cours des deux dernières décennies à un intervalle de plus de dix ans.

Tableau CV.7  
**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté,  
 selon le sexe du chef de ménage, Cap-Vert, IDRF 2001/2002.**

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Ménages dirigés par une femme</b>	31	0,11	0,05
<b>Ménages dirigés par un homme</b>	26	0,09	0,04

Source : Institut national de statistique, 2004, *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert, IDRF 2001/2002.*

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Le pays n'a pas encore défini une ligne de pauvreté absolue. L'évaluation de la pauvreté a été jusqu'ici fondée sur des lignes relatives bien que, en faisant la comparaison entre les deux enquêtes des revenus et des dépenses, un ensemble unique des lignes, fixé en 2001/2002 et ajusté par rapport aux différences des prix dans

le temps, a été appliqué. En plus, aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour tenir compte des différences dans les dépenses effectuées selon l'âge et le sexe de ceux qui composent les ménages.

Les informations de base sur l'évaluation de la pauvreté et les statistiques sur la pauvreté n'ont pas été disponibles pour le profil du pays, soit parce que ces informations n'avaient pas été divulguées ou parce qu'elles n'ont pas été produites. Par exemple, les données sur les agrégats de consommation étaient très rares. De même, les évaluations de la pauvreté ont été présentées par tête d'habitant et au niveau national seulement. Elles ont été seulement réparties par type de localité et par île tandis que les évaluations selon les caractéristiques des chefs de ménage n'ont été disponibles que sur la base des ménages. Par ailleurs, bien que les estimations comparables pour 1988/1989 et 2001/2002 aient été produites au niveau national, des informations sur le changement des taux de pauvreté pour les différentes catégories des ménages n'ont pas été disponibles.

## Côte d'Ivoire

Avec une population estimée à 19 096 988 d'habitants en 2006, la Côte d'Ivoire (Nations Unies, 2007) occupait le 164<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). L'économie de ce pays est basée sur l'agriculture, notamment les cultures d'exportation traditionnelles telles que le cacao, le café, l'huile de palme, l'ananas, la canne à sucre, le coton et les bananes. Le déclin économique du pays, qui a commencé en 1997, a été exacerbé par le coup d'État intervenu en décembre 1999 et par une guerre civile qui a éclaté en septembre 2002. Une grande partie de la population a été déplacée et le pays a été divisé en deux, d'une part le Sud et les régions centrales contrôlées par le gouvernement et, d'autre part, le Nord et les régions occidentales contrôlées par les rebelles. Récemment un processus de réconciliation a été mis en œuvre et un premier accord de paix conclu en 2003.

Les changements intervenus dans le contexte sociopolitique du pays à la fin des années 1990 ont été accompagnés par un déclin économique. Le taux de croissance du PIB est tombé à 6,7 % en 1996, 1,4 % en 1999 et à - 2,7 % en 2000. En 2003 et 2004, la Côte d'Ivoire a enregistré des taux de croissance négatifs de - 1,6 % et - 1,7 % respectivement. En 2004, suite à la recrudescence des tensions, beaucoup d'acteurs économiques ont quitté le pays et un nombre considérable d'hommes d'affaires ont soit fermé boutique ou délocalisé leurs activités. La performance économique n'a pas été meilleure en 2005 dans la mesure où la suspension de l'aide internationale a affecté les objectifs de croissance. La Côte d'Ivoire n'a pas pu réaliser le taux de croissance de 1 % prévu; celui enregistré a été plutôt négatif avec - 1,2 %. Le PIB réel par tête d'habitant déjà en baisse dans les années 1980, a chuté dans les années 1990, passant de 924 en 1980 (\$ É.-U., 2000) à 664 en 1998 et 574 en 2004 (Banque mondiale, 2006c).

Au début de l'année 1994, le gouvernement ivoirien avait mis en œuvre des programmes de réforme structurelle et macroéconomique visant à assurer une croissance équilibrée et soutenue. Le programme antipauvreté a été mis en place en 1997. Un DSRP intérimaire (DISRP) a été finalisé en janvier 2002<sup>13</sup> et le système de suivi vise à assurer la collecte de données à travers des enquêtes portant sur les conditions de vie des ménages qui devraient être effectuées sur cinq ans, ainsi que sur des enquêtes de suivi qualitatif et quantitatif de petite envergure qui devraient être menées chaque année (République de Côte d'Ivoire, 2002).

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

La Côte d'Ivoire a une expérience très constante en matière de collecte de données pour l'analyse de la pauvreté. Les données portant sur les dépenses et les revenus ont été collectées à travers quatre enquêtes menées sur les ménages durant la seconde moitié des années 1980 et quatre autres depuis 1990. Ces enquêtes à but multiple ont été effectuées dans le cadre du programme d'évaluation du niveau de vie initié par la Banque mondiale dans les années 1990. Par exemple, l'enquête la plus récente, notamment celle portant sur le niveau de vie et effectuée en 2002 (ENV 2002), en sus du module des dépenses, comporte des questions relatives aux dimensions non monétaires de la pauvreté et aux perceptions subjectives de la pauvreté. Des informations additionnelles sur les dimensions non monétaires de la pauvreté en Côte d'Ivoire ont été également collectées après 1990 dans le cadre de l'enquête prioritaire de 1992 (EP), trois enquêtes démographiques et de santé (EDS) et deux enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) [tableau CI.1].

---

<sup>13</sup> En mars 1998, la Côte d'Ivoire avait atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et le point d'achèvement était prévu en 2001. Cependant au début de l'année 1999, le programme a été interrompu.

Tableau CI.1

**Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Côte d'Ivoire.**

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
<b>Living Standard Survey</b> (Enquête sur le niveau de vie)	ENV	1993, 1995, 1998, 2002	✓	✓	✓
<b>Permanent Household Survey</b> (Enquête permanente auprès des ménages)	EPAM	1985, 1986, 1987, 1988	✓	✓	
<b>Priority Survey</b> (Enquête prioritaire)	EP	1992		✓	
<b>Demographic and Health Survey</b> (Enquête démographique et de santé)	EDS	1994, 1998/1999, 2005		✓	
<b>Multiple Indicators Cluster Survey</b> (Enquête par grappes à indicateurs multiples)	MICS	1996, 2000		✓	

Sources : Côte d'Ivoire, Institut national de statistique; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog* consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

## Évaluation de la pauvreté

Les quatre enquêtes sur le niveau de vie qui ont été menées après 1990 (ENV 1993, ENV 1995, ENV 1998, et ENV 2002) ont suivi la même méthodologie en ce qui concerne la collecte de données, le contenu et la forme des questions principales et des sections portant sur les questionnaires. Toutefois, avec le temps, les strates d'échantillonnage et d'analyse ont été redéfinies pour faciliter une plus grande homogénéité et refléter les changements intervenus dans les sphères économiques et démographiques en Côte d'Ivoire, tout en fournissant les informations nécessaires aux politiques de décentralisation. Ainsi, l'ENV de 2002 représente Abidjan et les dix régions administratives du pays. Néanmoins, les cinq strates utilisées dans les enquêtes précédentes (Abidjan, autres villes, zones forestières rurales de l'Est, zones forestières rurales de l'Ouest, et savane rurale) peuvent toujours être employées à titre de comparaison avec l'enquête de 2002.

La cohérence dans la méthode de collecte de données a permis de comparer les statistiques sur la pauvreté d'une enquête à l'autre. En outre, l'analyse des tendances de la pauvreté a été faite autour d'un seuil établi en 1985 et revu d'une enquête à une autre pour refléter les changements dans les prix intervenus dans le pays.

## Agrégat de consommation

La collecte de données dans l'enquête la plus récente, ENV 2002, a eu lieu entre mai et juillet 2002. L'agrégat de consommation comporte des dépenses sur les biens et services ainsi que les transferts. Les biens et services consommés par les ménages ont été évalués durant les interviews et intégrés dans l'agrégat de consommation. Ceux qui ont répondu ont pu évaluer ce que cela leur coûtait d'acheter sur les marchés les quantités de biens qu'ils ont consommés par jour. Ces valeurs ont été extrapolées sur une année à travers des questions portant sur la fréquence de la consommation de ces biens par mois et par an.

Aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour les ajustements relatifs aux différences d'âge et dans la composition par sexe des ménages.

## Lignes de pauvreté

Le seuil de pauvreté global utilisé en Côte d'Ivoire est relatif; il a été fixé en 1985 et ajusté pour tenir compte des différences dans les prix d'une étude à une autre. Le seuil initial était basé sur des données collectées dans l'étude EPAM de 1985 et a correspondu à des dépenses totales par tête d'habitant au 10<sup>e</sup> centile (décile le plus pauvre). Ceci signifie qu'en 1985, 10 % de la population de la Côte d'Ivoire vivaient en deçà de la ligne de pauvreté établi. La valeur de la ligne de pauvreté était de 75 000 francs CFA par tête d'habitant par an (prix d'Abidjan en 1985).

Le seuil de 1985 a été mis à jour d'une enquête à l'autre en utilisant l'indice des prix à la consommation des ménages du type africain pour Abidjan (base 100 : février 1985 à janvier 1986, qui correspond à la période de collecte de données de l'EPAM de 1985). Les seuils obtenus qui représentaient les seuils globaux sont présentés au tableau CI.2.

Les seuils globaux ont été fixés sur la base des prix d'Abidjan. Afin d'évaluer la position des ménages par rapport au seuil de pauvreté, leur niveau de dépenses a été exprimé suivant les prix en cours à Abidjan. Par conséquent, le niveau de prix pour chaque strate a été définie par rapport aux prix d'Abidjan sur la base d'un déflateur et d'un indice de prix synthétique calculé en tenant compte des 84 produits les plus consommés par les ménages.

Les seuils de pauvreté extrême ont également été établis en Côte d'Ivoire. Pour chaque enquête effectuée, le seuil de pauvreté relatif est constitué par les dépenses annuelles par tête d'habitant au 10<sup>e</sup> centile (décile le plus pauvre) [tableau CI.2].

Tableau CI.2

### Seuils de pauvreté, Côte d'Ivoire, de 1985 à 2002

	EPAM 1985	ENV 1993	ENV 1995	ENV 1998	ENV 2002
<b>Seuil de pauvreté global</b> (Francs CFA, aux prix courants d'Abidjan)	75 000	101 340	144 800	162 800	183 450
<b>Seuil de pauvreté extrême</b> (Francs CFA, aux prix courants d'Abidjan)	75 000	63 375	86 700	95 700	94 280

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires.*

## Profil de pauvreté

En 2002, en Côte d'Ivoire, le taux de pauvreté pour la ligne de pauvreté globale était de 38 % et la profondeur et la sévérité de la pauvreté de 0,029 et 0,060 respectivement (tableau CI.3). Les habitants de zones rurales étaient beaucoup plus exposés à la pauvreté que ceux des zones urbaines. À peu près la moitié de la population rurale et environ un quart de la population urbaine étaient pauvres. Dans les zones urbaines, le taux de pauvreté pour Abidjan représentait environ la moitié de la valeur du taux de pauvreté pour les autres zones urbaines, soit 15 % contre 32 %.

Entre 1985 et 2002 en Côte d'Ivoire, le taux de pauvreté a augmenté fortement en passant de 10 % à 39 % (tableau CI.4). Pour une grande part, cette augmentation a eu lieu entre 1985 et 1993 lorsque l'indice a triplé pour atteindre 33 %<sup>14</sup>. Les tendances de la pauvreté par zone (tableau CI.4) ont généralement suivi le modèle au niveau national. Cependant, pour la zone forestière rurale occidentale, les changements dans la pauvreté au fil des temps sont étonnants, étant donné la

<sup>14</sup> La forte augmentation du taux de pauvreté entre 1985 et 1993 peut être expliquée par les changements intervenus dans les méthodes de collecte de données et l'établissement de l'agrégat de consommation.

ligne de pauvreté particulièrement faible estimée pour 1985 et 1998, soit 2 % et 25 % respectivement, contre 50 % pour 1995 et 52 % pour 2002.

Tableau CI.3

**Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Côte d'Ivoire, ENV 2002.**

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Abidjan</b>	15	7	0,036	0,013
<b>Autres zones urbaines</b>	32	20	0,073	0,031
<b>Zones rurales</b>	49	73	0,171	0,083
<b>Toutes zones</b>	38	100	0,129	0,060

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires.*

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Tableau CI.4

**Taux de pauvreté selon la zone, Côte d'Ivoire, de 1985 à 2002**

	Taux de pauvreté (%)				
	EPAM 1985	ENV 1993	ENV 1995	ENV 1998	ENV 2002
<b>Abidjan</b>	1	5	20	11	15
<b>Autres villes</b>	8	31	29	34	32
<b>Forêt rurale de l'Est</b>	15	39	41	47	45
<b>Forêt rurale de l'Ouest</b>	2	38	50	25	52
<b>Savane rurale</b>	26	49	49	55	48
<b>Toutes zones</b>	10	32	37	34	38

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires.*

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

Entre 1998 et 2002, le taux de pauvreté pour toutes les zones rurales a augmenté de manière significative, passant de 42 % à 49 % (Institut national de statistique, 2003). Le taux de pauvreté pour toutes les zones urbaines, (y compris Abidjan) n'a augmenté que de manière marginale, en passant de 23 % à 25 %. Par conséquent, le fossé entre les zones rurales et les zones urbaines s'est creusé au cours de cette période. En 2002, la plupart des pauvres (73 %) vivaient dans les zones rurales.

## Pauvreté par région

Le taux de pauvreté varie de manière significative d'une région à une autre en 2002. À l'exception d'Abidjan, les régions ayant l'indice le plus faible étaient celles du Centre-Nord et du Sud, où les pauvres constituent un peu moins d'un tiers de la population. En revanche, dans les régions de l'Ouest, du Nord-Est, du Nord-Ouest et du Centre-Ouest, les pauvres constituent plus de la moitié de la population (tableau CI.5).

Le taux de pauvreté dans les zones rurales est passé de 36 % dans la région Sud à 67 % dans la région occidentale (tableau CI.5). En termes de répartition géographique, les régions comptant le plus grand nombre de pauvres en milieu rural ainsi que le plus grand nombre de pauvres étaient celles de l'Ouest et du Centre-Ouest.

Tableau CI.5

**Taux de pauvreté et répartition de la pauvreté par région, toutes zones et zones rurales, Côte d'Ivoire, ENV 2002**

	Toutes zones		Zones rurales	
	Taux de pauvreté (%)	Répartition de la pauvreté (%)	Taux de pauvreté (%)	Répartition de la pauvreté rurale (%)
<b>Ouest</b>	64	19	67	21
<b>Nord-Est</b>	57	5	61	6
<b>Nord-Ouest</b>	52	5	53	6
<b>Centre-Ouest</b>	50	20	52	22
<b>Centre-Est</b>	45	3	51	3
<b>Centre</b>	41	6	44	7
<b>Sud-Ouest</b>	41	8	48	10
<b>Nord</b>	40	6	43	6
<b>Centre-Nord</b>	32	7	37	5
<b>Sud (sauf Abidjan)</b>	30	14	36	14
<b>Abidjan</b>	15	7	-	-
<b>Toutes régions</b>	38	100	49	100

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires*.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Un trait d'union (-) signifie non applicable.

### Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

En Côte d'Ivoire, de manière générale, ceux qui vivent dans des ménages dirigés par des femmes sont légèrement susceptibles d'être pauvres par rapport aux ménages dirigés par des hommes. Le taux de pauvreté était de 35 % pour ceux qui vivaient dans des ménages dirigés par des femmes contre 39 % pour ceux qui vivaient dans des ménages dirigés par des hommes. Cependant, ces chiffres cachent des disparités régionales importantes. Dans certaines de ces régions, par exemple dans les zones rurales et les zones urbaines du Nord-Est et du Centre-Ouest (tableau CI.6), ceux qui vivent dans des ménages dirigés par des hommes avaient un taux de pauvreté plus faible que ceux qui vivaient dans des ménages dirigés par des femmes. Dans les autres régions telles que le Nord-Ouest, la région rurale du Centre-Nord, ou la région urbaine du Nord, ceux qui vivaient dans des ménages dirigés par des femmes avaient des taux de pauvreté beaucoup plus faibles que ceux vivant dans des ménages dirigés par des hommes (tableau CI.6).

### Pauvreté selon le groupe professionnel auquel appartient le chef de ménage

Ceux qui vivent dans des ménages dont le chef est un ouvrier agricole sont susceptibles d'être plus pauvres. En 2002, plus d'une personne sur deux provenant de ménages dont le chef travaille dans ce secteur vivait en dessous du minimum vital (tableau CI.7). Une personne sur trois dans des ménages dirigés par une personne travaillant dans le secteur informel était pauvre, contre moins d'une personne sur sept dans des ménages dont le chef travaille dans le secteur public ou le secteur privé et moderne.

Tableau CI.6  
Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage par région et par type de localité, Côte d'Ivoire, ENV 2002

	Taux de pauvreté (%)			
	Zones rurales		Zones urbaines	
	Ménages dirigés par des femmes	Ménages dirigés par des hommes	Ménages dirigés par des femmes	Ménages dirigés par des hommes
Ouest	72	67	42	54
Nord-Est	73	56	56	29
Nord-Ouest	34	53	51	49
Centre-Ouest	66	51	54	44
Centre-Est	45	52	31	24
Centre	43	44	23	39
Sud-Ouest	52	47	..	..
Nord	48	42	26	38
Centre-Nord	28	39	..	..
Sud (sauf Abidjan)	32	37	..	..

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires.*

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Deux points (..) signifient que l'information n'est pas disponible.

Tableau CI.7  
Taux de pauvreté selon le groupe professionnel du chef de ménage, Côte d'Ivoire, ENV 2002.

	Taux de pauvreté (%)
Cultivateurs	56
Exportateurs de produits agricoles	54
Éleveurs et producteurs de cultures vivrières	52
Travailleurs indépendants du secteur informel	33
Travailleurs du secteur informel	32
Travailleurs du secteur moderne	14
Travailleurs indépendants du secteur moderne	13
Fonctionnaires	9
Toutes catégories de travailleurs	38

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires.*

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

### Alphabétisation et scolarisation primaire selon le niveau de pauvreté

Les taux d'alphabétisation des adultes et des enfants des écoles primaires sont considérablement plus faibles chez les pauvres. En 2002, le taux d'alphabétisation était de 32 % contre 54 % chez les non-pauvres (tableau CI.8). Chez les femmes, le taux d'alphabétisation était plus faible que chez les hommes, quel que soit leur statut de pauvreté (tableau CI.8).

Le taux net de scolarisation primaire pour les enfants âgés de 6 à 11 ans varie également selon le niveau de pauvreté et le sexe. En 2002, le taux de scolarisation était de 58 % pour tous les enfants, mais de 47 % pour les pauvres et 67 % pour les non-pauvres. En outre, chez les filles, le taux de scolarisation était plus faible que chez les garçons, et les différences de genre en termes de scolarisation étaient plus prononcées chez les pauvres que chez les non-pauvres (tableau CI.9). Le taux de sco-

Tableau CI.8  
Taux d'alphabétisation selon le niveau de pauvreté et le sexe, Côte d'Ivoire, ENV 2002

	Taux d'alphabétisation (%)		
	Total	Pauvres	Non-pauvres
<b>Femmes</b>	38	25	47
<b>Hommes</b>	53	40	61
<b>Total</b>	46	32	54

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires*.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Tableau CI.9  
Taux de scolarisation primaire selon le niveau de pauvreté et le sexe des enfants, Côte d'Ivoire, ENV 2002

	Taux net de scolarisation primaire <sup>1)</sup> (%)		
	Total	Pauvres	Non-pauvres
<b>Filles</b>	54	41	63
<b>Garçons</b>	62	53	70
<b>Différences</b>	8	11	8
<b>Filles et garçons</b>	58	47	67

Source : Institut national de statistique, 2003, *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires*.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

larisation net a été défini comme étant le ratio du nombre des enfants âgés de 6 à 11 ans fréquentant l'école primaire par rapport au groupe d'âge de 6 à 11 ans.

### Taille du ménage selon le niveau de pauvreté

La pauvreté est associée aux familles de grande taille en Côte d'Ivoire. En 2002, la taille moyenne était de 5,3 personnes. Chez les non-pauvres, elle était de 4,6 personnes, 7 chez les pauvres, 7,3 chez les extrêmement pauvres (Institut national de statistique, 2003). La taille moyenne des ménages des pauvres varie d'une région à une autre, et atteint des valeurs aussi élevées que 10,5 dans les régions du Centre-Ouest.

## Conclusion

Les statistiques sur la pauvreté ont été régulièrement produites en Côte d'Ivoire au cours des deux dernières décennies. Ce pays est le premier dans la région CEDEAO à avoir mené des enquêtes sur les ménages pour une analyse de la pauvreté monétaire sur une base régulière. Les mêmes méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté ont été utilisées dans les différentes enquêtes pour donner des estimations comparables de la pauvreté entre 1985 et 2002. Dans le cadre de la production de données sur la pauvreté, l'actuel système de suivi-évaluation pour le DSRP vise à assurer la collecte de ces données à travers des enquêtes sur les conditions de vie des ménages et ces enquêtes sont menées tous les cinq ans. Il y avait également chaque année des enquêtes de suivi-évaluation qualitatives et quantitatives à petite échelle.

La méthodologie d'estimation de la pauvreté en Côte d'Ivoire est basée sur un seuil relatif en 1985 mis à jour pour tenir compte des changements des prix dans le temps. Le pays n'a pas encore défini un seuil de pauvreté absolu qui refléterait les besoins minimaux à satisfaire chez les individus et n'a pas utilisé les échelles d'équivalence dans ses estimations officielles de la pauvreté. Cependant, des profils de pauvreté globaux établis dans la durée ont contribué à comprendre systématiquement la pauvreté en Côte d'Ivoire.

## Gambie

Le recensement effectué en 2003 faisait état d'une population de 1 364 507 habitants (Département central des statistiques de la Gambie, 2006), dont les trois quarts vivaient dans les zones rurales. Le pays occupait le 155<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). L'économie gambienne est basée sur l'agriculture, particulièrement sur la culture et la commercialisation d'arachide, le commerce de distribution et le tourisme. La croissance économique a été ralentie lors des dernières décennies par une série de chocs exogènes qui ont donné lieu au coup d'État militaire de 1994. Le pays est revenu aux normes constitutionnelles en 1997. Entre 1996 et 2005, la croissance annuelle moyenne du PIB était de 4,5 %, plaçant ainsi la Gambie dans le groupe des pays africains ayant réalisé une croissance durable au cours de la période (Banque mondiale, 2006c). Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) est passé de 304 en 1998 à 328 en 2001. Cependant, il a baissé pour se situer à 300 en 2002 avant de remonter à 327 en 2004 (Banque mondiale, 2006c).

En Gambie, une série de programmes d'ajustement structurel a été mise en œuvre dans les années 1970 et 1980, et bien que la stabilité macroéconomique ait été réalisée, le niveau de vie des populations a baissé (République de Gambie, 2002). Une stratégie de réduction de la pauvreté a été définie en 1992 et lancée en 1994. La Gambie a préparé un document de stratégie de réduction de la pauvreté<sup>15</sup> (DSRP) en 2000 et un document définitif en 2002. Un système de suivi-évaluation au niveau national a été développé depuis 1997, à l'effet d'assurer un flux continu de statistiques qui permet de définir les politiques et d'évaluer les effets dans le temps (République de Gambie, 2002).

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Le Département central des statistiques de la Gambie a mené quatre enquêtes portant sur l'évaluation et l'analyse de la pauvreté monétaire. Il s'agit des enquêtes économiques sur les ménages de 1989 et 1992/1993 (HES 1989 et HES 1992/1993), l'enquête sur la pauvreté des ménages, 1998 (NHPS 1998), et l'enquête intégrée sur les ménages de 2003/2004 (IHS 2003/2004). Les résultats du IHS 2003/2004 n'ont pas été disponibles pour pouvoir être inclus dans cette publication.

L'enquête de 1998 sur la pauvreté des ménages en Gambie (NHPS 1998), et sur laquelle se fondent la plupart des statistiques présentées dans ce profil des pays, a été commanditée par le Bureau de coordination de la stratégie de réduction de la pauvreté et le Département d'État chargé des affaires économiques et financières, dans le but d'assurer le suivi et d'analyser la pauvreté en Gambie. L'enquête a présenté des informations sur la consommation et les revenus des ménages ainsi que sur la santé, l'éducation l'anthropométrie et l'emploi.

Les données sur les dimensions non monétaires de la pauvreté telles que, la santé, l'accès aux services de base ainsi que le contexte économique et social général étaient également collectées à travers d'autres types d'enquêtes effectuées après 1990 : deux enquêtes prioritaires, l'une portant sur l'éducation et la santé et deux séries d'enquêtes par grappes à indicateurs multiples. En outre, entre 1999 et en 2002, six évaluations participatives de la pauvreté (deux fois par an) ont permis d'obtenir des données sur les évaluations subjectives de la pauvreté.

---

<sup>15</sup> En 2000, la Gambie a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés.

Tableau GM.1  
Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Gambie

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
Enquête économique sur les ménages	HES	1989, 1992/1993	✓	✓	
Enquête nationale sur la pauvreté des ménages	NHPS	1998	✓	✓	
Enquête intégrée auprès des ménages	EIM	2003/2004	✓	✓	
Enquête prioritaire	EP	1992, 1994		✓	
Enquête sur la santé et l'éducation des ménages		1993		✓	
Enquête par grappes à indicateurs multiples	MICS	1996, 2000		✓	
Évaluation participative de la pauvreté	PPA	1999-2002			✓

Source : Département central des statistiques de la Gambie; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalssurveynetwork.org](http://www.internationalssurveynetwork.org).

Tableau GM.2  
Échelle d'équivalence, Gambie, 1998

	Groupe d'âge (année)	Équivalent adulte
Enfant des deux sexes	0-0,4	0,26
	0,5-0,9	0,35
	1-3	0,48
	4-6	0,63
	7-10	0,89
Filles	11-14	0,81
	15-18	0,78
	19-22	0,78
	23-50	0,74
	51-75	0,67
	76 +	0,59
Garçons	11-14	1,00
	15-18	1,04
	19-22	1,07
	23-50	1,00
	51-75	0,89
	76 +	0,76

Source : Fatty, L., 2004, *Poverty Measurement in The Gambia*, présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, 26-30 juillet, Abuja.

## Évaluation de la pauvreté

En Gambie, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données sur les dépenses rassemblées au cours des deux dernières études, HES 1992/1993 et NHPS 1998, et les lignes de pauvreté absolues ont été définies pour ces deux enquêtes selon l'approche du coût des besoins essentiels (Gouvernement de la Gambie, 2000). Les estimations de la pauvreté qui en ont résulté indiquent une augmentation peu probable du taux de pauvreté entre 1992/1993 et 1998, ce qui nécessite un réexamen de la méthodologie adoptée en 1998. Après le réexamen des lignes de pauvreté, il a été jugé approprié d'utiliser celle de 1992 ajustée par rapport aux différences des prix dans le temps (République de Gambie, 2002). Ces deux méthodes d'évaluation de la pauvreté au titre de l'année 1998 ont été présentées après la description des agrégats de consommation et de l'échelle des équivalences.

## Établissement de l'agrégat de consommation

La collecte de données NHPS de 1998 a été effectuée entre mars et avril 1998. Le questionnaire a couvert des articles fréquemment consommés par les ménages au cours des deux dernières se-

maines et des articles non utilisés fréquemment au cours des 12 derniers mois. Les agrégats de consommation ont tenu compte des dépenses alimentaires et des dépenses consacrées aux denrées non alimentaires, ainsi qu'à la valeur des productions alimentaires autoconsommées et des dons en nature. Parmi les dépenses non alimentaires contenues dans les agrégats de consommation figurent le loyer ou son coût estimé pour ceux qui occupent leurs propres maisons, ainsi que les dépenses en habillement, bois de chauffe, transport, éducation et santé.

## Échelle d'équivalence

Pour comptabiliser les différences dans les dépenses effectuées par âge et par sexe dans les ménages, les données ont été ajustées en utilisant une échelle d'équivalence fondée sur la neuvième édition du *Recommended Dietary Allowances* (National Academy of Sciences, 1980) [tableau GM.2].

## Lignes de pauvreté : premières estimations

En 1998, trois types de lignes de pauvreté ont été calculés pour trois types de localités : Banjul (la capitale du pays), autres zones urbaines et zones rurales. Les lignes ont été fixées sur la base de l'approche axée sur les besoins essentiels. Pour calculer les lignes de pauvreté alimentaires, un minimum de besoin calorifique de 2 700 calories équivalent adulte par jour a été choisi. Le panier de la ménagère a été choisi sur la base des perceptions relatives des niveaux de vie dans la société. Il comprenait sept denrées qui pouvaient fournir une alimentation saine à un coût relativement bas.

Les valeurs monétaires des quantités de denrées alimentaires consommées par jour ont été calculées séparément pour chaque type de localité en utilisant l'indice des prix au consommateur et l'étude des prix de 1998. Les lignes de pauvreté alimentaires qui en ont résulté sont présentées au tableau GM.3.

De même, pour chacun des trois types de localités, la composante non alimentaire nécessaire au calcul de la ligne générale de pauvreté a été établie. Elle a été calculée comme moyenne des dépenses non alimentaires pour la population pauvre du point de vue alimentaire et 25 % des mêmes dépenses pour la population vivant au-dessus de la ligne de pauvreté alimentaire. Les lignes de pauvreté globales estimées pour Banjul, les autres zones urbaines et les zones rurales ont été calculées en ajoutant les dépenses des denrées non alimentaires à la ligne de pauvreté alimentaire (tableau GM.3).

## Lignes de pauvreté : deuxièmes estimations

Sur la base des lignes de pauvreté établies en fonction de l'approche axée sur les coûts des besoins essentiels, le rapport de l'enquête NHPS de 1998 estimait que la même année le taux de pauvreté indiquait à peu près 70 %, traduisant ainsi une augmentation substantielle et non plausible du niveau de pauvreté dont le taux était de 34 % en 1992/1993 (République de Gambie, 2000). L'analyse des lignes de pauvreté utilisées en 1998 laisse apparaître qu'elles étaient de 62 % à 127 % plus élevées après ajustement par rapport à l'inflation, que celles utilisées en 1992/1993. Selon la stratégie de réduction de la pauvreté (SPA II) de 2002, le problème vient des données sur les prix inappropriés qui ont été utilisés pour déterminer la valeur des articles inclus dans le panier de la ménagère de 1998. Pour pouvoir comparer les résultats de 1998 avec ceux obtenus à partir des différentes enquêtes, les auteurs du SPA II de 2002 ont choisi d'utiliser les lignes de pauvreté ajustées selon l'IPC de 1992/1993 (tableau GM.3).

Tableau GM.3  
Lignes de pauvreté, Gambie, 1992/1993 et 1998

	Banjul	Autres zones urbaines	Zones rurales
<b>Lignes de pauvreté 1992/1993</b>			
Ligne de pauvreté alimentaire	1 636	1 597	1 371
Ligne de pauvreté globale	2 443	2 404	1 778
<b>Premières estimations des lignes de pauvreté de 1998 (lignes alimentaire et non alimentaire 1998)</b>			
Ligne de pauvreté alimentaire	2 964	2 610	2 576
Ligne de pauvreté globale	5 539	3 898	3 088
<b>Deuxièmes estimations des lignes de pauvreté de 1998 (lignes alimentaire et non alimentaire 1992/1993 ajustées selon l'IPC)</b>			
Ligne de pauvreté alimentaire (Dalasi)	1 941	1 895	1 627
Ligne de pauvreté globale (Dalasi)	2 933	2 886	2 135

Source : République de Gambie, 2002, *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II)* [PRSP], appendice 1 : « The 1998 Poverty Line ».

Note : Les lignes de pauvreté sont exprimées aux prix courants en dalasi.

Deux séries de statistiques sur la pauvreté ont été publiées pour la Gambie. Il y a d'abord eu le seuil basé sur l'année 1998 selon lequel, cette année là, 70 % de la population étaient pauvres, et 51 % extrêmement pauvres (du point de vue alimentaire). La deuxième était basée sur les seuils de pauvreté de 1992/1993 ajustés pour tenir compte de l'inflation. Selon cette série, en 1998, 47 % de la population étaient pauvres et 30 % extrêmement pauvres (du point de vue alimentaire) [tableau GM.4]. Toutes les estimations indiquent une hausse de la pauvreté depuis 1992/1993.

Tableau GM.4  
Taux de pauvreté estimé en 1998 par type de localité, sur la base des différentes lignes de pauvreté, Gambie, NHPS 1998

	Taux de pauvreté, 1998 (%)			
	Banjul	Autres zones urbaines	Zones rurales	Total
<b>Sur la base des premières estimations de lignes de pauvreté (lignes de pauvreté alimentaire et non alimentaire de 1998)</b>				
Pauvres alimentaires	22	42	71	52
Pauvres dans l'ensemble	55	63	80	70
<b>Sur la base des deuxièmes estimations de lignes de pauvreté (lignes alimentaire et non alimentaire de 1992/1993 ajustées selon l'IPC)</b>				
Pauvres alimentaires	7	22	45	30
Pauvres dans l'ensemble	21	48	61	47

Source : République de Gambie, 2002, *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II)* [PRSP], appendice 1 : « the 1998 Poverty Line ».

Les résultats finals de l'enquête intégrée sur les ménages de 2003/2004 n'ont pas encore été mis à disposition. L'analyse préliminaire est fondée sur les deux lignes de pauvreté tirées de celle de 1992/1993 et la ligne initiale de 1998, toutes ajustées pour tenir compte des changements des prix. Le taux de pauvreté basé sur la ligne de 1992/1993 était de 54 % et celui fondé sur la ligne de 1998 de 74 % (République de Gambie, 2004 et 2006). Toutes ces deux estimations indiquent une hausse de la pauvreté depuis 1998.

Suite aux derniers points de vues exprimés par le pays sur la base du SPA II de 2002, les statistiques de pauvreté pour le compte de l'exercice 1998 utilisées dans le profil sont basées sur les lignes de 1992/1993 ajustées pour prendre en compte les changements des prix.

## Profil de pauvreté

### Pauvreté par type de localité

En 1998, 47 % de la population du pays étaient pauvres et 30 % souffraient de pauvreté alimentaire. Les disparités par type de localité étaient significatives. Par exemple, pour la ligne de pauvreté globale, 61 % de la population étaient pauvres en zones rurales, contre 21 % à Banjul la capitale, et 48 % dans les autres zones urbaines (tableau GM.5).

Entre 1992/1993 et 1998, la pauvreté a augmenté dans toutes les localités en Gambie (tableau GM.5). La hausse du taux de pauvreté a été particulièrement marquée dans les zones rurales où elle passait de 41 % à 61 %. La pauvreté extrême (qui correspond au niveau de pauvreté alimentaire) s'est également accrue et son taux est passé de 23 % à 45 % dans les zones rurales et de 9 % à 22 % dans les centres urbains autres que Banjul.

### Pauvreté selon la division administrative

Les divisions administratives ayant la plus forte incidence de la pauvreté en 1998 en Gambie étaient

Tableau GM.6  
Taux de pauvreté selon la division administrative, Gambie, NHPS 1998

	Taux de pauvreté (%)	
	pauvreté globale	pauvreté alimentaire
Rive Nord	67	46
Amont du fleuve	65	49
Aval du fleuve	64	51
Zone fluviale centrale	55	43
Ouest	45	20
Banjul	19	2
KMC	19	7
Toutes divisions	47	30

Source : République de Gambie, 2002, *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II)* [PRSP].

Note : Sur la base des lignes de pauvreté de 1992/1993 ajustées selon l'IPC.

Tableau GM.5  
Taux de pauvreté par type de localité, Gambie, HES 1992/1993 et NHPS 1998

	Taux de pauvreté (%)	
	1992/1993	1998
<b>Ligne de pauvreté globale</b>		
Banjul	17	21
Autres zones urbaines	40	48
Zones rurales	41	61
<b>Ligne de pauvreté alimentaire</b>		
Banjul	5	7
Autres zones urbaines	9	22
Zones rurales	23	45

Source : République de Gambie, 2002, *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II)* [PRSP].

Note : Sur la base des lignes de pauvreté de 1992/1993 et des lignes de pauvreté de 1992/1993 ajustées selon l'IPC, respectivement.

la rive Nord, l'amont et l'aval du fleuve avec à peu près deux tiers de la population vivant en dessous de la ligne de pauvreté et la moitié en dessous de la ligne de pauvreté alimentaire (tableau GM.6). Cela contraste avec la plus faible incidence de la pauvreté observée à Banjul et KMC, avec moins de 20 % de pauvreté globale.

### Pauvreté selon le statut professionnel des membres du ménage

Les travailleurs de l'agriculture étaient beaucoup plus susceptibles d'être pauvres et extrêmement pauvres (pauvreté alimentaire). En 1998, 64 % des travailleurs de l'agriculture étaient pauvres et 47 % souffraient de pauvreté alimentaire. Ces niveaux étaient de 30 points plus élevés que le taux de pauvreté des travailleurs dans les autres types d'industrie. En revanche, les taux de pauvreté étaient plus fai-

bles chez ceux qui travaillaient dans le secteur tertiaire (tableau GM.7). Chez les employés de l'industrie hôtelière, de la restauration, de l'administration publique et de la défense le taux de pauvreté était moins de 20 %.

Tableau GM.7  
Taux de pauvreté selon le statut professionnel des membres du ménage,  
Gambie, NHPS 1998

	Taux de pauvreté (%)	
	pauvreté globale	pauvreté alimentaire
Agriculture	64	47
Pêche	34	21
Services de personnel	31	12
Manufacture	25	12
Construction	24	13
Transport, magasinage et communications	23	4
Vente de gros et de détail	22	10
Services sociaux et de détente	22	8
Administration publique et défense	15	9
Hôtels et restaurants	12	6

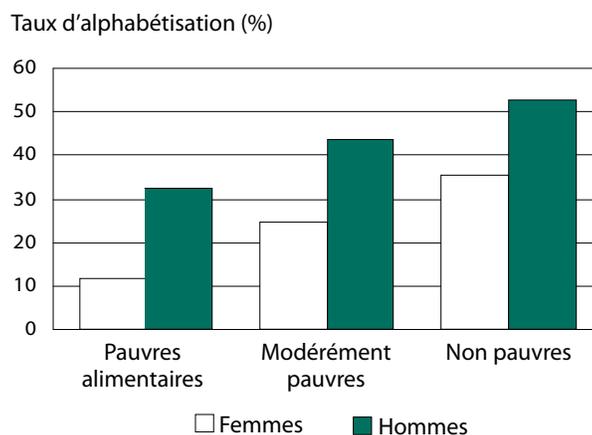
Source : République de Gambie, 2002, *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II)* [PRSP].

Note : Sur la base des lignes de pauvreté de 1992/1993 ajustées selon l'IPC.

## Alphabétisation et taux de scolarisation selon le niveau de pauvreté

Les jeunes femmes et les jeunes gens pauvres (15 à 24 ans) étaient beaucoup plus susceptibles d'être illettrés que les non-pauvres (figure GM.1). Quel que soit leur statut de pauvreté, le taux d'alphabétisation était beaucoup plus faible chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes, mais les disparités entre les deux étaient beaucoup plus faibles chez les non-pauvres que dans la catégorie des gens extrêmement pauvres (pauvreté alimentaire).

Figure GM.1  
Taux d'alphabétisation des femmes et des hommes de 15 à 24 ans selon le niveau de pauvreté,  
Gambie, NHPS 1998.



Source : République de Gambie, 2002, *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II)* [PRSP].

Note : Sur la base des lignes de pauvreté de 1992/1993 ajustées selon l'IPC.

Parmi les enfants de 7 à 12 ans, le taux de scolarisation était beaucoup plus faible chez ceux qui étaient extrêmement pauvres (pauvreté alimentaire) que chez les non-pauvres et plus faible chez les filles que chez les garçons (tableau GM.8). Les disparités par rapport au taux de scolarisation étaient plus élevées chez les enfants extrêmement pauvres que chez les enfants non pauvres.

Ainsi, chez les premiers, seuls 40 % des filles âgées de 7 à 12 ans allaient à l'école, contre 50 % de garçons. Dans les ménages non pauvres, 58 % des filles allaient à l'école contre 63 % pour les garçons.

Tableau GM.8  
Taux de scolarisation des enfants de 7 à 12 ans selon le sexe et le niveau de pauvreté, Gambie, NHPS 1998.

	Taux de scolarisation <sup>1)</sup> (%)			Toutes catégories
	Extrêmement pauvres	Modérément pauvres	Non pauvres	
<b>Filles</b>	40	52	58	51
<b>Garçons</b>	50	58	63	58
<b>Différences</b>	10	6	5	7

Source : République de Gambie, 2002, *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II)* [PRSP].

Note : Sur la base des lignes de pauvreté de 1992/1993 ajustées selon l'IPC.

1) Le taux de scolarisation était défini comme le ratio du nombre des enfants de 7 à 12 ans scolarisés par rapport au groupe d'âge de 7 à 12 ans.

qui concerne les méthodes employées dans la collecte de données et l'évaluation de la pauvreté. L'approche utilisée dans l'évaluation de la pauvreté est celle des coûts des besoins essentiels et de l'échelle d'équivalence pour permettre d'ajuster les différences d'âge et de sexe dans les ménages. Ainsi, la Gambie s'est conformée aux dernières normes internationales en matière de recherche sur la pauvreté. Cependant, les données utilisées par rapport aux prix de 1998 pour évaluer le panier de la ménagère ont été inappropriées et des lignes de pauvreté différentes étaient donc nécessaires pour pouvoir évaluer les changements dans le niveau de pauvreté entre 1992/1993 et 1998. Ainsi que présenté dans le rapport d'activité annuelle du DSRP pour la période janvier à décembre 2004, il est espéré que l'étude 2003/2004 établira une nouvelle ligne de pauvreté plus exacte pour servir de base aux prochaines enquêtes.

## Conclusion

Les statistiques relatives à la pauvreté ont été produites en Gambie au cours des deux dernières décennies sur la base de trois enquêtes de ménages effectuées à court intervalle (3 à 5 ans). Une quatrième enquête a été menée en 2003/2004, mais les évaluations finales de la pauvreté n'étaient pas disponibles dans le cadre de ce rapport, ce qui montre ainsi une durée assez longue entre les moments où les données sont collectées et le moment où les résultats sont publiés.

Parmi les trois enquêtes ayant donné des résultats, seules deux, c'est-à-dire celle de 1992/1993 et celle de 1998, ont été quelque peu comparables en ce

## Ghana

Le Ghana comptait selon le recensement effectué en 2000, une population de 18 912 079 habitants (Ghana Statistical Service, 2002), et occupait le 136<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Son économie dépend traditionnellement de la production de cacao, de bois et d'or. Le Ghana a essuyé une forte crise économique à la fin des années 1970 et au début des années 1980. L'économie a enregistré un taux de croissance moyen annuel de - 2,2 % entre 1975 et 1982. La baisse du PIB réel par tête d'habitant dans les années 1980 a été suivie par une hausse constante. De 211 (\$ É.-U., 2000) en 1990, le PIB réel a atteint les valeurs de 242 en 1998 et 275 en 2004 (Banque mondiale, 2006c). Entre 1996 et 2005, la croissance annuelle moyenne du PIB était de 4,7 %, plaçant le Ghana dans le groupe des pays africains ayant enregistré une croissance soutenable au cours de la période (Banque mondiale, 2006c).

Durant les années 1980, des programmes successifs d'ajustement structurel ont été mis en œuvre et la stabilité économique fut réalisée. Après ses programmes des années 1980, le Ghana a changé son cadre de politique (République du Ghana, 2003). Au milieu des années 1990, une série de plans mettant l'accent sur la réduction de la pauvreté et le développement humain a été développée : Human Development Strategy, 1991; National Development Policy Framework (Vision 2020), 1994; Vision 2020: the First Step and First Medium Term Development Plan 1996-2000, DSCR II (République du Ghana, 2003). Dans la réalisation de ses initiatives PPTE, le Ghana a préparé un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP) en juin 2000 et deux autres en février 2003 et novembre 2005<sup>16</sup>. À l'heure actuelle, la stratégie de réduction de la pauvreté et de croissance du Ghana constitue le cadre de développement opérationnel du pays (République du Ghana, Commission de planification du développement national, 2005). Le suivi-évaluation de la pauvreté fait partie d'un plan de stratégie de réduction de la pauvreté créé en 2002 et entré en vigueur avec le DSRP de 2003.

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Le principal instrument de suivi-évaluation de la pauvreté monétaire au Ghana émane des enquêtes d'évaluation de niveaux de vie (ENV). La première du genre a été lancée en 1987 en tant que partie intégrante du programme d'ajustement structurel et, depuis lors, quatre autres enquêtes ont été menées. Les trois premières ont été effectuées à des intervalles d'un à trois ans et la quatrième et la cinquième à un intervalle de sept ans. Les cinq enquêtes effectuées au Ghana ont un caractère multifonctionnel et collectent des informations non seulement sur les revenus et la consommation, mais également sur d'autres dimensions des conditions de vie telle que l'éducation, la santé et l'emploi.

Les autres enquêtes ont permis de collecter des données sur les dimensions non monétaires de la pauvreté. Quatre enquêtes démographique et la santé (EDS) effectuées au Ghana tous les cinq ans et une enquête par grappes à indicateurs multiples ont permis de rassembler des informations sur l'éducation et la santé. Les enquêtes sur les indicateurs de base du bien-être (QUIBB) ont été effectuées en 1997 et 2003. Une évaluation participative de la pauvreté a également été faite en 1994 et a permis d'obtenir des données sur l'évaluation subjective de la pauvreté.

---

<sup>16</sup> Le Ghana a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés et a donc bénéficié d'une remise de dette totale en 2004.

Tableau GH.1

## Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Ghana

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
Enquête sur le niveau de vie au Ghana	ENV	1987/1988, 1988/1989, 1991/1992, 1998/1999, 2005/2006	✓	✓	
Enquête démographique et de santé	GEDS	1988, 1993, 1998, 2003		✓	
Enquêtes par grappes à indicateurs multiples	MICS	1995		✓	
Enquête sur les principaux indicateurs du bien-être	CWIQ	1997, 2003		✓	✓
Évaluation participative de la pauvreté	PPA	1994			✓

Source : Ghana Statistical Service; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org); enquête démographique et de santé (EDS), consultée le 25 avril 2007 sur <http://www.measuredhs.com/>.

## Évaluation de la pauvreté

Les cinq enquêtes ENV menées au Ghana étaient similaires du point de vue de leurs objectifs d'évaluation intégrée de la pauvreté. Cependant, au fil des ans, il y a eu des changements dans les termes du questionnaire, la conception de l'échantillonnage et l'approche dans l'établissement des lignes de pauvreté<sup>17</sup>. Tout d'abord, bien que les questionnaires utilisés dans les trois dernières enquêtes — ENV 3 (1991/1992), ENV 4 (1998/1999) et ENV 5 (2005/2006) — fussent similaires, ils étaient différents de ceux des deux séries d'enquêtes précédentes. L'ENV 4 (1998/1999) était également la première enquête à avoir permis de collecter des données relatives aux prix lors de l'enquête sur les ménages en tant que telle. L'ENV 4 était aussi la première enquête à être représentative du niveau régional; celles qui l'ont précédée étaient plus représentatives du niveau zonal, plus agrégé. Enfin, avant l'ENV 4, les dépenses des ménages étaient exprimées par tête d'habitant et l'analyse de la pauvreté basée sur les lignes relatives de pauvreté maximales et minimales fixées en 1987/1988, représentant respectivement deux tiers et la moitié de la moyenne des dépenses par tête d'habitant. Avec l'ENV 4, une nouvelle ligne de pauvreté fut fixée sur la base de l'approche relative au coût des besoins essentiels et d'une échelle d'équivalence. La ligne établie en 1998/1999, avec les ajustements par rapport aux changements des prix a été appliquée de manière rétrospective aux données de 1991/1992 et plus tard à celles de 2005/2006.

## Agrégat de consommation

Les mêmes agrégats de consommation ont été établis pour les trois dernières enquêtes au Ghana, ENV 3, 4 et 5. Une description détaillée des articles inclus est fournie au tableau GH.2. Cependant, un certain nombre de points doivent être soulignés. Tout d'abord, les dépenses totales tenaient compte de la consommation des biens produits localement et évalués par ceux qui ont répondu

<sup>17</sup> La méthodologie décrite dans ce profil est tirée de deux publications des services de statistique du Ghana : *Tendance de la pauvreté dans les années 1990* (2000) et *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006* (2007).

aux questionnaires pendant les interviews. Deuxièmement, les acquisitions de biens durables ont été exclues alors que les valeurs d'utilisation des mêmes biens ont été imputées. Troisièmement, pour ceux qui vivaient dans leurs maisons propres, le loyer a été estimé sur la base d'une équation de régression hédonique. Quatrièmement, les dépenses de santé et d'hospitalisation ont été exclues tandis que les frais de moindre importance liés à la santé ont été inclus à l'agrégat de consommation. Enfin, les impôts, les transferts et les dépenses de cérémonie (pour les familles, la communauté ou les vacances) sont exclus.

Tableau GH.2

**Agrégat de consommation, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999, et ENV 2005/2006.**

Éléments de consommation	Composition de l'agrégat de consommation
<b>Dépenses en nourriture, boisson et tabac</b>	Dépenses pour environ 120 produits (sur la base du modèle en plusieurs périodes de rappel au cours du dernier mois).
<b>Autoconsommation alimentaire</b>	Consommation de production propre évaluée aux prix auxquels elle peut être vendue Revenus salariaux sous forme de denrées alimentaires (sur la base d'intervalle de paiement indiqués par les interrogés)
<b>Dépenses en produits non alimentaires</b>	Dépenses en produits non alimentaires fréquemment achetés (sur la base des dépenses à court intervalle effectuées durant le mois écoulé) Dépenses en biens et services moins fréquemment achetés (sur la base des dépenses effectuées au cours des 3 ou 12 mois précédents), biens durables et hospitalisation exclus Dépenses en éducation (sur la base des frais engagés par enfant sur les 12 mois précédents) Dépenses en articles ménagers : eau, électricité et enlèvement d'ordures (sur la base des intervalles de paiement communiqués par les personnes interrogées)
<b>Dépenses en logement</b>	Dépenses en loyer (sur la base des intervalles de paiement communiqués par les personnes interrogées) Loyer imputé aux occupants de leurs propres maisons (sur la base d'une équation de régression hédonique) Subvention logement (sur la base des intervalles de paiement communiqués par les personnes interrogées)
<b>Dépenses imputées de produits non alimentaires</b>	Valeurs d'utilisation des biens durables Consommation à partir des produits des entreprises non agricoles (sur base bihebdomadaire) Revenus en nature autres que les denrées alimentaires et le logement (sur la base des intervalles de paiement indiqués par les personnes interrogées)

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 70, tableau A6.1.

Bien que les articles inclus dans l'agrégat de consommation aient été les mêmes dans les trois enquêtes, les dépenses relatives aux achats fréquents ont dû être ajustées pour tenir compte des différences dans la période de référence de l'enquête rétrospective : l'ENV 3 a utilisé huit visites à un intervalle de deux jours dans les zones rurales, et onze visites à un intervalle de trois jours dans les zones urbaines; l'ENV 4 a utilisé sept visites à un intervalle de cinq jours, alors que l'ENV 5 a utilisé onze visites à un intervalle de trois jours. Pour obtenir des statistiques comparables pour les trois enquêtes, les informations collectées durant l'ENV 3 ont été ajustées pour correspondre aux intervalles plus longs utilisés dans les ENV 4 et 5.

### Échelle d'équivalence

La même échelle d'équivalence basée sur les différences d'âge et de sexe dans les besoins calorifiques minimaux a été utilisée pour les trois dernières enquêtes ENV. Il s'agit de l'échelle basée

sur les calories tirées de la 10<sup>e</sup> édition du *Recommended Dietary Allowances* (National Academy of Sciences, 1989) [tableau GH.3].

### Ajustements par rapport aux différences du coût de la vie

Pour comparer les niveaux de vie des différents ménages, trois types de différences de coût de la vie ont été pris en considération. Premièrement, les ajustements ont été faits par rapport aux différents coûts de la vie entre différentes zones à un moment précis sur la base de données ENV 4 (questionnaire sur les prix et questionnaire sur les ménages). Les sous-indices de coût de la vie dans les zones par rapport aux denrées alimentaires, non alimentaires et aux loyers ont été élaborés et un indice du coût de la vie régional global a été calculé en tant que moyenne pondérée de ces trois sous-indices. Deuxièmement, les variations dans les prix durant la période couverte par chaque enquête ont été prises en considérant l'Indice des prix à la consommation (IPC). Enfin, les ajustements ont été effectués par rapport à l'inflation d'une enquête à une autre, en utilisant les données de l'IPC.

Tableau GH. 3  
Échelle d'équivalence, Ghana,  
ENV 1991/1992-ENV 2005/2006

	Groupe d'âge (année)	Équivalent d'adulte
<b>Nourrissons</b>	0-0,4	0,22
	0,5-0,9	0,29
<b>Enfants</b>	1-3	0,45
	4-6	0,62
	7-10	0,69
<b>Femmes</b>	11-14	0,76
	15-18	0,76
	19-25	0,76
	26-50	0,76
	51 +	0,66
<b>Hommes</b>	11-14	0,86
	15-18	1,03
	19-25	1,00
	26-50	1,00
	51 +	0,79

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 71, tableau A6.2.

de la population ayant le niveau de dépense le plus faible a été examinée. Le nombre de calories fourni par ce panier par équivalent adulte a été calculé. Les quantités de chaque article consommé ont été augmentées ou réduites dans la proportion appropriée du panier de la ménagère pour pouvoir fournir les besoins caloriques minimaux. Le seuil de pauvreté alimentaire (le plus faible) correspondant à ce panier a été estimé à 700 000 cedis par année et par équivalent adulte en 1998/1999 (prix d'Accra en janvier 1999). Pour la ligne de pauvreté alimentaire du ENV 2005/2006, celle de 1998/1999 a été ajustée pour tenir compte des changements des prix à la consommation dans le temps et a donné lieu à 2 884 700 cedis par équivalent adulte par année (prix d'Accra en janvier 2006).

### Lignes de pauvreté

La première évaluation de la pauvreté au Ghana, basée sur l'ENV 1 (1987/1988), a utilisé des lignes de pauvreté relatives calculées comme étant deux tiers et la moitié des dépenses moyennes. Cette ligne a continué à être utilisée lors des deux cycles suivants du ENV (1988/1989 et 1991/1992).

Les lignes de pauvreté absolues tirées de l'approche du coût des besoins essentiels ont été définies en commençant avec l'enquête de 1998/1999. La pauvreté en 1991/1992 a été réévaluée en utilisant les nouvelles lignes de 1998/1999, ajustées par rapport au changement des prix dans le temps. Les mêmes lignes de 1998/1999 ont été appliquées à l'enquête de 2005/2006, mises à jour cependant pour tenir compte de l'inflation. Cela a permis l'étude des tendances de la pauvreté au Ghana de 1991/1992 à 2005/2006.

La ligne de pauvreté absolue fixée en 1998/1999 est basée sur un minimum des besoins en nutrition de 2 900 calories par jour et par équivalent adulte. Pour fixer le seuil de pauvreté alimentaire, la moyenne du panier de consommation de 50 %

Les dépenses en besoins non alimentaires ont été calculées comme étant la moyenne par équivalent adulte des dépenses relatives aux articles non alimentaires du ménage pour lesquels les dépenses totales par équivalent adulte étaient au niveau de la ligne de pauvreté alimentaire. La ligne de pauvreté globale (maximale) qui est un agrégat de la ligne de pauvreté alimentaire et des dépenses pour les produits non alimentaires était de 900 000 cedis en 1989/1999 (prix d'Accra en janvier 1999). Pour la ligne de pauvreté globale de l'ENV 2005/2006, celle de 1998/1999 a été ajustée pour tenir compte des changements des prix à la consommation dans le temps et a donné 3 708 900 cedis par équivalent adulte et par an (prix d'Accra en janvier 2006).

## Profil de pauvreté

Au cours des quinze dernières années, le niveau de pauvreté a considérablement baissé au Ghana. Sur la base de la limite maximale, cette baisse était de 52 % en 1992 à 29 % en 2005/2006. Sur la base de la ligne minimale, le taux de pauvreté a baissé de moitié en passant de 37 % en 1991/1992 à 18 % en 2005/2006 (tableau GH.4). Les améliorations dans les niveaux de vie des populations sont également indiquées à travers la baisse de la profondeur de pauvreté et de la sévérité de la pauvreté (tableau GH.4).

Tableau GH. 4

Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999 et ENV 2005/2006

	ENV 1991/1992	ENV 1998/1999	ENV 2005/2006
<b>Limite maximale globale de la ligne de pauvreté</b>			
Taux de pauvreté (%)	52	40	29
Profondeur de pauvreté	0,185	0,139	0,096
Sévérité de la pauvreté	0,088	0,066	0,046
<b>Limite minimale de la ligne de pauvreté (alimentaire)</b>			
Taux de pauvreté (%)	37	27	18
Profondeur de pauvreté	0,111	0,083	0,057
Sévérité de la pauvreté	0,047	0,036	0,026

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 36, tableau A1.1, page 37, tableau A1.2.

Tableau GH. 5

Taux de pauvreté par type de localité, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999 et ENV 2005/2006

	Taux de pauvreté (%)			Répartition des pauvres (%)		
	1991/1992	1998/1999	2005/2006	1991/1992	1998/1999	2005/2006
<b>Limite maximale globale de la ligne de pauvreté</b>						
Zone urbaine	28	19	11	18	17	14
Zone rurale	64	50	39	82	83	86
<b>Limite minimale de la ligne de pauvreté (alimentaire)</b>						
Zone urbaine	15	12	6	14	15	12
Zone rurale	47	35	26	86	85	88

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 9, tableau 2.

## Pauvreté par type de localité

La baisse du niveau de pauvreté enregistrée au plan national est consécutive à la réduction substantielle de la pauvreté tant en milieu urbain qu'en milieu rural (tableau GH.5). Par exemple, si l'on tient compte de la limite maximale, le taux de pauvreté en zones urbaines a baissé et est passé de 28 % en 1991/1992 à 19 % en 1998/1999 et à 11 % en 2005-2006. S'agissant des zones rurales, cette baisse a été de 64 % en 1991/1992, à 50 % en 1998/1999 et 39 % en 2005/2006.

La majorité des pauvres vivaient dans des zones rurales en 2005/2006 (86 % de la population pauvre et 88 % de la population souffrant de pauvreté alimentaire). La répartition des pauvres selon les deux types de zones a changé légèrement entre 1991/1992 et 2005/2006; les pauvres du point de vue alimentaire, vivant dans les zones rurales, ayant vu leur nombre augmenter de 86 % à 88 %, et les pauvres de manière générale ayant vu leur nombre passer de 82 % à 86 % (tableau GH.5).

## Pauvreté par zone

La pauvreté dans les zones du Ghana n'a pas baissé au même rythme. Dans la savane rurale, celle qui était la zone la plus pauvre en 1992, et dans la savane urbaine, celle qui était la plus pauvre en 1998, la pauvreté était caractérisée par un processus de réduction plus lente (tableau GH.6). En 2005/2006, 60 % de la population de la savane rurale et 28 % de la population de la savane urbaine vivaient en dessous de la limite maximale de la ligne de pauvreté. Par contre, dans la forêt rurale et la forêt urbaine, des améliorations importantes ont été notées (tableau GH.6); en 2005/2006, 28 % de la population rurale et 7 % de la population urbaine dans la zone forestière vivaient en dessous de la limite maximale de la ligne de pauvreté.

Tableau GH. 6

### Taux de pauvreté par zone, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999 et ENV 2005/2006

	Taux de pauvreté (%)			Taux de pauvreté (%)		
	Limite maximale globale de la ligne de pauvreté			Limite minimale globale de la ligne de pauvreté		
	1991/1992	1998/1999	2005/2006	1991/1992	1998/1999	2005/2006
<b>Accra (GAMA)</b>	23	4	11	11	2	5
<b>Côte urbaine</b>	28	31	6	14	19	2
<b>Forêt urbaine</b>	26	18	7	13	11	3
<b>Savane urbaine</b>	38	43	28	27	27	18
<b>Côte rurale</b>	53	46	24	33	29	12
<b>Forêt rurale</b>	62	38	28	46	21	15
<b>Savane rurale</b>	73	70	60	58	59	45
<b>Tout Ghana</b>	52	40	29	37	27	18

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 9, tableau 2.

Suite aux disparités dans la baisse du niveau de pauvreté, le nombre de pauvres vivant dans la savane rurale a augmenté de manière significative. En 2005/2006, près de la moitié des pauvres du Ghana vivaient dans cette zone, contre environ un tiers quinze ans auparavant (tableau GH.7). En outre, plus de la moitié de ceux souffrant de pauvreté alimentaire vivaient dans la savane rurale, contre environ un tiers quinze ans plus tôt.

Tableau GH. 7  
Répartition de la pauvreté par zone, Ghana,  
ENV 1991/1992, ENV 1998/1999 et ENV 2005/2006

	Répartition des pauvres (%)			Répartition des pauvres (%)		
	Limite maximale de la ligne de pauvreté			Limite minimale de la ligne de pauvreté		
	1991/1992	1998/1999	2005/2006	1991/1992	1998/1999	2005/2006
Accra (GAMA)	4	1	5	3	1	4
Côte urbaine	5	5	1	3	4	1
Forêt urbaine	6	5	4	4	5	2
Savane urbaine	4	5	5	4	5	5
Côte rurale	14	17	9	13	15	7
Forêt rurale	35	30	27	37	25	22
Savane rurale	32	37	49	36	45	59
Tout Ghana	100	100	100	100	100	100

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 9, tableau 2.

## La pauvreté selon la principale activité économique des ménages

Entre 1992 et 2006, la ligne de pauvreté a baissé quelle que fut la principale activité économique du ménage. Cependant, les membres de ménage pratiquant principalement l'agriculture sont restés à des niveaux de pauvreté élevés, notamment ceux qui pratiquent l'agriculture vivrière (tableau GH.9). En 2005/2006, 46 % des personnes vivant dans ce type de ménage étaient pauvres. Leur nombre dans la population pauvre a augmenté dans une période de 15 ans, pour passer de 57 % en 1991/1992 à 69 % en 2005/2006. Toutefois, les ménages dont la principale activité est l'agriculture d'exportation ont fait des progrès notables en termes de réduction de la pauvreté. Les personnes vivant dans ces ménages ont vu leur taux de pauvreté baisser, passant de 64 % en 1991/1992 à 24 % en 2005/2006 (tableau GH.9).

En 2005/2006, les personnes vivant dans des ménages où la principale activité était dans le secteur public ou le secteur privé formel (tableau GH.9), étaient dans des conditions relativement meilleures. Le taux de pauvreté pour celles qui vivaient dans ces ménages était de 8 % et 10 % respectivement.

## Pauvreté selon les régions

La partie nord du pays (nord, partie située plus à l'est et partie située plus à l'ouest) comptait les taux de pauvreté les plus élevés en 2005/2006, soit 50 % (tableau GH.8). Le taux de pauvreté était de 70 % dans la zone située plus à l'est et de 88 % dans la zone située plus à l'ouest. Les pauvres vivant dans cette région représentaient à peu près 45 % du nombre total de pauvres vivant au Ghana.

Tableau GH. 8  
Taux de pauvreté et répartition des pauvres  
selon les régions, Ghana, ENV 2005/2006

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)
Zone la plus à l'ouest	88	11
Zone la plus à l'est	70	12
Nord	52	22
Volta	31	8
Brong Ahafo	30	9
Ashanti	20	12
Centre	20	6
Ouest	18	7
Est	15	7
Greater Accra	12	6
Toutes régions	29	100

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 41, tableau A1.6.

Note : Sur la base de la limite maximale de la ligne de pauvreté globale.

Tableau GH. 9

**Taux de pauvreté et répartition des pauvres selon la principale activité économique du ménage, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999 et ENV 2005/2006**

	Taux de pauvreté (%)			Répartition des pauvres (%)		
	1991/1992	1998/1999	2005/2006	1991/1992	1998/1999	2005/2006
Cultivateurs pratiquant les cultures vivrières	68	59	46	57	58	69
Cultivateurs pratiquant les cultures d'exportation	64	39	24	8	7	6
Travailleurs informels	39	25	17	2	2	4
Travailleurs indépendants	38	29	17	21	25	16
Fonctionnaires	35	23	8	9	6	2
Travailleurs du secteur privé	30	11	10	2	1	2
Sans emploi	19	20	13	1	1	1
Toutes catégories	52	40	29	100	100	100

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 39, tableau A1.4.

Note : Sur la base de la limite maximale des lignes de pauvreté globales.

Tableau GH. 10

**Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Ghana, ENV 1991/1992, ENV 1998/1999 et ENV 2005/2006**

	Taux de pauvreté (%)		
	1991/1992	1998/1999	2005/2006
<b>Zones urbaines</b>			
Ménage dirigé par une femme	25	20	11
Ménage dirigé par un homme	29	19	11
<b>Zones rurales</b>			
Ménage dirigé par une femme	56	46	26
Ménage dirigé par un homme	66	51	42
<b>Ghana</b>			
Ménage dirigé par une femme	43	35	19
Ménage dirigé par un homme	55	41	31
Toutes catégories	52	40	29

Source : Ghana Statistical Service, 2007, *Modèle et tendance de la pauvreté au Ghana, 1991-2006*, page 42, tableau A1.7.

Note : Sur la base de la limite maximale des lignes de pauvreté globales.

Le Ghana prévoit une enquête ENV une fois tous les cinq ans, qui sera complétée par un CWIQ chaque année (DISRP, 2000).

En tant que l'un des pays ayant commencé tôt des enquêtes d'évaluation de la pauvreté, le Ghana a utilisé pour les deux premiers cycles d'ENV, un seuil de pauvreté relatif fixé en 1987/1988 et aucune échelle d'équivalence. Cependant, la méthodologie d'estimation de la pauvreté est passée plus tard à celle de l'approche relative au coût des besoins essentiels et de l'utilisation d'une échelle d'équivalence. La nouvelle ligne de pauvreté absolue, fixée en 1998 et ajustée pour te-

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les personnes vivant dans des ménages dirigés par un homme ont comptabilisé des taux de pauvreté beaucoup plus élevés que celles vivant dans des ménages dirigés par une femme. En 2005/2006, 31 % des personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes étaient pauvres contre 19 % pour les autres. Sur les 15 années d'intervalle, les disparités entre ces deux groupes de population se sont réduites en zones urbaines mais elles ont augmenté en zones rurales (tableau GH.10).

## Conclusion

Le Ghana est l'un des rares pays de la CEDEAO ayant produit des statistiques sur la pauvreté de manière régulière sur une durée relativement longue. Cinq études du type ENV ont été déjà effectuées et le système de suivi-évaluation de la pau-

nir compte de la variation des prix dans le temps, a été appliquée dans les données collectées (1991/1992) et au prochain cycle d'enquêtes (2005/2006). Ainsi, une série de statistiques comparables dans le temps basées sur les normes internationales en vigueur en matière de recherche sur la pauvreté est maintenant disponible dans le pays.

Il importe de noter que les publications officielles sur la pauvreté au Ghana donnent des informations globales sur la méthodologie employée dans la collecte de données et dans l'évaluation de la pauvreté. En même temps, les profils de pauvreté comparables dans le temps qui figurent dans ces rapports constituent une base solide pour mettre en place et évaluer des politiques.

## Guinée

Avec une population estimée à 9 214 072 habitants en 2004<sup>18</sup>, la Guinée occupe le 106<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Son économie est dominée par le secteur rural (qui fournit des moyens d'existence à la majorité de la population) et le secteur minier (exploitation de la bauxite, de l'or, du diamant et du fer). À partir du milieu des années 1980, la Guinée a marqué une transition en passant d'une économie axée sur le marché vers la mise en œuvre de réformes de stabilisation macroéconomique. Les effets positifs de ces réformes se reflètent dans une croissance économique moyenne de 4,4 % entre 1995 et 1999 (République de Guinée, 2002). Ces améliorations ont été quelque peu bouleversées entre 2000 et 2003 par des changements profonds des prix de denrées de première nécessité, une diminution de l'aide extérieure et des programmes de sécurité à la frontière consécutifs à un déplacement massif de populations en provenance des pays voisins (Libéria, Sierra Leone, Guinée-Bissau, et Côte d'Ivoire). Par conséquent, la croissance économique s'est ralentie (2 % en 2000 contre 3,6 % en 1999), en particulier pour le secteur primaire (- 2,3 % en 2000 contre 5,7 % en 1999). Entre 1996 et 2005, la croissance moyenne du PIB annuel était de 3,6 %, plaçant la Guinée dans le groupe des pays africains à faible croissance économique au cours de cette période (Banque mondiale, 2006c). Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) a augmenté de 340 en 1990 à 370 en 1999, avant de fluctuer entre 370 et 380 (Banque mondiale, 2006c).

Les politiques relatives au développement macroéconomique et les politiques budgétaires ont été mises en œuvre pendant la moitié des années 1980 et les années 1990. Elles ont été parachevées après 1995 par des programmes tendant à placer les populations au centre du processus de développement (République de Guinée, 2002). En 1995, un programme de développement humain national a été préparé et validé en 1997. De même, au début de l'année 1997, le Gouvernement guinéen et la Banque mondiale ont développé un cadre approprié pour la réduction de la pauvreté. Dans ce cadre, plusieurs composantes ont été mises en œuvre : le programme d'appui communautaire au niveau des villages, le programme de renforcement des capacités institutionnelles pour une amélioration des services publics, et le projet de santé de la reproduction. Sur la base des expériences tirées de ces initiatives, la Guinée a préparé un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en janvier 2002<sup>19</sup>. Un second DSRP a été préparé en juin 2006.

Le gouvernement guinéen reconnaît qu'un suivi-évaluation régulier de la pauvreté constitue une dimension importante du processus de réduction de la pauvreté (République de Guinée, 2002). Par conséquent, en 2002, il créait un Système intégré d'informations statistiques intégré pour la réduction de la pauvreté (SISIRP) sur la base de mises à jour régulières de données relatives à la pauvreté.

## Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

La Guinée a commencé assez tardivement à mettre en œuvre les enquêtes sur les revenus et les dépenses des ménages nécessaires à l'évaluation et à l'analyse de la pauvreté monétaire. Pour le moment, seules deux enquêtes ont été faites dans le pays et dans un intervalle de huit ans. Il s'agit de l'enquête intégrée sur le budget et la consommation des ménages de 1994/1995 (EIBC) et l'enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté (EIBEP). Les données relatives aux dimensions non monétaires de la pauvreté ont été collectées depuis 1991 à travers une enquête d'information prioritaire, trois enquêtes démographiques et de santé (EDS) et une enquête par

<sup>18</sup> Direction nationale de statistique, sur le 25 avril 2007, [www.stat-guinee.org](http://www.stat-guinee.org).

<sup>19</sup> La Guinée a bénéficié d'une remise de dette intérimaire en 2002 dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés.

grappes à indicateurs multiples (MICS) [tableau GN.1]. De telles données ainsi que des informations émanant du recensement de 1996 ont été utilisées pour produire des cartes de pauvreté au niveau des préfectures. En 2002/2003, un questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) a été mis en œuvre en même temps que l'enquête EIBEP de 2002/2003.

Tableau GN. 1

**Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Guinée**

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté
<b>Household Integrated Survey</b> (Enquête intégrée budget-consommation)	EIBC	1994/1995	✓	✓
<b>Basic Integrated Poverty Assessment Survey</b> (Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté)	EIBEP	2002/2003	✓	✓
<b>Core Welfare Indicators Survey</b> (Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être)	QUIBB	2002/2003		✓
<b>Priority Information Survey</b> (Enquête sur les informations prioritaires)	ESIP	1991		✓
<b>Demographic and Health Survey</b> (Enquête démographique et de santé en Guinée)	EDS	1992, 1999, 2005		✓
<b>Multiple Indicators Cluster Survey</b> (Enquête par grappes à indicateurs multiples)	MICS	1996		✓

Sources : Direction nationale de statistique de Guinée; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

## Évaluation de la pauvreté

En Guinée, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données sur les dépenses recueillies dans les enquêtes EIBC de 1994/1995 et EIBEP de 2002/2003, ainsi qu'à partir des lignes de pauvreté absolues<sup>20</sup>. Les premières lignes de pauvreté établies au titre de l'année 1994/1995 ont été obtenues par une méthode fondée sur la consommation d'énergie alimentaire (Banque mondiale, 1997), tandis que celles relatives à l'exercice 2002/2003 s'appuient sur l'approche du coût des besoins essentiels. Pour obtenir des données comparables sur la pauvreté, les lignes de pauvreté fixées pour l'EIBEP de 2002/2003 ont été ajustées pour tenir compte des différences des prix dans le temps et utilisées pour réestimer le niveau de pauvreté pour 1994/1995.

### Agrégat de consommation

Les enquêtes EIBC de 1994/1995 et EIBEP de 2002/2003 ont utilisé des méthodes de collecte de données relativement similaires. Pour enregistrer les dépenses fréquentes, des séances de questions-réponses ont été organisées avec les ménages urbains à l'occasion de onze visites à trois jours d'intervalles, alors que ces mêmes séances ont été tenues avec les ménages des milieux ruraux à l'occasion de seize visites à des intervalles de deux jours. Les dépenses non fréquentes ont été enregistrées sur les bases des questionnaires rétrospectifs. Les différences entre les deux enquêtes ont porté sur le traitement des transactions qui n'ont pas été prises en considération dans le EIBC de 1994/1995, la conception de l'échantillonnage qui a été changée d'une enquête à

<sup>20</sup> La méthodologie présentée dans le profil de la Guinée est basée sur l'enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté (EIBEP), 2002. *Profil monétaire de la pauvreté* (Direction nationale de statistique, 2005).

une autre, et les différences géographiques dans le coût de la vie qui ont été considérées plus en profondeur dans l'EIBC de 1994/1995.

Les agrégats de consommation comprennent aussi bien les dépenses sur les articles achetés que l'autoconsommation. En 2002/2003, la consommation de production propre des ménages a été estimée sur la base des prix recueillis durant l'enquête auprès des ménages. Aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour l'ajustement relatif aux différences d'âge et de sexe dans les familles.

## Lignes de pauvreté

Les lignes de pauvreté 2002/2003 ont été définies selon l'approche des coûts des besoins essentiels. Pour fixer la ligne de pauvreté alimentaire, les besoins minimaux en énergie considérés étaient de 2 100 calories par personne et par jour. Le panier de la ménagère choisie comprend 30 articles représentant environ 80 % de toute la consommation alimentaire. Ce panier offrait environ 1 600 calories, donc sa valeur a été augmentée pour atteindre 2 100 calories. Les prix utilisés pour évaluer le panier ont été collectés durant l'enquête. Sur la base de ces prix qui diffèrent d'un type de localité à un autre, trois lignes de pauvreté alimentaire ont été calculées : pour Conakry, pour les autres zones urbaines et pour les zones rurales (tableau GN.2).

Les lignes de pauvreté globales pour les trois types de localité (tableau GN.2) ont été fixées sur la base de la proportion de la consommation alimentaire dans les dépenses globales de chaque

Tableau GN. 2

Lignes de pauvreté par type de localité, Guinée,  
EIBC 1994/1995 et EIBEP 2002/2003

	EIBC 1994/1995	EIBEP 2002/2003	
	Ligne de pauvreté globale (francs guinéen par habitant par an)	Ligne de pauvreté alimentaire (francs guinéen par habitant par an)	Ligne de pauvreté globale (francs guinéen par habitant par an)
<b>Conakry</b>	264 998	228 900	387 692
<b>Autres zones urbaines</b>	214 427	201 020	313 706
<b>Zones rurales</b>	186 483	185 058	272 825

Source : Direction nationale de statistique de Guinée, 2005, enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté en Guinée (EIBEP) 2002-2003.

dans l'enquête de 1994/1995 et 2002/2003 les valeurs d'achat (plutôt que les quantités et les prix unitaires) ont été collectées. En vue d'obtenir des statistiques comparables dans le temps, les lignes de pauvreté de 2002/2003 ont été ajustées par rapport aux changements des prix entre 1994/1995 et 2002/2003, en utilisant les données nationales portant sur l'indice des prix à la consommation. Cette approche suppose implicitement que les prix relatifs entre les trois types de localités sont restés constants au cours de la période. Pour calculer les lignes de pauvreté pour chaque zone, un déflateur de prix a été utilisé. Ceci est égal au ratio de la ligne de pauvreté de Conakry et à celle spécifique à la localité à laquelle appartient le ménage.

population de référence, en utilisant les régressions économétriques. Pour les estimations de la pauvreté au niveau national, les lignes de Conakry ont été utilisées avec des déflateurs des prix pour les deux autres types de localités.

La même approche consistant à fixer la ligne de pauvreté n'a pas pu être suivie pour 1994/1995, parce que

## Profil de pauvreté

En Guinée, la ligne de pauvreté globale a baissé en passant de 63 % en 1994/1995 à 49 % en 2002/2003. Au cours de cette période, le taux de pauvreté a augmenté dans les zones urbaines, et passé ainsi de 18 % à 24 % mais il a baissé dans les zones rurales en passant de 82 % à 60 % (République de Guinée, 2006a).

## Pauvreté par type de localité

En 2002/2003, la population rurale était plus pauvre que la population urbaine selon toutes les méthodes d'évaluation. 60 % de la population des zones rurales étaient de manière générale pauvres contre 24 % pour les zones urbaines (tableau GN.3). S'agissant du niveau de pauvreté alimentaire, l'indice de décompte par personne était de 25 % dans les zones rurales et seulement de 5 % dans les zones urbaines. Le degré et la gravité de la pauvreté étaient également beaucoup plus élevés dans les zones rurales (tableau GN.3).

La plupart des pauvres du pays vivaient dans des zones rurales : 86 % des pauvres et 93 % de ceux qui souffrent de pauvreté alimentaire (tableau GN.3).

Tableau GN. 3

**Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté, par type de localité, Guinée, EIBEP 2002/2003**

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Ligne de pauvreté globale</b>				
Zones urbaines	24	14	0,060	0,024
Conakry	21	6	0,049	0,019
Autres zones urbaines	27	8	0,073	0,029
Zones rurales	60	86	0,219	0,105
Toutes zones	49	100	0,172	0,081
<b>Ligne de pauvreté alimentaire</b>				
Zones urbaines	5	7	0,026	0,015
Conakry	3	3	0,020	0,012
Autres zones urbaines	6	4	0,032	0,018
Zones rurales	25	93	0,143	0,084
Toutes zones	19	100	0,108	0,064

Source : Direction nationale de statistique de Guinée, 2005, enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté en Guinée (EIBEP) 2002-2003.

Tableau GN. 4

**Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté par région, Guinée, EIBEP 2002/2003**

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Haute-Guinée	68	29	0,264	0,131
Moyenne-Guinée	55	25	0,208	0,107
Guinée forestière	54	23	0,183	0,080
Basse-Guinée	40	17	0,124	0,052
Conakry	21	6	0,049	0,019
Toutes régions	49	100	0,172	0,081

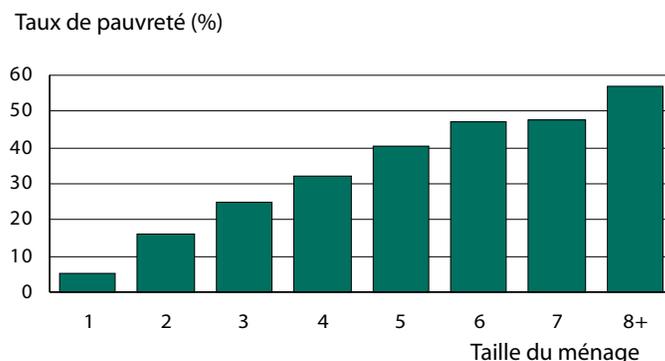
Source : Direction nationale de statistique de Guinée, 2005, Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté en Guinée (EIBEP) 2002-2003.

Note : Sur la base de la ligne maximale de pauvreté globale.

## Pauvreté par région

La Haute-Guinée, la Moyenne-Guinée et la Guinée forestière étaient les régions les plus pauvres du pays avec plus de la moitié de la population vivant en dessous du niveau global de pauvreté en 2002/2003 (tableau GN.4). Ensemble, ces trois régions comptaient pour plus des trois quarts du nombre total des pauvres en Guinée. Elles avaient également la profondeur et la sévérité de la pauvreté les plus élevées.

Figure GN. 1  
Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Guinée, EIBEP 2002/2003



Source : Direction nationale de statistique de Guinée, 2005, enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté en Guinée (EIBEP) 2002-2003.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

### Pauvreté selon la taille du ménage

Les taux de pauvreté étaient plus élevés au sein des ménages de plus grande taille. Le taux de pauvreté variait de 5 % pour les ménages constitués d'une seule personne, à 57 % pour ceux comptant au moins huit personnes. Cependant, le changement de cet indice avec l'augmentation de la taille de la famille peut être surestimé parce qu'il n'a pas tenu compte des économies d'échelle.

### Pauvreté selon le groupe socioéconomique auquel appartient le chef de ménage

Selon le groupe socioéconomique auquel appartient le chef de ménage<sup>21</sup>, les personnes vivant dans les ménages où le chef de ménage pratique les cultures de subsistance ou est éleveur sont plus susceptibles d'être pauvres (tableau GN.5). En 2002/2003, le taux de pauvreté de ces deux groupes était de 63 % et 72 % respectivement. Et c'étaient des groupes ayant la profondeur et la sévérité de la pauvreté les plus importantes. En termes de répartition de la pauvreté selon les différents groupes socioéconomiques, plus de la moitié du nombre total vivaient dans des ménages dirigés par une personne pratiquant une culture vivrière. Les familles dirigées par des éleveurs ne comptaient que pour 1 % du nombre total des pauvres.

Une troisième catégorie de cultivateurs, avec un chef de ménage pratiquant des cultures d'exportation, a laissé apparaître un risque de pauvreté différent : le taux de pauvreté, la profondeur et la sévérité de la pauvreté étaient plus faibles pour les personnes vivant dans ces ménages que pour celles vivant dans des ménages dirigés par des personnes pratiquant les cultures vivrières ou par des éleveurs (tableau GN.5).

<sup>21</sup> Les groupes socioéconomiques ont été établis en utilisant le statut professionnel et le secteur économique (public, semi-public et privé) du chef de ménage.

Tableau GN. 5

**Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté, selon le groupe socioéconomique du chef de ménage, Guinée, EIBEP 2002/2003**

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Éleveurs indépendants	72	1	0,290	0,144
Agriculteurs indépendants de subsistance	63	53	0,232	0,112
Travailleurs inactifs ne figurant dans aucune catégorie	49	29	0,173	0,084
Cultivateurs indépendants de produits d'exportation ou pour le marché local	44	< 1	0,172	0,080
Travailleurs indépendants du secteur informel et vendeurs de produits non alimentaires	36	9	0,105	0,043
Autres travailleurs du secteur informel	34	2	0,093	0,036
Travailleurs indépendants du secteur formel	27	< 1	0,040	0,007
Travailleurs indépendants du secteur informel de la vente de produits alimentaires	25	2	0,068	0,028
Fonctionnaires et travailleurs du secteur semi-public	21	3	0,047	0,017
Travailleurs du secteur privé agricole et non agricole	17	1	0,050	0,019
<b>Tous groupes socioéconomiques</b>	<b>49</b>	<b>100</b>	<b>0,172</b>	<b>0,081</b>

Source : Direction nationale de statistique de Guinée, 2005, enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté en Guinée (EIBEP) 2002-2003.

Notes : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

< 1 signifie importance nulle ou moins de la moitié de l'unité employée.

Les personnes qui vivaient dans des ménages dirigés par des employés du secteur public ou semi-public ou du secteur privé étaient susceptibles d'être moins pauvres. Le taux de pauvreté de ces groupes de population était de 21 % et 17 % respectivement. Les personnes vivant dans des ménages dirigés par un travailleur indépendant du secteur informel avaient un taux de pauvreté se situant entre ceux enregistrés pour les agriculteurs et ceux des employés (tableau GN.5).

### Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les personnes vivant dans des ménages dirigés par un homme étaient plus susceptibles d'être pauvres que celles vivant dans un ménage dirigé par une femme. Sur la base de la ligne de pauvreté globale, le taux de pauvreté pour les deux groupes était de 50 % et 43 % respectivement. La profondeur et la sévérité de la pauvreté étaient également beaucoup plus élevées pour les personnes vivant dans des ménages dirigés par un homme (tableau GN.6). Selon le document DSRP 2006 de la Guinée, le taux de pauvreté plus faible pour les ménages dirigés par une femme par rapport à ceux dirigés par un homme peut être expliqué par la taille plus petite des ménages dirigés par les femmes et par le fait que ceux-ci étaient plus susceptibles de recevoir des transferts que les autres (République de Guinée, 2006a).

Tableau GN. 6.  
**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon la situation matrimoniale du chef de ménage, Guinée, EIBEP 2002/2003**

	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Ménages dirigés par une femme</b>	43	0,143	0,065
<i>De facto</i> <sup>1)</sup>	40	0,116	0,047
<i>De jure</i> <sup>2)</sup>	43	0,143	0,064
<b>Ménages dirigés par un homme</b>	50	0,176	0,084
<b>Monogamie</b>	43	0,143	0,065
<b>Polygamie</b>	60	0,224	0,110
<b>Célibataire</b>	29	0,091	0,040
<b>Toutes catégories</b>	49	0,172	0,081

Source : Direction nationale de la statistique de Guinée, 2005, enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté en Guinée (EIBEP) 2002-2003.

Notes: Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

- 1) Les ménages dirigés de fait par des femmes représentent ceux qui sont dirigés par des femmes dont le partenaire est temporairement absent (par exemple du fait de migration pour le travail ou du fait de polygamie).
- 2) Les ménages dirigés *de jure* par des femmes représentent ceux dirigés par des femmes qui n'ont pas de partenaire.

2002, requiert une plus grande mise en œuvre des enquêtes quantitatives et qualitatives, une mise à jour de la carte de pauvreté en Guinée et la création d'une banque de données utilisant comme cadre le Système général de diffusion de données du FMI (SGDD) [République de Guinée, 2002, 2006a et 2006b]

Les estimations de la pauvreté au niveau national et par type de localité, au titre des exercices 1994/1995 et 2002/2003, sont fondées sur le même niveau de pauvreté fixé en 2002/2003, sur la base de l'approche des besoins essentiels ajustée pour tenir compte des différences des prix entre deux périodes précises. Alors que la fixation de la ligne de pauvreté démontre la mise en œuvre des dernières normes en matière de recherche internationale sur la pauvreté, les évaluations de la pauvreté au plan national en Guinée ne sont pas encore basées sur les échelles d'équivalence.

Les statistiques sur la pauvreté selon l'aire géographique et les caractéristiques des ménages ont été produites et disséminées pour 2002/2003, mais les changements dans la pauvreté et dans le temps selon ces catégories n'ont pas encore été évalués. La mise en œuvre des politiques serait plus effective si des informations globales sur les changements dans la pauvreté des groupes spécifiques étaient fournies.

En 2002/2003, le taux de pauvreté était légèrement plus élevé dans les familles dirigées *de jure* par des femmes, soit 43 % contre 40 % pour les familles dirigées par les hommes. Le degré de pauvreté était également beaucoup plus élevé dans les ménages dirigés *de jure* par les femmes (tableau GN.6). Chez les personnes qui vivaient dans des ménages dirigés par les hommes, le statut de polygame du chef de famille était associé avec un taux de pauvreté beaucoup plus élevé, soit 60 % contre 43 % pour le cas des ménages monogames.

## Conclusion

Les statistiques relatives à la pauvreté monétaire en Guinée n'ont été produites que deux fois, sur la base des enquêtes EIBC de 1994/1995 et EIBEP de 2002/2003. Pour les années à venir, le système d'information statistique intégré pour la réduction de la pauvreté, introduit en

## Guinée-Bissau

La Guinée-Bissau, avec une population estimée à 1 295 841 habitants en 2004 (Nations Unies, 2007), était au 173<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Son économie est basée sur l'agriculture et la pêche, qui comptent pour environ 63 % du PIB total et constituent le moyen d'existence de la grande majorité de la population. Après l'indépendance en 1974, le pays a été caractérisé pendant plus d'une décennie et demie par une gestion économique centralisée, une allocation inégale des ressources et un manque d'attention pour le développement de l'agriculture (République de Guinée-Bissau, 2000). La Guinée-Bissau a mis en œuvre un programme de réforme à la fin des années 1980 et a intensifié les efforts d'ajustement structurel à partir de 1994, ce qui lui a permis de réduire les déséquilibres internes et externes (République de Guinée-Bissau, 2000). Le PIB réel s'est accru d'environ 4 % l'an en moyenne sur la période de 1994-1997. En 1998, le PIB réel a baissé de 28 %, suite au conflit armé de 1998/1999 qui a détruit l'économie du pays et les infrastructures sociales. Après une légère reprise intervenue en 1999/2000, la situation macroéconomique et budgétaire du pays s'est détériorée entre 2001 et 2003 (Banque mondiale, 2006a). Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000), qui est passé de 144 en 1998 à 158 en 2000, a baissé pour se situer à 134 dollars en 2004 (Banque mondiale, 2006c).

La Guinée-Bissau a préparé un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP) en 2000, et un document complet a été élaboré en 2004<sup>22</sup>. Les deux documents ont reconnu le besoin critique d'un système de suivi-évaluation de la pauvreté dans le pays. Un tel système devrait requérir la collecte de données par le biais des enquêtes auprès des ménages sur une base régulière et de l'appui dans la mise à jour régulière de la pauvreté du pays.

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Au cours des deux dernières décennies, la Guinée-Bissau a effectué quatre enquêtes qui lui ont permis de collecter des données relatives aux dépenses et aux revenus, et qui sont nécessaires à l'évaluation et à l'analyse de la pauvreté monétaire. Les trois premières ont été menées entre 1986 et 1993 et la quatrième, intitulée enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté 2002 (ILAP), a été mise en œuvre seulement neuf ans après les premières enquêtes. L'ILAP 2002 a permis de collecter des données sur la base d'un questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) et servi de repère pour une série de statistiques sociales sur le pays, complétant ainsi les résultats de l'enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) de 2002.

En 2005, une enquête qualitative sur la pauvreté intégrée et l'évaluation sociale a permis de collecter les données sur les perceptions de la pauvreté, les moyens d'existence, les institutions, les conflits et la fourniture des services. Ces données ont été utilisées par la Banque mondiale dans l'évaluation de la pauvreté du pays effectuée en 2006 (Banque mondiale, 2006a) afin d'analyser le bien-être subjectif des catégories de la population selon leur niveau de vie tel que mesuré par un indice des actifs.

---

<sup>22</sup> La Guinée-Bissau a atteint le point de décision dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés en 2000.

Tableau GW.1

**Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Guinée-Bissau**

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
<b>Light Household Survey</b> (Enquête légère auprès des ménages)	ELAM	1986, 1991	✓		
<b>Consumption Budget Survey</b> (Enquête budget-consommation)	EBC	1993	✓		
<b>Light Poverty Assessment Survey</b> (Enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté)	ILAP	2002	✓	✓	
<b>Multiple Indicator Cluster Survey</b> (Enquête par grappes à indicateurs multiples)	MICS	2000		✓	
<b>Enquête qualitative sur la pauvreté intégrée et l'évaluation sociale</b>		2005		✓	✓

Source : Institut national de statistique et du recensement de la Guinée-Bissau, 2002, *Relatório final ILAP (Inquérito Lígero para Avaliação de Pobreza)*; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

## Évaluation de la pauvreté

Les données sur les revenus et les dépenses collectées en 1990 n'ont pas été utilisées par le pays pour évaluer la ligne de pauvreté monétaire. Celles émanant de l'enquête de 1991 ont été analysées par la Banque mondiale et le résultat fut publié dans une évaluation de la pauvreté du pays en 1994 (Banque mondiale, 1994b). L'évaluation de la pauvreté a suivi une approche fondée sur le seuil de pauvreté relative.

Sur la base de l'enquête légère pour l'évaluation de la pauvreté effectuée en 2002 (ILAP 2002), une évaluation de la pauvreté a été faite par l'Institut national de statistique et du recensement de la Guinée-Bissau. Les estimations de la pauvreté ont été fournies sur la base des lignes de pauvreté internationales de 1 dollar É.-U. et 2 dollars É.-U. par jour exprimé en termes d'équivalent adulte. Des estimations légèrement différentes basées sur une méthodologie similaire ont été fournies dans le rapport 2006 de la Banque mondiale sur l'évaluation sociale et la pauvreté intégrée en Guinée-Bissau. Les informations relatives à l'évaluation de la pauvreté et le profil de pauvreté présentées dans cette publication sont basées sur le rapport final de 2002 de l'Institut national de statistique et du recensement de la Guinée-Bissau.

### Agrégat de consommation

L'ILAP de 2002 a été effectuée entre mars et mai de la même année. Les dépenses totales des ménages ont tenu compte de la valeur des biens et services achetés, de l'autoconsommation alimentaire, de l'évaluation du loyer des personnes qui occupent leurs propres maisons et des transferts. La consommation de production propre a été évaluée sur la base des prix collectés durant l'enquête dans l'aire d'énumération où vit le ménage.

### Échelle d'équivalence

Pour ajuster les différences relatives à la composition des ménages selon l'âge, la Guinée-Bissau a utilisé l'échelle d'Oxford qui assigne une valeur de 1 aux personnes âgées de 15 ans et plus (adultes) et 0,5 à celles âgées de moins de 15 ans (enfants), quel que soit leur sexe.

## Lignes de pauvreté

L'approche utilisée dans l'évaluation de la pauvreté en 2002 est basée sur les seuils internationaux de 1 dollar et de 2 dollars par jour et par personne suivant les prix PPA de 1985. Pour calculer ces seuils, une conversion de 1 dollar PPA 1985 en CFA pour la période de référence de l'enquête a été effectuée de la façon suivante : premièrement, en utilisant le taux d'inflation du dollar États-Unis, le dollar de 1985 était converti à 1,55 au prix de 1999, l'année où le taux de conversion en PPA était disponible pour la Guinée-Bissau (Banque mondiale, 2001); deuxièmement le résultat était converti en francs CFA de 1999, en utilisant le facteur de conversion PPA de cette année (égal à 167,3); troisièmement, cette valeur a été ajustée en utilisant l'indice des prix à la consommation (IPC) pour la capitale, Bissau (1,14 d'inflation entre 1999 et mars-avril 2002). Le seuil de pauvreté qui en a résulté (1 dollar par jour) pour 2002 était de 108 000 francs CFA par an par équivalent adulte. La limite maximale de la ligne de pauvreté (2 dollars par jour) était de 216 000 francs CFA par an par équivalent adulte.

## Profil de pauvreté

En 2002, près des deux tiers de la population de la Guinée-Bissau vivaient avec moins de 2 dollars par jour et environ un cinquième avec moins de 1 dollar par jour (prix PPA 1985 par équivalent adulte) [tableau GW.2]. La capitale, Bissau, avait 52 % de sa population vivant avec moins de 2 dollars par jour (limite maximale du niveau de pauvreté), représentant 21 % du nombre total des pauvres du pays. Le reste avait 70 % de la population vivant avec moins de 2 dollars par jour. La disparité dans les niveaux de pauvreté entre Bissau et les autres régions a également été observée dans la profondeur et la sévérité de la pauvreté ainsi que dans la limite minimale de la ligne de pauvreté (tableau GW.2).

Tableau GW. 2

Taux de pauvreté, répartition des pauvres, profondeur et sévérité de la pauvreté, Guinée-Bissau, ILAP 2002

	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Limite maximale de la ligne de pauvreté (2 \$ É.-U. par jour par équivalent adulte)</b>				
Bissau	52	21	0,17	0,07
Autres régions	70	79	0,28	0,14
<b>Total</b>	<b>65</b>	<b>100</b>	<b>0,25</b>	<b>0,12</b>
<b>Limite minimale de la ligne de pauvreté (1 \$ É.-U. par jour par équivalent adulte)</b>				
Bissau	9	12	0,02	0,01
Autres régions	25	88	0,07	0,03
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>100</b>	<b>0,05</b>	<b>0,02</b>

Source : Institut national de statistique et du recensement de la Guinée-Bissau, 2002, *Relatório final ILAP (Inquérito Ligeiro para Avaliação de Pobreza)*, QUIBB.

## Pauvreté selon les régions administratives

Toutes les régions de la Guinée-Bissau avaient plus de la moitié de leurs populations vivant avec moins de 2 dollars par jour, soit la limite maximale du niveau de pauvreté. Le taux de pauvreté le plus élevé en 2002 était enregistré pour la région d'Oio (80 %). À l'exclusion de Bissau, le taux de

pauvreté le plus faible, soit 63 %, a été observé pour la région de Biombo/Bulama. Pour la limite minimale de la ligne de pauvreté (qui définit la pauvreté extrême), la classification était légèrement différente (tableau GW.3). Cependant, Oio est restée la région la plus pauvre avec plus d'un tiers de sa population vivant avec moins de 1 dollar par jour. Biombo/Bulama est la moins pauvre (à l'exclusion de Bissau), avec 14 % de personnes extrêmement pauvres. En termes de répartition de la pauvreté selon les régions, la plus grande proportion de pauvres (correspondant à la ligne maximale de pauvreté) vivait à Bissau et dans la région d'Oio.

Tableau GW. 3

### Taux de pauvreté et répartition des pauvres par région, Guinée-Bissau, ILAP 2002

	Limite maximale de la ligne de pauvreté (2 \$ É.-U. par jour et par équivalent adulte)		Limite minimale de la ligne de pauvreté (1 \$ É.-U. par jour et par équivalent adulte)	
	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)	Taux de pauvreté (%)	Répartition des pauvres (%)
<b>Oio</b>	80	18	34	24
<b>Bafata</b>	72	14	26	15
<b>Quinara/Tombali</b>	69	12	23	13
<b>Gabu</b>	66	12	19	11
<b>Cacheu</b>	64	14	28	19
<b>Biombo/Bulama</b>	63	9	14	6
<b>Bissau</b>	52	21	9	12
<b>Toutes régions</b>	65	100	21	100

Source : Institut national de statistique et du recensement de la Guinée-Bissau, 2002, *Relatório final ILAP (Inquérito Ligeiro para Avaliação de Pobreza)*, QUIBB.

### Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Au niveau national, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes sont beaucoup plus susceptibles d'être pauvres que celles vivant dans des ménages dirigés par des femmes. Parmi celles qui vivent dans des ménages dirigés par des hommes, 66 % étaient pauvres (correspondant à un seuil de 2 dollars É.-U.) contre 56 % pour celles vivant dans des ménages dirigés par des femmes (Institut national de statistique et du recensement de la Guinée-Bissau, 2002). À Bissau, le taux de pauvreté était pratiquement le même : 52 % pour les personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes et 51 % pour celles vivant dans des ménages dirigés par des femmes.

### Pauvreté selon la taille du ménage

Les personnes vivant dans des ménages de grande taille avaient le niveau de pauvreté beaucoup plus élevé que celles vivant dans des ménages de petite taille. S'agissant de la limite maximale, 36 % des personnes vivant dans un ménage de moins de cinq membres étaient pauvres contre 79 % pour les personnes vivant dans des ménages de plus de 12 membres (Institut national de statistique et du recensement de la Guinée-Bissau, 2002). Le taux de pauvreté correspondant à la limite minimale de la ligne de pauvreté était de 7 % et 38 % respectivement.

## Conclusion

Plusieurs enquêtes sur les revenus et les dépenses ont été menées au cours des deux dernières décennies en Guinée-Bissau, mais une seule au cours de la dernière décennie. En outre, les statistiques sur la pauvreté produites par le pays ne sont disponibles que pour l'année 2002. Le document de stratégie de réduction de la pauvreté du pays (rapport intérimaire et rapport final) reconnaît la nécessité cruciale de mener des enquêtes auprès des ménages sur une base régulière et d'utiliser les données ainsi collectées pour établir des profils de pauvreté à jour pour le pays.

Les estimations relatives à la pauvreté en 2002, produites par le pays, sont basées sur les lignes de pauvreté internationales à savoir 1 dollar et 2 dollars par jour. L'évaluation faite par la Banque mondiale dans le cadre d'une étude précédente a été obtenue en utilisant la ligne de pauvreté relative. Ainsi la Guinée-Bissau est l'un des rares pays de la CEDEAO qui n'ait pas d'évaluation pour les changements de la pauvreté dans le temps.

## Libéria

Avec une population estimée à 3 096 557 habitants en 2003<sup>23</sup>, le Libéria avait une économie historiquement basée sur les produits de base telles que le caoutchouc, le bois, le fer et le diamant. Pour ce pays, les années 1990 ont été caractérisées par le déclin économique exacerbé par une guerre civile à la fin de la décennie. À la fin de la guerre en 1997, les institutions civiles et nationales avaient été détruites, la plupart des entreprises étrangères avaient quitté le pays et les activités de production s'étaient effondrées (République du Libéria, 2006). Dans les quelques années suivantes, il n'y avait eu aucune amélioration perceptible et les troubles civils qui en ont résulté se sont accrus pour donner lieu à des attaques rebelles en 2003. Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000), qui avait baissé de manière spectaculaire en passant de 744 en 1980 à 134 en 1998, s'est accru pour se situer à 187 en 2002, avant de s'effondrer de nouveau à 130 en 2004 (Banque mondiale, 2006c). Un Accord de paix global a été signé à Accra au Ghana en 2003, ce qui a permis de consolider la paix par la suite.

Les politiques et programmes de réduction de la pauvreté au Libéria ont démarré dans le cadre de l'aide humanitaire d'urgence au cours de la guerre civile (1989-1996) et se sont poursuivies avec des programmes post-guerre de réintégration et de relogement de population, ainsi que de réhabilitation des facilités permettant de fournir des services de base (1997-2000) [PNUD, 2001a]. En 1998, le gouvernement libérien présentait le plan de restructuration nationale de 1998-2000, et plus tard le plan de développement et de reconstruction nationale de 2001-2006. Ces deux plans visaient à créer un environnement propice à la réduction de la pauvreté, à la croissance et au développement. Cependant, plusieurs aspects de ces programmes n'ont pas été entièrement mis en œuvre. Entre 2003 et 2006, le cadre de transition axé sur les résultats a été développé et, avec l'installation du nouveau gouvernement en 2006, le plan d'action de 150 jours a été introduit. Sur la base de tous ces programmes, le Libéria a pu présenter un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) en 2006. Le pays a l'intention de préparer une stratégie de réduction de la pauvreté basée sur les OMD, qui sera lancée en 2008 (République du Libéria, 2006).

Selon le DSRP intérimaire de 2006, l'obstacle principal rencontré dans la préparation de la stratégie de réduction de la pauvreté était le manque d'informations fiables et de statistiques sur les conditions socioéconomiques actuelles du pays. Il a été reconnu que la rareté des données et le diagnostic économique et social fragile ont donné lieu à des politiques mal conçues. Pour éviter le même risque dans la préparation d'un document DSRP complet, le Libéria a l'intention de mener un nouveau recensement des populations en 2008 et de mettre en œuvre pour la première fois, une enquête sur les indicateurs de base du bien-être comportant un module de consommation (République du Libéria, 2006).

## Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Ainsi qu'il est apparu dans la préparation du DSRP intérimaire de 2006, les décideurs politiques du Libéria ont dû faire face à l'absence de données au niveau national sur les conditions socioéconomiques et en particulier la pauvreté relative à la consommation. La principale enquête menée dans le pays au cours des dernières années, à savoir l'enquête démographique et de santé (EDS), a permis de collecter des informations sur les dimensions non monétaires de la pauvreté telles que l'éducation et la santé. Depuis 1985, trois EDS ont été menées. L'échantillon d'enquête de 1999 a servi de cadre de collecte des informations sur la consommation disponible dans le

---

<sup>23</sup> Liberia Institute for Statistics and Geo-Information Services, cité par 2006 *Liberia national Human Development Report*.

pays. En 2000, 10 % des ménages échantillonnés dans l'EDS de 1999 ont fait l'objet d'interview. Le questionnaire comportait des points relatifs aux sources de revenus, aux dépenses, aux caractéristiques sociales et démographiques de base du chef de ménage, aux conditions de logement, à la propriété foncière et immobilière, aux perceptions de la pauvreté et à l'identification des information sur les ménages, qui étaient nécessaires pour établir un lien entre les données portant sur l'année 2000 et celles de l'EDS de 1999. Sur la base des informations glanées, le PNUD a établi un profil de pauvreté pour le Libéria qui a été publié en 2001. Les informations sur l'évaluation de la pauvreté ainsi que le taux de pauvreté présentés dans ce rapport se fondent entièrement sur la publication du PNUD de 2001 intitulée *Profil de pauvreté du Libéria*.

Tableau LR. 1

## Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Libéria

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
<b>Profil de pauvreté du Libéria</b>		2000	✓		✓
<b>Enquête démographique et de santé</b>	EDS	1986, 1999, 2006/07		✓	
<b>Enquête par grappes à indicateurs multiples</b>	MICS	1995		✓	

Sources : Liberia Institute of Statistics and Geo-Information Services; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring*. Survey Navigator, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

## Évaluation de la pauvreté

Selon le rapport 2001 du PNUD, l'évaluation commune des pays par l'ONU en 1998 a été la première source d'évaluations de la pauvreté sur le Libéria basée sur les données portant sur les revenus<sup>24</sup>. Par contre, l'enquête de 2001 du PNUD, qui est similaire à la méthodologie appliquée dans les autres pays de la CEDEAO, a utilisé des données sur les dépenses (Programme des Nations Unies pour le développement, 2001a). Les lignes de pauvreté appliquées l'ont été sur la base de 1 dollar par jour et par personne et un demi-dollar par jour et par personne.

### Agrégat de consommation

Les agrégats de consommation incluent les dépenses en denrées alimentaires et autres telles que l'énergie, le transport, l'éducation et le logement. La consommation de production propre du ménage a été incluse. D'autres catégories considérées par les experts comme ne faisant pas partie des agrégats de consommation ont été également incluses. Il s'agit de l'épargne, des investissements, des dépenses en santé et en obligations sociales : mariage/enterrement/charité, contribution aux familles/communautés (réseaux de solidarité). Le coût des articles a été enregistré sous forme de prix unitaires au marché le plus proche ou à la source du service au moment de chaque achat et les dépenses totales ont été calculées sur la base de la fréquence de consommation. La consommation alimentaire a été estimée sur la base des informations relatives à la composition des aliments préparés le jour de l'entretien ou le jour d'avant (riz, manioc/patates, huile, légumes et autres) et la fréquence de consommation de viande/poulet et poisson.

<sup>24</sup> Il n'a pas été possible d'identifier la source de données pour l'évaluation de la pauvreté basée sur les revenus de 1998.

La période de collecte de données, c'est-à-dire août 2000, est considérée comme la saison la plus difficile pour les ménages du milieu rural pratiquant l'agriculture car elle se situe entre deux récoltes. Par conséquent, les taux de pauvreté peuvent être surestimés.

Aucun ajustement n'a été fait par rapport aux différences d'âge et de composition des ménages selon le sexe.

## Lignes de pauvreté

La limite maximale de la ligne de pauvreté a été établie à 1 dollar par jour et par personne et la limite minimale à un demi-dollar par jour et par personne sur la base du PPA de 1985. À l'époque, le taux de change était de 40 dollars libériens pour 1 dollar É.-U. Les taux de pauvreté estimés par l'enquête du PNUD de 2001 et présentés dans le présent profil, n'ont pas été exprimés par tête d'habitant mais plutôt par ménage.

## Profil de pauvreté

En 2000, 76 % des ménages au Libéria vivaient avec moins de 1 dollar par jour et par personne et 52 % avec moins d'un demi-dollar par jour et par personne (PNUD, 2001a). Selon le *Liberia Millennium Development Goals Report* de 2004, il est peu probable que le premier des objectifs du Millénaire pour le développement — réduire de moitié le nombre des personnes vivant avec moins de 1 dollar par jour d'ici à 2015 — sera atteint par le pays (Gouvernement du Libéria et Nations Unies au Libéria, 2004).

## Pauvreté par type de localité

Tous les types de localités ont été gravement affectés par la pauvreté au Libéria. En 2000, Monrovia la capitale avait près de la moitié de ses habitants vivant avec moins de 1 dollar par jour et par personne. Dans les zones rurales et dans les villes, 86 % des ménages vivaient avec moins de 1 dollar par jour et par personne et plus de 60 % étaient extrêmement pauvres, vivant avec un demi-dollar par jour et par personne (tableau LR.2).

Tableau LR. 2  
Taux de pauvreté par type de localité, Libéria, 2000

	Taux de pauvreté (% des ménages)	
	Limite maximale de la ligne de pauvreté (1 \$ É.-U. par jour et par personne)	Limite minimale de la ligne de pauvreté (0,5 \$ É.-U. par jour et par personne)
<b>Monrovia</b>	51	22
<b>Chef-lieu de comté</b>	75	40
<b>Concession towns</b>	86	60
<b>Zones rurales</b>	86	65
<b>Toutes zones</b>	76	52

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, 2001, *Profil de pauvreté du Libéria*.

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les taux de pauvreté étaient plus faibles dans les ménages dirigés par des femmes avec 69 % contre 78 % pour les ménages dirigés par les hommes, sur la base de la limite maximale de la ligne de pauvreté. La même disparité a été observée pour la limite minimale de la ligne de

pauvreté (tableau LR.3). Les raisons avancées par les auteurs du *Profil de pauvreté du Libéria* (PNUD, 2001a) étaient, entre autres, qu'un nombre relativement élevé de femmes travaillaient dans le secteur informel où les revenus sont plus élevés. D'autres raisons portaient sur l'héritage des maris

ou des proches parents de niveaux d'éducation plus élevés pour les femmes qui dirigent des ménages et de proportion plus élevée de femmes ayant des sources de revenus indépendantes.

### Pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage

On estime que 81 % des ménages dirigés par un homme sans éducation vivaient avec moins de 1 dollar par jour et par personne. Ceux qui étaient dirigés par des personnes ayant le niveau du primaire ou du premier cycle du secondaire (grade 7-9) ne vivaient pas mieux (tableau LR.4). Des

Tableau LR.3

#### Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Libéria, 2000

	Taux de pauvreté (% des ménages)	
	Limite maximale de la ligne de pauvreté (1 \$ É.-U. par jour et par personne)	Limite minimale de la ligne de pauvreté (0,5 \$ É.-U. par jour et par personne)
Ménages dirigés par une femme	69	42
Ménages dirigés par un homme	78	55
Tous ménages	76	52

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, 2001, *Profil de pauvreté du Libéria*

taux de pauvreté quelque peu faibles ont été observés lorsque le chef de ménage avait fait l'école professionnelle, niveau 10-12, et des taux beaucoup plus faibles ont été observés lorsque il avait fait le collège.

Néanmoins, près de la moitié des ménages dirigés par une personne ayant fait le collège vivait avec moins de 1 dollar par jour et par personne.

Tableau LR. 4

#### Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Libéria, 2000

	Limite maximale de la ligne de pauvreté (1 \$ É.-U. par jour et par personne)		Limite minimale du niveau de pauvreté (0,5 \$ É.-U. par jour et par personne)	
	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des pauvres (%)	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des pauvres (%)
Aucune éducation	81	32	56	32
Niveau 1-6	82	19	60	21
Niveau 7-9	81	17	62	19
Niveau 10-12	72	24	46	22
Professionnel	70	3	40	2
Collège	51	3	17	2

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, 2001, *Profil de pauvreté du Libéria*.

Note : Les catégories écoles arabes et niveau supérieur au collège ont été exclus du tableau du fait du petit nombre de ménages échantillonnés dans ces catégories.

### Pauvreté selon la profession du chef de ménage

La majorité des ménages quel que soit le groupe professionnel auquel appartient le chef de ménage vivait avec moins de 1 dollar par jour et par personne. Mais ceux qui étaient dirigés par des cultivateurs étaient dans une situation plus difficile (tableau LR.5). Ainsi, 88 % des ménages dirigés par un cultivateur vivaient avec moins de 1 dollar par jour et par personne et 69 % avec moins d'un demi-dollar par jour et par personne.

Tableau LR. 5  
Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Libéria, 2000

	Limite maximale de la ligne de pauvreté (1 \$ É.-U. par jour et par personne)		Limite minimale de la ligne de pauvreté (0,5 \$ É.-U. par jour et par personne)	
	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des pauvres (%)	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des pauvres (%)
<b>Agriculture</b>	88	56	69	64
<b>Petit commerce</b>	63	12	33	9
<b>Commerçants/techniciens</b>	68	9	39	8
<b>Professionnels</b>	58	5	28	4
<b>Autres</b>	68	18	39	15

Source : Programme des Nations Unies pour le développement, 2001, *Profil de pauvreté du Libéria*.

## Conclusion

Au Libéria, les estimations de la pauvreté monétaire basées sur les données portant sur les dépenses n'ont été produites qu'une fois au cours des deux dernières décennies. Le pays figure parmi les quelques pays de la région CEDEAO qui ne peuvent pas évaluer les changements dans le niveau de pauvreté avec le temps du fait de l'absence de données. Toutefois, le Libéria reconnaît l'importance des statistiques fiables pour le suivi-évaluation. Une enquête QUIBB qui tiendrait compte des modules de consommation était prévue pour 2008.

Les données de 2000 étaient analysées par le PNUD en utilisant le seuil de pauvreté international de 1 dollar par jour comme ligne maximale de pauvreté. La ligne minimale de pauvreté a été fixée à un demi-dollar par jour. Aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour les ajustements relatifs aux différences d'âge et de sexe dans les ménages. De plus, les informations n'ont pas été traitées pour pouvoir fournir des estimations de la pauvreté par tête d'habitant, mais ne tiennent compte que des ménages. Pour l'enquête QUIBB proposée, il importe de suivre les dernières normes internationales en matière de recherche sur la pauvreté aussi bien en terme de collecte de données que d'évaluation de la pauvreté. Cela permettrait aux pays d'avoir un repère en termes de données sur la pauvreté, ce qui constitue un premier pas nécessaire pour mettre en place des statistiques comparables et fiables.

## Mali

Avec une population de 9 790 492 habitants au recensement de 1998 (Direction nationale de la statistique et de l'informatique, 2001), le Mali occupait le 175<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Son économie est dominée par le secteur primaire — agriculture, élevage, pêche et mines —, comptant pour 44 % du PIB et fournissant les moyens d'existence à la grande majorité de la population active (République du Mali, 2002). Depuis le début des années 1990, le Mali s'est engagé dans le processus de démocratisation et a pu réaliser une stabilité sociale et politique. Le PIB par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) a baissé pour passer de 220 en 1980 à 183 en 1990, mais il a suivi une tendance positive par la suite, atteignant ainsi 239 en 2003 (Banque mondiale, 2006c). Entre 1996 et 2005, la croissance annuelle du PIB était de 5,7 %, plaçant le Mali dans le groupe des pays ayant enregistré une croissance durable au cours de la période (Banque mondiale, 2006c).

Depuis 1992, le Mali a mis en place des programmes d'ajustement structurel visant à restaurer les équilibres macroéconomiques et la durabilité budgétaire, avec l'appui des institutions de Bretton Woods (République du Mali, 2002). De plus en plus, la réduction de la pauvreté est devenue une préoccupation et, en 1998, le pays a parachevé sa première stratégie de réduction de la pauvreté (stratégie nationale de lutte contre la pauvreté) [SNLP]. Le pays a considéré que le processus de DSRP est une opportunité d'intégration politique macroéconomique et de développement avec les hautes stratégies de développement humain et de réduction de la pauvreté (République du Mali, 2002). Le Mali a adopté un cadre intérimaire stratégique de réduction de la pauvreté (CLSP) en 2000 et parachevé un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)<sup>25</sup> en 2002.

Les effets de ces politiques sur les niveaux de vie des populations sont en train d'être évalués à travers différents indicateurs compilés par le système de suivi-évaluation du DSRP. Concernant la pauvreté monétaire, le pays vise à avoir une dissémination périodique des rapports analytiques émanant de l'Observatoire du développement humain durable (ODHD) fondée sur les données collectées, sur une base régulière, par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) [République du Mali, 2000 et 2005].

## Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Trois enquêtes relatives à l'évaluation et à l'analyse de la pauvreté monétaire ont été menées au Mali au cours des deux dernières décennies (tableau ML.1) : l'enquête budget-consommation (EBC) de 1988, l'enquête de conjoncture économique et sociale (EMCES) de 1994 et l'enquête d'évaluation de la pauvreté de 2001/2002 (EMEP). La dernière enquête, à savoir l'EMEP de 2001/2002, a été conçue pour être une enquête à multiples facettes. Elle a permis de collecter des données sur les dépenses mais également sur la santé, l'éducation, l'emploi, la migration et les perceptions de la pauvreté. Un questionnaire unifié des indicateurs de développement (QUID) a également été réalisé durant l'enquête EMEP, dans l'optique d'une évaluation de l'effet des politiques, des programmes et des projets sur le niveau de vie de la population (Direction nationale de la statistique et de l'informatique et la Banque mondiale, 2004).

---

<sup>25</sup> Le Mali a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés en 2003 et obtenu une remise entière de sa dette.

Tableau ML. 1

## Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Mali

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
<b>Consumption and Budget Survey</b> (Enquête budget-consommation)	EBC	1988/1989	✓		
<b>Malian Survey on the Economic and Social Situation</b> (Enquête malienne de conjoncture économique et sociale)	EMCES	1994	✓	✓	
<b>Malian Poverty Assessment Survey</b> (Enquête malienne d'évaluation de la pauvreté)	EMEP	2001/2002	✓	✓	✓
<b>Light Household Integrated Survey</b> (Enquête légère intégrée auprès des ménages)	ELIM	2003		✓	✓
<b>Informal Sector Survey</b> (Enquête sur le secteur informel)	ESI	1988/1989		✓	
<b>Demographic and Health Survey</b> (Enquête démographique et de santé)	EDS	1987, 1995/1996, 2001, 2006		✓	
<b>Multiple Indicators Cluster Survey</b> (Enquête par grappes à indicateurs multiples)	MICS	1996		✓	
<b>Population Aspirations Survey</b> (Enquête sur les aspirations des populations maliennes)		1997			✓

Sources : Direction nationale de la statistique et de l'informatique du Mali; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring*. Survey Navigator, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

D'autres sources ont permis d'obtenir des données sur les dimensions non monétaires de la pauvreté. Quatre enquêtes démographiques et de santé (EDS) ont été effectuées entre 1987 et 2006 et une enquête par grappes à indicateurs multiples (MICS) a été faite en 1996. De même, une enquête légère intégrée auprès des ménages (ELIM) est entreprise tous les deux ans, qui a pour objectif de déterminer les niveaux et les facteurs associés aux conditions de vie de la population (République du Mali, 2005). La première enquête ELIM a été effectuée en 2003.

Le suivi-évaluation de la pauvreté au Mali a intégré le bien-être subjectif. Trois principales opérations d'évaluation subjective de la pauvreté ont été menées depuis (tableau ML.1). En 1997, une enquête sur les aspirations de la population a été faite et pour l'EMEP 2001/2002 et l'ELIM 2003 le questionnaire standard a été élargi avec un module relatif à la perception que les populations ont de la pauvreté.

Outre les enquêtes auprès des ménages, le recensement de 1998 a permis d'obtenir des informations qui avaient été utilisées pour évaluer la pauvreté non monétaire au Mali. Les données relatives à l'inventaire de l'infrastructure dans les domaines de l'éducation, de la santé, des sources d'eau potable, de la sécurité alimentaire et de l'accès aux revenus ont été utilisées pour préparer un formulaire destiné à chaque localité du pays (République du Mali, 2002). Cette analyse spatiale a identifié les zones pauvres qui ont le plus besoin d'aide et fourni une base pour l'allocation des ressources.

## Évaluation de la pauvreté

Au Mali, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données relatives aux dépenses collectées dans les enquêtes EBC de 1988/1989, EMCES de 1994 et EMEP de 2001/2002, et les lignes

de pauvreté absolues ont varié d'une enquête à une autre. Les estimations de la pauvreté indirecte ont été également fournies pour deux années supplémentaires à savoir 1996 et 1998.

Les estimations de la pauvreté pour l'EMCES de 1994 et les estimations rétrospectives pour l'EBC 1988/1989 ont été basées sur la méthode d'équivalent riz (Observatoire du développement humain durable, 2005). Les dépenses en denrées alimentaires ont été calculées sur la base d'une seule denrée, le riz. La ligne de pauvreté alimentaire a été calculée comme étant les dépenses effectuées au titre de la consommation totale annuelle de riz nécessaire pour réaliser les besoins calorifiques minimaux, à savoir 2 450 calories par jour et par personne, comme il est recommandé par l'Organisation mondiale de la Santé. La ligne de pauvreté globale a été calculée en multipliant le niveau de pauvreté alimentaire par 1,5.

Entre les études EMCES de 1994 et EMEP de 2001/2002, les estimations indirectes de la pauvreté pour les années 1996 et 1998 ont été fournies par l'Observatoire du développement humain durable et de la réduction de la pauvreté (Observatoire du développement humain durable, 2005). Ces estimations sont fondées sur les données de 1994 qui ont été ajustées pour refléter la croissance par habitant du PIB dans le temps. Cependant, ainsi qu'indiqué dans le DSRP intérimaire de 2000, l'hypothèse implicite et discutable était que la répartition des dépenses en 1994 était similaire à celles de 1996 et de 1998. Les lignes de pauvreté utilisées sont celles de 1994 ajustées pour prendre en considération les changements des prix avec le temps.

Les données de l'EMEP de 2001/2002 ont été analysées par la DNSI et l'ODHD sur la base de la méthode de consommation d'énergie et d'aliments et des besoins calorifiques minimaux de 2 450 calories par jour et par personne. Contrairement aux estimations précédentes basées sur la méthode d'équivalent riz, cette fois tous les types d'aliments ont été pris en considération. Les résultats ont été publiés dans un rapport (2004) de la DNSI et de la Banque mondiale et dans un autre rapport (2006) de l'ODHD. Tous les deux rapports ont été utilisés dans la présentation de ce profil de pays. Selon la DNSI et la Banque mondiale, la même méthodologie d'évaluation de la pauvreté a été appliquée aux données de 1988/1989, ce qui a pu permettre d'évaluer les changements dans la pauvreté entre 1988/1989 et 2001/2002 (Direction nationale de la statistique et de l'informatique et la Banque mondiale, 2004).

Les données de 2001/2002 ont également été utilisées par la Banque mondiale pour évaluer la pauvreté en suivant une approche alternative, le coût des besoins essentiels (Observatoire du développement humain durable, 2006). Ni la méthodologie, ni l'évaluation de la pauvreté telle que faite par la Banque mondiale n'étaient disponibles au moment de préparer ce rapport. Cependant, selon l'ODHD, les estimations de la Banque mondiale ont été considérablement plus faibles que les taux de pauvreté calculés par la DNSI et analysés par l'ODHD (Observatoire du développement humain durable, 2006).

### **Établissement d'agrégat de consommation**

Les données de l'EMEP 2001/2002 ont été collectées à partir du 15 janvier 2001 jusqu'au 15 janvier 2002. Pour obtenir la consommation alimentaire d'un ménage pour une semaine, tous les ingrédients utilisés pour préparer les repas (petit-déjeuner, déjeuner et dîner) et les repas spéciaux (pour les malades, les invités, les très jeunes enfants) ont été pondérés et agrégés. De même, les estimations ont été faites pour les aliments non consommés en même temps que les principaux repas, notamment le café, le thé, les fruits ou les boissons. Pour déterminer la consommation individuelle, l'absence ou la présence des membres de la famille était notée chaque jour pour chaque repas. Pour estimer la valeur des aliments consommés, les prix de ces aliments sur le marché dans un échantillon des zones d'énumération ont été utilisés. Les dépenses hebdomadaires des ménages en nourriture, obtenues en multipliant les coûts unitaires par les quantités consommées, ont été extrapolées sur une période d'un an.

Les données sur les dépenses non alimentaires ont été collectées à travers un questionnaire relevant les biens non alimentaires ainsi que les services consommés par le ménage. Les achats de produits non alimentaires ont été enregistrés au cours du mois précédent et extrapolés sur une année. D'autres dépenses régulières telles que le loyer, l'électricité, les paiements de dettes ou les contributions monétaires récurrentes ont fait l'objet d'une plus longue période de référence de l'enquête rétrospective. Les catégories non régulières qui ont été incluses dans les dépenses totales couvrent les achats de matériels scolaires au début de l'année, les transferts, les dépenses de cérémonies (pour la famille, la communauté ou les vacances), ainsi que les achats de biens durables.

Aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour les ajustements des différences selon l'âge et le sexe des membres du ménage.

## Lignes de pauvreté

Les lignes de pauvreté utilisées par la DNSI et la Banque mondiale dans l'étude de 2004 sont tirées de la méthode de consommation d'énergie et d'aliments. La consommation minimale de calories a été fixée à 2 450 calories par jour et par personne. Pour obtenir cette consommation par personne, tous les aliments devant être consommés par un ménage dans l'année ont été convertis en calories en utilisant les tables de composition pour les aliments au Mali et en divisant par le nombre de jours et le nombre de personnes dans les ménages. Le niveau des dépenses en deçà duquel une personne ne pouvait satisfaire ses besoins essentiels a été fixé en utilisant une fonction de distribution non paramétrique de la dépense de consommation de calories par habitant. La ligne de pauvreté alimentaire a ainsi été estimée à 99 038 francs CFA par an et par personne et la ligne de pauvreté globale à 144 022 francs par an et par personne. Un seuil de pauvreté extrême, différent de la ligne de pauvreté alimentaire, a été fixé à 108 017 francs CFA par an et par personne, calculé comme étant 75 % du niveau de pauvreté global.

## Profil de pauvreté

Entre 1989/1989 et 2001/2002, la ligne de pauvreté est restée élevée au Mali, avec 73 % et 68 % respectivement (tableau ML.2). La légère baisse dans la pauvreté enregistrée dans l'ensemble du

Tableau ML. 2

**Taux de pauvreté par type de localité, Mali, EBC 1988/1989 et EMEP 2001/2002**

	Taux de pauvreté (%)	
	1988/1989	2001/2002
<b>Bamako</b>	37	28
<b>Autres zones urbaines</b>	59	37
<b>Zones rurales</b>	81	81
<b>Toutes zones</b>	73	68

Source : Observatoire du développement humain durable, 2006, *Profil de pauvreté du Mali*, 2001.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

urbaines ont également été observées dans la profondeur et la sévérité de la pauvreté (tableau ML.3). La profondeur de pauvreté en zone rurale est à peu près quatre fois plus élevée dans les zones urbaines et la sévérité de la pauvreté à peu près cinq fois plus élevée.

pays est consécutive à une baisse significative de la pauvreté à Bamako, la capitale, et dans d'autres zones urbaines (tableau ML.2). La baisse à Bamako a été d'environ 10 % et celle dans les autres zones urbaines a été considérablement plus élevée avec à peu près 23 %. Le taux de pauvreté dans le Mali rural cependant est resté au même niveau. Ainsi, la différence entre les zones urbaines et les zones rurales a été substantielle en 2001/2002 : 81 % de la population rurale étaient pauvres contre 33 % pour la population urbaine (tableau ML.3).

Les différentiels importants de la pauvreté entre les zones rurales et les zones

Les pauvres au Mali habitent en majorité dans les zones rurales. En 2001/2002, 87 % des pauvres du pays et 92 % de ceux qui souffraient de pauvreté extrême étaient des ruraux (Observatoire du développement humain durable, 2006).

### Pauvreté selon la région

Il y avait de grandes disparités régionales dans la pauvreté au Mali en 2001/2002. Le taux de pauvreté le plus élevé était rencontré à Koulikoro, Sikasso et Mopti, où plus des trois quarts de la population étaient pauvres (tableau ML.4). Kayes et Ségou avaient également des niveaux de pauvreté élevés, avec deux tiers de la population vivant en dessous de la limite maximale de la ligne de pauvreté. En contraste, la région de Kidal ne comptait qu'un tiers de sa population vivant en dessous de cette limite, un niveau de pauvreté relativement proche de celui de Bamako, zone comptant le taux de pauvreté le moins élevé.

Tableau ML. 4

#### Taux de pauvreté selon la région administrative, Mali, EMEP 2001/2002

	Limite maximale de la ligne de pauvreté globale		Limite minimale de la ligne de pauvreté (extrême)	
	Taux de pauvreté (%)	Répartition de la pauvreté (%)	Taux de pauvreté (%)	Répartition de la pauvreté (%)
<b>Koulikoro</b>	84	20	76	22
<b>Sikasso</b>	82	22	72	24
<b>Mopti</b>	79	17	65	17
<b>Kayes</b>	68	14	52	13
<b>Ségou</b>	65	16	48	15
<b>Tombouctou</b>	55	4	37	3
<b>Gao</b>	48	3	34	2
<b>Kidal</b>	34	< 1	10	< 1
<b>Bamako</b>	28	4	14	3
<b>Toutes régions</b>	68	100	55	100

Source : Observatoire du développement humain durable, 2006, *Profil de pauvreté du Mali*, 2001.

Note : < 1 indique une ampleur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité utilisée.

Les variations régionales de la pauvreté par rapport à la limite minimale du niveau de pauvreté ont été beaucoup plus prononcées mais la classification des régions a été similaire à celle tirée de la limite maximale du niveau de pauvreté (tableau ML.4). Le taux de pauvreté a été aussi faible que 10 % à Kidal et aussi élevé que 76 % à Koulikoro, pour ce qui est de la limite maximale du niveau de pauvreté.

Les cinq régions ayant le taux de pauvreté le plus élevé (aussi bien pour les limites maximales que minimales) — Koulikoro, Sikasso, Mopti, Kayes et Ségou — comptaient la grande majorité des pauvres (89 %) et de ceux qui souffrent d'une extrême pauvreté (93 %) dans le pays (tableau ML.4).

Tableau ML. 3

#### Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Mali, EMEP 2001/2002

	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Zones rurales</b>	81	0,392	0,226
<b>Zones urbaines</b>	33	0,092	0,038
<b>Toutes zones</b>	68	0,314	0,176

Source : Observatoire du développement humain durable, 2006, *Profil de pauvreté du Mali*, 2001.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

## Pauvreté selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage

Les personnes vivant dans des ménages dirigés par des cultivateurs, des éleveurs ou des pêcheurs comptaient le taux de pauvreté le plus élevé (tableau ML.5); en 2001/2002, 84 % de ces populations vivaient en dessous de la limite maximale de la ligne de pauvreté, soit 79 % de la totalité de la population pauvre du pays. Les deux autres catégories de ménages ayant le taux de pauvreté élevé étaient ceux qui étaient dirigés par des artisans indépendants (taux de pauvreté de 53 %) et ceux dirigés par des retraités et des personnes ne travaillant plus (taux de pauvreté de 52 %). Par contre, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des employés du secteur public avaient le taux de pauvreté le moins élevé. Le taux de pauvreté était aussi relativement plus faible pour les personnes vivant dans des ménages dont les chefs étaient des employés du secteur privé ou des commerçants (tableau ML.5).

Tableau ML. 5

**Taux de pauvreté et répartition des pauvres selon la catégorie socioprofessionnelle du chef de ménage, Mali, EMEP 2001/2002**

	Taux de pauvreté (%)	Répartition de la pauvreté (%)
Cultivateurs/éleveurs/pêcheurs	84	79
Artisans (indépendants)	53	3
Retraités et autres sans emplois	52	11
Commerçants	33	5
Travailleurs du secteur privé	29	1
Fonctionnaires	21	1
Autres catégories socioprofessionnelles	68	100

Source : Observatoire du développement humain durable, 2006, *Profil de pauvreté du Mali*, 2001.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les ménages dirigés par des femmes étaient moins susceptibles d'être pauvres au Mali que ceux dirigés par des hommes en 2001/2002. Dans les familles dirigées par des femmes, 42 % étaient pauvres contre 59 % dans celles dirigées par des hommes (Observatoire du développement humain durable, 2006).

## Scolarisation selon le niveau de pauvreté

Les taux de scolarisation au niveau primaire étaient beaucoup plus faibles pour ceux qui souffraient de pauvreté extrême et pour les enfants pauvres par rapport aux non-pauvres (tableau ML.6). Par exemple, le taux de scolarisation net estimé pour les enfants originaires de ménages extrêmement pauvres était de 31 % contre 46 % pour ceux des ménages pauvres et 58 % pour les enfants non pauvres.

Tableau ML. 6.

**Taux de scolarisation primaire selon le niveau de pauvreté, Mali, EMEP 2001/2002**

	Taux de scolarisation (%)			Total
	Non pauvres	Pauvres	Extrêmement pauvres	
Taux bruts 1)	83	65	44	58
Taux nets 2)	58	46	31	41

Source : Observatoire du développement humain durable, 2006, *Profil de pauvreté du Mali*, 2001.

Notes : 1) Le taux de scolarisation brut a été défini comme étant le ratio du nombre d'enfants scolarisés au niveau primaire, quel que soit leur âge, à celui des enfants âgés de 7 à 12 ans.

2) Le taux de scolarisation net a été défini comme étant le ratio du nombre des enfants de 7 à 12 ans fréquentant l'école primaire au nombre d'enfants du groupe d'âge de 7 à 12 ans.

## Conclusion

Les statistiques sur la pauvreté au Mali ont été fournies dans les deux dernières décennies sur la base de trois enquêtes menées à des intervalles de six et sept ans. Les tendances de la pauvreté et les profils globaux de pauvreté ont été élaborés régulièrement. En outre, le système de suivi-évaluation de la pauvreté au Mali continue de mettre l'accent sur la collecte et la dissémination des informations sur une base régulière, et il est prévu de mettre en œuvre les conclusions des principales enquêtes dans les prochaines années (République du Mali, 2000 et 2005).

Les méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté au Mali ont changé avec le temps et certaines estimations ont été faites sur la base des méthodes indirectes. Ainsi, la plupart des statistiques mises à disposition au cours des deux dernières décennies ont une comparabilité limitée. Cependant, sur la base de la consommation d'énergie et d'aliments, la DNSI et l'ODHD ont fourni une base satisfaisante d'évaluation des changements de la pauvreté au niveau national et par type de localité entre 1989/1989 et 2001/2002. Il est important que les prochaines enquêtes tiennent compte tant de la comparabilité avec les statistiques sur la pauvreté précédemment générées que des nouvelles méthodes développées au niveau international, telles que l'utilisation des échelles d'équivalence ou les directives en matière d'établissement de l'agrégat de consommation.

## Niger

Au recensement de 2001, le Niger comptait 11 060 291 habitants dont plus des trois quarts vivaient dans les zones rurales (Institut national de statistique du Niger, 2004). Le pays occupait le 177<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Le pays a, depuis 1981, enregistré des années successives de mauvaises récoltes, la baisse de revenus provenant de l'uranium — son principal produit d'exportation —, des déséquilibres macroéconomiques et une instabilité politique (République du Niger, 2000 et 2002). Le PIB réel par habitant (\$ É.-U., 2000) a baissé, passant de 246 en 1980 à 178 en 1990, puis 153 en 2000; entre 2000 et 2004, il a tourné autour de 155 (Banque mondiale, 2006c). La croissance moyenne annuelle du PIB s'est située à 3,5 % entre 1996 et 2005, plaçant le Niger dans le groupe des pays africains ayant enregistré une faible croissance au cours de la période (Banque mondiale, 2006c).

Au début des années 1980, le Gouvernement du Niger a entrepris des réformes de stabilisation et d'ajustement structurel (Banque mondiale, 1996). Cependant, le niveau de vie des populations a baissé et les troubles sociaux ont empêché la mise en œuvre de ces politiques. Un plan de relance économique et financier a été préparé en 1991, mais il n'a pas reçu le soutien des partenaires au développement. En 1993, le Programme de stabilisation et de réforme économique et sociale (1994-1996) a été lancé. Dans la seconde moitié des années 1990, la stratégie de développement humain durable et de réduction de la pauvreté est devenue la politique de développement économique et sociale la plus importante du gouvernement (République du Niger, 2000). En 1997, les autorités ont préparé et mis en œuvre un programme-cadre national de réduction de la pauvreté de grande envergure. En octobre 2000, le Niger a présenté un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP) et un document complet (DSRP) en janvier 2002<sup>26</sup>.

Il ressort du DSRP intérimaire de 2000 et du DSRP complet de 2002 que l'analyse de la pauvreté au Niger, notamment en ce qui concerne les changements dans la pauvreté dans le temps, a souffert de l'absence de données. À l'époque, les seules informations disponibles étaient celles fournies par une enquête effectuée en 1988/1989 dans les zones urbaines et en 1992/1993 dans les zones rurales. Il fut reconnu que de nouvelles données de base ainsi qu'une mise à jour tous les trois ou quatre ans des profils de pauvreté étaient nécessaires pour pouvoir concevoir des politiques efficaces et les réorienter (République du Niger, 2000 et 2002).

## Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Seules deux enquêtes effectuées au Niger au cours des deux dernières décennies ont permis de rassembler les données nécessaires pour évaluer et analyser la pauvreté monétaire (tableau NE.1). L'enquête sur le budget et la consommation (EBC) a été menée en 1988/1989 dans les zones urbaines et en 1992/1993 dans les zones rurales. L'enquête sur les indicateurs de base du bien-être a été faite en 2005<sup>27</sup>, plus de dix années après l'EBC de 1988-1993.

Trois enquêtes démographiques et de santé (EDS), deux enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS), et deux cycles d'enquêtes permanentes sur les conditions économiques et sociales (EPCES) ont permis de collecter les données nécessaires à l'évaluation de la dimension non monétaire de la pauvreté. En outre, l'enquête qualitative (EQ) de 2001/2002 et l'enquête sur

---

<sup>26</sup> Le pays a atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés en juin 2004 pour pouvoir bénéficier d'une remise de la dette.

<sup>27</sup> Une seconde étude sur les ménages a été prévue pour 2002/2003 mais sa mise en œuvre a été retardée du fait de manque de fonds et d'expertise technique.

le degré de satisfaction des besoins essentiels (DSBE) de 2004/2005 ont permis de rassembler des données sur les évaluations subjectives de la pauvreté.

Tableau NE. 1

## Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Niger

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
<b>Consumption Budget Survey</b> (Enquête budget-consommation)	EBC	1988-1993 1)	✓		
<b>Core Welfare Indicators Survey</b> (Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être)	QUIBB	2005	✓	✓	
<b>Demographic and Health Survey</b> (Enquête démographique et de santé)	EDS	1992, 1998, 2006		✓	
<b>Multiple Indicators Cluster Survey</b> (Enquête par grappes à indicateurs multiples)	MICS	1996, 2000		✓	
<b>Permanent Survey on Economic and Social Conditions</b> (Enquête permanente de conjoncture économique et sociale)	EPCES	1994, 1995		✓	
<b>Farming and Livestock Survey</b> (Enquête de conjoncture sur l'agriculture et l'élevage)	ECAE	1993		✓	
<b>Qualitative Survey on people's Perceptions of Poverty</b> (Enquête qualitative)	EQ	2001/2002			✓
<b>Basic Needs Satisfaction Survey</b> (Degré de satisfaction des besoins essentiels)	DSBE	2004			✓

Sources : Institut national de statistique du Niger; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

Note : L'enquête a été effectuée en 1988/1989 dans les zones urbaines et en 1992/1993 dans les zones rurales.

## Évaluation de la pauvreté

Au Niger, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données relatives aux dépenses collectées dans les études EBC de 1988-1993 et QUIBB de 2005 ainsi que sur les lignes de pauvreté absolues. Cependant, différentes méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté ont été appliquées dans les deux enquêtes ainsi qu'indiqué dans les paragraphes suivants.

### Agrégat de consommation

Les données de l'enquête EBC ont été rassemblées sur une période de 12 mois dans les zones urbaines (en 1988/1989) ainsi que dans les zones rurales (1992/1993). Sont inclus dans l'agrégat de consommation, les dépenses portant sur les achats et les acquisitions des biens et services, certains paiements tels que les impôts, les remboursements de prêts, les dépôts dans les comptes d'épargne, le loyer réel ou imputé, la valeur des denrées alimentaires autoproduites et la valeur des cadeaux reçus par les ménages. À cause du temps écoulé entre la phase urbaine et la phase rurale de l'enquête, les résultats obtenus pour les zones urbaines ont été ajustés pour tenir compte des changements intervenus dans les prix avec le temps, en utilisant les données relatives à l'indice des prix à la consommation (IPC).

Les données de l'enquête QUIBB de 2005 ont été collectées sur une période de trois mois, du 14 avril au 11 juillet 2005. Sont compris dans l'agrégat de consommation, les biens et services

achetés ainsi que les biens de consommation autoproduits ou reçus. La consommation de ces derniers biens a été estimée en tenant compte de la fréquence de consommation, de la moyenne du nombre d'unités consommées et du prix unitaire. Ces données ont été enregistrées pendant l'enquête pour une période de référence de l'enquête rétrospective d'un mois, ensuite extrapolées sur une période d'un an.

Les dépenses relatives aux achats fréquents (en particulier la nourriture) ont été enregistrées pour un mois type et extrapolées sur un an sur la base de la fréquence des achats. S'agissant des dépenses non fréquentes — telles que celles relatives à l'éducation, la santé, l'habillement, le logement, le transport, les communications, le loisir, les transferts —, la période de référence de l'enquête rétrospective a couvert les 12 mois précédant l'enquête. Cependant, seules les valeurs totales des dépenses ont été enregistrées et non les quantités ou les prix unitaires des produits.

Des dépenses occasionnelles sur la santé (hospitalisation) et les cérémonies (fêtes religieuses, familiales ou événements sociaux) n'ont pas été reflétées dans les dépenses globales. Ni l'acquisition de biens durables, ni leur valeur d'utilisation n'ont été incluses dans l'agrégat de consommation. Pour les habitations occupées par les propriétaires, les dépenses en occupation de loyer ont été imputées sur la base d'une régression log-linéaire en tenant compte des caractéristiques de logement.

Les différences des coûts de la vie d'un type de localité à un autre n'ont été que partiellement comptabilisées. Les prix tirés des données relatives à l'indice des prix à la consommation (IPC) pour Niamey, la capitale du pays, ont été utilisés dans toutes les zones urbaines. En revanche, dans les zones rurales, les prix collectés durant l'enquête ont été utilisés pour établir la valeur

de la consommation des biens produits localement, tandis que les prix de Niamey ont été assignés aux biens achetés sur le marché.

Aucune échelle d'équivalence n'a été utilisée pour l'EBC de 1988-1993 ou le QUIBB de 2005.

Tableau NE. 2

### Composition du panier de la ménagère, Niger, QUIBB 2005

Denrées	Consommation (%)
Mil	39,07
Sorgho	8,75
Riz (paddy, entier) importé	7,69
Maïs	5,94
Lait, local	4,27
Mouton/chèvre	3,90
Riz (paddy, entier) local	2,74
Haricot	2,73
Cola	2,23
Sucre (granulé, en morceaux, brun, blanc)	2,07
Bœuf	2,01
Huile, végétale locale	1,68
Huile, végétale importée	1,48
Poulet/Pintade	1,39
Tomate	1,17
Sel	1,15
Thé vert/thé en paquet	1,12
Oignon	1,09

Source : Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006, *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse*.

### Lignes de pauvreté

Deux approches différentes ont été adoptées pour l'établissement de la ligne de pauvreté dans les enquêtes de 1988-1993 et 2005. Pour l'enquête EBC de 1988-1993, la Direction nationale de la statistique et des comptes nationaux a établi la ligne de pauvreté urbaine à 75 000 francs CFA, soit l'équivalent de la limite minimale de la ligne de pauvreté utilisée dans le *World Development Report 1990* de la Banque mondiale, 275 dollars É.-U., sur la base d'un taux de change de 273 francs CFA pour 1 dollar É.-U. (Banque mondiale, 1996a). La ligne de pauvreté rurale a été fixée à deux tiers de la valeur de celle des zones urbaines, 50 000 francs CFA, en se fondant sur les différences dans les niveaux de vie entre les deux zones. Selon ces lignes de pauvreté, le taux de pauvreté était de 63 % au niveau national, 52 % en zones urbaines, et 66 % en zones rurales. Les

lignes de pauvreté extrême ont été fixées à deux tiers de la valeur des lignes globales pour chaque zone. Le taux de pauvreté pour les lignes de pauvreté extrême était de 34 % au niveau national, 26 % en zones urbaines et 36 % en zones rurales (République du Niger, 2000).

En 2005, la ligne de pauvreté a été établie selon l'approche du coût des besoins essentiels. La ligne de pauvreté alimentaire a été basée sur les besoins caloriques de 2 100 calories par jour et par personne. Le panier de la ménagère contenait les denrées les plus consommées dans les ménages dans le deuxième et le neuvième décile des dépenses par tête d'habitant. Les dix-huit articles choisis (tableau NE.2) représentaient 90 % de la consommation alimentaire totale<sup>28</sup>.

La ligne de pauvreté alimentaire a été estimée séparément pour les zones urbaines et pour les zones rurales, ce à l'effet de tenir compte des différences de prix par type de localité. La composante non alimentaire de la ligne de pauvreté globale (ligne de pauvreté non alimentaire) a également été calculée séparément pour les deux zones, en tant que moyenne des dépenses non alimentaires par tête d'habitant pour les ménages pour lesquels les dépenses alimentaires se trouvent dans la fourchette de 10 % au-dessus ou en dessous des deux seuils de pauvreté alimentaire respectifs. Les lignes de pauvreté globales ont été calculées en tant que somme des lignes de pauvreté alimentaire et non alimentaire. Les lignes de pauvreté globales qui en ont résulté s'établissent à 144 750 francs CFA par personne et par an pour les zones urbaines (y compris Niamey) et 105 827 francs CFA par personne et par an dans les zones rurales.

Tableau NE. 3  
Taux de pauvreté par type de localité, Niger, QUIBB 2005

	Taux de pauvreté (%)
Niamey	27
Autres villes	56
Zones rurales	66
Toutes zones	62

Source : Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006, *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse*.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

L'EBC de 1989-1993 et le QUIBB de 2005 ont utilisé des méthodes différentes de collecte de données et d'établissement de la ligne de pauvreté. Par conséquent, les statistiques générées par les deux enquêtes ne sont pas comparables. Ainsi, celles présentées dans ce profil de pays ne sont fondées que sur la dernière enquête disponible, QUIBB 2005, telle que présentée dans le rapport intitulé *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse* (Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006).

## Profil de pauvreté

En 2005, 62 % de la population du Niger étaient pauvre. Le taux de pauvreté était plus élevé dans les zones rurales, où environ deux tiers de la population étaient pauvres, et plus faible à Niamey, où à peu près plus d'un quart de la population étaient pauvres (tableau NE.3). Dans les autres zones urbaines, le taux de pauvreté était deux fois plus élevé que celui de Niamey.

### Pauvreté selon les régions

Sur les huit régions du pays (y compris la capitale), quatre avaient des populations dont plus des deux tiers étaient pauvres : Maradi, Zinder, Tillabéri et Dosso (tableau NE.4). Ces régions, qui avaient enregistré le taux de pauvreté le plus élevé, avaient également la profondeur et la sévérité de pauvreté les plus importantes. Deux autres régions, Agadez et Tahoua, avaient des populations dont la moitié était pauvre. Par contre, Diffa et Niamey avaient des valeurs assez faibles pour toutes les évaluations de la pauvreté (tableau NE.4).

<sup>28</sup> Les tableaux caloriques de la FAO ont été utilisés pour transformer les quantités de produits en valeur calorique.

Tableau NE. 4  
Taux de pauvreté, profondeur et sévérité  
de la pauvreté selon les régions, Niger, QUIBB 2005

	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
Maradi	80	0,351	0,190
Zinder	71	0,262	0,129
Tillabéri	69	0,268	0,139
Dosso	67	0,288	0,153
Agadez	46	0,161	0,081
Tahoua	46	0,145	0,062
Niamey	27	0,072	0,028
Diffa	19	0,053	0,022

Source : Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006, *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse*.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

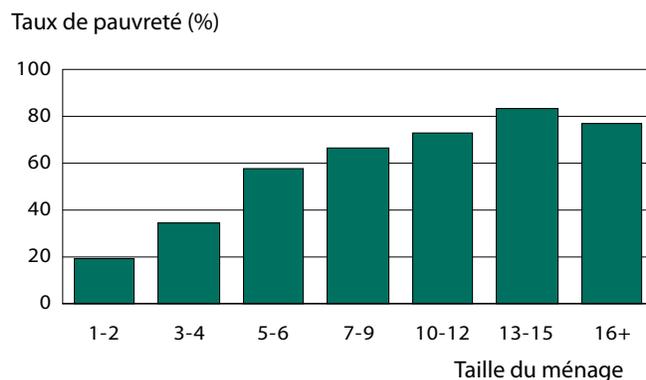
Tableau NE. 5  
Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage,  
Niger, QUIBB 2005

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Taux de pauvreté (% de la population)
Ménages dirigés par des femmes	43	62
Ménages dirigés par des hommes	54	62

Source : Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006, *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse*.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

Figure NE. 1  
Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Niger, QUIBB 2005



Source : Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006, *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse*.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

En 2005, les ménages dirigés par des hommes avaient l'incidence de pauvreté plus élevée que ceux dirigés par des femmes, soit 54 % contre 43 % respectivement. Selon l'Institut national de statistique et la Banque mondiale (2006), les ménages dirigés par les femmes semblaient plus riches parce qu'ils se situaient probablement dans des zones urbaines.

Cependant, en termes de population, le taux de pauvreté était à peu près le même; à savoir 62 % pour les ménages dirigés par des hommes et ceux dirigés par des femmes (tableau NE.5).

## Pauvreté selon la taille du ménage

Les personnes vivant dans des ménages de grande taille avaient les taux de pauvreté plus élevés que celles vivant dans des ménages de petite taille. Le taux de pauvreté variait de 19 % pour ceux qui vivaient dans des ménages d'une ou de deux personnes à 83 % pour ceux qui vivaient dans des ménages de 13 à 15 personnes.

## Pauvreté selon l'activité économique du chef de ménage

Les taux de pauvreté étaient plus faibles chez les personnes vivant dans des ménages dirigés par des employés : moins du quart de celles-ci étaient pauvres en 2005 (tableau NE.6). Les taux les plus élevés étaient observés pour les personnes vivant dans des ménages dirigés par des travailleurs indépendants (du secteur agricole ou informel) et par des apprentis non salariés. Environ deux tiers de ces personnes étaient pauvres selon l'enquête QUIBB de 2005.

Tableau NE. 7  
Taux de pauvreté selon le secteur économique dans lequel opère le chef de ménage, Niger, QUIBB 2005

	Taux de pauvreté (%)
Agriculture	69
Construction	64
Mines et carrières	56
Commerce	54
Production et traitement	51
Services	50
Transport	32
Éducation et santé	23
Administration	23
Autres	60

Source : Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006, *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse.*

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

À peu près deux tiers des personnes vivant dans ces ménages étaient pauvres (tableau NE.7). Environ la moitié des personnes vivant dans des ménages dirigés par des travailleurs du secteur minier, des carrières, du secteur commercial, de la production et du traitement ou du service étaient pauvres. En revanche, moins d'un quart des personnes vivant dans des ménages dirigés par des employés de l'administration, de l'éducation ou du secteur de la santé étaient pauvres.

Tableau NE. 6  
Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Niger, QUIBB 2005

	Taux de pauvreté (%)
Indépendants	65
Apprentis non salariés	61
Employés de maisons rémunérés	54
Employeurs	46
Travailleurs	23
Autres	52

Source : Institut national de statistique et Banque mondiale, 2006, *Profil de pauvreté. Rapport d'analyse.*

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

Les taux de pauvreté les plus élevés en 2005 étaient enregistrés dans les ménages dirigés par des travailleurs du secteur agricole ou du bâti-

## Conclusion

Les statistiques sur la pauvreté monétaire n'ont été produites que deux fois au Niger au cours des deux dernières décennies, sur la base d'enquêtes effectuées à un intervalle de plus de dix ans. Aucune estimation comparable permettant d'évaluer les changements du niveau de pauvreté dans le temps n'est encore disponible, dans la mesure où différentes méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté ont été utilisées pour l'EBC de 1988-1993 et le QUIBB de 2005.

Néanmoins, la dernière enquête disponible, à savoir le QUIBB de 2005, a constitué la base d'une nouvelle ligne de pauvreté adéquate. Bien qu'aucune échelle d'équivalence n'ait été utilisée, l'établissement de l'agrégat de consommation et l'utilisation de l'approche fondée sur les coûts des besoins essentiels montrent que le Niger vise à se conformer aux normes internationales en ce qui concerne l'évaluation de la pauvreté. La nouvelle ligne de pauvreté et le nouveau profil de pauvreté global constituent des outils importants pour les prochains cycles d'enquêtes qui sont prévus tous les trois ou quatre ans, selon le système de suivi-évaluation de la pauvreté du Niger (République du Niger, 2000 et 2002).

## Nigéria

Pays le plus peuplé d'Afrique, le Nigéria comptait une population de 140 003 542 habitants selon le recensement de 2006 (chiffre provisoire) [Nations Unies, 2007], et s'est placé au 159<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Ce pays a passé plus de 29 ans sous le régime militaire, avant de retourner au régime démocratique en 1999. L'agriculture constitue la principale activité en terme d'emploi, tandis que le secteur énergétique (pétrole et gaz) constitue la principale source de produits d'exportation et de revenus du gouvernement et compte pour près de la moitié du PIB (République fédérale du Nigéria, 2004). Bien que le Nigéria ait un potentiel certain pour la production agricole et qu'il soit très riche en termes de ressources minières, il a été constaté un contraste frappant entre le potentiel économique et les réalisations (République fédérale du Nigéria, 2004). L'économie nigériane s'est affaiblie, notamment depuis le milieu des années 1980. Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) a baissé, passant de 425 en 1980 à 358 en 1990; il est resté légèrement au-dessus de 350 jusqu'en 2002, avant de progresser pour atteindre 387 en 2003 et 402 en 2004 (Banque mondiale, 2006c). La croissance annuelle moyenne du PIB, entre 1996 et 2005, était de 4 % (Banque mondiale, 2006c).

Dans la seconde moitié des années 1980, des programmes d'ajustement structurel ont été mis en œuvre au Nigéria; ils ont donné lieu à une augmentation des disparités dans le revenu ainsi que dans l'accès à la nourriture, à l'habitation, à l'éducation et à la santé (Bureau national de statistique, 2005). Le gouvernement fédéral a introduit un certain nombre de mesures et de programmes de lutte contre la pauvreté depuis 1999, le premier étant le programme de réduction de la pauvreté, qui est devenu récemment *Programme d'éradication de la pauvreté* qui a quatre principaux axes : *a*) le projet de démarginalisation des jeunes; *b*) le projet de développement des infrastructures rurales; *c*) le projet de services de bien-être; *d*) le programme de conservation et de développement des ressources naturelles (Bureau national de statistique, 2005). En 2004, le National Economic Empowerment and Development Strategy (NEEDS) — stratégie nationale de développement et de démarginalisation économique — a été créé pour répondre aux préoccupations grandissantes par rapport à la pauvreté. Les 36 États du Nigéria ont mis en œuvre leurs stratégies propres de réduction de la pauvreté [*States Economic Empowerment and Development Strategies (SEEDS)/stratégies de développement et de démarginalisation économique des États*].

Le NEEDS propose un système de suivi-évaluation de la pauvreté, consistant à effectuer des enquêtes sur les revenus et les dépenses tous les cinq ans ainsi que des enquêtes annuelles sur la base du questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être, qui doivent être menées par le Bureau national de statistique. Ces enquêtes permettront de générer des données qui permettent de mesurer l'impact des politiques d'éradication de la pauvreté et de faciliter la formulation des nouvelles politiques améliorées. On considère que, au fil des ans, la capacité du Bureau national de statistique en matière de gestion et d'analyse des enquêtes a été améliorée par l'assistance technique fournie par plusieurs partenaires. Cependant, le pays estime avoir encore besoin d'assistance technique et de renforcement des capacités (Bureau national de statistique, 2005).

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Depuis 1985, quatre enquêtes sur les revenus et les dépenses ont été effectuées au Nigéria, à savoir trois enquêtes nationales sur la consommation (ENV) et une enquête sur le niveau de vie au Nigéria (ENV), à un intervalle de sept ans (tableau NG.1). L'évaluation de la pauvreté au Nigéria a traditionnellement été basée sur des enquêtes sur les dépenses de consommation, qui ont été conçues de manière à permettre la mise à jour de l'indice des prix à la consommation (IPC). L'ENV de 2003/2004 est une enquête à buts multiples, qui permet de collecter non seulement des

informations sur le revenu et la consommation, mais également sur un éventail d'autres questions telles que l'éducation, le capital social, l'utilisation du temps, le logement, l'emploi, l'agriculture et les entreprises non agricoles.

Tableau NG. 1

## Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Nigéria

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluations subjectives de la pauvreté
Enquête nationale sur la consommation	ENC	1985/1986, 1992/1993, 1996/1997	✓		
Enquête sur le niveau de vie au Nigéria	NENV	2003/2004	✓	✓	✓
Questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être	QUIBB	2006		✓	✓
Enquête générale sur les ménages	EGM	1990, 1992, 1993, 1996		✓	
Enquête démographique et de santé	EDS	1990, 1999, 2003		✓	
Enquête par grappes à indicateurs multiples	MICS	1998, 2000		✓	
Étude sur la consommation alimentaire et la nutrition	ECAN	2001		✓	

Sources : Bureau national de statistique; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

D'autres enquêtes ont permis de collecter des données socioéconomiques nécessaires à l'étude des dimensions non monétaires de la pauvreté. Depuis 1990, quatre enquêtes générales sur les ménages (EGM), trois enquêtes démographiques et de santé (EDS) et deux enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) ont été effectuées. En 1998, le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) a été mis en œuvre pour la première fois à Lagos, l'un des États du Nigéria. Il a été par la suite utilisé dans dix autres États depuis 2001 et, en 2006, l'enquête a été menée sur toute l'étendue du territoire. Le QUIBB a permis de rassembler des données sur l'appropriation des biens, l'éducation, la santé, l'emploi, le sexe et les évaluations subjectives de la pauvreté.

## Évaluation de la pauvreté

Au Nigéria, la pauvreté monétaire a été mesurée sur la base de données sur les dépenses et les lignes de pauvreté relatives. Jusqu'en 1996, les lignes de pauvreté de base et de pauvreté globale ont été fixées à un tiers et deux tiers respectivement de la moyenne des dépenses nationales. Les données émanant de la dernière enquête disponible, l'ENV 2003/2004, ont constitué une base pour l'évaluation de la pauvreté selon trois approches : la ligne de pauvreté relative, la méthode de consommation d'aliments et d'énergie et le niveau de pauvreté de 1 dollar par jour. L'ENV 2003/2004 est également différent des autres enquêtes en termes de collecte de données. Par rapport au ENV, elle a un caractère plus global dans la couverture des dépenses des ménages et a intégré une composante sur la collecte des prix d'articles spécifiques, qui ne sont pas généralement pris en compte dans l'IPC. La méthodologie présentée dans les paragraphes suivants ne concerne que l'ENV 2003/2004 et se fonde sur le rapport intitulé *Profil de pauvreté pour le Nigéria* (Bureau national de statistique, 2005).

## Établissement de l'agrégat de consommation

La composition de l'agrégat de consommation utilisé pour l'évaluation de la pauvreté en 2003/2004 est présentée en détail au tableau NG.2. Il convient tout d'abord de noter que les dépenses totales incluent l'autoconsommation. Cette consommation a été évaluée sur la base de données sur l'IPC et des données collectées au niveau des marchés dans chaque zone d'énumération. Ensuite, tous les types de dépenses en santé ont été pris en considération. En outre, les dépenses sur les petits appareils ont été incluses dans les dépenses alors que les valeurs d'utilisation des biens ont été imputées. De même, les dépenses en équivalent de loyer ont été imputées pour les habitations occupées par leurs propriétaires. Enfin, plusieurs types de dépenses ont été exclus : dépenses de cérémonie, impôts et transferts.

Tableau NG. 2

### Composition de l'agrégat de consommation, Nigéria, ENV 2003/2004

Catégorie de consommation	Description
Alimentation	Achats de denrées alimentaires Valeur imputée pour la consommation de produits locaux
Éducation	Frais de scolarité Livres Uniformes Activités extrascolaires Chambre/internat Transport Autres dépenses liées aux études
Santé	Consultations Ordonnances Hospitalisation Transport Autres dépenses en soins de santé
Dépenses fréquentes en produits non alimentaires	Tabac et alcool Services d'utilité publique, comme l'eau et l'électricité Vêtements Entretien du ménage Transport Communication Loisirs Valeur imputée des produits non alimentaires autogénérés Assurance Loyer (réel ou imputé) Autres
Dépenses peu fréquentes en produits non alimentaires	Dépenses en petits appareils Valeur d'utilisation des biens Autres dépenses peu fréquentes en produits non alimentaires
Exclusions	Dépenses de cérémonie Impôts Transferts

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*, page 62, tableau 7.2.

## Échelle d'équivalence

L'agrégat de consommation a été ajusté pour tenir compte des différences d'âges et de sexe au sein des ménages, sur la base d'une échelle d'équivalence adulte de la FAO (tableau NG.3). Cette échelle

Tableau NG. 3  
Échelle d'équivalence,  
Nigéria, ENV 2003/2004

Groupe d'âge (année)	Équivalent d'adulte	
	Homme	Femme
0-0,9	0,27	0,27
1-3	0,45	0,45
4-6	0,61	0,61
7-9	0,73	0,73
10-12	0,86	0,78
13-15	0,96	0,83
16-19	1,02	0,77
Plus de 20	1,00	0,73

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*, page 15, tableau 3.1.

n'a été utilisée qu'avec une ligne de pauvreté absolue sur la base de la méthode de consommation d'énergie.

### Ajustements par rapport au coût de la vie

L'agrégat de consommation a été ajusté pour tenir compte des différences saisonnières et régionales du coût de la vie en utilisant les données de l'IPC. Si ces coûts ne sont pas disponibles ou s'ils sont incohérents, l'ajustement se fonde sur les données sur les prix collectés à travers un relevé de prix effectué au même moment que l'enquête auprès des ménages.

La période de janvier 2004 a été utilisée comme mois de référence et un déflateur a été calculé pour chaque État par zone rurale, par mois, et pour les produits alimentaires et non alimentaires. Un total de 128 indices de prix a été calculé en utilisant l'indice Laspeyres.

### Lignes de pauvreté

Trois types de lignes de pauvreté ont été utilisés pour estimer la pauvreté au titre de la période 2003/2004 (tableau NG.4) : a) les lignes de pauvreté établies à partir de la méthode de consommation d'énergie alimentaire; b) les lignes relatives; et c) les lignes de pauvreté de 1 dollar par jour.

Pour la méthode de consommation d'énergie alimentaire (CEA), un panier de la ménagère a été constitué à partir du modèle de consommation des deux quintiles les plus pauvres (40 % de personnes ayant le niveau de dépenses par adulte et par équivalent adulte le plus faible). Sur la base de ce panier, les dépenses requises pour satisfaire les besoins en énergie minimaux de 2 900 calories par jour et par équivalent adulte ont été calculées. La ligne de pauvreté alimentaire qui en a résulté était de 21 743 naira par an et par équivalent adulte. Le taux de pauvreté pour cette ligne de pauvreté a été estimé à 37 %.

Une composante non alimentaire a été calculée en tant que moyenne des dépenses non alimentaires par équivalent adulte des ménages dont les dépenses alimentaires tournent autour de la ligne de pauvreté alimentaire (en tenant compte de 100 ménages vivant au-dessus et 100 ménages vivant en dessous de la ligne de pauvreté alimentaire). Cette composante non alimentaire a été estimée à 8 385 naira par an par équivalent adulte. Une ligne de pauvreté totale résumant la ligne de pauvreté alimentaire et la composante non alimentaire a été estimée à 30 128 naira par an et par équivalent adulte. Le taux de pauvreté global était de 55 %.

Une deuxième ligne de pauvreté a été définie en utilisant l'approche de la consommation d'énergie alimentaire, sur la base d'une consommation calorique minimale de 2 100 calories par équivalent adulte par jour. Les dépenses annuelles en denrées alimentaires qui sont nécessaires pour satisfaire ces besoins minimaux ont été estimées à 12 103 naira par équivalent adulte. Une composante non alimentaire a été établie en utilisant la méthode de raccourci de Mckay : le niveau de pauvreté alimentaire a été augmenté par un facteur  $(1/(1 - x))$ , où  $x$  est la proportion des dépenses destinées aux produits non alimentaires par les ménages dans lesquels les dépenses alimentaires par équivalent adulte correspondent à la ligne de pauvreté alimentaire. Cela s'élève à 4 819 naira, soit une ligne de pauvreté globale de 16 922 naira par équivalent adulte par an. Sur la base de cette limite minimale de la ligne de pauvreté, le taux de pauvreté était de 32 %.

Sur la base de l'approche de la ligne de pauvreté relative, une ligne de pauvreté de base (limite minimale) et une ligne de pauvreté globale (limite maximale) ont été calculées comme étant le tiers et les deux tiers de la moyenne des dépenses par tête d'habitant, respectivement. S'agissant de la limite maximale de la ligne de pauvreté estimée à 23 733 naira par an par tête d'habitant, le taux de pauvreté global était de 54 %. Pour la limite minimale estimée à 11 867 naira par an et par tête d'habitant, le taux de pauvreté était de 22 %.

La ligne de pauvreté de 1 dollar par jour a également été utilisée au Nigéria en 2003/2004. La ligne de pauvreté a été calculée sur la base de la parité du pouvoir d'achat établie par la Banque mondiale en 2002, soit 46,2 naira pour 1 dollar des États-Unis. Cette valeur a été ajustée pour tenir compte des prix de 2003, en utilisant le taux d'inflation, soit un montant de 59,2 naira pour 1 dollar par jour et par tête d'habitant et 21 608 naira par an et par tête d'habitant. Sur la base de ce seuil, le taux de pauvreté a été estimé à 52 %.

Tableau NG. 4  
Lignes minimales et maximales de pauvreté au Nigéria, ENV 2003/2004

Type d'approche	Unité de consommation	Ligne minimale de pauvreté		Ligne maximale de pauvreté	
		Seuil de pauvreté (naira)	Taux de pauvreté (%)	Seuil de pauvreté (naira)	Taux de pauvreté (%)
Consommation d'énergie alimentaire	Par équivalent adulte	16 922	32	30 128	55
Ligne de pauvreté relative	Par habitant	11 867	22	23 733	54
1 dollar par jour	Par habitant			21 608	52

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

## Profil de pauvreté

### Évaluations alternatives de la pauvreté pour 2003/2004

Toutes les trois évaluations de la pauvreté monétaire — sur la base de la consommation d'énergie alimentaire (CEA), la ligne de pauvreté relative et la ligne de pauvreté de 1 dollar par jour — ont montré que plus de la moitié de la population du Nigéria était pauvre en 2003/2004. Les trois approches ont également mis en lumière le fait que les zones rurales et les régions du nord du pays sont désavantagées par rapport aux autres (tableau NG.5).

Les évaluations de la pauvreté effectuées en 2003/2004 se situent dans le cadre de la transition des lignes de pauvreté relatives utilisées pour les précédentes enquêtes au Nigéria vers les lignes de pauvreté absolues fondées sur l'approche des coûts des besoins essentiels. L'ENV de 2003/2004 permet d'éta-

Tableau NG. 5  
Taux de pauvreté par type de localité et par zone et selon la ligne de pauvreté, Nigéria, ENV 2003/2004

Type de localité	Taux de pauvreté (%)		
	Ligne de pauvreté en consommation d'énergie alimentaire (limite maximale)	Ligne de pauvreté relative (limite maximale)	1 dollar par jour et par tête d'habitant
<b>Zone urbaine</b>	43	43	40
<b>Zone rurale</b>	64	63	61
<b>Zone</b>			
<b>Nord-Est</b>	67	72	65
<b>Nord-Ouest</b>	64	71	61
<b>Centre-Nord</b>	63	67	59
<b>Sud-Sud</b>	51	35	48
<b>Sud-Ouest</b>	43	43	40
<b>Sud-Est</b>	34	27	31
<b>Toutes zones</b>	55	54	52

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

blir une base adéquate d'évaluation de la pauvreté à l'avenir, qui est renforcée par l'établissement de l'agrégat de consommation et par l'utilisation d'une ligne de pauvreté absolue fondée sur les besoins minimaux en énergie.

Sur la base de la méthode CEA, 55 % de la population au Nigéria étaient considérés comme pauvres en 2003/2004 (tableau NG.5). Les zones rurales étaient désavantagées, avec un taux de pauvreté de 64 % contre 43 % pour les zones urbaines. Environ deux tiers des pauvres (65 %) habitaient dans les zones rurales. La partie nord du pays était considérée comme étant plus pauvre que la partie sud. Les trois régions du nord enregistraient les taux de pauvreté les plus élevés (au moins 63 %) et, ensemble, elles comptaient près des deux tiers des pauvres du Nigéria (tableau NG.5 et tableau NG.6).

Tableau NG. 7  
Évaluation de la pauvreté par type de localité et par zone, Nigéria, ENV 2003/2004

	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Type de localité</b>		
<b>Zone urbaine</b>	0,167	0,092
<b>Zone rurale</b>	0,258	0,141
<b>Zone</b>		
<b>Sud-Sud</b>	0,170	0,090
<b>Sud-Est</b>	0,099	0,046
<b>Sud-Ouest</b>	0,182	0,102
<b>Centre-Nord</b>	0,283	0,169
<b>Nord-Est</b>	0,274	0,143
<b>Nord-Ouest</b>	0,257	0,137
<b>Toutes zones</b>	0,218	0,119

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

Note : Sur la base de la ligne maximale de pauvreté relative.

Tableau NG. 6  
Répartition des pauvres par type de localité et par zone et selon la ligne de pauvreté, Nigéria, ENV 2003/2004

	Répartition des pauvres (%)	
	Ligne de pauvreté en consommation d'énergie alimentaire (limite maximale)	Ligne de pauvreté relative (limite maximale)
<b>Type de localité</b>		
<b>Zone urbaine</b>	35	35
<b>Zone rurale</b>	65	65
<b>Zone</b>		
<b>Nord-Ouest</b>	31	33
<b>Centre-Nord</b>	16	18
<b>Nord-Est</b>	16	18
<b>Sud-Ouest</b>	15	15
<b>Sud-Sud</b>	14	10
<b>Sud-Est</b>	8	6
<b>Toutes zones</b>	100	100

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

Sur la base de la même ligne de pauvreté (CEA), dans trois des 36 États du Nigéria (Jigawa, Kogi et Kebbi), environ 90 % de la population étaient pauvres et dans quatre autres États (Kwara, Yobe, Bauchi et Zamfara) près des trois quarts de la population étaient pauvres. En revanche, deux États (Osun et Oyo) comptaient moins d'un quart de pauvres et cinq autres États (Bayelsa, Abia, Anambra, Ogun et Imo) comptaient moins d'un tiers de la population pauvre de l'État (Bureau national de statistique, 2005).

Le profil de pauvreté fourni dans le cadre de la définition de la ligne de pauvreté (CEA) se limite au taux de pauvreté et à la répartition des pauvres par zone et par État. D'autres évaluations de la pauvreté, notamment la profondeur et la sévérité de la pauvreté ont été estimées sur la base de la seule limite maximale de la ligne de pauvreté relative (tableau NG.7). Selon ces estimations, la profondeur et la sévérité de la pauvreté étaient de 1,5 % plus élevées dans les zones rurales que dans les zones urbaines. Également, les valeurs enregistrées pour les deux estimations de la pauvreté ont été plus élevées dans les zones nord que dans les zones sud du pays.

## Changement dans la pauvreté depuis 1985

Le Bureau national de statistique du Nigéria a analysé les tendances dans les statistiques relatives à la pauvreté qui ont été estimées sur la base des lignes de pauvreté relatives (Bureau national de statistique, 2005). Il a été démontré par exemple que le taux de pauvreté pour la limite minimale de la ligne de pauvreté relative a baissé de 46 % en 1985 à 43 % en 1992, puis augmenté pour se situer à 66 % en 1996 avant de glisser de nouveau à 54 % en 2004 (tableau NG.8). Des tendances similaires ont été définies pour le taux de pauvreté à différents niveaux — type de localité et de zone, niveaux d'éducation, profession et sexe du chef de ménage — ainsi qu'indiqué dans la section suivante de ce profil du pays. Cependant, ces tendances devraient être interprétées avec beaucoup de prudence parce que la comparabilité des évaluations de la pauvreté dans le temps se limite à deux faits. En premier lieu, les méthodes de collecte de données et d'établissement de l'agrégat de consommation ont varié d'une enquête à une autre. En second lieu, les lignes de pauvreté utilisées sont relatives et basées sur la consommation moyenne de la société à un moment précis. Même si les mêmes principes méthodologiques étaient suivis dans la définition de ces lignes de pauvreté, la valeur de la ligne à prix réels peut varier d'une année à une autre.

### Pauvreté selon la localité

Les taux de pauvreté sont plus élevés dans les zones rurales que dans les zones urbaines au Nigéria (tableau NG.8). Par exemple, en 2003/2004, 63 % des populations rurales vivaient en dessous de la limite maximale de la ligne de pauvreté relative contre 43 % dans les zones urbaines. Le ratio du taux de pauvreté en zones rurales par rapport à celui des zones urbaines a baissé, passant de 1,36 en 1985/1986 à 1,20 en 1996/1997, puis augmenté pour se situer à 1,47 en 2003/2004 (tableau NG.8).

Tableau NG. 8

Taux de pauvreté par type de localité, Nigéria, de 1985 à 2004

	ENV 1985/1986	ENV 1992/1993	ENV 1996/1997	ENV 2003/2004
<b>Limite maximale de la ligne de pauvreté relative</b>				
<b>Taux de pauvreté (%)</b>				
Zones urbaines	38	38	58	43
Zones rurales	51	46	70	63
Toutes zones	46	43	66	54
<b>Ratio du taux de pauvreté, zone rurale/urbaine</b>	1,36	1,23	1,20	1,47
<b>Limite minimale de la ligne de pauvreté relative</b>				
<b>Taux de pauvreté (%)</b>				
Zones urbaines	8	11	25	16
Zones rurales	15	16	32	27
Toutes zones	12	14	29	22
<b>Ratio du taux de pauvreté, zone rurale/urbaine</b>	1,97	1,48	1,25	1,73

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

### Pauvreté par zone

Depuis 1985, les zones nord enregistrent des taux de pauvreté plus élevés que les zones sud du pays (tableau NG.9). En 2003/2004, près des deux tiers de la population de toutes les zones du nord étaient pauvres, contre 43 % au sud-ouest et 27 % au sud-est. En outre, en 2003/2004, la va-

Tableau NG. 9  
Taux de pauvreté par zone, Nigéria, de 1985 à 2004

	ENV 1985/1986	ENV 1992/1993	ENV 1996/1997	ENV 2003/2004
Sud-Sud	46	41	58	35
Sud-Est	30	41	54	27
Sud-Ouest	39	43	61	43
Centre-Nord	51	46	65	67
Nord-Est	55	54	70	72
Nord-Ouest	52	37	77	71
Toutes zones	46	43	66	54

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

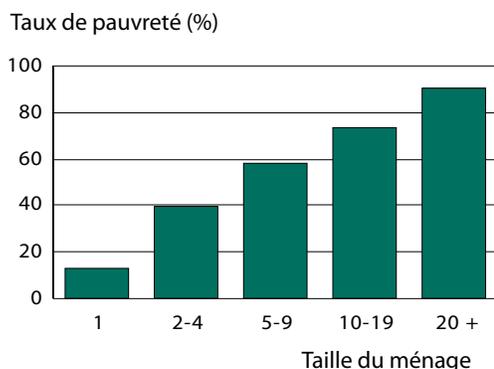
Note : Sur la base de la ligne maximale de pauvreté relative.

riation entre les zones était plus grande qu'au cours des années précédentes. Par exemple, en 1985/1986, le taux de pauvreté a varié de 30 % dans le sud-est à 55 % dans le nord-est. En 2003/2004, le taux de pauvreté était de 27 % dans le sud-est et de 72 % au nord-est.

### Pauvreté selon la taille du ménage

Les taux de pauvreté étaient plus élevés dans les ménages de grande taille (figure NG.1). En 2003/2004, plus de la moitié de la population vivant dans des ménages comptant cinq à neuf membres étaient pauvres. Près des trois quarts de ceux qui vivaient dans des ménages de 10 à 19 membres et environ 90 % de ceux qui vivaient dans des ménages de plus de 20 membres étaient pauvres.

Figure NG. 1  
Taux de pauvreté selon la taille du ménage, Nigéria, ENV 2003/2004



Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

Note : Sur la base de la ligne maximale de pauvreté relative.

### Pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage

Les taux de pauvreté les plus élevés au Nigéria ont été observés dans les ménages dirigés par les personnes moins éduquées (tableau NG.10). En 1985/1986, le taux de pauvreté se situait entre 24 % pour ceux qui vivaient dans des ménages dirigés par une personne ayant une éducation post-secondaire et 51 % pour ceux qui vivaient dans des ménages dirigés par une personne n'ayant bénéficié d'aucune éducation formelle. En 2003/2004, les valeurs correspondantes du taux de pauvreté étaient de 26 % et 69 % respectivement, reflétant ainsi d'énormes disparités entre les catégories définies selon le niveau d'éducation du chef de ménage. En 2003/2004, pratiquement la moitié des pauvres (48 %) vivait dans des ménages dirigés par une personne n'ayant bénéficié d'aucune éducation formelle (Bureau national de statistique, 2005).

Tableau NG. 10

**Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage, Nigéria, de 1985 à 2004**

	Taux de pauvreté (%)			
	ENV 1985/1986	ENV 1992/1993	ENV 1996/1997	ENV 2003/2004
<b>Aucune éducation</b>	51	46	73	69
<b>Niveau primaire</b>	41	43	55	49
<b>Niveau secondaire</b>	27	30	52	44
<b>Niveau post-secondaire</b>	24	26	49	26
<b>Tous niveaux</b>	46	43	66	54

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

Note : Sur la base des lignes maximales de pauvreté relatives.

Les taux d'alphabétisation étaient plus faibles chez les personnes vivant dans des ménages plus pauvres. En 2003/2004, 66 % des personnes interviewées vivant dans des ménages dans le quintile le plus riche pouvaient lire et écrire en anglais contre seulement 40 % de ceux qui étaient dans le quintile le plus pauvre (Bureau national de statistique, 2005).

**Pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage**

Depuis 1985, les ménages dirigés par des travailleurs agricoles comptent le taux de pauvreté le plus élevé. En 2003/2004, deux tiers des personnes vivant dans ce type de ménage étaient pauvres. D'autres groupes de ménages ayant un taux de pauvreté élevé dans les premières enquêtes étaient ceux qui étaient dirigés par des travailleurs du secteur de la production et du transport et par des employés des services des industries, bien que, en 2003/2004, les disparités fussent moins évidentes (tableau NG.11).

Tableau NG. 11

**Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Nigéria, de 1985 à 2004**

	Taux de pauvreté (%)			
	ENV 1985/1986	ENV 1992/1993	ENV 1996/1997	ENV 2003/2004
<b>Professionnel et technique</b>	36	36	52	34
<b>Administration</b>	25	22	34	45
<b>Employés de bureau et autres</b>	29	34	60	39
<b>Vendeurs</b>	37	34	57	44
<b>Industries des services</b>	38	38	71	43
<b>Agriculture et forêt</b>	54	48	71	67
<b>Production et transport</b>	47	41	66	43
<b>Fabrication et traitement</b>	32	33	49	44
<b>Autres</b>	37	43	61	49
<b>Étudiants et apprentis</b>	41	42	52	42
<b>Toutes catégories</b>	46	43	66	54

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

Note : Sur la base des lignes maximales de pauvreté relatives.

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes étaient moins susceptibles d'être pauvres que celles vivant dans des ménages dirigés par des hommes (tableau NG.12). En 2003/2004, le taux de pauvreté était de 44 % dans des ménages dirigés par des femmes contre 44 % dans ceux dirigés par des hommes. Des analyses précédentes avaient indiqué que les ménages dirigés par des femmes au Nigéria étaient de plus petite taille et généralement la femme avait un niveau d'éducation beaucoup plus élevé (Aigbokhan, 2000a), soit deux des facteurs associés à la limite minimale des lignes de pauvreté.

Tableau NG. 12

Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage, Nigéria, ENV 2003/2004,

	Taux de pauvreté (%)			
	ENV 1985/1986	ENV 1992/1993	ENV 1996/1997	ENV 2003/2004
Ménages dirigés par des femmes	39	40	59	44
Ménages dirigés par des hommes	47	43	66	58

Source : Bureau national de statistique, 2005, *Profil de pauvreté pour le Nigéria*.

Note : Sur la base des lignes maximales de pauvreté relatives.

## Conclusion

Les statistiques sur la pauvreté ont été produites de manière régulière au Nigéria. Depuis 1985, quatre enquêtes sur les dépenses des ménages ont été menées à des intervalles de quatre ans. Le pays reconnaît l'importance des mises à jour régulières des évaluations de la pauvreté pour pouvoir évaluer les programmes actuels de réduction de la pauvreté et formuler de nouvelles politiques. Les enquêtes relatives aux revenus et aux dépenses ont été programmées pour être effectuées tous les cinq ans et doivent être complétées chaque année par des QUIBB.

La comparabilité des statistiques sur la pauvreté dans le temps est cependant limitée au Nigéria. Les méthodes de collecte de données et d'établissement de l'agrégat de consommation ont varié d'une enquête à une autre. En outre, jusqu'à une période récente, le Nigéria n'a pas utilisé la ligne de pauvreté absolue. L'approche basée sur la consommation d'énergie alimentaire suivie pour définir la ligne de pauvreté absolue pour l'année 2003/2004 complétée par l'utilisation des échelles d'équivalence, a permis de fournir une base plus solide pour les prochaines évaluations de la pauvreté. Néanmoins, le profil de pauvreté sur la base de l'approche de la consommation d'énergie alimentaire a été limité au plan national, urbain/rural et au niveau des zones. Le travail à la base serait amélioré avec un profil plus global qui tienne compte des autres caractéristiques des ménages pour lesquelles des évaluations de la pauvreté ont été faites sur la seule base des lignes de pauvreté relatives.

## Sénégal

Selon le recensement effectué en 2002, le Sénégal compte 9 956 202 habitants (résultats préliminaires, Direction de la prévision et de la statistique, 2004). Le pays occupait le 156<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Son économie est dominée par le secteur primaire — production agricole d'arachides, de céréales, de coton, de niébé; pêche — qui fournit des moyens de vivre à environ 60 % de la population économiquement active (République du Sénégal, 2002). La croissance annuelle moyenne du PIB entre 1996 et 2005 était de 4,6 %, plaçant le Sénégal dans le groupe des pays africains ayant enregistré une croissance soutenue au cours de la période (Banque mondiale, 2006c). Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000), qui était légèrement au-dessus de 400 dans les années 1980 et 1990, a augmenté de 407 en 1998 à 433 en 2001 avant de monter à 461 en 2004 (Banque mondiale, 2006c).

Des politiques de stabilisation ont été mises en œuvre depuis la fin des années 1970 et ont été suivies par des programmes d'ajustement structurel dans les années 1980 (République du Sénégal, 2000 et 2002). Afin que la croissance économique soit accompagnée par le développement social, le Sénégal a mis en œuvre plusieurs programmes dans les secteurs sociaux, en particulier dans ceux de l'éducation et de la santé. Depuis 1997, un programme spécifique de réduction de la pauvreté a été adopté. Le document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) est constitué par le cadre actuel de formulation des politiques économiques visant la croissance et des stratégies de lutte contre la pauvreté. Le Sénégal a fait un document DSRP intérimaire (DISRP) en 2000 et présenté deux DSRP complets en 2002 et 2005<sup>29</sup>.

Le DISRP de 2002 a mis l'accent sur l'importance d'un système de suivi-évaluation de la pauvreté. Dans ce cadre, un certain nombre d'enquêtes ont été effectuées au début des années 2000 pour collecter les données nécessaires à la préparation d'un document complet, y compris l'enquête sur les dépenses et les revenus des ménages sénégalais 2000/2002, l'enquête sur les indicateurs de développement et l'enquête sur les perceptions de la pauvreté.

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Les statistiques sur la pauvreté monétaire ont été produites au Sénégal sur la base de trois enquêtes : l'enquête prioritaire de 1992 (EP) et les deux enquêtes auprès des ménages au Sénégal menées en 1994/1995 (ESAM I) et 2001/2002 (ESAM II). L'expérience acquise par le Sénégal en matière de collecte de données sur les dimensions non monétaires de la pauvreté, telles que l'éducation et la santé, est assez importante. Depuis 1985, cinq enquêtes démographiques et de santé (EDS) et deux enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) ont été effectuées. Plus récemment, la première étape de l'ESAM II de 2001/2002 a permis de dégager un cadre de mise en œuvre du questionnaire unifié des indicateurs de développement (QUID 2001). Ce questionnaire a permis de collecter des données globales sur l'éducation, la santé, l'accès aux services sociaux, la nutrition, l'activité économique, les dépenses et la migration, qui ont été utilisées par le pays pour estimer les évaluations non monétaires de la pauvreté. D'autre part, l'échantillon de l'ESAM II a été utilisé pour mettre en œuvre l'enquête sur les perceptions de la pauvreté au Sénégal (EPPS).

---

<sup>29</sup> Dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, le Sénégal a atteint le point de décision en 2000 et bénéficié d'une remise de dette après avoir atteint le point d'achèvement en 2004.

Tableau SN. 1  
Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Sénégal

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluation subjective de la pauvreté
<b>Priority Survey</b> (Enquête prioritaire)	EP	1992	✓	✓	
<b>Sénégalaise Household Survey</b> (Enquête sénégalaise auprès des ménages)	ESAM	1994/1995, 2001/2002	✓	✓	
<b>Unified Questionnaire on Development Indicators Survey</b> (Questionnaire unifié des indicateurs de développement)	QUID	2001 <sup>1)</sup>		✓	
<b>Demographic and Health Survey</b> (Enquête démographique et de santé)	EDS	1986, 1992/1993, 1997, 1999, 2005		✓	
<b>Enquête par grappes à indicateurs multiples</b>	MICS	1996, 2000		✓	
<b>Enquête sur les perceptions de la pauvreté au Sénégal</b>	EPPS	2001			✓

Sources : Direction de la prévision et de la statistique du Sénégal; Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring*. Survey Navigator, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

Note : 1) Le QUID de 2001 a été mis en œuvre durant la première phase de l'ESAM 2001/2002.

## Évaluation de la pauvreté

Au Sénégal, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données sur les dépenses rassemblées sur l'EP de 1992, l'ESAM I de 1994/1995 et l'ESAM II de 2001/2002 et des lignes de pauvreté absolues selon l'approche du coût des besoins essentiels. Cependant, il y a eu quelques variations dans les enquêtes par rapport aux méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté.

L'EP de 1992 a permis de rassembler des données sur les dépenses des ménages mais non sur les quantités achetées ou les consommations de production propre. Les variations saisonnières dans la consommation n'ont pas été prises en compte et les prix des denrées alimentaires et non alimentaires n'ont pas été intégrés dans l'enquête. La pauvreté a été évaluée par l'équipe de la Banque mondiale sur la base de la consommation calorique minimale de 2 400 calories par jour par équivalent adulte et un panier de la ménagère composé de six denrées représentant 85 % des calories consommées au Sénégal (Banque mondiale, 1995b). Les données relatives aux dépenses alimentaires qui ont été collectées durant l'enquête sur les ménages ont été traduites en quantité de données alimentaires en utilisant les prix du marché en zones rurales et en zones urbaines à partir de trois autres sources<sup>30</sup>. L'équivalent calorique de la quantité d'aliments a été calculé en

<sup>30</sup> Trois sources de prix ont été utilisées : a) le système d'information sur les prix du marché du commissariat à la sécurité alimentaire; b) la direction du commerce; et c) l'étude ISRA/IFPRI de 1988-90 (Banque mondiale, 1995b).

utilisant les coefficients ORANA<sup>31</sup> et, par la suite, ajusté avec les coefficients des biens autoconsommés mis à disposition par l'enquête ISRA/IFPRI<sup>32</sup> de 1988/1990.

L'étude ESAM I de 1994/1995 a permis de collecter des données sur les dépenses ainsi que sur la consommation de production propre et de services sur une période d'une année, entre mars 1994 et mars 1995. Les ménages des milieux urbains ont été visités une fois par an et ceux des zones rurales deux fois sur une période de six mois, afin de mieux comptabiliser les fluctuations saisonnières de la consommation. Les prix des biens et les quantités achetées n'ont pas été inclus dans l'enquête. La Direction de la prévision et de la statistique (DPS) du Sénégal a évalué la pauvreté sur la base de 25 articles du panier de la ménagère, chacun représentant au moins 1 % de la consommation alimentaire et contribuant pour un total de 81 % de la valeur calorique des aliments. Le besoin calorique minimal a été fixé à 2 400 calories par jour par équivalent adulte. Les dépenses alimentaires ont été transformées en quantités en utilisant la moyenne des prix pour chaque région fournis par l'indice des prix à la consommation (IPC). Comme l'EP de 1992, ces quantités ont été converties en équivalent calorique en utilisant les coefficients ORANA. Les composantes non alimentaires de la ligne de pauvreté globale ont été calculées en tant que pourcentage des dépenses non alimentaires dans les dépenses totales des ménages avec une consommation de 2 280 à 2 520 calories.

Enfin, une troisième méthodologie d'évaluation de la pauvreté, basée également sur l'approche des coûts des besoins essentiels, a été appliquée aux données de l'ESAM II de 2001/2002 et rétrospectivement à l'ESAM de 1994/1995 afin de générer des statistiques comparables sur la pauvreté dans le temps. L'agrégat de consommation et la définition de la ligne de pauvreté sont décrits dans les paragraphes qui suivent<sup>33</sup>.

## Agrégat de consommation

Les données de l'ESAM II ont été rassemblées sur une période d'un an, initialement divisée en trois étapes de quatre mois. Cependant, des difficultés de financement de l'enquête n'ont pas permis de collecter des données durant la deuxième étape. Ainsi, au cours de l'étude, chaque ménage a été visité deux fois : durant la première visite, des données sur les dépenses portant sur les quatre derniers mois ont été collectées et, lors de la deuxième visite, les données collectées portent sur les huit derniers mois. Par conséquent, l'agrégat des dépenses annuelles totales a été défini en utilisant une pondération d'un tiers aux dépenses estimées à partir des premières données et deux tiers à partir des deuxièmes données obtenues. La période de référence de l'enquête rétrospective pour les dépenses alimentaires et les autres dépenses fréquentes était de trois jours, répétée pour 10 visites dans les zones urbaines et cinq visites dans les zones rurales. Les achats

<sup>31</sup> ORANA signifie Office de recherche sur l'alimentation et la nutrition africaines. Ces coefficients reflètent généralement l'équivalent calorique de 100 g d'aliments africains classés dans les groupes suivants : céréales, racines et tubercules, légumineuses, plantes et divers produits, noix et graines, légumes et fruits, sucre et sirop, viande et volaille, poisson, lait, produits de ferme et œufs, boissons, etc. (Amadou Makhtar NDIAYE, 1993, *Aliments africains, tableau de composition*, Organisme de recherche sur l'alimentation et la nutrition africaines).

<sup>32</sup> Cette enquête, appuyée par l'Institut sénégalais de la recherche agricole et l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires, a été faite dans le bassin arachidier, Sénégal oriental (Tamabacounda) et Kolda (Banque mondiale, 1995b).

<sup>33</sup> La présentation de l'évaluation de la pauvreté est basée sur le rapport 2004 intitulé *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002* (Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004) et la présentation « Mesure de la pauvreté : une tentative d'intégration des approches objective et subjective pour une connaissance approfondie », par Mamadou Matar Gueye, DPS, à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja).

non fréquents avaient une plus longue période de référence, soit trois à 12 mois selon le type de produits achetés.

L'agrégat de consommation a tenu compte des dépenses en denrées alimentaires et non alimentaires achetées, des biens et des services et de la consommation des biens de production propre. La consommation de ces derniers a été mesurée sur la base des quantités de produits réservés à la consommation du ménage et à son utilisation journalière. Ces produits ont été évalués durant l'enquête. Les loyers payés ainsi que les loyers imputés pour les habitations occupées par leurs propriétaires ont été inclus dans l'agrégat de consommation. Les dépenses équivalentes au loyer imputé ont été calculées sur la base du loyer moyen payé dans les zones d'énumération, selon le nombre de chambres et le type de logement.

## Lignes de pauvreté

Les lignes de pauvreté de 2001/2002 ont été calculées selon l'approche des coûts des besoins essentiels. La ligne de pauvreté alimentaire a été estimée comme étant le prix d'achat de 26 articles du panier de la ménagère (tableau SN.2). Les articles composant le panier de la ménagère sont ceux qui sont les plus consommés entre le deuxième et le sixième décile par équivalent adulte en 2001/2002. Pour ces ménages, le panier de la ménagère représentait environ 80 % des dépenses totales.

Chaque article était représenté dans le panier en proportion de sa part dans la consommation alimentaire totale, dans des quantités telles que le panier de la ménagère correspondait à peu près à 2 400 calories par jour par équivalent adulte. Les équivalents caloriques des quantités d'aliments consommés ont été obtenus en utilisant des coefficients ORANA.

Tableau SN. 2

### Composition du panier de la ménagère, Sénégal, ESAM II 2001/2002

Produit	Quantité (100 grammes)	Part dans le panier (kcal)	Coefficient ORANA
Riz entier	0,2320	85,83	370
Riz brisé	2,2879	846,51	370
Mil	0,7045	247,29	351
Pain de blé	0,6283	163,99	261
Mouton vivant	0,1216	13,70	114
Bœuf	0,1511	35,82	237
Poisson frais	0,8840	104,31	118
Poisson fumé	0,1005	37,59	374
Poisson sec	0,0528	14,09	267
Lait caillé en gros	0,0660	4,56	69
Lait en poudre en gros	0,0384	19,30	502
Huile de palme	0,3739	336,14	899
Autres huiles végétales	0,1640	147,47	899
Beurre d'arachide	0,0524	31,04	592
Cacahuètes	0,1040	60,83	585
Choux	0,0933	2,98	32
Tomate	0,0767	1,76	23
Concentré de tomate	0,0722	1,59	22
Oignons	0,3435	10,65	31

Produit	Quantité (100 grammes)	Part dans le panier (kcal)	Coefficient ORANA
Niébé sec	0,0457	15,64	342
Manioc frais	0,1248	18,60	149
Bouillon	0,0295	7,45	252
Sucre en morceaux	0,0930	35,82	385
Sucre en poudre	0,4025	54,95	385
Café, haricots	0,0216	0,09	4
Thé vert	0,0240	1,85	77

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 9, tableau 1.

Les prix utilisés pour évaluer le coût du panier ont été collectés durant l'enquête auprès des ménages. Ils ont été définis comme prix moyens pour chaque article et pour chaque type de localité (zones urbaines de Dakar, autres villes et zones rurales). Par conséquent, bien que le même panier ait été utilisé pour toutes les localités, la valeur des prix reflétait les différences des coûts d'une localité à une autre. Afin de faire des ajustements relatifs aux différences des prix, des seuils alimentaires séparés ont été estimés pour chaque type de localité pour l'enquête ESAM I et pour chaque étape de chaque type de localité pour l'enquête ESAM II (tableau SN.3).

La composante non alimentaire de la ligne de pauvreté a été calculée comme moyenne des dépenses non alimentaires par équivalent adulte pour les ménages où les dépenses alimentaires étaient dans la limite de 5 % au-dessus et en dessous des seuils alimentaires respectifs. L'estimation a été faite séparément pour chaque type de localité pour ESAM I et pour chaque étape et chaque type de localité pour ESAM II.

Les lignes de pauvreté globales ont été calculées en tant que somme de la ligne de pauvreté alimentaire et de la composante non alimentaire (tableau SN.3).

Tableau SN. 3

#### Lignes de pauvreté, Sénégal, 1994/1995 ESAM I et 2001/2002 ESAM II

	Lignes de pauvreté globales (francs CFA <sup>1)</sup> par an et par équivalent adulte)			Lignes de pauvreté alimentaires (francs CFA par an et par équivalent adulte)		
	Dakar	Autres zones urbaines	Zones rurales	Dakar	Autres zones urbaines	Zones rurales
ESAM I	743,2	662,5	384,7	251,5	238,2	236,7
1 <sup>re</sup> étape ESAM II	950,1	799,5	514,3	333,3	312,7	276,5
2 <sup>e</sup> étape ESAM II	843,5	669,5	489,7	347,0	320,3	298,2
ESAM I	879,0	712,8	497,9	342,4	317,8	290,9

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 10, tableau 2.

Note : 1) 1 \$ É.-U. = 498 francs CFA en 1993; 1 \$ É.-U. = 555 francs CFA en 1994; 1 \$ É.-U. = 733,6 francs CFA en 2001; 1 \$ É.-U. = 693,3 francs CFA en 2002.

## Profil de pauvreté

Entre 1994/1995 et 2001/2002 au Sénégal, le taux de pauvreté a baissé, passant de 68 % à 57 % de la population. Pour les ménages, cette baisse a été de 61 % à 49 %. La réduction des niveaux de pauvreté a été beaucoup plus substantielle dans les zones urbaines que dans les zones rurales, tant pour les ménages que pour les populations (tableau SN.4). Ainsi, les disparités entre les zones ur-

baines et les zones rurales ont été accentuées au cours de la période. Par exemple, en 1994/1995, le taux de pauvreté était d'environ 71 % dans les zones rurales et dans les zones urbaines (à l'exclusion de Dakar). En, 2001/2002, le taux a baissé à 50 % dans les autres zones urbaines (à l'exclusion de Dakar), mais seulement à 65 % dans les zones rurales. Un changement similaire a été observé pour les autres évaluations de la pauvreté. La profondeur et la sévérité de la pauvreté ont baissé davantage dans les zones urbaines que dans les zones rurales, ce qui a donné lieu à une accentuation des disparités dans la pauvreté entre les villes et les villages (tableau SN.4).

Tableau SN. 4

**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Sénégal, ESAM I 1994/1995 et ESAM II 2001/2002**

	Taux de pauvreté (%)		Profondeur de pauvreté		Sévérité de la pauvreté	
	ESAM I 1994/1995	ESAM II 2001/2002	ESAM I 1994/1995	ESAM II 2001/2002	ESAM I 1994/1995	ESAM II 2001/2002
<b>Estimations pour les personnes</b>						
Dakar	56	42	0,177	0,120	0,074	0,047
Autres zones urbaines	71	50	0,244	0,161	0,108	0,069
Zones rurales	71	65	0,253	0,214	0,117	0,094
Toutes zones	68	57	0,236	0,183	0,106	0,079
<b>Estimations pour les ménages</b>						
Dakar	50	33	0,154	0,095	0,064	0,037
Autres zones urbaines	63	43	0,214	0,134	0,095	0,057
Zones rurales	66	58	0,223	0,178	0,100	0,075
Toutes zones	61	49	0,205	0,148	0,091	0,062

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 12, tableau 3.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

La répartition des ménages pauvres par type de localité a changé légèrement entre 1994/1995 et 2001/2002 (tableau SN.5). En 1994/1995, 62 % des ménages pauvres du Sénégal étaient situés dans les zones rurales, alors que, en 2001/2002, cette part a augmenté à 65 %.

Tableau SN. 5

**Répartition des ménages pauvres par type de localité, Sénégal, ESAM I 1994/1995 et ESAM II 2001/2002**

	Répartition des ménages pauvres (%)	
	ESAM I 1994/1995	ESAM II 2001/2002
Dakar	19	18
Autres zones urbaines	19	17
Zones rurales	62	65
Toutes zones	100	100

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

## Pauvreté selon la région administrative

Les niveaux de pauvreté ont considérablement varié selon les zones administratives. En 2001/2002, l'incidence de pauvreté était la plus faible dans les régions de Dakar et Louga, où à peu près un tiers des ménages était pauvre (tableau SN.6). Les régions de Ziguinchor, Kolda et Kaolack étaient à l'autre extrême, avec deux tiers de ménages pauvres. Par rapport à la répartition des ménages pauvres dans les régions, Dakar, avec 18 % de ménages pauvres, a contribué le plus au nombre total. Kaolack, Thiès, Diourbel et Kolda ont également une part assez substantielle de ménages pauvres (tableau SN.6).

Tableau SN. 6  
Taux de pauvreté et répartition des ménages  
pauvres selon les régions administratives,  
Sénégal, ESAM II 2001/2002

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des ménages pauvres (%)
Ziguinchor	67	6
Kolda	67	10
Kaolack	65	13
Diourbel	62	13
Tambacounda	56	7
Thiès	49	13
Fatick	46	6
Saint Louis	41	9
Louga	36	5
Dakar	34	18
<b>Toutes régions</b>	<b>49</b>	<b>100</b>

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 16, tableau 5.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

Tableau SN. 8  
Taux de pauvreté et répartition des ménages pauvres  
selon le niveau d'éducation du chef de ménage,  
Sénégal, ESAM II 2001/2002

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des ménages pauvres (%)
Aucune éducation	54	81
Niveau primaire	46	12
Niveau secondaire	26	5
Enseignement technique et professionnel	17	1
Enseignement supérieur	13	1
Autres	31	< 1
<b>Toutes catégories d'éducation</b>	<b>49</b>	<b>100</b>

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 20, tableau 9.

Notes : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

< 1 signifie ampleur nulle ou inférieure à la moitié de l'unité employée.

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

Les ménages dirigés par des femmes étaient moins susceptibles d'être pauvres que ceux dirigés par des hommes. En 2001/2002, 37 % des ménages dirigés par des femmes étaient pauvres contre 51 % pour ceux dirigés par des hommes. Les différences dans les niveaux de pauvreté entre ces deux types de ménages ont varié d'une localité à une autre, bien que le niveau de pauvreté fut dans tous les cas inférieur pour les ménages dirigés par des femmes. Ces différences sont négligeables à Dakar, relativement peu importantes dans les autres zones urbaines et très marquées dans les zones rurales (tableau SN.7).

Tableau SN. 7  
Taux de pauvreté selon le sexe du chef  
de ménage, Sénégal, ESAM II 2001/2002

	Taux de pauvreté (% des ménages)	
	Ménages dirigés par des femmes	Ménages dirigés par des hommes
<b>Dakar</b>	<b>32</b>	<b>34</b>
<b>Autres zones urbaines</b>	<b>38</b>	<b>46</b>
<b>Zones rurales</b>	<b>41</b>	<b>60</b>
<b>Toutes zones</b>	<b>37</b>	<b>51</b>

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 17, tableau 6.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

## Pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage

Les ménages dirigés par des personnes dont le niveau d'éducation est peu élevé étaient plus susceptibles d'être pauvres. En 2001/2002, le taux de pauvreté pour les ménages dirigés par des personnes n'ayant aucun niveau d'éducation formel et n'ayant bénéficié que de l'enseignement primaire était de 54 % et 46 % respectivement (tableau SN.8). Le taux de pauvreté pour les ménages dont les chefs n'avaient aucune éducation for-

melle était deux fois plus élevé que pour ceux dirigés par des personnes ayant un niveau d'éducation secondaire et à peu près trois fois plus élevé que pour ceux dirigés par des personnes ayant bénéficié d'une formation technique ou professionnelle.

La grande majorité des ménages pauvres (81 %) étaient dirigés par des personnes n'ayant aucune éducation formelle (tableau SN.8), alors que 12 % des ménages pauvres étaient dirigés par des personnes ayant le niveau d'éducation primaire.

Tableau SN. 9  
Taux de pauvreté et répartition des ménages pauvres selon l'activité économique du chef de ménage, Sénégal, ESAM II 2001/2002

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des ménages pauvres (%)
<b>Aucune activité économique</b>	63	28
<b>Sans emploi</b>	60	4
<b>Études/formations</b>	53	1
<b>À la retraite</b>	48	6
<b>Employé</b>	45	53
<b>Au foyer</b>	41	8
<b>Toutes catégories</b>	49	100

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 20, tableau 10.

Notes : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

Tableau SN. 10  
Taux de pauvreté et répartition des pauvres selon le secteur d'activité du chef de ménage, Sénégal, ESAM 2001/2002

	Taux de pauvreté (% des ménages)	Répartition des ménages pauvres (%)
<b>Individu ou ménage</b>	49	85
<b>Société parapublique</b>	32	1
<b>Société privée</b>	32	7
<b>Administration</b>	19	3
<b>Autres</b>	41	4
<b>Toutes catégories</b>	49	100

Source : Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004, *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*, page 21, tableau 11.

Notes : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

## Pauvreté selon l'activité économique du chef de ménage

Le taux de pauvreté était plus élevé au niveau des ménages dirigés par des personnes au chômage ou par des personnes qui n'étaient pas économiquement actives, autres que les retraités, 60 % et 63 % respectivement (tableau SN.9). Un taux de pauvreté moins élevé était noté pour les ménages dirigés par des travailleurs (45 %) ou des retraités (48 %), mais également pour des ménages dirigés par des « personnes au foyer » (41 %). Dans le contexte sénégalais, la catégorie des « personnes au foyer » se chevauche avec celles « des femmes au foyer » ou des « femmes chefs de familles », indiquant ainsi des niveaux de pauvreté inférieurs pour des ménages dirigés par des femmes par rapport à ceux dirigés par des hommes (Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale, 2004).

## Pauvreté selon le secteur d'activité du chef de ménage

Les ménages dirigés par une personne travaillant pour des individus ou d'autres ménages (notamment dans l'agriculture ou l'économie informelle) avaient des taux de pauvreté beaucoup plus élevés (tableau SN.10). En 2001/2002, 49 % de ces ménages étaient pauvres et représentaient la grande majorité (85 %) du nombre total des ménages pauvres du Sénégal. Par contre, seuls 19 % des ménages dirigés par des personnes travaillant dans l'administration étaient pauvres et ne représentaient que 3 % du nombre total des ménages pauvres dans le pays.

## Conclusion

Les statistiques relatives à la pauvreté monétaire sont générées régulièrement au Sénégal depuis 1992. Pour les trois enquêtes qui ont permis de collecter des données sur les dépenses, l'approche fondée sur les coûts des besoins essentiels et sur les mêmes besoins caloriques minimaux ont été utilisés. Toutefois, la comparabilité des évaluations de la pauvreté produites pour chaque enquête a été affectée par de légers changements dans les méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté. C'est pourquoi les méthodes appliquées pour 2001/2002 ont été utilisées pour réestimer les statistiques sur la pauvreté pour la période 1994/1995 au niveau national et par type de localité. Un profil de pauvreté beaucoup plus global a été élaboré pour 2001/2002, qui tient compte des autres caractéristiques des ménages bien que ces statistiques n'aient pas été présentées en terme de données par tête d'habitant mais plutôt par ménage. De plus, les mêmes statistiques n'ont pas été réestimées pour les enquêtes précédentes afin d'obtenir une base de compréhension des effets des politiques sur les différents groupes de ménages et les populations.

## Sierra Leone

Avec une population de 4 963 298 habitants selon le recensement de 2004 (Statistique Sierra Leone et Fonds des Nations Unies pour la population, 2006), la Sierra Leone occupait le 176<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). Depuis le milieu des années 1980, le pays fait face à un grave déclin économique, prolongé par les effets de la guerre civile durant les années 1990. Le PIB réel par tête d'habitant (en \$ É.-U., 2000) a baissé, passant de 233 en 1980 à 202 en 1990, puis à 126 en 2001. Cette tendance négative s'est renversée en 2001 et le PIB réel par tête d'habitant s'est accru pour se situer à 170 en 2004 (Banque mondiale, 2006c).

Au début des années 2000, le gouvernement de la Sierra Leone a développé une approche en deux phases dans la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté, approche qui permet de faire face aux défis de la transition de l'état de guerre à la paix (République de Sierra Leone, 2001). Durant les premières années de la transition, l'accent a été mis sur les personnes déplacées au niveau interne, celles qui retournaient dans leur pays et les victimes de guerre, ainsi que sur la réhabilitation des infrastructures économiques et de base (République de Sierra Leone, 2001). Le gouvernement de la Sierra Leone a fait un document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP) en 2001 et un document de stratégie de reprise économique nationale en 2002. Un document de stratégie de réduction de la pauvreté plus global a été préparé dans le contexte du DSRP complet et a été parachevé en mars 2005<sup>34</sup>.

Au moment où se préparait le DISRP de 2001, il a été retenu que l'absence d'informations socioéconomiques pertinentes était une contrainte majeure dans l'analyse de la pauvreté, l'évaluation et la formulation des politiques en Sierra Leone (République de Sierra Leone, 2001); la seule source d'informations disponibles sur la pauvreté monétaire a été constituée par l'enquête sur les dépenses des ménages effectuées en 1980/1990. Selon le DISRP de 2001, une des priorités du gouvernement était d'assurer l'accès à des informations socioéconomiques sûres quant à la pauvreté. Des enquêtes ad hoc furent nécessaires pour diagnostiquer la situation actuelle et établir des repères pour les tendances futures (République de Sierra Leone, 2004). Une série d'enquêtes mises en œuvre après 2000 et le système de suivi-évaluation redéfini après la guerre ont permis de mettre en œuvre les futures enquêtes sur une base régulière.

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Au cours des deux dernières décennies, la Sierra Leone a collecté des données sur les revenus et les dépenses au niveau national à travers deux enquêtes auprès des ménages effectuées dans un intervalle de 14 ans (tableau SL.1), notamment l'enquête sur les activités économiques et les dépenses des ménages de 1989/1990 (EAEDM) et l'enquête intégrée auprès des ménages en Sierra Leone 2003/2004 (EIM). Cette dernière enquête, qui a des objectifs multiples a été commanditée par le gouvernement afin d'obtenir des informations nécessaires pour préparer le DSRP complet (2005).

L'EIM de 2003/2004 faisait partie des actions menées par le gouvernement pour comprendre les différentes facettes de la pauvreté en Sierra Leone. Ainsi, plusieurs autres enquêtes avaient été menées depuis 2000 et ont permis d'obtenir des données sur les dimensions non monétaires de la pauvreté, notamment l'éducation, la santé, la nutrition et l'accès aux services sociaux de base.

---

<sup>34</sup> La Sierra Leone a ainsi atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés en janvier 2007, ce qui l'a qualifiée pour une remise totale de la dette.

Deux enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) ont été faites en 2000 et 2005. Une enquête de base sur la fourniture de services (BSDS) a également été faite en 2000 et une enquête de perception sur la fourniture de services en 2006. Dans le cadre du programme alimentaire mondial, des enquêtes de vulnérabilité ont été effectuées en 2003 et 2004.

Tableau SL.1

**Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté en Sierra Leone**

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluation subjective de la pauvreté
Enquête sur les activités économiques et les dépenses des ménages	EAEDM	1989/1990	✓		
Enquête intégrée auprès des ménages	EIM	2003/2004	✓	✓	
Enquête par grappes à indicateurs multiples	MICS	2000, 2005		✓	
Enquête de base sur la fourniture de services Enquête de perception sur la fourniture de services	BSDS	2000, 2006		✓	✓
Enquête de vulnérabilité		2003, 2004		✓	
Évaluation participative de la pauvreté	PPA	2003, 2004			✓

Sources : Statistiques Sierra Leone; République de Sierra Leone (2001); Sierra Leone DSRP (2005); Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

Les données sur les évaluations subjectives de la pauvreté ont été rassemblées à travers deux évaluations participatives de la pauvreté, qui ont été menées en 2003 et en 2004. Les informations ainsi rassemblées portaient sur les perceptions et les attitudes des pauvres par rapport aux causes, aux conséquences, aux caractéristiques de la pauvreté, aux stratégies à mettre en place, et aux interventions publiques prioritaires visant à réduire la pauvreté (Gouvernement de Sierra Leone, 2005).

## Évaluation de la pauvreté

En Sierra Leone, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données sur les dépenses collectées dans le cadre de l'EAEDM de 1989/1990 et l'EIM de 2003/2004, ainsi que sur la base des niveaux de pauvreté absolus. Cependant, ni les méthodes de collecte de données, ni les lignes de pauvreté utilisées pour estimer la pauvreté n'étaient les mêmes. Par exemple, l'enquête effectuée en 1989/1990 était moins globale en termes de couverture et la ligne de pauvreté était la norme internationale de 1 dollar par jour et par personne (République de Sierra Leone, 2001), alors qu'en 2003/2004 la ligne de pauvreté était définie selon l'approche du coût des besoins essentiels. L'évaluation de la pauvreté et le profil de pauvreté présentés dans ce rapport<sup>35</sup> ne portent que sur 2003/2004.

<sup>35</sup> La description de l'évaluation de la pauvreté et du profil de pauvreté présentée dans ce rapport est basée sur des informations fournies dans le document de stratégie de réduction de la pauvreté (Gouvernement de Sierra Leone, 2005) et dans un document intitulé *Évaluation de la pauvreté dans un scénario postconflit : cas de l'enquête intégrée de 2003/2004 auprès des ménages en Sierra Leone* (Rogers, S.A.T., 2004), présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja).

Tableau SL. 2  
Agrégat de consommation, Sierra Leone, EIM 2003/2004

Catégories	Description
<b>Dépenses en produits alimentaires</b>	
<b>Autoconsommation de produits alimentaires</b>	
<b>Frais scolaires</b>	Inscriptions, livres, uniformes, activités extrascolaires, chambre et internat, transport, dépenses informelles, autres frais de scolarité
<b>Dépenses de santé</b>	Frais de consultation, frais médicaux, procédures médicales, hospitalisation, assurance, transport et autres dépenses liées à la santé
<b>Autres dépenses non alimentaires fréquentes</b>	Tabac, services d'utilité publique, habillement, entretien de maison, transport, communication, loyer réel ou imputé et autres dépenses en produits non alimentaires
<b>Dépenses non alimentaires non fréquentes</b>	Coût des appareils et valeurs d'utilisation imputées pour des articles importants de moins de cinq ans

Source : Rogers, S.A.T., 2004, *Évaluation de la pauvreté dans un scénario postconflit : cas de l'enquête intégrée de 2003/2004 auprès des ménages en Sierra Leone*, présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja).

Tableau SL. 3  
Échelle d'équivalence, Sierra Leone, EIM 2003/2004

	Groupe d'âge (année)	Équivalent adulte
<b>Nourrissons</b>	0-0,4	0,22
	0,5-0,9	0,29
<b>Enfants</b>	1-3	0,45
	4-6	0,62
	7-10	0,69
<b>Filles/femmes</b>	11-14	0,76
	15-18	0,76
	19-25	0,76
	26-50	0,76
	51+	0,66
<b>Garçons/hommes</b>	11-14	0,86
	15-18	1,03
	19-25	1,00
	26-50	1,00
	51+	0,79

Source : Rogers, S.A.T., 2004, *Évaluation de la pauvreté dans un scénario postconflit : cas de l'enquête intégrée de 2003/2004 auprès des ménages en Sierra Leone*, présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja).

### Agrégat de consommation

L'EIM de 2003/2004 a été effectuée entre le 24 avril 2003 et le 26 avril 2004. L'agrégat de consommation a tenu compte des dépenses sur les denrées alimentaires et des dépenses non alimentaires, ainsi que l'autoconsommation (tableau SL.2). La consommation des denrées alimentaires produites localement a été évaluée en utilisant les données sur les prix collectées au niveau des marchés dans chaque zone d'énumération. Les dépenses non alimentaires incluses dans l'agrégat de consommation portaient sur l'éducation, les soins de santé (y compris les frais d'hospitalisation et de procédures médicales) et d'autres dépenses non alimentaires fréquentes et non fréquentes (tableau SL.2). Il y a lieu de noter que pour les habitations occupées par leurs propriétaires, un coût équivalent au loyer a été imputé et pour les biens durables de moins de cinq ans d'âge, les valeurs d'utilisation ont été incluses dans les dépenses totales. Les dépenses de cérémonie (la famille, la communauté ou les vacances) ainsi que les transferts en espèces ou en nature vers d'autres ménages ont été exclus.

## Échelle d'équivalence

Les différences dans la consommation issues des compositions par âge et par sexe des ménages ont été ajustées en utilisant une échelle d'équivalence. Cette échelle a été choisie sur la base d'une analyse de sensibilité en tenant compte, d'une part, de l'agrégat de consommation alimentaire de l'EIM et, d'autre part, de deux échelles d'équivalence alternatives utilisées au Ghana et au Rwanda. L'échelle utilisée pour l'enquête ENV 4 (1998) au Ghana, qui est en meilleure corrélation avec un agrégat de consommation de la Sierra Leone, a été adoptée (tableau SL.3).

## Ajustements relatifs aux différences du coût de la vie

Les variations régionales et mensuelles du coût de la vie ont été ajustées en utilisant les données sur l'indice des prix à la consommation (IPC) collectées pour quatre villes régionales (Freetown à l'ouest, Bo au sud, Kenema à l'est et Makeni au nord). Toutes les dépenses ont été exprimées dans la moyenne des prix au niveau national (pondérées au niveau régional) de mai 2003 (début de l'enquête).

## Lignes de pauvreté

Les estimations de la pauvreté qui ont été effectuées en 2003/2004 étaient basées sur l'approche du coût des besoins essentiels. Pour calculer la ligne de pauvreté alimentaire, un panier de la ménagère composé de 20 articles a été choisi, reflétant le modèle de consommation de 20 % de la population ayant le niveau de dépenses par équivalent adulte le plus faible (tableau SL.4). Le besoin calorique minimal a été fixé à 2 700 calories par jour et par équivalent adulte. La ligne de pauvreté alimentaire a été estimée à 1 033 leones par jour et par équivalent adulte et à 377 045 leones par an par équivalent adulte aux prix de mai 2003.

Tableau SL. 4

### Composition du panier alimentaire et non alimentaire, Sierra Leone, EIM 2003/2004

Panier alimentaire		Panier non alimentaire	
Articles	Part dans le panier (%)	Articles	Part dans le panier (%)
Riz (Paddy) local	30,45	Loyer ou habitation (imputé)	14,56
Huile de palme	12,32	Santé	13,68
Poisson sec	8,31	Éducation	12,78
Poisson frais	4,24	Pétrole et autres carburants	6,58
Arachides	3,40	Effets de toilette (par exemple lames de rasoir, cosmétiques)	5,75
Sel	3,35	Tabac	3,85
Piment (sec)	3,24	Savon et lessive	3,85
Autres légumes	3,11	Transport routier	2,95
Manioc	2,89	Vêtements en coton	2,53
Poisson fumé	2,58	Vêtements : pantalons, chemises et chemisiers	2,08
Poulet	2,24	Charbon et autres combustibles solides	1,89
Cuisine	1,36	Batteries de transistor et matériel de photo non durable	1,43
Sucre	1,32	Draps de lit, dessus-de-lit, rideaux	1,43
Pain	1,29	Frais de tailleurs	1,38
Piment frais	1,18	Chaussures pour hommes	1,28

Panier alimentaire		Panier non alimentaire	
Articles	Part dans le panier (%)	Articles	Part dans le panier (%)
Noix de cola	1,07	Sandales pour femmes	1,10
Haricots	1,04	Costumes /costumes safari	1,08
Manioc (et autres)	0,98	Sous-vêtements (gilets et dessous)	0,99
Vin de palme	0,97	Robes (pour femmes et filles)	0,97
Petits pois	0,69		

Source : Rogers, S.A.T., 2004, *Évaluation de la pauvreté dans un scénario postconflit : cas de l'enquête intégrée de 2003/2004 auprès des ménages en Sierra Leone*, présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja).

La composante non alimentaire de la ligne de pauvreté globale a été calculée en tant que moyenne des dépenses en besoins essentiels, définie par un panier de la ménagère constitué par 19 articles (tableau SL.4), pour les ménages dont le niveau de dépenses était situé entre 10 % au-dessus ou en dessous de la ligne de pauvreté alimentaire. La ligne de pauvreté alimentaire globale obtenue était de 2 111 leones par jour et par équivalent adulte, ce qui correspond à 770 678 leones par an et par équivalent adulte.

## Profil de pauvreté

En Sierra Leone, en 2003/2004, 70 % de la population vivaient en dessous du niveau de pauvreté global et 26 % en dessous de la ligne de pauvreté alimentaire (tableau SL.5). La profondeur de pauvreté était de 0,29 et la sévérité de la pauvreté était de 0,16 pour la ligne de pauvreté globale.

## Pauvreté par type de localité

Les zones rurales ainsi que les zones urbaines à l'exclusion de Freetown, la capitale, étaient dans une grande mesure affectées par la pauvreté. Le taux de pauvreté pour le niveau de pauvreté global était de 79 % dans les zones rurales et de 70 % dans les zones urbaines à l'exclusion de Freetown, contre seulement 15 % à Freetown. Les disparités entre la capitale et le reste du pays ont été observées également pour la ligne de pauvreté alimentaire et pour les autres mesures de la pauvreté : profondeur et sévérité de la pauvreté (tableau SL.5). En termes de répartition des pauvres dans les différentes localités, en 2003/2004, 73 % vivaient dans les zones rurales et 25 % dans des zones urbaines autres que Freetown (Gouvernement de Sierra Leone, 2005).

Tableau SL. 5

Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté par type de localité, Sierra Leone, EIM 2003/2004

	Ligne de pauvreté globale			Ligne de pauvreté alimentaire
	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Taux de pauvreté (%)
Freetown	15	0,04	0,04	2
Autres zones urbaines	70	0,26	0,14	20
Zones rurales	79	0,34	0,19	33
Toutes localités	70	0,29	0,16	26

Source : Gouvernement de Sierra Leone, 2005, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté*.

## Pauvreté selon les districts

Tous les districts de Sierra Leone sauf celui de l'ouest, avaient des taux de pauvreté dépassant 50 % en 2003/2004 (tableau SL.6). Le taux de pauvreté était particulièrement élevé dans les districts de Kailahun (92 %), Bombali (89 %) et Kenema (88 %). Ces régions étaient également celles qui comptaient la profondeur et la sévérité de la pauvreté les plus élevées (tableau SL.6). Parmi ces localités, Bombali était le district ayant une profondeur et une sévérité de la pauvreté extrêmement élevées (0,50 et 0,32 respectivement, soit plus d'une fois et demi les chiffres au niveau national) et une pauvreté alimentaire extrêmement élevée (63 % par rapport à la moyenne nationale de 26 %) [tableau SL.6].

Tableau SL. 6

### Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon les districts, Sierra Leone, EIM 2003/2004

	Ligne de pauvreté globale			Ligne de pauvreté alimentaire
	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté	Taux de pauvreté (%)
<b>Kailahun</b>	92	0,42	0,23	45
<b>Bombali</b>	89	0,50	0,32	63
<b>Kenema</b>	88	0,38	0,21	38
<b>Bonthe</b>	85	0,37	0,20	35
<b>Tonkolili</b>	84	0,35	0,20	32
<b>Port Loko</b>	82	0,31	0,15	20
<b>Konriadugu</b>	77	0,33	0,19	29
<b>Kambia</b>	69	0,21	0,09	9
<b>Moyamba</b>	68	0,24	0,13	16
<b>Kono</b>	66	0,25	0,15	22
<b>Bo</b>	64	0,27	0,16	25
<b>Pujehun</b>	59	0,18	0,09	14
<b>Zones rurales de l'Ouest</b>	45	0,16	0,09	15
<b>Zones rurales de l'Est</b>	15	0,04	0,04	2
<b>Tous districts</b>	70	0,29	0,16	26

Source : Gouvernement de Sierra Leone, 2005, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté*, page 61, tableau 3.4.

Tableau SL. 7

### Taux de pauvreté selon le groupe d'âge et le sexe du chef de ménage, Sierra Leone, EIM 2004

Groupe d'âge du chef de ménage (année)	Taux de pauvreté (%)		Profondeur de pauvreté		Sévérité de la pauvreté	
	Ménages dirigés par une femme	Ménages dirigés par un homme	Ménages dirigés par une femme	Ménages dirigés par un homme	Ménages dirigés par une femme	Ménages dirigés par un homme
15-25	67	63	0,26	0,24	0,10	0,09
26-35	69	64	0,28	0,27	0,12	0,11
36-45	70	71	0,31	0,30	0,14	0,13
46-55	69	72	0,30	0,32	0,13	0,14
56-65	67	74	0,28	0,32	0,12	0,14
66 +	60	79	0,24	0,35	0,10	0,16
<b>Tous groupes d'âge</b>	<b>68</b>	<b>70</b>	<b>0,29</b>	<b>0,30</b>	<b>0,12</b>	<b>0,13</b>

Source : Gouvernement de Sierra Leone, 2005, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté*, page 64, tableau 3.7.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

De manière générale, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes avaient un taux de pauvreté légèrement plus élevé que celles vivant dans des ménages dirigés par des femmes, 70 % contre 68 %. Cependant, la différence dans la pauvreté entre ces deux types de ménages

Tableau SL. 8  
Taux de pauvreté selon la situation matrimoniale du chef de ménage,  
Sierra Leone, EIM 2003/2004

	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Ménages dirigés par des hommes</b>			
Monogame	70	0,31	0,13
Polygame	75	0,33	0,14
Seul	63	0,30	0,13
<b>Ménages dirigés par des femmes</b>			
<i>De facto</i> <sup>1)</sup>	73	0,32	0,14
<i>De jure</i> <sup>2)</sup>	67	0,29	0,13
<b>Toutes catégories</b>	70	0,32	0,14

Source : Gouvernement de Sierra Leone, 2005, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté*, page 65, tableau 3.8.

Notes: Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

1) Dans les ménages dirigés *de facto* par des femmes, le partenaire est temporairement absent (migration temporaire ou du fait de polygamie).

2) Dans les ménages dirigés *de jure* par des femmes, celles-ci n'ont pas de partenaire.

nages dirigés par un monogame ou des ménages dirigés par un homme seul (tableau SL.8). De même, les personnes vivant dans des ménages dirigés *de facto* par des femmes étaient plus susceptibles d'être pauvres que celles vivant dans des ménages *de jure* dirigés par des femmes.

## Pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage

Les personnes vivant dans des ménages dirigés par un travailleur de l'agriculture ou par un travailleur non salarié étaient plus susceptibles d'être pauvres (tableau SL.9). En 2003/2004, plus des trois quarts des personnes vivant dans ces ménages étaient pauvres. Par contre, dans les ménages dirigés par des personnes employées dans le secteur privé ou des institutions parapubliques/non gouvernementales, moins d'un tiers étaient pauvres (tableau SL.9).

## Pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage

De très grandes disparités existent dans le niveau de pauvreté selon le niveau d'éducation du chef de ménage. Le taux de pauvreté variait de 75 % pour les personnes vivant dans des ménages où le chef de ménage n'avait aucune éducation formelle à 17 % lorsque le chef de ménage avait bénéficié d'une éducation universitaire (Gouvernement de Sierra Leone, 2005). Le passage du ni-

varie selon le groupe d'âge du chef de ménage (tableau SL.7). Lorsque le chef de ménage est âgé de moins de 35 ans, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes étaient plus susceptibles d'être pauvres. Lorsque le chef de ménage est âgé de plus de 45 ans, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes étaient plus susceptibles d'être pauvres. Le même modèle statistique a été noté pour la profondeur et la sévérité de la pauvreté (tableau SL.7).

S'agissant de la situation matrimoniale du chef de ménage, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des polygames avaient un taux de pauvreté beaucoup plus élevé que celles vivant dans des ménages dirigés par un monogame ou des ménages dirigés par un homme seul (tableau SL.8). De même, les personnes vivant dans des ménages dirigés *de facto* par des femmes étaient plus susceptibles d'être pauvres que celles vivant dans des ménages *de jure* dirigés par des femmes.

Tableau SL. 9  
Taux de pauvreté selon la situation professionnelle du chef de ménage, Sierra Leone, EIM 2003/2004

	Taux de pauvreté (%)
Agriculture	83
Travailleur non salarié	77
Travailleur indépendant	51
Fonctionnaire	45
Employé du secteur parapublic	34
Employé du secteur privé	31
Autres	69
<b>Toutes catégories</b>	70

Source : Gouvernement de Sierra Leone, 2005, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté*, page 67, tableau 3.10.

Note : Sur la base de la ligne de pauvreté globale.

Tableau SL. 10  
**Taux de pauvreté selon le niveau d'éducation  
 du chef de ménage, Sierra Leone, EIM 2003/2004**

	Taux de pauvreté (%)	
	Ménages dirigés par des femmes	Ménages dirigés par des hommes
<b>Aucune éducation formelle</b>	72	75
<b>Niveau primaire</b>	58	63
<b>1<sup>er</sup> cycle secondaire</b>	..	53
<b>2<sup>e</sup> cycle secondaire</b>	28	45
<b>Niveau universitaire</b>	..	17
<b>Tous niveaux</b>	68	70

**Source :** Gouvernement de Sierra Leone, 2005, *Document de stratégie de réduction de la pauvreté*, Freetown, tableau 3.14, page 76, sur la base de l'enquête intégrée auprès des ménages en Sierra Leone, 2003/2004.

**Note :** Sur la base de la ligne de pauvreté globale. Deux points (..) indiquent que l'information n'est pas disponible.

L'état actuel des statistiques sur la pauvreté en Sierra Leone est en passe de changer dans la mesure où le pays prévoit de mener des enquêtes sur une base régulière. Une enquête intégrée auprès des ménages qui permettra de collecter des données sur la pauvreté monétaire est prévue pour 2008. Il est également prévu d'effectuer annuellement des enquêtes de vulnérabilité du Programme alimentaire mondial, lancées en 2004, et des enquêtes sur le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB), lancées en 2005 (Gouvernement de Sierra Leone, 2005).

La dernière enquête EIM de 2003/2004, a établi des lignes de pauvreté sûres ainsi qu'un profil de pauvreté qui peut servir de base aux futures enquêtes. Cela est particulièrement important dans la mesure où l'enquête intégrée auprès des ménages effectuée en 2008 sera conçue de manière comparable comme premier pas dans la réalisation des objectifs de détermination de l'impact du DSRP sur la prévalence de la pauvreté au niveau national et au niveau des différents groupes socioéconomiques (Gouvernement de Sierra Leone, 2005).

veau d'éducation non formelle à celui d'éducation primaire du chef de ménage, et du niveau d'éducation primaire à celui d'éducation secondaire, était associée à une baisse plus importante du taux de pauvreté pour les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes que celles qui étaient dans des ménages dirigés par des hommes (tableau SL.10).

## Conclusion

Les statistiques sur la pauvreté en Sierra Leone n'ont été générées que deux fois au cours des deux dernières décennies, sur la base d'enquêtes effectuées dans un intervalle de 14 ans, avant et après la guerre civile. Les deux études ont utilisé différentes méthodes de collecte de données et d'évaluation de la pauvreté sur la base de lignes de pauvreté différentes. Par conséquent, les deux séries de statistiques disponibles pour le pays ne sont pas comparables et ne peuvent pas être utilisées pour évaluer les changements dans la pauvreté dans le temps.

## Togo

Pays agricole, avec une population estimée à 5 337 000 habitants en 2005 (Nations Unies, 2007), le Togo occupe le 147<sup>e</sup> rang (sur 177 pays) dans l'Indice de développement humain, 2004, du PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement, 2006). La situation économique du Togo s'est détériorée dans les années 1980 et 1990, mais elle s'est améliorée dans les années 2000. Le PIB réel par tête d'habitant (\$ É.-U., 2000) a baissé, passant de 346 en 1980 à 270 en 1990 et 248 en 2000; il est resté dans la fourchette de 240-244 depuis 2001 (Banque mondiale, 2006c). La croissance annuelle moyenne du PIB entre 1996 et 2005 était de 3,3 %, plaçant le Togo dans le groupe des pays africains ayant enregistré une croissance lente au cours de la période (Banque mondiale, 2006c).

Une série de programmes d'ajustements structurels a été mise en œuvre au Togo depuis les années 1980 avec le soutien de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international. Cependant, ce n'est qu'à la fin des années 1980 que la dimension sociale des ajustements structurels, en particulier l'appui aux couches les plus vulnérables de la population, a commencé à être prise en compte (Ministère de l'économie, des finances et des privatisations, 2004). En 1996, un *Programme national de lutte contre la pauvreté* a été élaboré. En 2001, le pays a commencé à entamer le processus d'élaboration d'un document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et un DSRP intérimaire (DISRP) a été adopté en novembre 2004.

Il a été difficile d'élaborer des politiques et d'assurer le suivi de leurs résultats au Togo, en l'absence d'un système de suivi-évaluation de la pauvreté. Au moment de l'élaboration du DISRP, la principale source de données sur la pauvreté monétaire était constituée par une enquête sur le budget et la consommation (EBC) effectuée en 1987-1989. Le pays a reconnu qu'une nouvelle enquête sur le budget et la consommation était nécessaire pour obtenir des données à jour sur la pauvreté. Cependant, cette enquête a été reportée jusqu'à ce qu'un nouveau recensement soit effectué au Togo (République togolaise, 2004). En revanche, une étude moins approfondie sur la base du questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB), dont la mise en œuvre était initialement prévue avant avril 2005, a été effectuée en 2006.

### Enquêtes nationales auprès des ménages pour l'évaluation de la pauvreté

Depuis 1985, trois enquêtes pertinentes pour des statistiques sur la pauvreté monétaire ont été effectuées au Togo (tableau TG.1). La première, l'enquête sur le budget et la consommation de 1987-1989 (EBC), constitue en fait la seule source et la seule base pour les différentes enquêtes sur la pauvreté effectuées au Togo. La deuxième enquête qui a été appuyée par le PNUD en 1995 n'a couvert qu'un sous-échantillon des ménages interviewés pour l'enquête EBC de 1987-1989. La troisième enquête menée en 2006 était basée sur le questionnaire unifié des indicateurs de base du bien-être (QUIBB). Les résultats de cette enquête n'étaient pas disponibles au moment où ce rapport était en préparation mais ils devaient servir de base pour une analyse beaucoup plus détaillée de la pauvreté et pour l'élaboration d'un DSRP complet pour le Togo.

Outre le QUIBB, les données sur les dimensions non monétaires de la pauvreté telles que la santé, la nutrition et l'éducation ont été collectées à travers deux enquêtes démographiques et de santé (EDS 1988 et 1998) et trois enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS 1995, 2000 et 2006).

### Évaluation de la pauvreté

Au Togo, la pauvreté monétaire a été évaluée sur la base de données sur les dépenses et des lignes de pauvreté absolues. Parmi les trois enquêtes qui ont permis d'obtenir des données sur les dépenses au cours des deux dernières décennies, l'enquête sur le budget et la consommation de

1987-1989 (EBC), telle que présentée dans l'évaluation de la pauvreté au Togo par la Banque mondiale en 1996<sup>36</sup>, est la base du profil de pauvreté du Togo dans ce rapport. Selon la Banque mondiale (1996b), l'évaluation de la pauvreté par l'enquête du PNUD effectuée en 1995 s'est heurtée à des difficultés d'ordre méthodologique, notamment en ce qui concerne la variation saisonnière des prix, le calcul des dépenses alimentaires et la sous-représentation des ménages les plus vulnérables. Les résultats du QUIBB de 2006 n'étaient pas disponibles pour être intégrés dans ce rapport.

Tableau TG. 1

## Sources de données collectées depuis 1985 pour l'analyse de la pauvreté au Togo

Enquête nationale		Année	Revenus et dépenses	Dimensions non monétaires de la pauvreté	Évaluation subjective de la pauvreté
Consumption Budget Survey (Enquête budget-consommation)	EBC	1987-1989	✓		
Enquête du PNUD		1995	✓		✓
Questionnaire des indicateurs de base du bien-être	QUIBB	2006	✓	✓	
Enquête démographique et de santé	EDS	1988, 1998		✓	
Enquête par grappes à indicateurs multiples	MICS	1995, 2000, 2006		✓	

Sources : Togo, Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale; République togolaise (2004); Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org); *International Household Survey Network, IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

## Agrégat de consommation

L'évaluation de la pauvreté par l'enquête EBC de 1987-1989 était basée sur des données sur les dépenses collectées en deux phases. Entre février 1987 et mars 1988, l'étude a été mise en œuvre à Lomé, capitale du pays, et dans trois capitales régionales, Atakpamé, Sokodé et Kara. Les dépenses des ménages ont été enregistrées sur un mois et la consommation alimentaire sur une semaine. Durant la seconde phase, entre octobre 1988 et novembre 1989, l'enquête a été menée dans une quatrième capitale régionale, Dapaong, dans des villes plus petites (centres secondaires) et dans les zones rurales. Durant cette phase, les ménages ont été visités deux fois pendant une semaine dans un intervalle de six mois.

L'agrégat de consommation comprend les dépenses pour les produits alimentaires et non alimentaires achetés ainsi que la consommation des biens de production propre. L'autoconsommation a été évaluée sur la base de données sur les prix collectés au niveau des principaux marchés urbains et ruraux. Selon la Banque mondiale (1996b), les données rassemblées sur l'autoconsommation durant la seconde phase étaient plus complètes mais, de manière générale, les statistiques sur les dépenses pour les deux phases peuvent être comparées.

Pour ajuster les différences des coûts de la vie durant la période couverte par l'enquête, les fluctuations saisonnières des prix de marché ont été prises en compte. De plus, plusieurs seuils de pauvreté spécifiques aux différentes régions et aux différentes localités ont été définis.

<sup>36</sup> Banque mondiale, 1996, *Togo, Overcoming the Crisis, Overcoming Poverty. A World Bank Poverty Assessment*, rapport n° 15526-TO.

Aucun ajustement n'a été fait pour tenir compte des différences dans les dépenses selon l'âge et le sexe des membres du ménage.

## Lignes de pauvreté

Les évaluations de la pauvreté effectuées en 1987-1989 sont fondées sur des seuils de pauvreté absolus et la méthode de la consommation d'énergie alimentaire. La consommation alimentaire minimale a été établie à 2 050 calories par tête d'habitant au niveau national. Trois lignes de besoins caloriques spécifiques à trois types de localité ont été définies par les spécialistes de la Banque mondiale : 1 990 calories dans les principales zones urbaines, 2 000 calories dans les centres urbains secondaires et 2 080 calories dans les zones rurales. Ces valeurs sont fondées sur des lignes de consommation d'énergie alimentaire précédemment calculées par la Banque mondiale pour un autre pays africain, en l'occurrence le Bénin (1994a).

Les lignes de pauvreté alimentaires par année et par personne qui en ont résulté varient de 16 000 francs CFA dans les centres urbains secondaires à Kara à 33 600 francs CFA à Lomé (tableau TG.2). La ligne de pauvreté alimentaire moyenne pondérée était de 25 700 francs CFA par année et par personne.

Tableau TG. 2

### Définition des lignes de pauvreté, Togo, EBC 1987-1989

	Besoins caloriques (calories par jour et par personne)	Part de l'alimentation dans le budget total (%)	Ligne de pauvreté alimentaire (francs CFA par année et par personne)	Ligne de pauvreté globale (francs CFA par année et par personne)
<b>Principales villes</b>				
Kara	1 900	60	17 800	29 600
Dapaong	1 900	60	21 400	35 700
Sokodé	1 900	60	22 700	37 800
Atakpamé	1 900	60	25 200	42 000
Lomé	1 900	60	33 600	55 900
<b>Centres urbains secondaires</b>				
Kara	2 000	70	16 000	22 900
Plateaux	2 000	70	21 100	30 200
Centrale	2 000	70	21 700	31 000
Maritime	2 000	70	23 400	33 400
<b>Zones rurales</b>				
Plateaux	2 080	80	21 000	26 300
Kara	2 080	80	23 300	29 100
Centrale	2 080	80	23 700	30 000
Savanes	2 080	80	26 400	33 000
Maritime	2 080	80	28 300	35 400
<b>Toutes zones</b>	<b>2 050</b>		<b>25 700</b>	<b>35 600</b>

Source : Banque mondiale, 1996, *Togo: Overcoming the Crisis, Overcoming Poverty. A World Bank Poverty Assessment*, annexe 1, page 8, tableau 1A.2.

La ligne de pauvreté globale au titre de la période 1987-1989 a été obtenue en utilisant la part des dépenses alimentaires dans le budget total. Les dépenses alimentaires des ménages pauvres représentent approximativement 60 % du budget total des ménages dans les principales villes,

70 % dans les centres urbains secondaires et 80 % dans les zones rurales. Les lignes de pauvreté globales ont varié entre 22 900 francs CFA par tête d'habitant et par an à Kara et 55 900 francs CFA à Lomé (tableau TG.2). La moyenne nationale pondérée de la ligne de pauvreté globale a été définie à 35 600 francs CFA par an et par personne.

## Profil de pauvreté

En 1987-1989 au Togo, 32 % de la population étaient considérés comme vivant en dessous du niveau de pauvreté global et 17 % en dessous de la ligne de pauvreté alimentaire.

### Pauvreté selon la région et le type de localité

De manière générale, le taux de pauvreté était le plus élevé dans les zones rurales, plus faible dans les centres urbains secondaires et beaucoup plus faible encore dans les principales villes. Dans les principales villes du pays, cet indice varie de 12 % à Atakpamé à 24 % à Dapaong (tableau TG.3). Les régions les plus pauvres sont les savanes (où plus des deux tiers de la population sont pauvres) et Kara (où plus de la moitié de la population rurale et un quart de la population urbaine sont pauvres) [tableau TG.3]. Ce sont également les régions dans lesquelles la profondeur et la sévérité de la pauvreté sont les plus élevées. La région des plateaux est moins pauvre selon les trois évaluations effectuées.

Tableau TG. 3

**Taux de pauvreté, profondeur et sévérité de la pauvreté selon les régions et les localités, Togo, EBC 1987-1989**

	Taux de pauvreté (%)	Profondeur de pauvreté	Sévérité de la pauvreté
<b>Principales villes</b>			
Atakpamé	12	0,091	0,070
Kara	15	0,108	0,079
Lomé	17	0,113	0,076
Sokodé	18	0,098	0,057
Dapaong	24	0,074	0,030
<b>Centres urbains secondaires</b>			
Plateaux	13	0,035	0,016
Centrale	18	0,024	0,005
Kara	26	0,074	0,029
Maritime	31	0,070	0,024
<b>Zones rurales</b>			
Plateaux	12	0,019	0,005
Centrale	25	0,054	0,018
Maritime	45	0,109	0,036
Kara	57	0,176	0,072
Savanes	69	0,203	0,080
<b>Toutes zones</b>	<b>32</b>	<b>0,100</b>	<b>0,045</b>

Source : Banque mondiale, 1996, *Togo: Overcoming the Crisis, Overcoming Poverty. A World bank Poverty Assessment*, page 13, tableau 2.2.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

Tableau TG. 4  
Taux de pauvreté selon le sexe du chef de ménage et selon la région, pour les lignes de pauvreté globales, Togo, EBC 1987-1989

	Taux de pauvreté (% de la population)	
	Ménages dirigés par des femmes	Ménages dirigés par des hommes
<b>Maritime (y compris Lomé)</b>	34	30
<b>Plateaux</b>	10	13
<b>Centrale</b>	33	22
<b>Kara</b>	54	46
<b>Savanes</b>	64	64
<b>Toutes régions</b>	31	33

Source : Banque mondiale, 1996, *Togo: Overcoming the Crisis, Overcoming Poverty. A World Bank Poverty Assessment*, page 14, tableau 2.3.

Note : Sur la base des lignes de pauvreté globales.

## Pauvreté selon le sexe du chef de ménage

De manière générale, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes avaient un taux de pauvreté légèrement inférieur à celui des personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes, soit 31 % contre 33 %. Cependant, les différences dans la pauvreté selon le sexe du chef de ménage varient d'une région à une autre (tableau TG.4). Les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes étaient moins susceptibles d'être pauvres dans la région des plateaux. Dans la région des savanes, il n'y a aucune différence significative entre les niveaux de pauvreté des personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes et ceux des personnes vivant dans des ménages dirigés par des hommes. Mais, dans les régions centrales et à Kara, les personnes vivant dans des ménages dirigés par des femmes avaient un taux de pauvreté beaucoup plus élevé.

## Évaluation de la pauvreté après 1989

Les résultats tirés de l'enquête du PNUD de 1995 n'étaient pas comparables avec les résultats précédents basés sur l'enquête EBC de 1987-1989. En outre, selon la Banque mondiale (1996b), ces résultats n'étaient pas très sûrs du fait des méthodes utilisées pour la collecte de données et l'évaluation de la pauvreté. Cependant, l'enquête de 1995 reste la seule source d'informations valable pour les évaluations basées sur la dimension monétaire de la pauvreté menées peu après les crises togolaises de 1991-1993. Sur la base d'une ligne globale de la pauvreté de 90 000 francs CFA par an et par tête d'habitant et une ligne de pauvreté alimentaire de 70 000 francs CFA par an et par tête d'habitant, en 1995, près des trois quarts de la population togolaise (73 %) étaient considérés comme pauvres et plus de la moitié (57 %), extrêmement pauvres (République togolaise, 2004). Selon l'analyse effectuée par le PNUD en 1995, la crise de 1991-1993 a eu comme effet une égalisation des revenus, plongeant toutes les régions du pays dans une situation d'extrême pauvreté (République togolaise, 2004).

## Conclusion

Les principales statistiques sur la pauvreté pour le Togo sont fondées sur l'enquête EBC de 1987-1989, ainsi qu'il ressort d'une enquête de 1996 effectuée par la Banque mondiale (1996). Une seconde enquête auprès des ménages, effectuée en 1995, n'a pas généré des estimations fiables et comparables de la pauvreté, alors que les résultats de la troisième enquête QUIBB de 2006 n'étaient pas disponibles au moment où ce rapport était préparé.

Le programme de mise en œuvre d'une nouvelle enquête sur le budget et la consommation du Togo doit être défini après le prochain recensement qui devrait fournir un cadre d'échantillonnage pour l'enquête. Cependant, le pays reconnaît la nécessité d'un profil de pauvreté à jour et de nouvelles statistiques qui pourraient aider dans le processus d'évaluation et de conception des politiques.

## Notes techniques

### Évaluations de la pauvreté :

a) L'indice de pauvreté (ou incidence de la pauvreté ou taux de pauvreté) constitue la part de la population vivant en dessous du niveau de pauvreté. Il peut être formulé ainsi qu'il suit :

$$H = \frac{q}{n}$$

où  $q$  représente le nombre des personnes ayant des revenus/dépenses en deçà de la ligne de pauvreté et  $n$  la taille de la population.

b) La profondeur de pauvreté (ou écart de pauvreté) indique l'insuffisance des revenus ou des dépenses des pauvres par rapport à la valeur de la ligne de pauvreté. Cette mesure est obtenue en ajoutant toutes les insuffisances du pauvre (en partant de l'hypothèse que le non-pauvre a une insuffisance zéro) et en divisant le total par le nombre d'habitants. Il peut être défini :

$$PD = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[ \frac{z - y_i}{z} \right]$$

où  $z$  représente la ligne de pauvreté, et  $y_i$  les revenus/dépenses du pauvre  $i$ ,  $q$  le nombre de personnes dont les revenus/dépenses se situent en deçà de la ligne de pauvreté et  $n$  la taille de la population.

c) La sévérité de la pauvreté tient compte de la distance à laquelle se situe le pauvre par rapport à la ligne de pauvreté et de l'étendue des inégalités entre les pauvres. Il s'agit d'une somme pondérée des écarts dans la pauvreté (en tant que proportion de la ligne de pauvreté) où les pondérations constituent elles-mêmes les écarts de pauvreté proportionnels. Ainsi, parmi tous les pauvres qui se situent en dessous de la ligne de pauvreté, la mesure attache beaucoup plus de poids aux plus pauvres par rapport aux moins pauvres. Il peut être formulé ainsi qu'il suit :

$$SP = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^q \left[ \frac{z - y_i}{z} \right]^2$$

L'indice des prix à la consommation (IPC) mesure les changements dans le temps, dans le niveau général des prix des biens et des services pour une population de référence. Il est estimé sur la base d'un échantillon de prix pour des biens et services bien déterminés et obtenus dans une région spécifique, ou par les résidents de celle-ci, à partir d'un ensemble de points de vente ou sources de biens et services. Certains pays utilisent l'IPC dans l'évaluation de la pauvreté pour fixer le prix du panier de la ménagère et mettre à jour ce prix ainsi que la ligne de pauvreté à un moment ou à un autre.

Les échelles d'équivalence sont des indices qui permettent de mesurer le coût relatif de la vie des familles de différentes tailles et de différentes compositions. Généralement, elles tiennent compte de deux éléments : l'équivalence de l'unité de consommation qui tient compte des besoins des membres de la famille selon leurs caractéristiques telles que l'âge, le sexe et le type d'activité, ainsi que les économies d'échelle, qui prennent en considération le coût marginal en baisse de certains produits, avec l'augmentation du nombre des membres de la famille.

La parité de pouvoir d'achat (PPA) est définie comme étant le nombre d'unités de la monnaie d'un pays nécessaire pour acheter dans ce pays la même quantité de biens et de services qui peut l'être avec une unité de la monnaie du pays de base, généralement le dollar É.-U., ou avec une unité de la monnaie commune d'un groupe de pays. Les PPA constituent des moyennes de ratios de prix entre les pays, calculées sur la base de données collectées dans les pays participant au Programme de comparaison international (PCI). À l'effet de comparer les niveaux de pauvreté à travers les pays, la Banque mondiale utilise les taux de PPA (au lieu des taux de change), pour convertir en dollar É.-U. les estimations de consommation exprimées en monnaie nationale.

## Références

- Bénin**
- Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté (2002). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*, 2003-2005.
- Institut national de la statistique et de l'analyse économique (2003). *Troisième recensement général de la population et de l'habitation, février 2002 : résultats définitifs et analyses des résultats*. République du Bénin, Ministère chargé du plan, de la prospective et du développement. Direction des études démographiques. Cotonou.
- République du Bénin (2000). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*.
- République du Bénin, Commission nationale pour le développement et la lutte contre la pauvreté (2004). *Program for Strengthening the Observatory of Social Change, Progress Report on the Implementation of the PRSP 2003*.
- Banque mondiale (1994a). *Benin: Toward a Poverty Alleviation Strategy*. Département d'Afrique centrale et occidentale, rapport n° 12706-BEN.
- Burkina Faso**
- Ministère de l'économie et des finances (2000). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*.
- Ministère de l'économie et des finances (2004). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*.
- Grimm, Michael, et Isabel Günther (2005). *Growth and Poverty in Burkina Faso. A reassessment of the Paradox. Document de travail*, Développement institutions et analyses de long terme. Paris.
- Institut national de la statistique et de la démographie (2000). *Profil et évolution de la pauvreté au Burkina Faso*. Ouagadougou.
- Institut national de la statistique et de la démographie (2003). *La pauvreté en 2003*. Ouagadougou.
- Lachaud, Jean-Pierre (2003). *Pauvreté et inégalité au Burkina Faso : profil et dynamique*. Programme des Nations Unies pour le développement et Institut national de la statistique et de la démographie.
- Ponty, Nicolas (2007). *Le suivi-évaluation du développement au Burkina Faso : quelles leçons ?* Programme des Nations Unies pour le développement.
- Cap-Vert**
- Institut national de statistique du Cap-Vert (2004). *Le profil de la pauvreté au Cap-Vert, IDRF 2001/2002*.
- Institut national de statistique (2001). *Recenseamento geral, população e habitação ano 2000*.
- République du Cap-Vert, Ministère des finances et de la planification (2002). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*, Praia.
- République du Cap-Vert, Ministère des finances et de la planification (2004). *Growth and Poverty Reduction Strategy Paper*.
- Côte d'Ivoire**
- Institut national de statistique (2003). *Profil de pauvreté en Côte d'Ivoire en 2002. Résultats provisoires*. Ministère du plan et du développement, République de Côte d'Ivoire.
- République de Côte d'Ivoire, Ministère du plan et du développement (2002). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*.

**Gambie**

Département central des statistiques de la Gambie (1999). *1998 National Household Poverty Survey Report*.

Département central des statistiques de la Gambie (2006). *Population and housing census 2003. Provisional report*. Département d'État chargé des affaires économiques et financières. Banjul.

Fatty, L. (2004). Poverty Measurement in The Gambia. Présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja).

Gouvernement de Gambie, Département d'État chargé des affaires économiques et financières (2000). *Interim Strategy for Poverty Alleviation II*. Banjul.

Fonds monétaire international (2006). *Country Report: The Gambia PRSP Second Annual Progress Report n° 06/396*.

République de Gambie, Département d'État chargé des affaires économiques et financières (2000). *Interim Strategy for Poverty Alleviation (INTERIM-SPA II)*.

République de Gambie, Département d'État chargé des affaires économiques et financières (2002). *Strategy for Poverty Alleviation (SPA II) [PRSP]*.

République de Gambie, Département d'État chargé des affaires économiques et financières (2006). *PRSP Annual Progress Report 2004*.

Banque mondiale (2003a). The Gambia national Household Poverty Survey 1998. *Standardized Survey Bulletin 6*. Région Afrique. Washington, DC.

**Ghana**

Ghana Statistical Service (2000). *Poverty Trend in Ghana in the 1990s*. Accra.

Ghana Statistical Service (2000). *The Evaluation of Components of Household Incomes and Expenditures: A Methodological Guide based on the Ghana Living Standards Survey, 1991/1992 and 1998/1999*. Accra.

Ghana Statistical Service (2002). *2000 Population and Housing Census*. Accra.

Ghana Statistical Service (2007). *Pattern and Trends of Poverty in Ghana 1991-2006*. Accra.

République du Ghana, Ministère des finances et Gouvernement du Ghana (2000). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP), 2000-2002*. Accra.

République du Ghana (2003). *Ghana Poverty Reduction Strategy 2003-2005. An Agenda for Growth and Prosperity*. Accra.

République du Ghana, Commission de planification du développement national (2005). *Growth and Poverty Reduction Strategy (GPRS II) [2006-2009]*. Accra.

Wadieh, B. (2004). Experiences in compiling Poverty related Indicators and Poverty Measurement in Ghana. Présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja)

Banque mondiale (1993). *Ghana 2000 and Beyond. Setting the Stage for Accelerated Growth and Poverty Reduction*. Western African Department, Africa Regional Office. Washington DC.

Banque mondiale (1995a). *Ghana: Poverty Past, Present and Future*. West Central Africa Department, Région Afrique, rapport n° 14504-GH. Washington D.C.

Banque mondiale (2003b). Ghana Living Standards Survey 1998/1999. *Standardized Survey Bulletin*. Région Afrique. Washington D.C.

- Guinée** Direction nationale de statistique (2005). *Enquête intégrée de base pour l'évaluation de la pauvreté (EIBEP) 2002/2003. Profil monétaire de la pauvreté en Guinée*. Conakry.
- République de Guinée (2002). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*.
- République de Guinée (2005). *Rapport national de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, 2004*.
- République de Guinée, Ministère de l'économie et des finances (2006a). *Second Progress Report on the Poverty Reduction Strategy*. Conakry.
- République de Guinée, Ministère d'État chargé du développement économique, Ministère de l'économie et des finances (2006b). *Third Progress Report on the Poverty Reduction Strategy*. Conakry.
- Banque mondiale (1997). *Guinea: A Socio-economic Assessment of Well-Being and Poverty*. Région Afrique, rapport n° 16465-GUI.
- Guinée-Bissau** Instituto Nacional de Estatística e Censos (2002). *Relatório final ILAP (Inquérito Ligeiro para Avaliação de Pobreza)*.
- République de Guinée-Bissau, Ministry of Social Solidarity, Reinsertion of Combatants and Fight Against Poverty (2000). *National Poverty Reduction Strategy Paper (Interim)*. Bissau.
- République de Guinée-Bissau (2004). *Documento de estratégia nacional de redução da pobreza (DENARP) [Versão 3]*. Bissau.
- Sylla, Momar Ballé (2002). *Évaluation de la pauvreté en Guinée-Bissau (2001-2002)*. Institut national de statistique et Banque mondiale.
- Banque mondiale (1994b). *Republic of Guinea-Bissau. Poverty Assessment and Social Sectors Strategy Review*. Région Afrique, rapport n° 13155-GUB.
- Banque mondiale (2006a). *Guinea-Bissau: Integrated Poverty and Social Assessment (IPSA), Transition from Post-Conflict to Long Term Development: Policy Considerations for Reducing Poverty*, vol. 1. PREM 4 Africa Region, rapport n° 34553-GW.
- Banque mondiale (2006b). *Integrated Poverty and Social Assessment (IPSA), Conflict, Livelihood and Poverty in Guinea-Bissau*, vol. 2, Background Papers, rapport n° 34553-GW, PREM 4 Africa Region.
- Libéria** Gouvernement du Libéria et Nations Unies au Libéria (2004). *Millennium Development Goals Report 2004*. Monrovia.
- Kingsley, D. F. (2004). Purpose of collecting Poverty Statistics in Liberia. Présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja)
- République du Libéria (2006). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*, Monrovia.
- Programme des Nations Unies pour le développement (2001a). *Profil de pauvreté du Libéria*. Monrovia.
- Mali** Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté au Mali (2006). *Profil de pauvreté du Mali, 2001*. République du Mali et Programme des Nations Unies pour le développement.

- Mali**  
(suite)
- Observatoire du développement humain et de lutte contre la pauvreté (2005). *Dynamique de l'analyse de la pauvreté au Mali 1993 à 2003*. Ministère du développement social, de la solidarité et des personnes âgées et Programme des Nations Unies pour le développement.
- République du Mali (2000). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*.
- République du Mali (2002). *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*.
- République du Mali (2004). *Report of the First Year of Implementation of the Poverty Reduction Strategy Paper (PRSP)*.
- République du Mali (2005). *PRSP Implementation Report: 2003 et 2004*.
- Niger**
- Direction de la statistique et des comptes nationaux (1994). *Profil de pauvreté, Enquête sur le budget et la consommation des ménages au Niger, 1989/1990-1992/1993*. Ministère des finances et du plan, République du Niger.
- Institut national de statistique du Niger, Bureau central du recensement (2004). *Troisième recensement général de la population et de l'habitation du Niger en 2001 : résultats définitifs*. Niamey.
- Institut national de statistique et Banque mondiale (2006). *Profil de pauvreté. Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB\_2005). Rapport d'analyse*. République du Niger, Ministère de l'économie et des finances.
- République du Niger (2000). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*.
- République du Niger (2002). *Poverty Reduction Strategy*.
- Republique du Niger (2006). *Poverty Reduction Strategy. 2005 Status Report*.
- Banque mondiale (1996a). *Niger Poverty Assessment. A Resilient People in a Harsh Environment*. Région Afrique, rapport n° 15344-NIR.
- Nigéria**
- Aigbokhan, B. E. (2000a). Adult Equivalence, Scale économies, Gender and poverty in Nigeria. *Nigerian Economic and Financial Review*, vol. 5, n° 2, p. 49-76.
- Federal Office of Statistics (1999). *Profil de pauvreté du Nigéria. 1980-1996*. Lagos.
- République fédérale du Nigéria (2004). *Millennium Development Goals Report 2004*.
- Nigerian National Planning Commission (2004). *Meeting Everyone's Needs. Nigerian Economic Empowerment and Development Strategy (NEEDS)*. Abuja.
- Bureau national de statistique (2005). *Profil de pauvreté du Nigéria*. Abuja.
- Sénégal**
- Direction de la prévision et de la statistique (2001). *La perception de la pauvreté au Sénégal : volet statistique*. Programme des Nations Unies pour le développement, Département des affaires économiques et sociales, Projet SEN/1999/003.
- Direction de la prévision et de la statistique (2004). *Troisième recensement général de la population et de l'habitat du Sénégal de 2002. Résultats préliminaires*.
- Gueye, Mamadou Matar (2004). *Mesure de la pauvreté : une tentative d'intégration des approches objective et subjective pour une connaissance approfondie*. Présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja)

- Sénégal**  
(suite)
- Ministère de l'économie et des finances, Direction de la prévision et de la statistique (1997). *Rapport de synthèse de l'enquête sénégalaise auprès des ménages*. Dakar.
- Ministère de l'économie et des finances, Direction de la prévision et de la statistique (2004). *Rapport de synthèse de la deuxième enquête sénégalaise auprès des ménages*. Dakar.
- République du Sénégal, Direction de la prévision et de la statistique et Banque mondiale (2004). *La pauvreté au Sénégal : de la dévaluation de 1994 à 2001-2002*. Version préliminaire. Dakar.
- République du Sénégal, Ministère de l'économie, des finances et de la planification (2000). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*.
- République du Sénégal (2002). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP)*.
- République du Sénégal, Ministère de l'économie et des finances, (2005). *Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP). Progress Report on Implementation of the Poverty Reduction Strategy 2004*.
- Banque mondiale (1995b). *Sénégal : évaluation des conditions de vie*, vol. 1. Région Afrique, rapport n° 12517-SE.
- Sierra Leone**
- Gouvernement de Sierra Leone (2005). *Poverty Reduction Strategy Paper: A national Programme for Food Security, Job Creation and Good Governance (2005-2007)*. Freetown.
- Institut national de statistique de Sierra Leone et Fonds des Nations Unies pour la population (2006). *2004 Population and Housing Census: Final Results*. Freetown.
- République de Sierra Leone (2001). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*. Freetown.
- République de Sierra Leone (2004). *Status Report on Preparatory Activities for the Full Poverty Reduction Strategy Paper for Sierra Leone*.
- Rogers, S. A .T. (2004). Poverty Measurement in a Post-Conflict Scenario: Evidence from The Sierra Leone Integrated Household Survey 2003/2004. Présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja)
- Togo**
- Direction nationale de la statistique et de l'informatique et Banque mondiale, Projet d'appui aux initiatives de base (2004). *Enquête malienne sur l'évaluation de la pauvreté (EMEP), 2001, principaux résultats*.
- Direction nationale de la statistique et de l'informatique (2001). *Recensement général de la population et de l'habitat (avril 1998). Résultats définitifs*. République du Mali.
- Gogué, Aimé T., et Kodjo (2002). *Gouvernance locale pour la réduction de la pauvreté*.
- Ministère de l'économie, des finances et des privatisations (2005). Document de base. *Séminaire national sur la relance de l'économie togolaise*. (19-21 décembre). Lomé.
- Ministère de l'économie, des finances et des privatisations. Comité chargé des stratégies de réduction de la pauvreté (2004). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*.

- Togo (suite)**
- N'Guissan, K. Y. (2004). *pauvreté au Togo*. Présenté à l'Atelier régional sur les statistiques de pauvreté, organisé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (26-30 juillet 2004, Abuja).
- République togolaise, Ministère de l'économie, des finances et des privatisations (2004). *Document intérimaire de stratégie de réduction de la pauvreté (DISRP)*.
- Banque mondiale (1996b). *Togo: Overcoming the Crisis, Overcoming Poverty. A World Bank Poverty Assessment*.
- Autres références**
- Aigbokhan, B. E. (2000b). Debt, ESAF/PPTTE Initiatives and Economic Development in West African Sub-Region. *Development Policy Centre, Working Paper* n° 5.
- Bourguignon, F., et C. Morisson (2002). The Size Distribution of Income among World Citizens, 1920–1990. *American Economic Review*, vol. 92, n° 4, p. 727-744.
- Chen, S., et M. Ravallion (2001). How did the World's Poor Fare in the 1990s? *Review of Income and Wealth*, vol. 47, n° 3, p. 283–300.
- Chen, S., et M. Ravallion (2004). How have the World's Poor Fared since the early 1980s? *Banque mondiale Research Observer*, vol. 19, n° 2 (Fall), p. 141–169.
- Deaton, A. (2002). Counting the World's Poor: Problems and Possible Solutions. *Banque mondiale Research Observer*, vol. 16, n° 2, p. 125–147.
- Deaton, Angus, et Salman Zaidi (2002). *Guidelines for Constructing Consumption Aggregates for Welfare Analysis*. Living Standards Measurement Study Working Paper n° 135. Banque mondiale. Washington, DC.
- Expert Group on Poverty Statistics (Rio Group) [2006]. *Compendium of best practices in poverty measurement*. Rio de Janeiro.
- National Academy of Sciences, Committee on Dietary Allowances, Food and Nutrition Board (1980). *Recommended Dietary Allowances*, 9th edition. Washington, DC.
- National Academy of Sciences, Committee on Dietary Allowances, Food and Nutrition Board (1989). *Recommended Dietary Allowances*, 10th edition. Washington, DC.
- Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, World Summit for Social Development (1995). *Copenhagen Declaration on Social Development*.
- Nations Unies (2007). *Population and Vital Statistics Report*, tableau 2. Population, latest available census and estimates for 2004 or 2005 (dernière mise à jour le 15 Juin 2007). Consulté le 21 juin 2007 sur <http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/vitstats/seriesa2.htm>.
- Ndiaye, Amadou Makhtar (1993). *Aliments africains, table de composition*. Organisme de recherches sur l'alimentation et la nutrition africaines
- Ravallion, Martin (1992). *Poverty Comparisons. A guide to Concepts and Methods*. Living Standard Measurement Study Working Paper n° 88. Banque mondiale. Washington, DC.
- Division de statistique des Nations Unies (DESA) [à paraître]. *Handbook on Poverty Statistics: Concepts, Methods and Policy*. New York.
- Division de statistique des Nations Unies (DESA) [2005]. *Report on the Meeting on Data and Indicators to Monitor Progress towards the Millennium Development Goals for the Economic Community of Western African States*. Praia.

**Autres  
références  
(suite)**

Programme des Nations Unies pour le développement (2000). *Poverty Report 2000: Overcoming Human Poverty*.

Programme des Nations Unies pour le développement (2001b). *Choices for the Poor. Lessons from National Poverty Strategies*. Édité par Alejandro Grinspun. New York.

Programme des Nations Unies pour le développement (2006). *Human Development Report 2006. Beyond Scarcity: Power, poverty and the global water crisis*. New York : Palgrave Macmillan.

Banque mondiale (2000). *World Development Report 2000/2001: Attacking poverty*, New York : Oxford University Press.

Banque mondiale (2001). *World Development Indicators 2001*. Washington DC.

Banque mondiale (2002a). *A Sourcebook for Poverty Reduction Strategies*. Édité par Jeni Klugman. Washington DC.

Banque mondiale (2002b). *Globalization, Growth and Poverty*. New York : Oxford University Press.

Banque mondiale (2006c). *Africa Development Indicators 2006*. Washington, DC.

Banque mondiale (2006d). *Equity and Development, World Development Report*. Washington DC.

Banque mondiale et Fonds monétaire international (2005). *2005 Review of the PRS Approach: Balancing Accountabilities and Scaling Up Results*. Disponible sur [www.worldbank.org/prspreview](http://www.worldbank.org/prspreview).

**Sites Internet**

*Enquête démographique et de santé*, consulté le 25 avril 2007 sur <http://www.measuredhs.com/>.

International Household Survey Network, *IHSN Central Survey Catalog*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.internationalsurveynetwork.org](http://www.internationalsurveynetwork.org).

Fonds monétaire international, *Système général de diffusion de données (SGDD)*, consulté le 25 avril 2007 sur <http://dsbb.imf.org/Applications/web/gdds/gddswhattgdds/>

Banque mondiale, *Africa Poverty Monitoring. Survey Navigator*, consulté le 25 avril 2007 sur [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org).



Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest  
Bâtiment de la Commission  
101 Yakubu Gowon Crescent  
Asokoro, Abuja  
Nigéria

Téléphone : 234 9 314 9683; 234 9 314 7647 ext. 479  
Télécopie : 234 9 314 9684; 234 9 314 7646; 234 9 314 3005

Courriel : [info@ecowasmail.net](mailto:info@ecowasmail.net)  
Site Web : [www.ecowas.int](http://www.ecowas.int)